هكذا من الاصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 608 — 42 PAGES — VENDREDI 9 MARS 1979

Révolution et ordre moral en Iran

LIRE PAGE 5 L'ARTICLE D'ERIC ROULEAU.

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Kossyguine à New-Delhi

Le conflit sino-vietnamien donne à la visite que MM. Kossyguine et Gromyko vont commencer le 9 mars en Inde un intérêt accru. Elle avait été annoncée au début de février, car les Soviétiques entendaient réagir au rapprochement sino-indien consacré par la visite du ministre des affaires étrangères de New-Delhi, M. Vajpayee, à Pékin au milieu du mois.

Or ce voyage a retourné la situation en faveur de Moscou, qui, pour montrer sa mauvaise humeur à l'égard de l'Inde, n'avait pas donné suite à l'invitation — acceptée — de M. Brejnev à la fin de 1978. L'attaque contre le Vietnam a été déclenchée alors que le ministre indien se trouvait encore en Chine et sans qu'il en ait été informé. Cela a été ressenti comme un camouflet par les Indiens, auxquels l'action de Pékin est venue rappeler le souvenir de l'invasion d'une partie de leur territoire par les Chinois en 1962.

L'attaque chinoise va sans doute freiner le rapprochement sino-indien, mais ne devrait pas le compromettre en dépit des mises en garde répétées des Soviétiques. Ceux-ci ont manifesté à plusieurs reprises leurs appréhensions, sinon leurs inquiétudes, devant une évolution traduisant un relâchement de l'« amitié éternelle » entre l'Inde et l'U.R.S.S. *scellée par le gouvernement de* Mme Gandhi.

En fait, les relations sino-indiennes ont commencé à s'améliorer alors que l'ancien premier ministre était au pouvoir et ses successeurs n'ont fait que poursuivre cette politique. Il n'y a rien d'étonnant que l'U.R.S.S. ait craint d'en faire les frais, et notamment que l'Inde se laisse *aller à faire des concessions* sur la question des frontières, mettant ainsi Moscou dans l'embarras à propos de son propre contentieux territorial avec la Chine.

Cependant, la visite à Pékin de M. Vajpayee a montré que le litige frontalier — pierre d'achoppement dans les relations entre les deux grandes nations asiatiques — ne serait pas réglé avant longtemps. Indiens et Chinois sont seulement convenus, ce qui représente tout de même un progrès, d'en discuter par la voie diplomatique.

Dès son arrivée au pouvoir, le gouvernement de M. Desai s'est déclaré en faveur d'un « véritable non-alignement ». Cette politique s'est traduite par une amélioration des rapports avec les États-Unis et un sensible relâchement de l'entente avec l'Union soviétique. Mais le cabinet doit compter avec la résistance qu'oppose à un tel rééquilibrage le « lobby » pro-soviétique, influent à New-Delhi, y compris dans les rangs de la majorité gouvernementale.

L'Inde a cependant montré encore ces dernières semaines son indépendance. Elle n'a pas approuvé *le nouveau régime de* Phnom-Penh, et M. Desai a demandé que les troupes de Hanoï se retirent du Cambodge. Auparavant, quelque peu poussé par tous les partis, M. Vajpayee avait dû admettre que la Chine avait « agressé » le Vietnam et que cela rendait plus difficile dans l'immédiat la normalisation des relations avec Pékin.

M. Kossyguine pourrait relancer à New-Delhi l'idée d'un pacte de sécurité en Asie visant à isoler la Chine. L'idée avait été repoussée par Mme Gandhi, et il n'y a aucune chance que les nouveaux dirigeants indiens s'y montrent plus favorables. En revanche, l'U.R.S.S. peut s'assurer, sinon du soutien, du moins de la neutralité de l'Inde au sein du mouvement des non-alignés.

Il n'est pas exclu, d'autre part, que les Soviétiques tentent de lier l'augmentation de leur aide économique et militaire à des concessions politiques. Mais, dans ces domaines aussi, le gouvernement Desai tend, plus que son prédécesseur, à ne pas aliéner son indépendance et à s'appuyer sur l'Occident, en particulier sur l'Europe.

LA TENSION SOCIALE ET POLITIQUE

Nouveaux accrochages à Denain entre manifestants et forces de l'ordre

- **Une trentaine de blessés, dont 7 policiers atteints par balles**
- **Usinor suspend les licenciements pendant les négociations**

De nouveaux accrochages ont eu lieu à Denain, jeudi matin 8 mars, entre manifestants et forces de l'ordre. Après les heurts violents de la veille, deux mille personnes environ ont réinvesti la ville, érigeant des mini-barricades, incendiant des voitures qui ont été lancées contre le commissariat de police. En fin de matinée, une bonne partie des manifestants refluaient vers Usinor pour un deuxième meeting.

Les manifestations qui avaient débuté mercredi en fin de matinée (le Monde *du 8 mars) s'étaient prolongées tard dans la nuit, tournant parfois à l'émeute. Une personne (peut-être deux) a tiré avec un fusil 22 long rifle, d'un toit et d'un chantier, blessant sept C.R.S. (ou six selon d'autres sources) dont un est gravement atteint à la hanche. Trois gardiens de la paix auraient été sérieusement touchés dans l'après-midi. Du côté des manifestants il y aurait au moins vingt blessés.*

Estimant que « le gouvernement et le patronat (...) portent la responsabilité de la situation », *la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N. ont appelé* « l'ensemble des travailleurs à exprimer une énergique protestation » *ce jeudi.*

A l'issue d'une journée de négociations mouvementées entre la direction d'Usinor et les syndicats, marquée par le départ de la C.G.T., le président du groupe sidérurgique a accepté la suspension temporaire des suppressions d'emplois prévues par le plan de restructuration, sans remettre pour autant en cause l'essentiel de celui-ci.

De notre envoyé spécial

Denain. — Cette fois-ci, l'explosion s'est produite. Ici, à Denain, à 100 mètres à peine d'une maison où Emile Zola naguère écrivit *Germinal*. Annoncées, redoutées ou niées depuis des semaines, la colère ouvrière, que l'on sentait monter, cette fureur « *compréhensible* » des sidérurgistes menacés de licenciement, ont fini par déboucher sur le pire : la violence, y compris celle des armes.

Des accrochages se sont produits, jeudi matin 8 mars, à proximité du commissariat de police, la ville étant investie par des milliers de manifestants, certains équipés de casques et de barres *de fer*. Tandis que *se déroulaient* ces manifestations, plusieurs milliers de salariés se sont réunis vers 10 h. 30 devant la porte d'Usinor.

Des responsables C.G.T. et C.F.D.T. ont annoncé qu'ils allaient demander aux autorités le départ immédiat des forces de l'ordre, extrêmement nombreuses, qui stationnent dans la cité. Sous cette condition ils s'engageraient à faire rentrer les travailleurs dans l'usine. D'autre part, les syndicalistes ont demandé instamment à leurs camarades de mettre en place des équipes de sécurité pour protéger le haut fourneau qui a été arrêté, mercredi matin, « *sans les précautions d'usage* ».

Peu avant minuit, le 7 mars, dans le nuage âcre des grenades lacrymogènes, qui depuis 14 heures pesait sur le centre ville, une ambulance des sapeurs-pompiers était venue ramasser un manifestant, un de plus, suffoqué par les gaz.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 36.)

La session extraordinaire sur l'emploi réclamée par trois cent quinze députés

M. Giscard d'Estaing entend « rétablir l'unité de la majorité »

M. Giscard d'Estaing donnera lundi 12 mars, après le voyage en Roumanie qu'il a entrepris jeudi, une réponse favorable à la demande de convocation d'une session extraordinaire du Parlement dont il arrêtera à ce moment-là la date. Le bureau de l'Assemblée nationale a pris acte, jeudi matin, du fait que cette demande émanait de plus de la moitié des députés. Trois cent quinze d'entre eux l'ont signée.

En répondant à M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée, M. Giscard d'Estaing se réserve de reprendre les critiques qu'il a adressées mercredi, dans une brève intervention télévisée, à M. Chirac qui, selon lui, n'a pas respecté l'esprit des institutions (car l'initiative d'une session extraordinaire doit émaner des parlementaires et non d'un parti).

Après avoir approuvé au conseil des ministres la manière dont M. Barre avait expliqué aux Français l'action gouvernementale, le président de la République a tenu un langage analogue en assurant qu'au bout de son effort la France connaîtrait un avenir de progrès et de prospérité. Il entend « rétablir l'unité de la majorité » en assurant personnellement une meilleure concertation avec les représentants des groupes qui la composent.

Dans le système institutionnel français, quatre sortes de conflit peuvent menacer le président de la République.

Le premier et le plus grave à court terme provient d'une rupture entre le chef de l'Etat et son électorat. La légitimité qu'il tient de son élection se trouve alors remise en cause. C'est ce qui est arrivé au général de Gaulle en 1968 et il en a tiré la leçon, après la contre-épreuve de 1969, en quitsur les régions de 1969, en quittant le pouvoir. M. Giscard d'Estaing n'en est pas là, et, si nettes que soient les pertes qu'il a enregistrées au cours des deux derniers mois, son audience reste majoritaire.

Une autre source de conflit — *la plus fréquente sous la V*e *République* — peut découler de l'organisation bicéphale du pouvoir : le premier ministre et le président de la République s'opposent sur un choix politique ou entrent en concurrence dès lors que la place prise par le chef du gouvernement empiète sur celle du chef de l'Etat.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 10.)

Deux secteurs en expansion

- AIRBUS : quadruplement de la cadence de fabrication
- ESPACE : doublement des dépenses

Devant l'afflux des commandes, dont la dernière en date est celle dela compagnie aérienne Swissair pour dix exemplaires de la nouvelle version A 310 de l'Airbus, le ministre français des transports, M. Joël Le Theule, a demandé aux industriels de s'organiser pour quadrupler avant 1983 — de deux à huit par mois — le nombre des exemplaires de l'avion européen produits chaque mois.

Les sociétés concernées, notamment en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Espagne, devront accroître leur potentiel et la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), en France, sera autorisée à embaucher du personnel spécialisé.

D'autre part, la stratégie gouvernementale dans le domaine spatial a été exposée, le 7 mars, par M. André Giraud, ministre de l'industrie.

Les dépenses spatiales françaises, qui avoisineront 2,4 milliards en 1980, devraient atteindre 5 milliards par an dans les années suivantes.

(Lire nos informations pages 16 et 17.)

Le président Carter au Proche-Orient

Avant de quitter Washington pour le Caire où il était attendu ce jeudi 8 mars en début d'après-midi, le président Carter a déclaré que « la paix était à portée de la main ». Il a ajouté que son espoir de voir se conclure un traité de paix entre Israël et l'Egypte était « tempéré par le réalisme ».

A Jérusalem, les milieux politiques doutent qu'un traité de paix entre le Caire et Jérusalem soit signé au cours du voyage de M. Carter. On souligne de même source qu'avant de signer le traité, Israël devra négocier avec Washington des engagements américains, considérés comme indispensables par Jérusalem.

L'Égypte fascinée par la paix

I. — Visa pour n'importe où

De notre correspondant J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

Le Caire. — « *Cessez donc, monsieur, de parler dans votre journal des égouts du Caire, des téléphones en dérangement, des autobus qui tombent dans le Nil, de notre dette extérieure, du péril intégriste, et que sais-je encore !* », nous dit un haut fonctionnaire égyptien avant de suggérer, comme thème d'enquête pouvant mettre en valeur son pays : la jeunesse.

Les moins de vingt et un an représentent en Egypte 60 % de la population. Prolixes, curieux de tout, ils ne lésinent pas plus sur les confidences que sur les questions, que ce soit en train, en auto-stop ou dans un café. Ils permettent ainsi de mesurer le soutien persistant apporté par « *l'homme de la rue* », spécialement s'il est jeune, aux accords conclus à Camp David en septembre 1978. Paraissant toujours fascinés par la paix, la majorité des Egyptiens continuent d'afficher la certitude que la fin de l'état de guerre apportera le bien-être à leur patrie. Pourtant, que ce soit le jeune gratte-papier mal rasé qui a raté son train de banlieue, le représentant de commerce amidonné en mal de taxi, les conscrits allant en permission, le chimiste frais émoulu de son école, l'aîné d'un « *koulak* » du delta, l'étudiant sans le sou de Port-Saïd, *tous* sans exception, dès qu'ils se rendent compte qu'ils ont affaire à quelqu'un qui fraye avec l'univers des « *bureaux* », n'ont qu'un cri : « *Pouvez-vous nous faire avoir un visa ? — Un visa pour où ? — Je ne sais pas, pour la France, pour n'importe où, mais un visa je vous en prie !* »

La soif de partir pour « *ailleurs* » de la jeunesse égyptienne, analysée avec tant de compréhension et de mélancolie par Youssef Chahine dans le film qu'il vient d'achever, *Alexandrie, pourquoi ?*, n'est pas un phénomène nouveau (Chahine a même situé son action dans l'Egypte des années 40), ni, bien sûr, propre aux riverains du Nil, mais il a *pris ici ces dernières années* des proportions quasi pathologiques. L'une des rares réformes auxquelles le président Sadate a réussi à plier sa bureaucratie, a été le droit effectif reconnu à tout Egyptien d'obtenir en deux jour son passeport et de quitter le pays si bon lui semble. Dès lors, les petits livres verts rédigés en arabe et en français se débitent comme des miches de pain. La fringale de l'extérieur, le désir de découvrir un monde auquel l'Egypte était fermée depuis vingt ans ne sont pas néanmoins, loin de là, la principale raison de cette frénésie de départ.

(Lire la suite page 4.)

ZEEBRUGGE ET DUNKERQUE DEUX PORTS EN CONCURRENCE SUR LA MER DU NORD

(Lire page 39 l'article de François GROSRICHARD.)

AU JOUR LE JOUR

LA PEAU DE CHAGRIN

« Vous avez vu ? En Iran, on fusille les voleurs, les violeurs et les homosexuels.

— Oui, mais, vous savez, c'est une autre civilisation que la nôtre, on ne peut pas en juger avec nos regards d'Occidentaux.

— Ah bon ! Et, vous avez vu ? En U.R.S.S., un Tartare de Crimée a été condamné à quatre ans de prison.

— Oui, mais vous devez savoir que c'est un autre régime que le nôtre, on ne peut pas faire de comparaison avec notre manière de voir les choses.

— Ah bien ! Et, vous avez vu ? L'autre jour, en banlieue parisienne, on a interdit un supermarché aux travailleurs immigrés.

— Oui, mais, voyez-vous, ce qui se passe dans les zones à travailleurs immigrés relève d'un autre contexte que le nôtre, ce n'est pas comparable non plus.

— Ah bon ! Si je vous comprends bien, ce qui n'arrive qu'aux autres est incomparable avec ce qui ne peut pas nous arriver ?

— Je ne vous le fais pas dire. »

BERNARD CHAPUIS.

RENOUVEAU ET TRADITION DU CONTE

« Il était une fois... »

Le conte est à la mode... Considéré il n'y a pas si longtemps comme une sous-production de l'esprit ou seul usage des enfants, comme une survivance attendrissante — mais sans valeur littéraire — d'une civilisation paysanne, le conte n'était pas jugé digne de retenir l'attention des couches dites cultivées. Qui l'ignoraient.

Mais soudain — c'est-à-dire en *moins de dix ans — on a vu surgir* dans l'édition, en rangs serrés, tout l'arsenal des contes merveilleux et horrifiques, non seulement ceux qui avaient un nom — les Perrault, les Andersen ou les Grimm, — mais aussi les anonymes de la tradition orale rapportés de partout où l'on dit des histoires, les catalogues raisonnés dressant un répertoire des versions connues, puis des études, des réflexions, des thèses d'université. Le fond de l'air tourna au conte.

Tandis que Nicole Zand met en évidence ce regain d'intérêt et l'abondance des publications, même savantes, Michel Tournier, conteur à part entière — comme il l'a prouvé dans « le Coq de bruyère », — médite sur le genre et, à travers Perrault, livre ses propres secrets. Pierre Gripari, que « les Contes de la rue Broca » ont rendu célèbre, ausculte le folklore russe, que recueillit Afanassiev il y a cent ans, cependant que Florence Delay et Jacques Roubaud, *spécialistes du Graal*, voient sortir des contes celtiques nos grands romans du Moyen Age.

(Lire « le Monde des livres », pages 22 et 23.)

Le Monde

idées

JEUNESSE

J'ai « accueilli » les mineurs à Vincennes

par GUY BERGER (*)

JE suis l'un des quelques enseignants de l'université de Vincennes qui ont rencontré, écouté et finalement « accueilli » un groupe d'adolescents et de jeunes adultes qui s'étaient installés dans cette université. Je l'ai fait sans hésitation, comme universitaire, comme citoyen et comme homme privé, de surcroît père de famille. Il ne s'agissait ni pour moi ni pour mes collègues de dérober des jeunes à leurs tutelles ou des adultes à d'éventuelles poursuites, mais de poser collectivement une question publique et de déclencher une interrogation et une réflexion. Cela ne signifiait nullement que la question fût simple pour nous ni que nous disposions de réponses à proposer. Cela signifiait encore moins que nous considérions toute structure familiale comme une institution révolue et les foyers d'accueil comme inévitablement oppressifs. J'ai trop de respect pour les éducateurs que je connais comme collègues ou comme étudiants pour ne pas respecter aussi leur action.

Les raisons qui m'ont fait adopter cette attitude et prendre cette décision ne sont pas nécessairement les mêmes que celles qui ont déterminé mes collègues. Aussi, est-ce ici, en tant qu'individu, que je propose mon explication. Pour cela il faut que cesse un double langage, à propos de l'Université, mais aussi de l'éducation. Il faut que l'on cesse d'accuser l'Université d'être une tour d'ivoire et simultanément de s'indigner dès qu'elle s'ouvre aux questions de son environnement et qu'elle les pose sur la place publique. Il faut que l'on cesse d'accuser les universitaires de n'être capables que de discours et de leur interdire en même temps de poser, de par leurs fonctions, un acte qui aurait des conséquences sociales. C'est la gloire et la fonction de l'université d'être le lieu où peuvent émerger et s'exprimer des réflexions naissantes, un savoir en train de se constituer, des positions sociales contradictoires qui ne soient pas encore des évidences collectives. Cela ne signifie pas que nous soyons hors de la loi ou au-dessus de la loi et encore moins que j'invoque une franchise universitaire, d'ailleurs dérisoire, et qui est plus la trace d'un ancien privilège territorial qu'une liberté effective. Cela signifie que l'université est un lieu où le consensus social, le discours législatif, le savoir établi ne sont pas seulement l'objet d'une transmission, mais d'un examen critique. Cela signifie surtout que nous ne puissions pas fermer nos portes aux problèmes qui surgissent, comme ils surgissent dans la société tout entière, sous prétexte d'en protéger le libre examen. Cette ouverture et les risques qui en découlent, y compris celui de faire erreur, sont la meilleure défense de la légitimité universitaire.

Il faut aussi que cesse un double discours à propos de l'éducation. L'éducation n'est pas seulement un processus qui vise le développement de ceux qui sont éduqués. Elle est au moins autant un processus de protection et de maintien de la société qui éduque. Chacun d'entre nous le sait. Mais nous oublions immédiatement que l'enfance n'est donc pas seulement une réalité physiologique et psychologique mais aussi le produit social et contingent de notre pouvoir d'éduquer. Au regard de la loi, en France, comme dans l'ensemble du monde occidental « toute personne demeure « enfant » jusqu'à sa majorité légale, qui seule confère le droit de choix social et de contrat ». Toutes les sociétés connaissent ce moment initiatique où l'on décide brusquement que l'enfant a basculé de la dépendance, qui implique protection, à l'indépendance et à la responsabilité qu'on lui rattache. Nous-mêmes nous avons connu naguère, dans l'enthousiasme des gouvernants et des parlementaires, l'avancement de trois ans, par un acte législatif, de l'âge de la majorité. Il ne s'agit pas de demander qu'on avance encore cet âge, mais de montrer le contraste entre ce que peuvent effectivement les enfants (et ce qu'on les autorise à faire sur le plan du travail et de la consommation) et ce que la loi leur permet. Tout le monde sait que la dépendance à l'égard de la famille et des éducateurs s'étend à la fois largement après la date de la majorité (sans cela pourquoi éduquerait-on ?) et commence largement avant cette majorité (sans cela pourquoi parlerait-on si souvent de l'autorité ?).

Qui protège-t-on et de qui ?

Tout le monde sait que la majorité ne marque pas la fin de l'aliénation ni matérielle, ni idéologique, ni sexuelle. Tout le monde sait aussi que l'éducation n'empêche pas cette aliénation, mais qu'elle y prépare et parfois qu'elle l'installe. Certes la collectivité, qu'elle soit familiale ou sociale, peut avoir à protéger ses membres. Mais qui protège-t-on et de qui ? On connaît bien l'exemple de l'enfermement des malades mentaux dont le but avoué est de protéger le malade et dont la réalité est la plupart du temps de protéger leurs biens (c'est-à-dire ceux de la famille) et surtout de nous protéger d'eux. L'attitude collective à l'égard des mineurs de Vincennes et des adultes qui les accompagnaient montre bien à quel point c'est d'eux qu'on entend se protéger : la fugue des mineurs était parfaitement connue des pouvoirs publics depuis qu'elle avait eu lieu (parfois de nombreuses semaines avant).

Le fait que des adultes, ces éducateurs qu'aujourd'hui on inculpe, les avaient effectivement accueillis et assistés était un fait public. Le scandale a commencé du jour où la question que ces jeunes nous posaient a été présentée comme une interrogation critique à nos fonctionnements collectifs.

L'Université, ou plutôt les universitaires qui ont choisi de s'engager auprès d'eux ne les ont pas cachés. Ils ont, au contraire, rendu plus fragile, avec leur accord, leur position personnelle en empêchant tout faire-semblant de la part des autorités universitaires comme des autorités judiciaires.

Si l'on souhaite que l'Année internationale de l'enfance ne soit pas une cérémonie formelle de congratulations mutuelles, il faut que l'on accepte d'examiner ce qu'il peut y avoir de dévoyé dans certaines sollicitudes que l'on marque à l'enfance et qu'on s'engage dans l'examen de la différence des intérêts, des besoins, des perceptions, des responsabilités.

Ces jeunes nous dérangent. Ils nous dérangent dans nos habitudes et notre confort. Ils nous dérangent dans nos soucis et nos conflits, et cela nous le leur pardonnons encore moins. Que valent, pendant la guerre sino-vietnamienne, à côté de la révolution en Iran, par rapport à la crise de l'emploi dans laquelle nous baignons, ou tout simplement par rapport à la lutte des étudiants et des enseignants de Vincennes pour conserver leur potentiel de travail et les valeurs auxquelles ils s'accrochent, la détresse ou les refus d'une poignée de gamins et de jeunes adultes ? On serait tenté de leur demander d'être plus discrets ou plus simplement de patienter, deux, trois, quatre ans, jusqu'à leur majorité, car nous avons d'autres choses à faire.

Comparer leurs exigences à nos angoisses serait malhonnête. Ce n'est pas parce que nous avons nos propres crises que nous avons le droit de ne pas les entendre. Après tout, leur question est la plus radicale des questions, elle est la question de l'autorité, du pouvoir, de la relation adulte-enfant. Mais plus généralement de toute relation de pouvoir au nom de laquelle on se donnerait le droit de donner une « bonne correction ».

(*) Enseignant au département des sciences de l'éducation, université de Paris-VIII.

On cherche des révoltés

par BRUNO FRAPPAT

LES jeunes ont mauvaise presse. Un vent de panique se lève sur la société française. A en croire la rumeur qui s'enfle, un mal incompréhensible mine la jeunesse : la violence monte, comme la sève au printemps. Il ne se passe plus de jour sans qu'on signale — à grands cris — là une bagarre, ici un racket, ailleurs une attaque de commando, plus loin un meurtre. Des loupes scrutent les recoins de la société pour y dénicher tout ce qui peut alimenter la chronique de la délinquance juvénile, tout ce qui peut attester le présupposé de la montée de la violence. Il aura suffi qu'une bande de garnements terrorisent les occupants d'un autobus, dans la banlieue de Lyon, pour qu'un journal — de gauche — titre : *« Ces enfants qui font peur. »*

Le procès, pourtant, n'est pas nouveau. Souvenons-nous des blousons noirs qui, il y a presque vingt ans, étaient sur le point d'investir le pays. Souvenons-nous des gauchistes chevelus qui, il y a dix ans, menaçaient tout à la fois la famille, la propriété et le travail. Pour alimenter leurs peurs, les adultes n'ont, c'est vrai, pas à chercher beaucoup. Et on peut les y aider en montant systématiquement en épingle — comme certains le font — des actes de violence, dont un peu de culture historique montre bien qu'ils ne sont pas nés avec le siècle.

Une image reposante

Ainsi s'impose peu à peu une image simplificatrice de la jeunesse et, pour ainsi dire, reposante. La violence, en effet, est un phénomène bien repérable, visible, « carré ». Elle se décrit, elle se constate, elle se subit. La violence n'est pas un mal caché, mystérieux, qui requiert, pour être analysé, l'esprit de finesse. Un « lacanien » pourrait écrire que la violence « ça cogne ». Autant s'accrocher, donc, à ce qui se voit bien. Et il est vrai, quand on cherche des poux dans la tonsure — si l'on peut dire — de la jeunesse, on n'a que l'embarras du choix. La violence est servie à l'aube sur un plateau, entre le café crème et l'autobus.

C'est à l'aube aussi qu'on avait condamné durement — en première instance — les « casseurs » du quartier Saint-Lazare, à Paris. Ils payaient ainsi pour tous les violents de l'ombre — réels ou supposés, — ces troubleurs de bien-être, ces empêcheurs de poinçonner en rond, ces assassins de parcomètres.

Et si la jeunesse française, au fond, souffrait d'un autre mal plus grave parce que moins visible ? Et si le diagnostic porté ces temps-ci était erroné ? Quand un patient souffre d'une rage de dents et d'un cancer généralisé, il faut peut-être s'intéresser aux deux maladies en établissant un ordre d'urgence.

Laissons là les jeunes dont on nous renvoie complaisamment l'image déformante, et regardons autour de nous ces jeunes bien réels qui ne défraieront jamais les chroniques. Que de teints pâlots, que de faiblesse apparente, que d'atonie ! Violents les jeunes ? Peut-être brûlent-ils à l'intérieur d'une violence sacrée, mais ils ne la manifestent guère. Regardez ce jeune étudiant qui n'a décroché aucun diplôme et qui traîne lamentablement de « boîte » d'intérim en agence de l'emploi, attendant que cela se passe. Regardez ces violents de banlieue étreignant un flipper, la cigarette pendante, et qui regardent l'heure toutes les trois minutes... en attendant quoi ? Voyez ce couple d'adolescents qui comptent les nuages et les doigts de leurs mains. Voyez ces affalés des bistrots de province, ces avachis des gares de banlieue.

Dans combien d'entreprises ne se plaint-on pas de l'absence de dynamisme des nouveaux embauchés ? Dans combien de sections syndicales ne regrette-t-on pas l'absence de militantisme des jeunes générations ? Dans combien de classes les enseignants ne s'évertuent-ils pas à donner vie à des adolescents éteints que rien ne passionne et que tout lasse ? Décidément, si l'on mettait sur les plateaux d'une balance d'un côté la violence, de l'autre l'inertie, il n'est pas sûr que le premier serait le plus lesté. Le mal qui ronge la jeunesse est peut-être la passivité.

Mille témoignages l'attestent : la jeunesse occidentale souffre d'un manque d'être et de projet. Les idéologies ont failli, le projet matérialiste du bien-être s'est érodé, la famille étriquée est le refuge des apeurés de tous âges. Le travail — quand il s'en présente — est ennuyeux et sans perspectives. Les enfants se font rares. La jeunesse est en jachère. La sève qui monte en elle ne s'extériorise plus. On cherche des indignés, des révoltés, des passionnés. Trop violente la jeunesse ? Et si, d'une certaine manière, elle ne l'était pas assez ?

RÉPLIQUES A...

...STAN ROUGIER

La jeunesse un patchwork ?

AINSI, selon Stan Rougier, dans *le Monde* du 22 février, la jeunesse d'aujourd'hui serait un gigantesque patchwork en bleu, blanc, rouge et autres couleurs ; et il faudrait accepter ce tableau, qui n'est ni figuratif, ni abstrait, ni même impressionniste puisque l'ensemble de ces taches de couleur n'ont aucun rythme d'ensemble et n'ont aucune rigueur.

Assurément, l'article de Stan Rougier veut dénoncer les démagogues de droite, de gauche ou du centre qui veulent chacun tirer cette couverture de patchwork à soi et en tirer avantage. Mais sa méthode va à l'encontre du but qu'il recherchait : car il dénonce pêle-mêle ceux qui profitent de la jeunesse, mais aussi ceux qui se laissent interroger par le phénomène de civilisation que représente la jeunesse d'aujourd'hui, et les jeunes eux-mêmes.

Stan Rougier nous dit qu'il a *« rencontré, écouté, accueilli des milliers de jeunes »*. Je veux bien. Moi aussi. Bien d'autres aussi. Je me demande si nous avons rencontré les mêmes.

Jeunes et moins jeunes, nous vivons une mutation. Nous sommes tous embarqués vers un avenir qui est un océan pour lequel nos barques et nos voiles sont précaires et fragiles. Pourquoi rajouter à la confusion en déclarant avec superbe que tout cela, c'est du multicolore et qu'on ne peut pas s'y retrouver ? N'est-il pas, au contraire, extrêmement urgent d'essayer de discerner tous ensemble ce qui se passe, d'apercevoir qu'il y a chez les jeunes — et chez des moins jeunes — un certain nombre de traits qui se sont désormais gravés sur notre époque et son futur ?

La jeunesse n'est plus ce qu'elle était. Il est plus difficile encore d'avoir vingt ans aujourd'hui qu'il y a vingt ans : quel adulte le nierait ? Il faut alors en chercher les raisons. La jeunesse comme elle était « avant ». Avant quoi ? Avant Hiroshima, quand toute l'espèce humaine n'était pas devenue mortelle, capable d'être radicalement anéantie par l'homme lui-même. Les générations d'avant Hiroshima s'engageaient assez aisément de tout leur cœur, de leur volonté, de leur générosité, ils y croyaient — au point qu'ils se lançaient parfois à corps perdu pour des causes perdues ou s'égaraient parfois dans des chemins perdus.

La jeunesse d'aujourd'hui est devenue terriblement lucide, elle ne veut plus guère, et c'est un progrès pour moi, *« marcher au pas et chanter en chœur »* comme disait Thomas Mann de la *Hitlerjugend*. Elle est autre à travers son pluralisme — qu'elle cultive et qui lui donne une tolérance active plus large et plus forte que celle de la jeunesse de jadis. Elle a ses défauts et ses qualités, elle n'est pas mieux, elle est autre ; et bien des démagogues, qui croient facilement la posséder en jouant d'ailleurs sur son inconstance et sa bigarrure, s'y cassent le nez. Elle existe. Elle a un profil. Elle a une réelle capacité de résister et de construire.

JEAN-FRANÇOIS SIX.

...HENRI LEPAGE

Chômage « choisi » ? chômage subi !

ON a pu lire dans *le Monde* du 15 décembre, sous le titre « Chômage subi, chômage choisi », un intéressant article de M. Henri Lepage, chargé de mission à l'Institut de l'entreprise, traitant du chômage des jeunes. Le propos de cet article était de développer l'idée selon laquelle le haut niveau du chômage des jeunes est en grande partie causé par un accroissement de la mobilité de ces derniers : les coûts et avantages relatifs du travail et du chômage ayant évolué, les jeunes arbitreraient en faveur du chômage plus fréquemment que par le passé. M. Henri Lepage cherche ainsi, en théoricien, à accréditer la thèse d'un « choix » du chômage par beaucoup de jeunes, même s'il admet fugitivement que *« l'évolution inquiétante de celui-ci est liée à des facteurs démographiques, à des éléments structurels, aux effets de la crise »*.

Il est certes préférable pour des dirigeants d'entreprise, dont les yeux sont rivés aux indicateurs de rentabilité et les oreilles à l'écoute des rumeurs qui montent des conseils d'administration, de se convaincre que le chômage des jeunes est en grande partie *« un phénomène sociétal lié à la diminution du coût individuel du non-travail »*. Il est sans doute commode pour un gouvernement, dont la politique face au drame national du chômage se réduit à une inaction cynique, de tenter d'établir une séparation entre chômeurs chargés de famille qui « *subiraient* » leur état et jeunes, plus ou moins marginalisés, qui « *choisiraient* » le chômage et s'y complairaient. Veut-on profiter de la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi pour faire passer cette subtile distinction dans les statistiques officielles du chômage ? Quoi qu'il en soit, les doctes propos de M. Henri Lepage font curieusement écho à certaines déclarations gouvernementales telles que celle du ministre Maurice Papon, qui proclamait sans ambages (*le Monde* du 10 octobre 1978) que *« sur un million deux cent mille demandeurs d'emploi, on compte six cent mille « vrais » chômeurs »*.

Une étude publiée au cours de l'année passée par la très officielle Direction de la prévision du ministère de l'économie (1) présentait un modèle économétrique des évolutions du chômage depuis 1969, analysées par catégories de sexe et d'âge. Cette étude montre clairement que la cause première du niveau actuel du chômage est la chute de l'emploi offert, et avant tout de l'emploi industriel. Mais les jeunes sont les plus sensibles aux évolutions conjoncturelles de l'emploi, car lorsque les entreprises licencient ou cessent d'embaucher, ce sont les jeunes, chacun le sait, qui se retrouvent les premiers au chômage : c'est la raison pour laquelle le taux de chômage des moins de vingt-cinq ans, entre 1974 et 1976, est brusquement passé de 2 % à 10 % pour le sexe masculin et de 5 % à 15 % pour le sexe féminin.

L. W.

(1) La montée du chômage en France depuis 1969. *Statistiques et études financières*, 1978, n° 32.

...GÉRARD DEMANGE

Les angoisses d'un travailleur sociable

VOUS tirez une sonnette d'alarme, monsieur, sur le fait que le chômage rogne insidieusement le respect de la famille et l'autorité d'un père. Vous notez les effets négatifs de la situation d'un jeune sans travail : vols ou destruction, ou pire, attitude d'assisté sous couvert d'allocations chômage ! C'est votre droit, monsieur Demange, d'être dérangé par ce que vous croyez être les stigmates d'une jeunesse dégénérée. Ma foi ! je n'y vois qu'une réaction saine et salvatrice d'individus oppressés.

Mais comment osez-vous parler d'associalité en parlant d'individus que l'on tente à chaque instant de socialiser, d'encadrer, de mouler par l'école, le travail ou la famille dont vous parlez, ou par l'exemple d'adultes, d'enrôlés et de travailleurs sociables dont vous ne parlez pas.

Bien sûr, il aurait été très courageux pour un formateur d'éducateurs de tenir un autre langage. Pourtant nombre de ces éducateurs essaient de ne pas voir les choses de façon aussi simpliste, et, surtout, de ne pas étaler ce verbiage de *« mesures diversifiées »* à prendre, de *« reconsidération du travail sur place »* ou autres *« ne sommes-nous pas victimes de l'effondrement de certaines valeurs »*.

Le chômage est une tare du système économique. Chez les jeunes (pour employer un gargarisme de travailleurs sociaux), il est une atteinte de plus à la liberté de vivre quand ceux-ci voudraient « trouver un boulot ». Mais c'est bien une atteinte de plus. Les faibles compensations d'un vol à la tire ou d'une allocation chômage ne peuvent masquer la misère crasse ou les sourires oubliés.

JEAN-YVES BARREYRE,
éducateur spécialisé,
membre de la rédaction
de la revue Champ social.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT CARTER AU PROCHE-ORIENT

M. Dayan apporte des précisions sur l'état des négociations

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Si les Egyptiens acceptent les points sur lesquels Américains et Israéliens sont déjà tombés d'accord et si nous acceptons les dernières propositions que le président Carter rapportera d'Egypte, nous serons proches d'une solution. »* Telle est l'opinion du ministre des affaires étrangères israélien, M. Dayan, qui s'adressait, le 7 mars, aux représentants du corps diplomatique. Avec une certaine prudence, il a ajouté que, à ces conditions, la conclusion de l'accord sur le traité de paix ne serait plus *« une affaire de mois, mais de semaines »*. Il a précisé que la signature interviendra alors si l'Egypte fait des concessions sur les derniers *éléments de litige et* si les problèmes bilatéraux entre Washington et Jérusalem sont également réglés. Toujours aussi circonspect, M. Dayan a souligné qu'il s'agissait encore de *« grands si... »*.

Pour la première fois depuis l'annonce du voyage de M. Carter et la révélation des progrès réalisés lors des discussions de Washington avec M. Begin, le voile du secret sur l'état des négociations a été levé à Jérusalem. M. Dayan a déclaré que, sur les huit questions qui restaient en suspens avant les *derniers entretiens* entre MM. Carter et Begin, quatre ont été pratiquement résolues à Washington, mais sous réserve d'acceptation ou de modification de la part de l'Egypte. Sur ces quatre points, a dit M. Dayan, l'un d'eux *« semblait déjà réglé auparavant »* : la possibilité de réviser les accords de sécurité et de désengagement dans le Sinaï, tels qu'ils sont prévus à l'article 4 du projet de traité. Les trois autres sont, d'une part, deux clauses contenues dans l'article 6 (alinéas 2 et 5), qui prévoient la primauté du traité sur tout autre accord conclu précédemment par l'Egypte envers la Ligue arabe, et la rédaction d'une lettre interprétative portant sur le fameux problème du « lien » entre *le traité et la mise en place du* régime d'autonomie en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza (mais, à ce sujet, l'accord entre Américains et Israéliens ne semble pas encore définitif).

Les difficultés restantes

Selon M. Dayan, les quatre difficultés qui demeurent sont les suivantes :

L'échange d'ambassadeurs entre l'Egypte et Israël après la signature du traité ; Jérusalem souhaite que cet échange soit immédiat, alors que Le Caire lie l'établissement de relations diplomatiques complètes à l'application du traité et plus précisément au retrait israélien du Sinaï :

— La fourniture à Israël par l'Egypte du pétrole du Sinaï, dont l'exploitation assure actuellement près de 20 % des besoins israéliens ; depuis l'arrêt des livraisons iraniennes, cette question est particulièrement importante pour Israël, qui veut pouvoir, après le retrait, acheter le pétrole égyptien au prix du marché et disposer d'assurances américaines en ce sens. L'Egypte s'est toujours refusée à prendre un engagement ferme ;

— L'aide économique et militaire américaine, qui couvrirait particulièrement les frais du redéploiement de l'armée israélienne dans le Néguev et la création de nouvelles bases aériennes. Israël a fait une demande d'assistance portant sur près de trois milliards de dollars ;

— Les garanties américaines pour la sécurité d'Israël après la signature du traité.

Sur ces deux derniers points, M. Dayan n'est pas entré dans les détails. Il a seulement tenu à préciser qu'il n'y avait pas eu récemment à Washington de négociations sur un *« pacte de défense »*. Contredisant les indications en provenance des Etats-Unis et les nombreuses informations publiées en Israël, le ministre des affaires étrangères — en jouant peut-être sur les mots — a déclaré qu'un tel projet n'avait même pas été *« évoqué »* entre MM. Begin et Carter (*le Monde* du 8 mars).

Malgré les quelques explications fournies par M. Dayan — mais à des ambassadeurs étrangers uniquement, — la plupart des députés et dirigeants, dans la majorité comme dans l'opposition, continuent d'exprimer leur profond mécontentement d'avoir été tenus à l'écart des dernières phases de négociations. Le groupe parlementaire du Likoud, parti de M. Begin, exige du premier ministre un compte rendu détaillé dès son retour. La Knesset est en colère. Fait sans précédent, la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense s'est mise « en grève » : le vice-premier ministre, M. Yadin, ayant refusé de lui fournir des informations par crainte de *« fuites »*. La commission — était-ce une manifestation supplémentaire de protestation ? — s'est bornée mercredi à entendre l'avis d'une personnalité tout à fait défavorable au traité israélo-égyptien. Il s'agissait du général George Keegan, ancien chef de renseignements de l'armée de l'air américaine, en visite en Israël. Ce dernier a déclaré que le traité de paix dans sa forme actuelle ne ferait qu'affaiblir la position d'Israël. Ce traité va à l'encontre des intérêts d'Israël et des Etats-Unis, a-t-il ajouté, en précisant que Jérusalem devait maintenir une présence militaire en Cisjordanie et que le Sinaï lui paraissait être aussi important du point de vue stratégique.

FRANCIS CORNU.

● *Les mesures de sécurité* ont été considérablement renforcées en Israël pour la visite du président Carter, mais aussi pour prévenir une possible recrudescence des attentats au moment où un traité, condamné par les Palestiniens, semble près d'être signé. Le 7 mars, trois autocars de tourisme ont été les cibles d'attentats à la bombe : un engin a explosé près du pont Allenby, sur le Jourdain : douze personnes ont été blessées, dont deux grièvement ; plus tard, une explosion a eu lieu près de l'hôtel Intercontinental, sur le mont des Oliviers, mais l'autocar était vide ; à Afula, en Galilée, une troisième charge a été découverte à temps et a pu être désamorcée.

L'O.L.P. appelle à une grève de protestation « les masses palestiniennes et arabes »

De notre correspondant

Beyrouth. — Les dirigeants palestiniens estiment qu'il n'y a pas d'illusion à se faire : la visite de M. Carter en Egypte et en Israël aboutira à la signature d'un traité de paix séparé entre les deux pays. Ils jugent qu'un tel dénouement est inévitable pour les raisons suivantes : la nécessité pour le chef de l'exécutif américain, après le pari qu'il a fait de ne pas rentrer les mains vides chez lui ; la volonté de M. Sadate de jouer la carte américaine et de prendre la relève du chah d'Iran, en s'érigeant en *nouveau « gendarme »* du Proche-Orient et de l'Afrique : enfin, l'occasion offerte à Israël de briser l'étau arabe qui l'enserre.

Les dirigeants de l'O.L.P. rejettent bien entendu tout traité de paix égypto-israélien pour les raisons qu'ils ne cessent d'exposer depuis le voyage de M. Sadate à Jérusalem.

Condamnant l'autonomie administrative qui, à leurs yeux, ne vise qu'à consacrer l'occupation de la Cisjordanie par tl'Eta hébreux, ils répètent qu'ils poursuivront la lutte armée.

Dans un communiqué diffusé à l'issue d'une réunion extraordinaire à Beyrouth, le comité exécutif de l'O.L.P. a appelé : 1) les ministres des affaires étrangères arabes à une réunion immédiate en vue de la mise en application des résolutions du sommet de Bagdad et de l'organisation d'un nouveau sommet arabe ; 2) les masses palestiniennes et arabes, *« dans la patrie occupée et hors d'elle »*, à se mettre en grève vendredi et à s'opposer par tous les moyens à la visite de M. Carter.

Le sommet de Bagdad avait adopté, en décembre 1978, plusieurs résolutions, dont l'une prévoyant le boycottage politique, économique et militaire de l'Egypte et le transfert du siège de la Ligue arabe hors du Caire au cas où M. Sadate signerait un traité de paix séparé. Au sein de la résistance palestinienne, le F.D.L.P. de M. Nayef Hawatmeh propose la convocation d'un sommet des membres du Front de la fermeté (Syrie, Libye, Algérie, Yémen du Sud, O.L.P.) et le *« renforcement de l'unité palestinienne »* en réglant les problèmes internes de l'O.L.P. et en assurant la représentation au sein du comité exécutif du F.P.L.P. de M. Georges Habbache.

Les Etats arabes dont les territoires sont limitrophes d'Israël (Liban, Syrie et Jordanie) n'ont pas encore réagi officiellement à l'initiative de M. Carter. La Syrie ne manquerait pas, en cas de signature d'un traité, de réclamer le boycottage du Caire par tous les pays arabes, conformément aux résolutions du sommet de Bagdad.

A Beyrouth, où le Mouvement national (gauche) a décidé de s'associer à l'appel de la grève lancé par l'O.L.P., on redoute deux dangers : le premier est celui de l'implantation des Palestiniens au Liban en cas de signature d'un traité de paix ne *prévoyant pas de statut pour* les Palestiniens de la Diaspora ; le second est celui d'une reprise de la guerre intérieure, dans le cadre d'une manœuvre de diversion destinée à *« faire passer »* plus facilement un accord séparé égypto-israélien.

A Bagdad, le ministre des affaires étrangères irakien a annoncé qu'il réclamerait, en cas de signature d'un traité, la convocation d'une conférence des ministres arabes des affaires étrangères. — *(Intérim.)*

Le Caire juge les propositions américaines « positives » mais entend les modifier

De notre correspondant

Le Caire. — Le 31 mars dernier l'hebdomadaire officieux *Akhbar El Yom* écrivait : *« Si on procédait à un sondage en Egypte en ce moment, il est sûr que la plupart des gens demanderaient l'arrêt des négociations* (avec Israël), *qui sont devenues une véritable comédie. »* Nombre d'Egyptiens, favorables à la reconnaissance de l'Etat hébreu, en étaient venus, après un an et demi de pourparlers stériles, à penser que rien n'était possible avec M. Begin. L'attente interminable de la paix était aussi éprouvante qu'un abcès qui ne crève pas.

La soudaine décision du président américain de prendre le taureau par les cornes, de venir en personne au Proche-Orient *pour forcer le destin*, l'accueil très chaleureux réservé par M. Sadate à l'idée de M. Carter ont eu en Egypte l'effet d'un coup de fouet. Une atmosphère de *« dernier quart d'heure »* s'est emparée du pays, comme après le sommet de Camp David à l'automne 1978. Même le parti d'opposition du rassemblement progressiste, hostile à une paix d'inspiration exclusivement américaine, n'a pas condamné le principe du déplacement de M. Carter, que certains opposants indépendants qualifient toutefois de *« tentative d'acheter la paix avec quelques milliards de dollars »*, de *« pression pour faire avaler la potion à l'Egypte »*.

Dans les milieux estudiantins, où l'intégrisme islamique a, depuis quelques années, supplanté le nassérisme ou le marxisme, la présence en Egypte du président des Etats-Unis — auquel les frères musulmans ont prédit l'an passé que *« son pouvoir s'effondrerait comme celui de Hitler s'il ne se convertissait pas à l'islam »* — suscite une vive irritation, mais des mesures de sécurité draconiennes ont été prises pour prévenir tout incident.

Loin de toutes ces préoccupations, l'Egyptien moyen joue au petit jeu *« signera, signera pas »*. Ceux qui estiment que la paix sera faite après le passage de M. Carter ont vu leurs certitudes se raffermir encore après que le premier ministre égyptien, M. Moustapha Khalil, eut déclaré mercredi que les propositions américaines étaient *« positives »*, même si certaines *« modifications »* étaient nécessaires. A ceux qui craignent d'être une nouvelle fois déçus les optimistes rétorquent : *« Carter ne se dérangerait pas s'il n'était pas sûr de son affaire. »*

Les subtilités juridiques du projet de traité, l'avenir des territoires palestiniens, les relations futures de l'Egypte avec le monde arabe, tout cela importe peu à la plupart des Egytiens, qui répondent lorsqu'on leur en parle : *« Qu'Israël nous rende notre Sinaï. Le reste ne nous regarde pas. »* Tel n'est évidemment pas l'avis des dirigeants égyptiens qui, dans leur décision, devront cependant tenir compte des espoirs de paix que les derniers événements viennent de rendre derechef très vivaces. Si la paix séparée pure et simple effraie encore la classe politique égyptienne, en revanche, il y a longtemps qu'elle ne fait plus peur à l'homme de la rue. Avant de refuser d'accepter les suggestions américaines le raïs devait donc faire entrer en ligne de compte les vœux de paix à tout prix de ses concitoyens. Nul doute aussi que les arguments financiers et militaires du chef de l'exécutif américain pèseront d'un poids tout particulier pour emporter l'assentiment du raïs.

Comme entrée en matière les Cairotes réserveront une *« joyeuse entrée »*, un de ces accueils massifs, bon enfant, désordonnés, enthousiastes dont la métropole de dix millions d'habitants a le secret. M. Carter, qui avait effectué une brève escale à Assouan, pour s'entretenir avec M. Sadate en janvier 1978, n'était encore jamais venu au Caire depuis qu'il est chef d'Etat.

Dès mercredi soir, les autorités et des sociétés avaient dressé plus de trente ans de triomphe faits de draperies multicolores, le long des 12 kilomètres séparant l'aérodrome du palais de Koubbeh, où résidera M. Carter. Dès qu'il sortira du salon d'accueil, le président américain verra un immense panneau proclamant, entre son portrait et celui du raïs : *« La paix signifie stabilité et prospérité »*.

Le long des avenues battant pavillons de l'Egypte et des Etats-Unis, M. Carter pourra voir également les nombreuses publicités de marques d'outre-Atlantique qui, mieux que bien des discours et des vivats, lui donneront la mesure de l'influence grandissante de son pays dans la vallée du Nil.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Du « voyage historique » de M. Sadate à la mission du chef de la Maison Blanche

1977

19-21 NOVEMBRE. — « Voyage historique » de M. Sadate à Jérusalem.

14 DECEMBRE. — Ouverture de la conférence du Caire en présence des représentants de l'Egypte, d'Israël, des Etats-Unis et des Nations unies. M. Begin se rend à Washington pour informer M. Carter des projets israéliens de « règlement global ».

25-26 DECEMBRE. — Rencontre Sadate-Begin à Ismailia. M. Begin présente son plan de paix qui prévoit notamment le maintien des troupes israéliennes dans les territoires occupés par Israël et l'octroi d'une autonomie administrative aux résidents arabes de Cisjordanie et de la bande de Gaza.

1978

4 JANVIER. — Rencontre Carter-Sadate à Assouan. Le président américain affirme qu' « Israël doit se retirer des territoires occupés en 1967 ».

11 JANVIER. — Début des travaux de la « commission militaire » israélo-égyptienne, créée à Ismailia.

3-8 FEVRIER. — Rencontre Sadate-Carter à Washington.

21-22 MARS. — Echec des entretiens entre MM. Carter et Begin, à Washington.

1er MAI. — Rencontre Carter-Begin aux Etats-Unis.

24 JUIN. — M. Begin rejette la proposition du président Sadate d'une restitution par Israël de la Cisjordanie et de la bande de Gaza pendant que serait réglé le problème palestinien.

18-19 JUILLET. — Rencontre des ministres des affaires étrangères américain, égyptien et israélien au château de Leeds, près de Londres.

26 JUILLET. — Départ d'Egypte, à la demande de M. Sadate, de la délégation militaire israélienne, seul lien subsistant entre les deux parties.

5-17 SEPTEMBRE. — Deux accords-cadres pour « la paix au Proche-Orient » et pour « un traité de paix israélo-égyptien » sont signés au terme de laborieuses négociations à Camp David, entre MM. Carter, Begin et Sadate. Le 17, Israël et l'Egypte s'engagent à signer un traité de paix dans les trois mois. Les Israéliens acceptent de se retirer du Sinaï dans un délai de deux à trois ans, mais ne s'engagent pas sur l'évacuation complète de Gaza et de la Cisjordanie.

12 OCTOBRE. — Ouverture à Washington des négociations de paix entre Israéliens et Egyptiens sous l'égide des Etats-Unis.

22 OCTOBRE. — Adoption d'un projet de traité malgré les réserves de M. Sadate sur le « lien étroit » à établir entre l'accord de paix israélo-égyptien et le règlement global de la crise.

25 OCTOBRE. — Israël décide de renforcer ses implantations en Cisjordanie.

2 NOVEMBRE. — Rencontre Carter-Begin à New-York.

9 NOVEMBRE. — M. Carter se félicite des positions égyptiennes dans la négociation.

13 DECEMBRE. — Le président américain lance un appel à la modération à Jérusalem.

17 DECEMBRE. — Expiration du délai de trois mois prévu avant la signature d'un traité de paix.

24 DECEMBRE. — Echec des consultations de MM. Vance, Dayan et Khalil à Bruxelles.

1979

16-28 JANVIER. — Nouvelle navette diplomatique entre Jérusalem et Le Caire de M. Atherton, ambassadeur itinérant américain.

21-25 FEVRIER. — « Camp David II » réunit M. Carter, le premier ministre égyptien, M. Khalil, et le ministre des affaires étrangères israélien, M. Dayan. A l'issue des travaux, M. Carter suggère de réunir MM. Begin et Khalil sans M. Sadate. Le 27 février, M. Begin décline l'invitation du président américain, mais affirme qu'il se rendra à Washington pour s'entretenir avec le chef de l'exécutif américain.

1 MARS. — Arrivée de M. Begin à Washington.

5 MARS. — Le gouvernement israélien accepte les nouvelles propositions américaines, et la Maison Blanche annonce que M. Carter se rendra au Proche-Orient le 7 mars.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LES GROUPES D'ADOPTION DE LA SECTION ITALIENNE D'AMNESTY INTERNATIONAL organisent ce jeudi 8 mars une manifestation devant l'ambassade d'Argentine à Rome afin d'obtenir des nouvelles des personnes disparues en Argentine. De nombreuses personnalités italiennes du monde politique, culturel et syndical y participent. La manifestation se renouvellera les jeudis 15 mars et 22 mars.

Bulgarie

● LE COLLECTIF DE SOUTIEN à la lutte du peuple bulgare a lancé, mercredi 7 mars à Paris, un appel en faveur des prisonniers politiques détenus en Bulgarie. Parmi eux, M. Kristo Kolev Yordanov, un syndicaliste âgé de soixante-huit ans, qui a passé plus de trente ans en prison en Bulgarie sous différents régimes, et le docteur Peter Kondorgersky, âgé de soixante-quatorze ans, cardiaque. Tous deux ont été pris en charge par Amnesty International.

Chili

● UN PUISSANT ENGIN a fait explosion, mercredi 7 mars, à Santiago du Chili, au domicile du directeur du journal *el Mercurio*, M. Arturo Fontaine. L'explosion a provoqué un début de panique dans le quartier. Le ministre chilien de l'intérieur, M. Sergio Fernandez, a tenu à venir constater les effets de l'attentat. — *(A.F.P.)*

Ghana

● LES GHANEENS choisiront un président et éliront un nouveau Parlement le 18 juin prochain, mettant ainsi un terme à huit années de régime militaire, a annoncé le mardi 6 mars l'agence de presse ghanéenne. — *(Reuter.)*

Namibie

● L'AVIATION SUD-AFRICAINE a lancé mardi 6 mars des raids contre des camps nationalistes namibiens en territoire zambien et angolais. En outre, les forces sud-africaines ont attaqué des bases de la SWAPO en territoire angolais. L'opération s'est poursuivie mercredi 7 mars. — *(Reuter.)*

Pays-Bas

● L'AFFAIRE LUNS. — Le parlement néerlandais s'est déclaré favorable, mercredi 7 mars, à l'ouverture d'un débat sur le comportement du gouvernement au sujet de l'affaire Luns. Le premier ministre, M. Van Agt, a annoncé mardi qu'il n'avait pas l'intention d'entreprendre une action contre le secrétaire général de l'OTAN, à qui il est reproché d'avoir été membre du parti national-socialiste néerlandais avant la guerre (*le Monde* du 8 mars). — *(Reuter.)*

Pérou

● L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE a déclaré nuls et non avenus, mardi 6 mars, les décrets gouvernementaux portant sur la fermeture à Lima, en janvier et février 1979, de dix revues de diverses tendances politiques. Le vote de l'Assemblée est intervenu au moment où le gouvernement venait de décider de mettre fin à l'état d'urgence et de rétablir les garanties constitutionnelles, exception faite de celles qui ont trait à *la liberté* individuelle. — *(A.F.P.)*

Porto-Rico

● LE MILITANT NATIONALISTE PORTORICAIN ANDRES CORDERO, qui a passé vingt-trois ans de son existence dans les prisons américaines, est mort mercredi 7 mars à l'âge de 54 ans, à l'hôpital d'Aguadilla, sa ville natale. Il avait été condamné à une peine de vingt-cinq à soixante quinze ans de prison pour avoir attaqué la chambre des représentants de Washington avec trois autres militants portoricains, en 1954. Il avait été gracié en 1977 par M. Carter en raison de son état de santé. Ses compagnons, Mme Lolita Flore et MM. Rafaël Cancel Miranda et Irving Rodriguez Flores, condamnés à la même peine, sont toujours en prison. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● POUR LA TROISIEME FOIS EN L'ESPACE DE DEUX SEMAINES, l'armée rhodésienne a effectué samedi 3 mars un bombardement en territoire zambien faisant cinq morts et quatre blessés. Cette opération porte le chiffre officiel des victimes des récents bombardements rhodésiens à vingt-trois morts et cent vingt-six blessés. — *(Reuter.)*

Union soviétique

● M. NICOLAS PODGORNY a perdu sa dernière fonction officielle : il ne figure plus sur la liste des députés élus le 3 mars. L'ancien président du présidium du Soviet suprême et membre du bureau politique du parti avait été mis à la retraite en mai 1977, ce qui avait permis à M. Brejnev d'ajouter à son titre de secrétaire général du parti celui de *chef de l'Etat soviétique*. — *(U.P.I.)*

PROCHE-ORIENT

L'ÉGYPTE FASCINÉE PAR LA PAIX

(Suite de la première page.)

Beaucoup de voyageurs dont les familles se sont saignées aux quatre veines pour acheter un billet d'avion à tarif réduit ou un passage sur le pont d'un bateau ne reviendront pas de sitôt ou, en tout cas, partent dans l'intention de s'absenter durablement ou d'émigrer définitivement. Sans remords, malgré leur parfaite harmonie avec un sol natal dans lequel ils sont profondément enracinés, et en dépit de la conviction générale que la paix va améliorer la situation en Egypte, les partants se justifient tous en invoquant des motifs matériels :

« C'est trop tard, je n'en peux plus, je n'ai pas trouvé de travail avec mon diplôme de comptable » (ou de juriste, ou d'arpenteur) ; *« Je ne veux pas entrer dans l'administration pour un salaire de misère et le secteur privé est trop encombré » ; « J'en ai assez de gagner 25 livres (1) par mois et de ne pas encore avoir pu me marier à trente ans » ; « Je tiens à apporter sans tarder un peu de confort à ma famille » ; « Je souhaite m'acheter une voiture »* (ou un magasin, ou une maison) ; *« J'arrive à peine à faire vivre mes sept enfants malgré mes deux emplois, aussi ai-je encouragé mes trois garçons à partir. Il n'y a pas d'avenir pour eux ici ».*

Plusieurs centaines de milliers d'Egyptiens (2) ont réussi, au cours du lustre écoulé, à s'installer à l'étranger et, la plupart du temps, à y trouver un emploi, même quand ils n'étaient, à l'origine, munis que d'un visa de tourisme. Aujourd'hui on parle autant l'arabe d'Alexandrie que le grec dans les rues basses du Pirée ; la diaspora égyptienne s'étend de l'Australie au Canada, où une colonie, formée dès l'époque de Nasser, compte maintenant quelque soixante-quinze mille personnes ; en moins de cinq ans, plus de dix mille Egyptiens ont été officiellement autorisés à émigrer aux Etats-Unis ; plusieurs fois, au cours des étés passés, le consulat d'Egypte à Marseille a dû rapatrier des groupes d'étudiants ayant désespérément cherché du travail dans les fermes du Midi. Quant aux Etats arabes pétroliers, même ceux qui s'opposent politiquement au Caire, comme la Libye, ils ont besoin des Egyptiens, qui, avec des Libanais et des Palestiniens, sont venus pallier leur manque de main-d'œuvre et de cadres. L'Egypte est, avec la France, le pays qui envoie à travers le monde — aussi bien pour enseigner l'arabe à Djibouti ou à Alger que le français à Bagdad ou à Tripoli — le plus de coopérants du secteur public (environ vingt-cinq mille).

Tous ces expatriés auraient, de diverses manières, envoyé en 1978 dans leur pays l'équivalent de 5 milliards de francs qui ont soulagé la trésorerie nationale et fait vivre, au bas mot, cinq millions de personnes. Désormais, les émigrés égyptiens jouent, comme les Algériens ou les Portugais travaillant en France, un rôle déterminant dans l'équilibre économique et social de leur pays.

Une émigration encouragée

Devant l'« *invasion* » égyptienne, la plupart des gouvernements occidentaux et arabes ont pris des mesures visant à l'arrêter totalement ou à la réglementer en fonction de leurs besoins. C'est pourquoi tant d'inconnus, un peu partout en Egypte, vous demandent aujourd'hui de les aider à se procurer un visa pour n'importe quelle destination ; d'où ces officines secrètes délivrant de faux visas pour les pays pétroliers, de faux certificats d'exemption du service militaire, de faux contrats d'embauche. Jusqu'à présent, hantés par une démographie échevelée — au rythme de un million trente mille habitants de plus par an, l'Egypte a dépassé, en 1978, le cap des quarante millions d'âmes, — les dirigeants égyptiens ont discrètement encouragé l'émigration temporaire ou définitive de leurs compatriotes. Ils commencent maintenant à concevoir qu'il leur faut trouver les moyens de la rendre sélective afin de ralentir la fuite de matière grise : dès septembre 1977, le ministère égyptien du plan a demandé au gouvernement de conclure des accords bilatéraux de coopération avec les pays demandeurs, afin de *« fournir à ceux-ci l'encadrement qu'ils réclament sans porter atteinte à nos besoins nationaux ».*

Dès que l'on sort des grandes agglomérations, les écoles ne disposant pas d'assez de maîtres, les dispensaires sans médecin, voire sans infirmier diplômé, se font de plus en plus nombreux, alors que dans la péninsule arabique et en Libye enseignants et praticiens égyptiens sont légion. Cette désertion des campagnes tient aussi, il faut le dire, au peu d'attrait que la rude vie des villages exerce sur la plupart des étudiants, y compris ceux de souche rurale. Un jeune agronome à bottines et panama, assis sur un pliant à l'ombre d'un sycomore, à côté de sa thermos, confiait en toute candeur : *« Je suis diplômé de la faculté d'agriculture. Est-il juste qu'après tant d'efforts je sois affecté aux champs ? »* Au Caire, c'est la croix et la bannière pour trouver, même à prix d'or, un plombier ou un tapissier disponibles. Le quotidien *Al-Akhbar* raconte : *« Un jeune homme arrête sa belle voiture devant un immeuble. Il en descend avec une cigarette américaine à la bouche, suivi d'un petit garçon qui porte une serviette en vrai cuir. C'est le poseur de carreaux qui vient réparer une cuisine... Il gagne 25 livres* par jour, *sans payer un sous d'impôt, alors qu'un diplômé de l'Université doit s'estimer heureux s'il parvient à décrocher une situation à 25 livres* par mois ». Malgré cette revalorisation matérielle (mais pas sociale : un efendi égyptien ne doit rien faire de ses mains) artisans et techniciens continuent de chercher à aller rejoindre leurs collègues déjà installés sur les bords du Golfe, où les profits sont pour eux encore plus élevés qu'en Egypte. Architectes, vendeurs de magasin, cuisiniers gagnent de dix à vingt fois plus dans les royaumes pétroliers qu'au Caire ou à Alexandrie.

Dans la plupart des professions, ce sont naturellement les plus entreprenants et les mieux qualifiés qui s'en vont. La dégringolade du niveau technique du pays s'en ressent : immeubles construits de travers, réparations de tous ordres bâclées, disparition de la notion même d'entretien, etc. L'émigration *a contrario* a prouvé que nombre d'Egyptiens dont le rendement était très médiocre, chez eux, où ils étaient mal nourris et mal rémunérés — le salaire minimum mensuel encore très répandu et pas toujours respecté donne un pouvoir d'achat d'environ 250 francs — se sont montrés, à l'étranger, de remarquables professionnels, faisant preuve d'esprit d'initiative et de discipline. Le géologue spatial américain Farouk El-Baz est né en 1938, à Zagazig, bourg du delta du Nil.

Au début émigraient surtout des cadres mécontents de leur sort ou (à l'époque de Nasser) en désaccord avec les orientations du régime : les membres de minorités inquiétées à la suite d'événements extérieurs, tels les soixante-dix mille juifs, ou défavorisées, tels les coptes, qui forment aujourd'hui 80 % de la communauté égyptienne du Canada. Au cours des dix ans écoulés, le *« mal du départ »* a progressivement gagné toutes les catégories de la population et des classes d'âge de plus en plus jeunes. Touchés par les mesures restrictives des Etats d'accueil ou par le mal du pays, nombre d'émigrés rentreront. Jamais, cependant, au cours de sa très longue histoire, ce peuple, sédentaire s'il en est, n'avait été saisi dans ses forces vives, sous la pression des conditions de vie, d'une telle envie d'aller demander à l'extérieur ce que sa propre terre n'est plus en mesure de lui donner.

Ces garçons de vingt ans qui ne rêvent de voyage que pour accéder à une sorte de salariat sans imprévu forment, du moins dans les villes (la violence traditionnelle des campagnes est une autre affaire), une jeunesse sage qui regarde la télévision, va au cinéma (trente millions d'entrées par an dans les quatre-vingts cinémas cairotes), s'intéresse aux sports plus qu'elle ne les pratique (pas une seule piscine publique populaire pour les neuf millions d'habitants du Grand-Caire). Ni casseurs, ni bandes, ni violeurs. Les quatre cent mille étudiants égyptiens ont même perdu l'habitude depuis plusieurs années de manifester dans les rues. Cette tranquillité s'explique-t-elle par des sens comblés ? Pas le moins du monde. La plupart des jeunes filles se feraient hacher vives plutôt que de sacrifier leur hymen avant la sacro-sainte nuit de noces. La prostitution à bon marché n'existe pratiquement plus. L'homosexualité sert bien moins souvent qu'on ne pourrait le penser de soupape de sûreté dans une société pratiquant la ségrégation des sexes. Le refoulement règne donc en maître. Quelques bouffées de haschisch et, exceptionnellement, une goulée d'alcool mettent quelque baume sur toutes ces misères, sexuelles ou autres.

Dans cet univers qui, sous quelques manifestations de santé (joie de vivre, courage, humour), recèle une immense détresse, une seule référence sans lézardes rallie l'ensemble de la jeunesse et l'intègre au reste de la nation : la religion.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

UN MÉDECIN DE CAMPAGNE

A la fin du premier mois, il eut 300 livres en plus de son traitement (1). Il finit par comprendre quelle était la pratique courante : l'infirmier (...) n'introduisait chez l'inspecteur de santé que les malades (...) qui payaient (...). Même les permis d'inhumer étaient donnés quand les gens *payaient (...).*

Un jour, l'inspecteur voulut se *révolter* contre cet état de fait (...), mais l'infirmier lui fit comprendre que, s'il changeait les habitudes, il créerait un désordre dans le travail, parce que tout se passait ainsi depuis des dizaines d'années (...). *« Pourquoi serions-nous les seuls, monsieur le docteur, à vouloir réformer le monde ? » (...)*

(Le médecin) retourna au Caire et alla voir les directeurs pour leur demander de le transférer ailleurs et pour leur remettre cette somme acquise par des moyens qu'il ne pensait pas légaux (...) :

« Savez-vous quelle a été la réponse des directeurs ? (...) Ils m'ont traité de fou et m'ont dit que, s'ils m'avaient envoyé comme inspecteur de santé, c'était (...) pour que je puisse amasser une fortune, comme d'autres collègues l'avaient fait avant moi et comme d'autres le feront après moi (...). Alors faut-il désespérer de voir un jour les malades pauvres soignés gratuitement ? »

(Ce texte, traduit de l'arabe par Mme Arlette Tadié, est extrait d'une nouvelle publiée en 1979 dans la *Revue du Caire* par le « patriarche » des lettres égyptiennes, Tewfiq El-Hakim, qui est loin d'être un opposant au régime.)

(1) Un inspecteur de santé rural touche environ 50 livres par mois.

Prochain article :

LES CARBONARI DE L'ISLAM

(1) 1 livre égyptienne vaut environ 6,50 F, mais son pouvoir d'achat représente environ 20 F.

(2) La presse cairote parle de 2 millions de travailleurs expatriés, le gouvernement égyptien d'environ 1 million, le Fonds monétaire international de 350 000 seulement. Ce dernier chiffre semble très en deçà de la réalité, mais il est certain que le nombre des Egyptiens à l'étranger a toujours été grossi. Ainsi, en Libye, avant la brouille avec Le Caire, en 1973, on affirmait qu'il y avait au moins 250 000 Egyptiens, alors que leur nombre réel était de 60 000 (sur 150 000 travailleurs étrangers).

هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT

TANDIS QUE LES DEUX YEMENS S'ACCUSENT DE VIOLATIONS DU CESSEZ-LE-FEU

Le régime de Sanaa doit faire face à une guerre civile larvée

Sanaa et Aden se sont accusées mutuellement, mercredi 7 mars, d'avoir violé le cessez-le-feu décrété lundi par le conseil de la Ligue arabe réuni en session extraordinaire à Koweït. M. Abdallah Asnag, ministre des affaires étrangères nord-yéménite, a, pour sa part, indiqué que plus de trois mille personnes avaient été tuées ou blessées depuis le début des hostilités. Il a affirmé que son gouvernement n'engagerait aucune négociation directe avec Aden, tant que les troupes sud-yéménites ne se seraient pas retirées du Nord-Yémen.

Le conflit qui oppose depuis près de deux semaines les deux Yémens se double, dans la République du Nord, d'une guerre civile larvée entre les forces du gouvernement central et les partisans du Front national démocratique (F.N.D.), qui regroupe depuis quelques mois la plupart des mouvements d'opposition au régime de Sanaa. Le fait que la résolution adoptée le 5 mars par le conseil de la Ligue arabe à Koweït ait préféré ignorer le rôle joué par le Front au cours des récents combats ne contribuera pas à régler le conflit.

Le secrétaire du F.N.D., M. Sultan Ahmed Omar, vient, en effet, de rappeler dans une conférence de presse tenue en marge de la réunion de Koweït que la situation au Nord ne s'apaisera pas *« tant que le gouvernement de Sanaa n'accordera pas la liberté à son peuple »* et que *« ne seront réglés les problèmes qui opposent le régime de Sanaa aux différentes forces de l'opposition »*. Il a ajouté que le Front était disposé à collaborer à la recherche d'un règlement du conflit qui ne peut, selon lui, se traduire que par *« la création d'un gouvernement national provisoire chargé de mettre au point une charte permanente et la libre élection d'une assemblée du peuple, qui aura pour tâche de nommer un gouvernement démocratique »*.

Des régions en dissidence

Il y a peu de chances que les autorités de Sanaa acceptent de négocier avec un mouvement dont elles contestent la représentativité et qu'elles accusent d'être en réalité une création du régime d'Aden. A l'appui de cette thèse, les dirigeants nord-yéménistes rappellent que le siège du F.N.D. est situé dans la capitale sud-yéménite. Cependant, cet argument ne tient pas compte de l'évolution de la situation intérieure au Yémen du Nord depuis l'assassinat en octobre 1977 du président Ibrahim Hamdi. A l'époque, il est vrai, le F.N.D. ne constituait qu'une force marginale. Mais la répression aveugle qui a suivi la disparition tragique de l'ancien chef de l'Etat a contribué à grossir les rangs du Front et à fait peu à peu de ce dernier une force réelle sans laquelle la paix civile est difficilement concevable au Yémen du Nord.

Créée en février 1976, deux ans après l'arrivée au pouvoir du président Hamdi, le F.N.D. englobait les principales formations politiques de gauche se réclamant du marxisme — dont le parti démocratique révolutionnaire, proche du F.L.N. du Yémen du Sud, et le parti démocratique de l'unité populaire, de tendance communiste, — le parti Baas pro-irakien et des nationalistes indépendants. Peu influent dans le pays, le F.N.D. poursuivait à l'époque des objectifs limités. Il s'opposait à toute action violente contre le gouvernement central; il préconisait notamment le renforcement de la souveraineté et de l'indépendance nationales *« menacées par la réaction saoudienne »*, *« la liquidation de la féodalité »* dans le pays et la *« démocratisation de la vie politique »*. Ses dirigeants accordaient alors un « soutien critique » au régime du président Hamdi, estimant que ce dernier ne menait pas une action suffisamment énergique pour la réalisation de ces objectifs. L'ancien chef de l'Etat, pour sa part, refusa de légaliser le Front dont il tolérait cependant les activités, dans la mesure où celles-ci lui servaient de moyen de pression dans la lutte solitaire qu'il menait contre les tribus et les dirigeants de Ryad pour renforcer le *pouvoir central à Sanaa*.

Après la disparition du président Hamdi, le colonel Ghachemi, qui lui succéda, élimina progressivement les forces civiles et militaires favorables à l'ancien président, faisant ainsi du F.N.D. la seule alternative au régime de Sanaa. Le pouvoir central qu'Ibrahim Hamdi avait considérablement renforcé s'est depuis affaibli dangereusement et plusieurs régions du pays sont entrées en dissidence ouvetre contre les autorités gouvernementales.

C'est ainsi que, en mai 1978, le dernier officier demeuré fidèle à la politique de Hamdi, le commandant Abdallah Abdel Alem, chef du corps des parachutistes, était évincé du conseil présidentiel et prenait le maquis dans le sud du pays, entre Taez et la frontière sud-yéménite, avec les officiers de son état-major. Le commandant Abdel Alem, qui entre-temps s'était rapproché du *F.N.D., tentait en vain de négocier* avec le président Ghachemi une *« réconciliation nationale »* fondée sur un programme minimum en trois points : poursuite de l'enquête sur l'assassinat d'Ibrahim Hamdi, reléguée aux oubliettes; abandon de la politique d'alliance exclusive avec l'Arabie Saoudite, et reprise du dialogue avec le Yémen du Sud. La riposte de Sanaa ne tarda pas : fin mai, de violents combats éclataient dans la région de Taez entre les formes loyales dépêchées sur les lieux et les parachutistes d'Abdallah Abdel Alem. Pilonnée par les Mig-17 gouvernementaux, la rébellion était écrasée et le commandant Abdel Alem se réfugiait à Aden, tandis que bon nombre de ses lieutenants essaimaient dans la région, favorisant ainsi l'extension de la guérilla dans les montagnes des districts de Taez, de Sanaa et de Damar, où étaient stationnées les célèbres *Amalika* (les géants), troupes de choc naguère commandées par le colonel Abdallah Hamdi, assassiné en octobre 1977 en même temps que son frère.

Un chef d'État impopulaire

Pour empêcher que la guérilla ne fasse tâche d'huile, les autorités gouvernementales multiplièrent, à partir de juin, les *« expéditions punitives »* contre les villages et localités *« rebelles »*, réprimant avec une extrême brutalité toute velléité de dissidence. Après la disparition du président Ghachemi, assassiné le 24 juin 1978, dans des circonstances tout aussi tragiques que son prédécesseur, les opérations de répression conduites par le commandant Ali Abdallah Saleh, qui accède à la présidence de la République le 18 juillet, s'intensifient. L'arrivée au pouvoir à Sanaa d'un *« baroudeur »*, peu qualifié, selon une opinion répandue, pour exercer les fonctions présidentielles, creuse davantage le fossé entre le pouvoir *central* et l'opposition civile et militaire. Cette dernière accuse le nouveau président d'avoir tué de ses propres mains Ibrahim Hamdi dans la résidence de Ghachemi.

Le nouveau chef de l'Etat, qui ne possède aucun diplôme militaire, est particulièrement impopulaire au sein de l'armée. De plus, il est totalement inféodé à la politique *« pro-saoudienne »*, favorable à une rupture avec les pays socialistes qui fournissent au Yémen du Nord l'essentiel de son armement, et est opposé à tout dialogue avec le Yémen du Sud. La première mesure qu'il prend est de tenter de se concilier les faveurs des chefs des puissantes confédérations tribales des Hached et Bakil en les nommant à l'Assemblée constituante. Il renforce ainsi l'antagonisme des couches nationalistes, qui cherchent à réduire l'influence des tribus dans la vie politique du pays.

Depuis, les arrestations et les exécutions sommaires des membres de l'opposition se multiplient. Traqués, les dirigeants du F.N.D. prennent le maquis ou se réfugient à Aden. Le président Abdallah Saleh échappe lui-même à un attentat, le 12 septembre. Le 15 octobre, quatre unités militaires, stationnées à Sanaa, tentent de s'emparer du pouvoir, alors que le chef de l'Etat se trouve en visite en Arabie Saoudite. Le régime n'est sauvé que grâce à l'intervention de la division blindée de Sanaa demeurée loyale. La répression sera particulièrement dure. Les autorités annoncent, le 27 octobre, l'exécution de neuf officiers de l'armée directement responsables de la tentative de coup d'Etat. Le 5 novembre, c'est au tour de douze civils, dont M. Abdel Salem Mokbel, pourtant ministre du travail et des affaires sociales, d'affronter le peloton d'exécution. En fait, selon certains diplomates occidentaux à Sanaa, les nombre des suppliciés dépasse la centaine et plus de 7 000 arrestations sont opérées.

Le F.N.D. n'a pas participé à cette tentative de coup d'Etat, dont la responsabilité a été attribuée par les autorités à des officiers baasistes, appuyé par la Libye. Plus tard, le mouvement du 13 juin, qui se réclame de l'héritage du président Hamdi, revendiquera l'opération avant d'annoncer sa fusion avec le F.N.D. Ce dernier, qui a, depuis l'arrivée au pouvoir du président Abdallah Saleh, l'appui sans limites du Yémen du Sud, a considérablement accru son audience en concluant des alliances avec les militaires opposés au régime de Sanaa. Il a su également s'assurer le concours de certaines des tribus Bakil et du Eud, notamment dans les régions d'Ibb, de Beyda et de Harib. Ce qui explique la facilité avec laquelle les troupes sud-yéménites ont pu remporter, dans ces districts, leurs premières victoires, au début de ce nouveau conflit entre les deux Yémens.

JEAN GUEYRAS.

Révolution et ordre moral en Iran

• Un ministère sera chargé de « proscrire le mal »

• L'ayatollah Khomeiny dénonce le « goût de la démocratie et du luxe » des membres du gouvernement

« L'ordre moral » est progressivement instauré en Iran. Un ministère qui aura pour tâche d'« ordonner la charité et de proscrire le mal » sera créé sous peu.

Après les exécutions capitales de ces derniers jours, on apprend à Téhéran qu'une femme mariée et un homme, « pris en flagrant délit d'adultère », ont été flagellés publiquement. Des hommes armés appartenant aux « comités islamiques », qui se réclament de l'ayatollah Khomeiny, occupent depuis deux jours les locaux du groupe de presse Etelaat afin d'y interdire l'accès à une cinquantaine de journalistes accusés de « collaboration avec l'ancien régime » ou de « gauchisme ». Les activistes musulmans ont, d'autre part, interdit toute manifestation à l'université de Téhéran sans autorisation préalable.

Le Comité iranien pour la défense des droits de l'homme a demandé au premier ministre, M. Bazargan, de mettre un terme aux pratiques « contraires à la dignité humaine ».

L'ayatollah Khomeiny a, pour sa part, dénoncé la « faiblesse » du gouvernement, « son penchant pour la démocratie occidentale et le luxe ». Ces propos pourraient entraîner la démission de M. Bazargan.

Une sanglante inquisition

Les exécutions sommaires se poursuivent à un rythme accéléré en Iran. Pêle-mêle : généraux de l'empire des Pahlevi, proxénètes, dirigeants de la SAVAK, voleurs et homosexuels sont passés par les armes. L'exécution de deux champions sportifs, dont l'un est accusé de viol — parmi les deux cents condamnés à mort — serait imminente. Quelque quatre mille « suspects » incarcérés dans la seule prison de Qasr, à Téhéran, attendent dans l'angoisse de connaître leur sort.

Les arrestations sont opérées par des « comités Khomeiny », dont on ignore tout, y compris l'identité de leurs membres. Les « procès sont conduits, à huis clos, par des « tribunaux islamiques », tout aussi anonymes. Le verdict ne ressortit à aucune législation connue. Les inculpés, qui n'ont droit à aucune défense, n'ont pas non plus la possibilité de faire appel.

Certes, les révolutions suscitent leurs propres lois, et la justice à l'ombre d'un Etat structuré n'est pas celle qu'exercent, provisoirement, des insurgés contre l'ordre établi. On peut comprendre la colère légitime d'une population soumise à des décennies d'oppression. Mais par quoi peut-on justifier la répression, par exemple, de l'homosexualité ? Et qui a investi les « comités Khomeiny » du droit de la sanctionner par la peine de mort ? La « République islamique » prônée par l'un des deux principaux courants du Mouvement révolutionnaire ne sera plébiscitée, que l'on sache, que le 30 mars prochain...

Certes, les *« mœurs libertines »*, les *« orgies »* auxquelles se livraient — selon la rumeur publique — des membres de la cour impériale et de la haute bourgeoisie, avaient longtemps excédé le petit peuple. Mais il est douteux que celui-ci approuve *les dernières en date des exécutions* dans un pays où l'homosexualité est relativement répandue au point d'être évoquée, non sans faveur, par nombre d'écrivains, dont le poète national Saadi.

Quant aux dignitaires de l'ancien régime exécutés ces dernières semaines, on veut bien croire qu'ils se soient rendu coupables de crimes atroces. I tel est le cas, pourquoi ne les a-t-on pas jugés publiquement, en leur offrant la possibilité de se défendre ? Pourquoi n'a-t-on pas profité de cette occasion pour exposer devant l'opinion l'étendue de leurs turpitudes ?

Le cas du général Nassiri, l'ancien « patron » de la SAVAK, est particulièrement troublant. Voilà un homme qui non seulement présidait au système concentrationnaire mis en place par le chah, qui était accusé d'avoir fait incarcérer, torturer, assassiner des dizaines de milliers d'opposants, mais qui aussi et surtout détenait des secrets d'Etat de première importance. N'assurait-il pas l'étroite collaboration entre la SAVAK et la C.I.A., ainsi qu'avec d'autres services de renseignements (israéliens, sud-africains, français, etc) ? Le général Nassiri a eu droit à une seule apparition à la télévision. Jugé et condamné à mort, toujours à huis clos, il fut tué d'une balle dans la tête le lendemain, à l'aube...

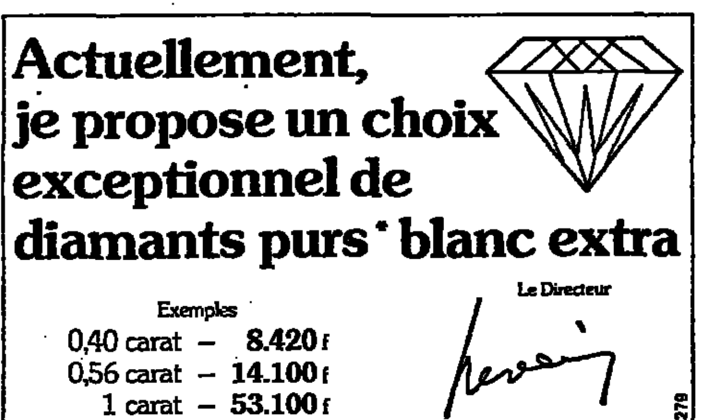
Au-delà de considérations humanitaires, on est tenté de se poser des questions sur les motivations et les arrière-pensées de ceux qui ont choisi d'escamoter son procès. Pour*quoi l'ont-ils exécuté à la sauvette*, le réduisant ainsi au silence sans qu'une enquête sérieuse n'ait pu exposer au grand jour les activités occultes de la SAVAK, non seulement en Iran, mais dans l'ensemble du Proche-Orient ?

L'ayatollah Khomeiny aurait assisté au « procès » du général Nassiri, sinon à son exécution, qui a eu lieu à quelques mètres de la résidence du dignitaire religieux. Celui-ci n'a pas jugé bon de condamner les *exécutions sommaires de ces derniers jours*. Il réserve ses flèches aux membres du gouvernement Bazargan qu'il accuse de *« faiblesse »*, alors qu'il n'a pas peu contribué à miner leur crédibilité en multipliant les *« firmans »* sur la manière de gérer l'Etat, et en couvrant de son autorité le pouvoir parallèle qui sévit en Iran.

La sanglante inquisition qui se développe sous l'égide de la partie la plus conservatrice du clergé *chiite paraît avoir comme objectif* d'entretenir un climat de terreur, non seulement dans les quartiers réservés, mais aussi et surtout dans les milieux « mal pensants » : dans la presse, à la radio et à la télévision, dans les écoles et les universités, où l'on estime généralement qu'il est plus urgent d'ériger sur les cendres du régime impérial un système démocratique empreint de justice sociale que d'imposer à la population un « ordre moral » qui apparaît à de nombreux musulmans n'avoir rien de commun avec la pensée du Prophète.

ERIC ROULEAU.









AFRIQUE

Ouganda

La Libye aide le maréchal Idi Amin Dada à faire face à l'invasion tanzanienne

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Des rapports convergents indiquent que Tripoli a livré des armes et dépêché des troupes au maréchal Idi Amin Dada pour l'aider à faire face à l'insurrection appuyée par la Tanzanie. Des sources diplomatiques, à Kampala même, confirment en effet cette aide militaire, dénoncée dès lundi par les exilés ougandais réfugiés en Tanzanie. Mais les mêmes sources reconnaissent qu'il est encore impossible de se prononcer sur son ampleur et sur ses éventuelles implications militaires.

A Nairobi, des diplomates soulignent que la Libye maintient depuis longtemps un groupe de conseillers et de gardes du corps auprès du maréchal ougandais, mais que les informations selon lesquelles 2 500 soldats auraient été envoyés par Tripoli en Ouganda constituent une sérieuse exagération. Mais, en dépit des dénégations de Tripoli, la présence de « *plusieurs centaines* » de Libyens semble plausible et l'on n'exclut pas, de même source, des livraisons de matériel lourd, y compris des blindés, des pièces d'artillerie et même des avions de chasse. Un pont aérien aurait été établi entre les capitales libyenne et ougandaise. Des troupes libyennes auraient également été amenées dans le nord de l'Ouganda.

Depuis l'échec, la semaine dernière, d'une médiation de l'organisation de l'unité africaine, les Libyens ne cachaient plus, en privé, leur volonté de ne pas abandonner leur protégé ougandais. Dans l'immédiat, ces secours ont déjà contribué à remonter le moral du maréchal, qui s'est promu mercredi chef d'état-major général, afin, indique Radio-Kampala, de « *mieux diriger les opérations sur le terrain* ».

Les informations selon lesquelles un coup de main a eu lieu mercredi contre Jinja, deuxième ville de l'Ouganda, située à mi-chemin entre Kampala et la frontière kényane, n'ont pas été confirmées. On ignore également si les adversaires du maréchal Amin se sont rapprochés de Kampala, ainsi qu'ils le prétendent, sur la route qui relie la capitale à Masaka, une agglomération du sud-ouest qui a changé de mains le 24 février. Des exilés ougandais affirment que leurs partisans se trouvaient mercredi à 50 kilomètres seulement au sud-ouest de Kampala, dans le secteur de Mpigi, laissant entendre qu'une bataille décisive se préparait aux portes mêmes de la capitale. Enfin, les autorités kényanes auraient pris des mesures pour contrôler le trafic d'armes sur leur frontière avec l'Ouganda.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

République d'Afrique du Sud

La grève des mineurs blancs entraîne de lourdes pertes financières

De notre correspondante

Johannesburg. — L'embauche de trois métis à des postes jusqu'à présent réservés aux Blancs est à l'origine d'une série de grèves touchant depuis mercredi 7 mars la quasi-totalité des mines sud-africaines (*le Monde* du 8 mars).

Depuis quelques mois, la tension montait parmi les Blancs de la mine de cuivre d'Okiep, dans de Namaqualand, dans la province du Cap, après la nomination de trois métis à des emplois qui étaient jusqu'à présent interdits aux non-Blancs. A mi-février, n'ayant pas obtenu leur renvoi ou leur mutation, une écrasante majorité des mineurs membres du syndicat — exclusivement blanc et extrêmement conservateur — Mine Workers' Union (M.W.U.) votèrent la grève pour le 5 mars. L'action de protestation, qui, à l'origine, devait se limiter à Okiep, s'est très rapidement étendue à la quasi-totalité du secteur minier.

Cependant, alors qu'à Okiep le mouvement a suivi les procédures légales, il n'en a pas été de même ailleurs. Et, mercredi soir, la Chambre des mines, expliquant que les grévistes avaient d'eux-mêmes rompu leur contrat de travail en se mettant dans l'illégalité, a décidé qu'ils devraient demander à être réembauchés s'ils désiraient retravailler et qu'ils perdraient leurs privilèges d'ancienneté. En réplique, le M.W.U. a décidé de continuer la grève, et jeudi matin la situation semblait confuse.

Le syndicat des mineurs blancs reconnaît qu'une de ses principales raisons d'être est de protéger les intérêts de ses membres contre tous ceux qui ne sont pas blancs. Son secrétaire, M. Paulus, déclarait récemment que le M.W.U. ne permettrait jamais l'égalité de tous les travailleurs et pour cela était prêt à déclencher un mouvement national. L'Africain n'est pour lui qu'un travailleur migrant. « *S'il veut un syndicat, il doit en créer un dans son pays* », le pays étant un Bantoustan, une réserve vouée à l'indépendance. « *Les Noirs doivent retourner dans leur pays et travailler là-bas...* »

Le syndicat compte environ quinze mille membres parmi les trente-cinq mille mineurs blancs. Il semble cependant que le mouvement de mercredi ait été suivi par d'autres. Bien que, selon la Chambre des mines, il n'ait pas provoqué l'arrêt total de la production, il coûterait quotidiennement environ 13 millions de dollars aux mines d'or. — C. C.

Tchad

CONFUSION AVANT L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DE KANO

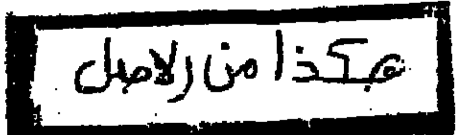
L'ajournement de l'ouverture à Kano, dans le nord du Nigéria, de la conférence sur le Tchad (*le Monde* du 8 mars dernière édition) a provoqué une certaine confusion. Ce retard est la conséquence du refus des deux principaux protagonistes, le président tchadien Félix Malloum et son premier ministre Hissène Habré de quitter N'Djamena l'un avant l'autre ou dans le même avion. Le général Malloum a indiqué qu'il ne se rendrait à Kano que lorsque les combats qui avaient repris lundi et mardi dans la capitale tchadienne auraient cessé et que M. Habré serait lui-même parti.

Ces combats, qui avait opposé l'armée nationale tchadienne fidèle au président Malloum aux forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré avaient diminué d'intensité, mardi, et d'après l'agence de presse soudanaise un accord sur le cessez-le-feu serait intervenu mercredi après-midi. Cependant, un avion transportant des soldats nigérians chargés de faire respecter le cessez-le-feu à N'Djamena ne s'est pas posé parce que son équipage estimait que les conditions de sécurité étaient insuffisantes pour atterrir.

M. Hissène Alkhali, ministre d'Etat tchadien auprès du ministre des affaires étrangères et de la coopération a été tué au cours des combats de mardi. En revanche, l'ambassade du Tchad à Washington a démenti, mercredi 7 mars, une information selon laquelle le lieutenant-colonel Wadal Abdelkader Kamougue, commandant de la gendarmerie du Tchad, aurait été fait prisonnier par les troupes de M. Hissène Habré. Le lieutenant-colonel Kamougue est « *toujours libre et commande toujours la gendarmerie nationale* », affirme le communiqué, qui s'élève contre cette tentative de « *semer la confusion dans les esprits* ». — (A.F.P.)

Maroc

● LE QUOTIDIEN MAROCAIN « AL BAYANE », qui a fait l'objet d'une mesure de saisie les 5 et 6 mars, a reparu le 7 mars (*le Monde* du 7 mars). Dans un encadré en première page, le journal du Parti du progrès et du socialisme (P.P.S., communiste) proteste contre cette mesure qui, estime-t-il, « *contredit l'esprit du processus de démocratisation dans le pays* ». Un autre quotidien, *Al Moharir*, organe de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P., opposition), n'a pas été mis en vente depuis trois jours. Dans les milieux de l'U.S.F.P., on affirme que ce journal « *est soumis depuis lundi aux services de la censure qui l'empêchent de paraître* ». Une source proche du gouvernement indique que ce journal est considéré comme l'un des principaux responsables de l'agitation sociale, ce qui justifie les mesures prises à son encontre. — (A.F.P.)



ASIE

TANDIS QUE SE POURSUIT LE RETRAIT CHINOIS DU VIETNAM

La Thaïlande réaffirme sa « neutralité » en réponse aux accusations de Hanoï

Alors que, selon Pékin, le retrait des troupes chinoises du Vietnam se poursuit sans problèmes et devait être, pour l'essentiel, achevé ce jeudi 8 mars, Hanoï a fait état de nouveaux combats le long de la frontière.

Le canon tonnait encore mercredi à Langson, où un journaliste japonais, M. Isao Takano, correspondant du quotidien « Akahata », organe du P.C. nippon, a été tué par un tireur isolé, a annoncé à Tokyo le rédacteur en chef du journal. Hanoï a accusé, d'autre part, les troupes chinoises de continuer à se livrer à des « actes de barbarie ». — (A.F.P.)

De notre correspondant

Bangkok. — La guerre avec la Chine n'empêche pas l'armée du Vietnam de protéger les frontières de ses alliés laotiens et cambodgiens. Après la Chine, mise en garde la *semaine dernière par Hanoï et par* Moscou contre d'éventuelles *« aventures »* au Laos *(le Monde* du 6 mars), la Thaïlande a fait l'objet de sévères avertissements et d'un raid punitif.

Le *27 février*, le *nouveau régime* de Phnom-Penh avait accusé Bangkok de permettre le transit par l'île de Kut, dans le golfe du Siam, d'armements et de ravitaillement chinois destinés à la résistance des Khmers rouges et de favoriser l'*« infiltration au Kampuchéa des valets de Lon Nol »*. L'expression vise les Khmers serei, réfugiés anti-communistes, qui, depuis 1975, ont conduit à partir des zones frontalières des missions de renseignement, de recrutement et de sabotage contre les Khmers rouges. Certains exilés, qui bénéficient du soutien de milieux extrémistes civils et militaires thaïlandais, auraient repris leurs opérations, mais cette fois contre les Vietnamiens et leurs alliés locaux.

Lors de son conflit avec le régime de M. Pol Pot, le Vietnam s'était abstenu de dénoncer l'activité de ces groupes, qui contribuaient, *« objectivement »*, à son travail de sape à l'autre extrémité du Cambodge. La situation est inversée aujourd'hui, l'action des Khmers serei faisant le jeu de leurs adversaires Khmers rouges contre Hanoï.

Les accusations de l'équipe installée il y a deux mois à Phnom-Penh ont été reprises le 2 mars par le *Nhan Dan*. Sous le titre : *« La Thaïlande est-elle vraiment neutre ? »* le quotidien du P.C. vietnamien écrivait que la presse régionale et internationale *« citant des sources militaires et les services de renseignements thaïlandais, a régulièrement fait état de l'utilisation des eaux territoriales et du sol de la Thaïlande par la Chine, pour transporter des armes destinées aux troupes du moribond Pol Pot, ainsi que des contacts et de l'aide des Thaïlandais à ces troupes »*.

Des risques d'affrontements

Les propos tenus aux Etats-Unis par M. Deng Xiaoping et par le prince Sianouk, qui tendaient à accréditer l'idée d'une complicité de la Thaïlande dans ces opérations, ont à nouveau été cités par les Vietnamiens à l'appui de leurs critiques. Enfin, le *Nhan Dan* a demandé à Bangkok de *« prendre les mesures nécessaires pour faire cesser et pour décourager les actes portant atteinte à la souveraineté et à la paix du Kampuchéa »*. La Thaïlande reconnaît cependant toujours le gouvernement de M. Pol Pot comme légitime et souverain.

Le ministère des affaires étrangères thaïlandais a démenti ces allégations et réaffirmé *« le maintien de la position de neutralité de la Thaïlande dans les conflits internationaux »*, ainsi que son désir de les voir réglés par des voies pacifiques. Dans une conférence de presse, le général Kriangsak, premier ministre et artisan de la normalisation des relations diplomatiques avec le Vietnam en 1978, a également rejeté les accusations vietnamiennes.

Il a toutefois ajouté que la Thaïlande devrait s'efforcer de contrôler la contrebande à la frontière et le trafic d'armes à destination du Cambodge, si cela était le cas. Pour étayer leur démenti, les autorités thaïlandaises emmènent ce jeudi des journalistes visiter l'île de Kut.

Le week-end dernier, une unité mixte vietnamo-khmère, forte d'environ deux cents soldats, avait traversé la frontière dans la zone d'Aranya-Prathet, pendant que la police des frontières assistait au lever des couleurs (*le Monde* du 6 mars). C'est à ce poste-frontière que se sont déroulées depuis le 7 janvier, date de la chute de Phnom-Penh, les contacts officiels entre Thaïlandais et Khmers rouges.

Provocation, riposte ou opération visant un but — ou une personnalité khmère-rouge — précis ? On ne sait. L'armée thaïlandaise s'est gardée de toute contre-attaque et l'affaire a été minimisée. Le premier ministre l'a mise au compte d'une *« bavure »* des combats entre factions cambodgiennes rivales. Mais cela tendrait à indiquer que des affrontements ont lieu en bordure même de la frontière.

Or, pour ne pas placer Bangkok dans une position intérieure et internationale intenable, il avait été entendu dès le 7 janvier entre MM. Kriangsak et Pham Van Dong que les troupes de Hanoï ne s'approcheraient pas à moins d'une vingtaine de kilomètres de la frontière. Les Khmers rouges avaient, naturellement, tiré avantage de cette marge de sécurité. La situation a changé, et les risques d'affrontements frontaliers sont notablement accrus.

R.-P. PARINGAUX.

● *L'ambassade du Vietnam à Pékin* a livré, mercredi 7 mars, à la police un ancien soldat qui avait demandé l'asile politique pour exprimer son « *désaccord* » avec la politique de son pays à l'égard du Vietnam. L'ambassade a élevé une « *protestation sévère* » contre une « *violation de souveraineté* », dans laquelle elle voit une « *provocation* » chinoise. — *(A.F.P., A.P.)*

AMÉRIQUES

Brésil

Le chef d'état-major des forces armées condamne le processus de libéralisation

Brasilia *(A.F.P.)*. — A une semaine de l'arrivée au pouvoir du général Joao Batista Figueiredo, les perspectives de libéralisation du régime inquiètent certains milieux militaires.

Cette crainte a été exprimée dans un discours prononcé mardi 6 mars devant les élèves de l'Ecole supérieure de guerre à Rio par le général Jose Maria de Andrade Serpa, chef d'état-major des forces armées.

« *Le libéralisme économique et politique est dépassé. Les démocraties ne peuvent se laisser aller à des tendances suicidaires. La lutte contre le communisme et la corruption ne doit pas être interrompue (...) et nous devons essayer de mettre en place une démocratie à la brésilienne, libre des pressions de droite ou de gauche* », a notamment déclaré le général Andrad Serpa, qui a affirmé que le nouveau gouvernement allait devoir faire face à « *deux graves problèmes* », celui de l'amnistie politique et celui de la création de nouveaux partis, qui doivent éviter la présence de « *démagogues toujours prêts à séduire les grandes masses* ».

Cet avertissement peut difficilement passer inaperçu alors que l'opposition se montre de plus en plus agressive (encouragée par la suppression depuis le 1er janvier des actes d'exception comme l'acte institutionnel numéro 5) et que divers hommes politiques en exil se préparent à rentrer, comme par exemple M. Leonel Brizola, ancien chef du parti travailliste brésilien (P.T.B.).

Les dirigeants du régime militaire sont préoccupés. Le général Figueiredo, dans des directives transmises mardi à sa future équipe gouvernementale, a réaffirmé son désir de poursuivre les réformes visant à une libéralisation du régime. Mais il est révélateur que, lors de l'élection, il y a deux jours, du nouveau président du tribunal militaire supérieur, le général Rodrigo Octavio Jordao, réputé très libéral, et qui devait selon la tradition accéder à ce poste, ait été écarté en faveur du général Reynaldo Mello de Almeida, jugé plus proche du régime, et plus « dur ».

Le fait que le général Rodrigo Otavio ait été écarté « est en contradiction flagrante avec la position du tribunal militaire supérieur comme pouvoir indépendant et souverain et (...) montre bien qu'il y aura une prédominance du pouvoir exécutif dans un domaine où il ne devrait jouer aucun rôle », estime dans un éditorial le quotidien *Folha de Sao Paulo*.

A l'éternelle triple question toujours demeurée sans réponse : « Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? » Je réponds : En ce qui me concerne personnellement, je suis moi, je viens de chez moi et j'y retourne. »
Pierre DAC (voir le monde des livres)

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	342 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1977









EUROPE

Italie

Un échec de M. Andreotti devant le Parlement conduirait à des élections anticipées

Rome. — A quoi sert une crise gouvernementale ? Chaque année à la même époque, les Italiens se posent la question et ne trouvent pas de réponse. Les hommes politiques s'agitent et se contredisent, les journaux tentent de déchiffrer leurs messages codés, les « *heures dramatiques* » succèdent aux « *journées décisives* », puis on décide de suspendre la partie : c'est le compromis bancal ou le recours aux élections anticipées.

La crise dure depuis cinq semaines. Son dernier acte a commencé mercredi 7 mars, M. Andreotti étant chargé de former le gouvernement (nos dernières éditions datées du 8 mars). On ignore combien de temps durera ce nouvel épisode, mais on sait avec certitude que c'est le dernier. M. Andreotti a accepté le mandat que lui confiait le président de la République. Il formera un gouvernement en toute hypothèse et se présentera devant les Chambres. S'il obtient la confiance, la situation se stabilisera au moins jusqu'à l'automne. Dans le cas contraire, on préparerait des élections anticipées.

Le chef de l'Etat a pris une initiative sans précédent en convoquant trois personnalités au Quirinal. S'il a chargé le dirigeant démocrate-chrétien, M. Andreotti, de former le

De notre correspondant

gouvernement, il a demandé à deux « laïcs », MM. La Malfa (républicain) et Saragat (social-démocrate), d'en être les vice-présidents. M. La Malfa s'est déclaré d'accord, mais M. Saragat a posé une condition : que certains portefeuilles ministériels soient attribués à des « indépendants de gauche », ceux-là mêmes que la démocratie chrétienne qualifie de « communistes déguisés ».

Les « techniciens »

Le débat s'est donc cristallisé sur ces fameux « techniciens », souvent élus sur des listes communistes mais n'appartenant pas au P.C.I. Ce sont des citoyens très honorables, que personne n'a jamais soupçonnés de vouloir trahir, de près ou de loin, la démocratie parlementaire. On compte parmi eux des figures connues à l'étranger, notamment M. Spinelli, ancien commissaire des Communautés européennes, ou M. Spaventa, économiste formé dans les universités américaines.

Les socialistes font tout leur possible pour que M. Andreotti confie des portefeuilles ministériels aux « indépendants ». Cela mettrait le P.C.I. dans une situation très embarrassante. Voterait-il malgré tout contre le gouvernement ? Le vote de M. Berlinguer est déterminant pour la coalition parlementaire : avec un « oui » communiste ou une abstention, la majorité d'union nationale serait sauve ; avec un « non », elle céderait la place à une majorité de centre-gauche — ou à une absence de majorité si les socialistes, inquiets de se retrouver seuls, renonçaient alors à s'embarquer dans cette galère.

Une fois de plus, les dirigeants communistes ont commis l'erreur de mettre l'accent sur la composition du gouvernement et non sur son programme. Ils sont entraînés dans des discussions byzantines interminables à la veille de leur congrès. La démocratie chrétienne, elle, n'a rien à perdre : elle se sent comme un poisson dans l'eau, et des élections ne l'effrayent pas. Quant aux socialistes, ils cherchent à gagner du temps : si des élections sont inévitables, autant les faire le même jour que les élections européennes, pour « adoucir » une éventuelle défaite. Trop d'incertitudes demeurent. Car il faut compter aussi avec les batailles internes au sein des trois grands partis.

ROBERT SOLÉ.

Finlande

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 18 ET 19 MARS

La gauche s'inquiète des conséquences d'une progression attendue des conservateurs

Helsinki. — *Les Finlandais se rendront aux urnes les 18 et 19 mars pour élire les deux cents députés du Parlement. Cette consultation devrait confirmer une fois de plus, si l'on en croit les sondages, la grande constance politique du corps électoral. Quelque 55,9 % des électeurs auraient l'intention de voter « bourgeois » et 44,1 % « socialiste », chiffres identiques au résultat des élections législatives de 1975. Il y a tout de même une inconnue : quelles seront les conséquences sur la composition du prochain gouvernement de la progression attendue du parti conservateur, dans l'opposition depuis treize ans ?*

La législature qui s'achève, la seule à avoir été menée à son terme depuis le début de cette décennie, a été naturellement marquée par la crise économique qui a frappé la Finlande en 1975. Ces quatre années auront connu trois gouvernements : le dernier en date, que dirige M. Sorsa (social-démocrate), a été formé en mai 1977.

La coalisation de centre gauche actuelle (centristes, libéraux, sociaux-démocrates, et communistes) a réussi à rassembler autour de sa politique toutes les forces qui comptent en Finlande. Au plan économique, le gouvernement a le vent en poupe. 1978 aura été l'année de l'espoir retrouvé. Le gouvernement peut mettre à son actif le redressement de la balance des paiements, la baisse sensible du taux d'inflation et une amélioration de la compétitivité des entreprises. Cette politique économique a été favorable aux milieux industriels. En revanche, elle n'a guère permis de lutter efficacement contre le chômage, qui frappait en janvier 8,8 % de la population active. La modération des hausses de salaire prévue dans le cadre des conventions collectives conclues en début d'année constitue le dernier succès du gouvernement.

L'économie prime l'idéologie

Ainsi, on comprend mieux que, dans cette campagne électorale, l'économie prime l'idéologie. Chaque parti adopte ce que l'on pourrai tappeler un « profil bas » : l'absence de démagogie et le sérieux recherchés par tous, contri-

De notre correspondant

buent à atténuer les antagonismes idéologiques. A cela s'ajoute le fait qeu le caractère généralement feutré des débats électoraux, en Finlande, s'accompagne d'une absence de passion assez répandue au sein de l'électorat, habitué à s'entendre dire que les résultats du scrutin comptent moins que la capacité de coopération des partis.

Il y a encore quelques mois, la reconduction du gouvernement actuel était considérée, par beaucoup, comme une chose allant de soi. Cela montrait assez bien le peu de cas qu'on faisait du verdict de l'électorat. Maintenant, on décèle une certaine inquiétude. Les partis de gauche ont maintes fois exprimé leur intention de poursuivre la coopération actuelle. Le parti du centre, le deuxième grand pilier du gouvernement, est en revanche, dans une situation malaisée en raison de l'avance prévisible du parti conservateur, au détriment des petits partis de droite. Le parti conservateur que le président Kekkonen a honoré du nom de « *droite modérée* » est le deuxième grand parti « bourgeois », avec trente-cinq députés. Après treize ans d'opposition, ce parti estime que sa traversée du désert devrait s'arrêter là. Il s'est allégé en cours de route des principaux handicaps qui lui barraient la route du pouvoir : tout d'abord, il s'est rallié à la candidature de M. Kekkonen, lors de l'élection présidentielle de 1978. Ensuite, il a rompu avec l'extrême droite.

Le parti conservateur fait campagne en solitaire, il préfère abandonner les alliances électorales qui lui avaient été néfastes en 1975. Les divers centristes (libéraux, parti suédois et parti du centre) ont formé des alliances électorales dans la plupart des circonscriptions. Les centristes et les sociaux-démocrates ne sont pas, en principe, opposés à une participation des conservateurs au gouvernement. C'est même le rêve du président de la République, qui souhaite depuis longtemps « *un gouvernement de tous les partis* ». Pourtant, le « non » catégorique des communistes exclut cette éventualité. La question de l'entrée des conservateurs au gouvernement ne devrait pas, dans ces conditions, se poser.

Pourquoi alors une montée des conservateurs inquiète-t-elle ? La droite modérée et les formations centriste, seule solution de rechange mathématique plausible à la coalition actul sible à la coalition actuelle, n'ont actuellement pas la majorité au Parlement : avec 94 sièges, il leur manque 7 sièges. Si les conservateurs gagnent ces sièges, ils sont déjà assurés de bénéficier du soutien des partis suédois et libéral, favorables dans un premier temps à l'« alternative bourgeoise ». Que fera alors le parti du centre, sans lequel un gouvernement sans participation socialiste est impossible. Il est certain qu'il va utiliser au maximum son rôle de charnière lors des prochaines négociations gouvernementales. Le fait qu'il puisse choisir le rendra plus exigeant vis-à-vis de ses partenaires actuels de gauche.

PAUL PARANT.

Allemagne fédérale

L'affaire Carstens se conclut par un compromis

De notre correspondant

Bonn. — Le procès qui menaçait encore la candidature de M. Carstens à la présidence de la République fédérale s'est terminé, mercredi 7 mars, d'une façon inattendue. Plutôt que de laisser les juges du tribunal de Cologne éclaircir l'affaire, les parties en présence ont trouvé un compromis permettant au président du Bundestag de retirer sa plainte en diffamation contre un ancien député social-démocrate.

L'affaire traînait depuis quatre ans. M. Metzger avait accusé M. Carstens d'avoir émis des « *contrevérités* » en déclarant devant une commission d'enquête parlementaire qu'il avait ignoré les trafics d'armes organisés par les services secrets ouest-allemands entre 1966 et 1970. Or, M. Carstens avait, à cette époque, été secrétaire d'Etat à la chancellerie et exerçait directement son contrôle sur les services mis en cause. Après diverses péripéties, la Cour fédérale de justice décidait que le tribunal de Cologne devait reprendre le procès, car les explications fournies paraissaient insuffisantes. Depuis lors la chancellerie a, sur la demande du tribunal, remis des dossiers sur les trafics d'armes, dossiers qui portent le paraphe ainsi que des annotations de la main de M. Carstens...

Aussi n'est-ce pas sans surprise que l'on a entendu mercredi l'ancien député social-démocrate déclarer devant le tribunal qu'il n'avait jamais reproché à M. Carstens d'avoir menti sciemment devant la commission d'enquête, mais seulement d'avoir déposé de façon inexacte et incomplète. Cette mise au point équivoque a cependant suffi pour que M. Carstens mette tout de suite un point final à l'affaire en retirant sa plainte en diffamation.

On s'interroge sur les raisons qui ont amené M. Metzger à modifier sa position alors que celle-ci venait d'être renforcée. Une autre question est posée : se pourrait-il qu'en matière d'exportation de matériel militaire la conscience de tous les dirigeants sociaux-démocrates ne soit pas tout à fait pure, et qu'en fin de compte tout le monde ait intérêt au silence ? — J. W.

Espagne

M. SUAREZ EST ASSURÉ DE DISPOSER DE LA MAJORITÉ ABSOLUE AUX CORTÈS

Madrid (*Reuter*). — M. Suarez, dont l'Union du centre démocratique a obtenu cent soixante-sept sièges au congrès des députés, lors des élections du 1er mars, est pratiquement certain d'obtenir la confiance du Parlement. Il lui manquait neuf voix pour disposer de la majorité absolue, et la Coalition démocratique de M. Manuel Fraga Iribarne, qui a obtenu précisément neuf sièges, s'est déclarée disposée à voter, sans condition, pour M. Suarez.

C'est au roi qu'il appartient de nommer le chef du gouvernement, mais il ne fait pas de doute qu'il reconduira dans ses fonctions M. Suarez. Ce dernier devra alors recevoir l'investiture du Congrès, dont la réunion est prévue d'ici au 25 mars, avant de pouvoir former son gouvernement. Pour ce faire, déclare-t-on de source autorisée, M. Suarez pourrait attendre les élections municipales du 3 avril, les premières depuis la guerre civile, afin de permettre à l'Union du centre démocratique de jeter toutes ses forces dans cette nouvelle bataille électorale,

● *Les employés du métro de Barcelone*, qui observent, depuis quelque temps, des grèves périodiques de vingt-quatre heures, ont été placés sous autorité militaire, le mercredi 7 mars.

Les 2 000 agents de l'électricité des îles Canaries sont placés sous autorité militaire depuis le mardi 6 mars. — (*Reuter*).

Belgique

LES PARTIS FLAMANDS ADOPTENT A LEUR TOUR UNE DÉCLARATION COMMUNE

Bruxelles (*A.F.P.*) — Comme l'avaient fait précédemment les formations politiques francophones, les partis flamands de Belgique on tadopté, mercredi 7 mars, une « *déclaration commune* ».

Tout en rappelant leur « *respect des droits des communautés et la non-immixtion dans les affaires intérieures des autres* », les trois partis (social-chrétien, socialiste et Volskunie) proclament « *le droit de la communauté flamande de donner corps à son autonomie par des structures politiques simples et, plus particulièrement, un Parlement et un gouvernement disposant de compétences réelles et larges et de moyens financiers liés à une responsabilité financière propre.* »

Cette déclaration a été publiée au moment où le nouveau « formateur » du gouvernement, M. Paul Vanden Boeynants, premier ministre du gouvernement démissionnaire, a entamé de difficiles négociations avec tous les partis de l'ancienne coalition gouvernementale. Ceux-ci paraissent réserver pour l'instant à sa tentative un accueil mitigé.



هكذا من الاصل

Le Monde

le débat européen

L'Europe, là où elle se fabrique

III. — Les hémicycles du futur

par PATRICK FRANCÈS

Bruxelles est un des hauts lieux de l'administration européenne, du fait de la présence de la Commission. Contrairement à ce qu'on laisse entendre parfois, ses fonctionnaires n'ont rien d' « apatrides » et ces « technocrates » ne jugent pas qu'en « experts ». (« Le Monde » des 7 et 8 mars).

Strasbourg - Luxembourg. — « *Un jour*, raconte M. Cointat, député R.P.R., membre du groupe des démocrates européens de progrès à l'Assemblée parlementaire européenne, *au cours d'une séance quelque peu houleuse, le président intervint en ces termes : « Je vous en prie, Messieurs, un » peu de tenue. Nous ne sommes » pas un vrai Parlement* » (1).

L'anecdote résume parfaitement les impressions de celui qui, familier des enceintes parlementaires, découvre l'Assemblée des Communautés européennes.

Le cadre, d'abord. Si les parlements nationaux sont généralement abrités dans des palais chargés d'histoire, les hémicycles européens, eux, sont chargés de futur. Ainsi celui que cache l'austère blockhaus du palais de l'Europe, à Strasbourg, *séduit-il* par son modernisme, même si, aux dires des usagers de cet édifice, l'esthétique l'emporte sur le fonctionnel. Ni marbre, ni dorures, ni colonnes, ni tapisseries. Mais la chaleur du bois, la grâce des courbes, le moelleux des moquettes.

Point d'arène, de gradins, de tribune surélevée, de *fosse* aux lions, mais une sorte d'académie, de cercle, de club anglais, où l'on se donne volontiers de l'« honorable parlementaire ». Une salle horizontale qui s'épanouit et épanouit, qui invite au calme plutôt qu'au combat, aux confidences plutôt qu'aux joutes oratoires, aux compromis plutôt qu'au choc des idées. Finalement, non, pas une Assemblée politique, mais une Assemblée policée et feutrée, qui trouve également un cadre à sa mesure dans l'hémicycle plus intimiste, situé à Luxembourg.

Concourt également, au-delà du cadre, à la décrispation de cette institution, le fait qu'elle fonctionne officiellement en six langues : allemand, anglais, danois, *français*, italien et néerlandais.

Le casque

Cette Europe polyglotte, un objet surtout la symbolise : le casque. Se priver des écouteurs rattachés à chaque siège, c'est vivre la *tour* de Babel. S'en coiffer, c'est entrer dans un autre univers, *celui de l'interprétation* simultanée. Là, l'orateur est gommé. Ne reste qu'une voix qui impose son ton, sa conviction, voire sa chaleur ou ses hésitations. Ainsi M. François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, s'est-il exprimé récemment à Strasbourg par la voix... de quatre traductrices.

Pour qui assiste aux débats, l'Europe, c'est d'abord cette voix unique pour un concert polyphonique, ensuite cette unité forcée, imposée, plaquée sur la réalité, enfin le style qui en découle, totalement différent de ceux des Parlements nationaux. « *Ici*, observe un député, *il est impossible de s'engueuler. Les interprètes arrondissent les angles, édulcorent les propos. Difficile également de faire des astuces. On rit une minute après...* » « *On ne se comprend pas, mais on se voit* », corrige M. Patijn, socialiste néerlandais, pour qui la traduction n'a pas que des inconvénients. « *Cela oblige à être clair, précis, concis. Voilà peut-être le vrai langage européen.* »

Cadre, atmosphère, style différents, l'Assemblée européenne se distingue également par la composition multinationale des six groupes qui y siègent et qui en sont les véritables centres d'animation. Certes, chacun s'efforce de définir et de présenter une position sur les différents problèmes traités et, pour ce faire, de dépasser le cadre des *préoccupations strictement nationales*. En fait, ici plus qu'ailleurs, règne le compromis, et, une fois exprimée la voix du groupe, chacune de ses composantes a la faculté de faire entendre en toute liberté sa propre opinion. C'est l'Europe du plus petit dénominateur commun. D'autant que siègent parfois au sein d'un même groupe des parlementaires qui, dans leurs pays respectifs, appartiennent soit à la majorité, soit à l'opposition. De quoi expliquer certaines divergences d'appréciation.

Que les groupes européens n'aient ni la cohésion ni la cohérence des groupes nationaux, une illustration presque caricaturale en est donnée par la cohabitation, depuis 1973, des communistes italiens et français qui, victimes d'un long ostracisme (2), pratiquent un compromis aussi fraternel qu'artificiel, tant sont différentes les logiques en présence.

Nuances également au sein du groupe socialiste. « *J'ai découvert la social-démocratie* », avoue M. Forni, député de Belfort, membre du CERES, qui se sent « *très minoritaire* » et s'étonne du fossé existant entre certains socialistes. Quant aux membres de l'U.D.F., ils se partagent entre deux groupes distincts (voir encadré). « *Il est normal*, explique M. Pintat, sénateur P.R., président du groupe libéral et démocratique, *que chaque famille retrouve, au niveau européen, ses amis.* » Restent les gaullistes qui, jusqu'en 1973, constituèrent à eux seuls un groupe autonome. « *Ici*, constate M. Cointat, *nous sommes la minorité, et je dois reconnaître que c'est beaucoup plus facile et plus amusant...* »

Que l'Assemblée européenne ne soit pas un véritable Parlement apparaît surtout au niveau des pouvoirs qui sont actuellement les siens. La législation communautaire est, en effet, élaborée suivant un processus triangulaire : la Commission propose et exécute ce que le conseil décide, après consultation de l'Assemblée, qui n'émet que des avis. Ainsi, la « loi » communautaire n'est-elle *pas arrêtée par l'Assemblée.*

Cependant, la création de ressources propres à la Communauté (3) lui a valu, depuis 1970, l'attribution de pouvoirs budgétaires réels. Désormais, Parlement et conseil contrôlent ensemble les finances de la Communauté et établissent conjointement son budget. L'Assemblée peut même augmenter, dans la limite d'un taux maximum, certaines dépenses dites « non obligatoires » (4), sur lesquelles le dernier mot lui appartient. C'est elle qui arrête le budget, et elle peut le rejeter.

De plus, une procédure de concertation avec le conseil a été instituée pour toute proposition de la Commission dont l'adoption entraînerait des conséquences financières importantes. Une étroite collaboration entre les deux autorités budgétaires est donc indispensable au bon fonctionnement de la Communauté.

Ainsi, en adoptant pour 1979 un budget beaucoup plus important que ne l'acceptent certains gouvernements, l'Assemblée a-t-elle, exploitant il est vrai le flottement du conseil et l'imprécision des textes actuels, ouvert une sérieuse crise institutionnelle (*le Monde* des 10, 17 et 20 février).

Pour ce qui est du contrôle, il s'exerce essentiellement sur la Commission, laquelle est responsable devant l'Assemblée, qui, en votant à la majorité qualifiée une motion de censure, peut la contraindre à démissionner. Cette procédure a été utilisée deux fois jusqu'à son terme, mais sans succès.

Au total, des pouvoirs qui sont loin d'être négligeables et qui, en matière budgétaire notamment, sont même supérieurs à ceux dont disposent certains Parlements nationaux. Les représentants français, par exemple, en font l'amère constatation.

Du côté de la Commission, on rend volontiers hommage au courage et à la détermination *manifestés* par l'Assemblée *pour* accroître des pouvoirs, embryonnaires à l'origine. Et l'on reconnaît que, après plus de vingt ans d'activité, elle s'est forgé une solide expérience. « *Elle y est parvenue*, témoigne un haut fonctionnaire, *par une entreprise de grignotage menée par des présidents pugnaces (Alain Poher, Mario Scelba, Georges Spénale) et quelques parlementaires ambitieux.* »

Une difficulté d'être

Reste, au-delà du patrimoine constitué, au-delà de l'héritage substantiel qui sera légué à la prochaine Assemblée, une difficulté d'être dont *témoignent* les actuels membres et dont M. Patijn résume ainsi la cause : « *Pas de gouvernement, pas d'opposition. Pas d'opposition, pas de Parlement.* » « *Cette Assemblée*, observe M. Cot, député socialiste, *ressemble en fait à nos conseils régionaux : ce qu'on y dit ne compte pas, alors on n'est pas écouté*. Mais, nuance-t-il, *on accumule de l'information.* »

« *C'est le Café du Commerce*, tranche, plus sévère, M. de La Malène, sénateur R.P.R., président du groupe des démocrates européens de progrès. *On n'embraie pas sur la réalité. D'où une surenchère de bons sentiments et de lieux communs. Et puis*, remarque-t-il, *cela coûte très cher comparé au résultat obtenu... C'est un grand gaspillage d'argent et d'énergie. Au mieux*, conclut-il, *notre influence est celle d'un lobby.* »

En fait, plusieurs raisons expliquent cette difficulté d'être de l'actuelle Assemblée. D'abord, les gouvernements n'ont jamais vraiment facilité son essor. « *Ils l'ont même empêchée d'avoir des ailes*, constate un fonctionnaire, *notamment par l'absence de volonté politique de régler le problème du siège* — aujourd'hui partagé entre Strasbourg et Luxembourg — *ce qui ternit son image de marque.* »

Ensuite, l'exécutif communautaire n'est pas un véritable gouvernement et surtout l'Assemblée n'a de prise que sur la Commission, institution condamnée par définition à une certaine prudence, bien que des hommes tels que MM. Hallstein ou Mansholt aient essayé de lui donner plus d'importance.

« *Elle est devenue inexistante* », estime M. Cointat, tandis que M. Maurice Faure, radical de gauche, signataire du traité de Rome (au sein du Parlement il fait un peu figure de totem), évoque « *le dialogue fantomatique entre une Assemblée consultative et une Commission qui ne décide pas* ».

Enfin, force est de constater que ne siègent dans cette Assemblée que fort peu de personnalités politiques de premier plan, la plupart estimant qu'on ne fait pas carrière au niveau européen. « *Demain*, note M. Maurice Faure, *leur autorité politique sera plus grande, et ils auront des comptes à rendre. Aujourd'hui, nous sommes des parlementaires sans électeurs.* »

Un sang nouveau

« Autorité », le mot revient souvent lorsqu'on interroge les sortants sur les effets de l'élection au suffrage direct. La plupart d'ailleurs ne se représenteront pas. Il en résultera donc un renouvellement important. Aussi attendent-ils généralement du scrutin de juin : pour l'opinion, un choc psychologique, une caisse de résonance ; pour la prochaine Assemblée, un sang nouveau, un second souffle, un changement de rythme, à défaut d'un changement de nature. « *Aujourd'hui*, résume M. Pintat, *c'est le Rotary ou le Lions Club. Le ronron. Il n'y a pas de punch politique. L'élection directe va casser la routine.* » Certains, les plus jeunes, parlent même d'« *aventure* », d'« *esprit pionnier* ».

Quant à la querelle des pouvoirs (l'Assemblée tirera-t-elle d'un surcroît de légitimité un surcroît de pouvoir ?), elle est loin, sur place, d'exacerber les passions, à l'image du spectacle offert par certaines campagnes nationales. D'abord parce que les opinions sont très partagées. « *Elle partira à la conquête du pouvoir* », affirme M. de La Malène (R.P.R.), tandis que M. Cointat juge irréaliste « *un serment du Jeu de paume* » en six langues.

Ensuite, parce qu'ici on a du problème une vision plus concrète, plus empirique, plus pragmatique. « *Le Parlement*, déclare M. Spénale, sénateur socialiste, président de l'Assemblée de 1975 à 1977, *est incapable de violer les traités... alors que le conseil, lui, ne s'en est pas privé. Le Parlement ne peut accroître ses pouvoirs de lui-même.* » Tout au plus attend-on de la prochaine Assemblée qu'elle exige un siège unique et qu'elle exerce un contrôle accru sur les « eurocrates ».

Ranimera-t-elle la flamme européenne ? Développera-t-elle l'esprit communautaire ? « *Depuis 1952*, témoigne M. Maurice Faure, *j'ai vu décroître cet esprit. Jadis, on parlait moins de pommes de terre. Aujourd'hui, plus personne n'entrevoit le débouché sur une Europe politique.* »

« *Le paradoxe*, relève de son côté M. Cointat, *c'est que, dans cette Assemblée européenne, le facteur national joue un rôle très important. Plus on avance*, observe-t-il, *plus les nationalismes s'exacerbent.* » Une évolution que certains contestent, mais que beaucoup expliquent par la crise économique, tandis que d'autres notent que l'arrivée des Anglais n'a pas arrangé les choses...

Que sera la prochaine Assemblée ? *Cette « boîte à chagrins »* annoncée par M. Couve de Murville (R.P.R.) ? Ou cette boîte à espoirs promise par les affiches de Folon ? « *Je doutais de l'Europe*, confie M. Forni (P.S.), *maintenant, je pense que c'est une fatalité.* »

« *Une réalité* », estime de son côté M. Legrand-Lane, directeur de l'information au sein du Parlement, qui relève que « *presque tous les hommes politiques importants de la Communauté sont passés dans cette Assemblée* ». « *Ainsi*, conclut-il, *une réalité européenne s'est enracinée dans les esprits.* »

« L'Europe des racines » Quelle plus belle épitaphe pour une Assemblée sortante ?

Prochain article :

MESSIEURS, LA COUR...

(1) Dans le traité de Rome (mars 1957) on ne lit que le simple terme « Assemblée », mais, le 20 mars 1962, cette dernière décidait elle-même de *se qualifier « Parlement européen »*, désignation qui, depuis, figure dans de très nombreux textes officiels, à l'exception de ceux qui, ayant un caractère fondamental, exigent le maintien d'une terminologie identique à celle des traités statutaires. On la trouve cependant dans l'importante convention de Lomé, qui règle les rapports de la Communauté avec cinquante-trois Etats associés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

(2) La procédure fixée en Italie et en France pour la désignation des délégués nationaux a longtemps empêché les parlementaires communistes de siéger à l'Assemblée européenne. Depuis 1968, à la suite d'un accord entre les partis, la délégation italienne comprend des communistes, ce qui est également le cas de la délégation française, depuis 1973, date à laquelle a été créé un groupe commun.

(3) Depuis le 1er janvier 1975, la C.E.E. dispose du produit de tous les droits de douane extérieurs, des prélèvements agricoles établis sur les échanges avec les pays extérieurs et d'un pourcentage de la T.V.A. remplacé, en attendant l'uniformisation de cet impôt, par une contribution proportionnelle de chacun des Etats membres.

(4) Si le conseil garde le dernier mot sur les dépenses « obligatoires » (un peu moins de 75 %), constituées essentiellement par les dépenses agricoles, l'Assemblée décide, en dernière instance, sur les dépenses « non obligatoires », c'est-à-dire celles qui ne découlent pas directement des traités ou des actes pris en vertu de ceux-ci : dépenses de fonctionnement, fonds social, fonds régional, recherche, énergie... Le conseil doit toutefois donner son accord sur le dépassement du taux annuel d'accroissement de ces dépenses.

Les effectifs et les groupes

La prochaine Assemblée comptera 410 sièges : 81 pour chacun des « grands » (R.F.A., France, Italie, Grande-Bretagne), 25 pour les Pays-Bas, 24 pour la Belgique, 16 pour le Danemark, 15 pour l'Irlande, 6 pour le Luxembourg. L'actuelle Assemblée compte 198 membres : 36 Allemands, 36 Britanniques, 36 Français, 36 Italiens, 14 Belges, 14 Néerlandais, 10 Danois, 10 Irlandais et 6 Luxembourgeois. Délégués des Parlements nationaux, ils sont désignés en leur sein, selon des procédures diverses. Pour la France, 24 le sont par l'Assemblée nationale, 12 par le Sénat.

Depuis 1953, les membres se sont regroupés selon leur appartenance politique. On compte actuellement les six groupes suivants :

- *Le groupe socialiste :* 66 membres dont, pour la France, 8 socialistes et 2 radicaux de gauche ;
- *Le groupe des démocrates-chrétiens :* 53, dont 2 sénateurs Union centriste et 1 député U.D.F.-C.D.S. ;
- *Le groupe libéral et démocratique :* 23, dont 5 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F.-M.D.S.F., 1 U.D.F.-radical, 1 C.N.I.P. et 1 sénateur Gauche démocratique ;
- *Le groupe communiste :* 18 membres, dont 5 Français ;
- *Le groupe conservateur :* 18 membres ;
- *Le groupe des Démocrates européens de progrès :* 17, dont 9 R.P.R.

Trois membres ne sont inscrits à aucun groupe.

Les indemnités

Actuellement, les parlementaires ne reçoivent pas de rémunération proprement dite, mais uniquement, lorsqu'ils participent effectivement aux sessions, des indemnités destinées à couvrir leurs frais, indemnités fixées et versées par l'Assemblée. Elles s'élèvent actuellement à 462 F par jour, auxquels s'ajoute le remboursement des frais de transport.

Quant au problème du traitement qui sera versé aux élus de juin, il n'a pas encore été résolu. On semble toutefois s'orienter vers la solution suivante : les futurs parlementaires européens recevraient un traitement équivalent à celui dont bénéficient les parlementaires de leur pays d'origine, la question du cumul éventuel des indemnités étant réglée par les Parlements nationaux.

A LA TÉLÉVISION

M. Giscard d'Estaing annonce qu'il prendra des initiatives pour « rétablir et faire apparaître » l'unité de la majorité

A la brusquerie de la démarche adoptée par M. Jacques Chirac et à l'agitation qu'elle a provoquée dans la classe politique, M. Valéry Giscard d'Estaing oppose le cours tranquille des procédures institutionnelles, dont il lui appartient, a-t-il rappelé mercredi soir 7 mars à la télévision, d'assurer le bon fonctionnement. L'attaque déclenchée par le président du R.P.R., saisissant l'occasion du voyage de M. Giscard d'Estaing au Mexique pour durcir le ton de ses critiques et ajuster le tir sur le chef de l'Etat lui-même, avait de quoi indigner celui-ci. Si l'entourage du président de la République estimait que la session extraordinaire demandée par M. Chirac, après le P.C.F. et le P.S., était de droit et qu'il n'était pas dans le style de M. Giscard d'Estaing d'adopter la même attitude que le général de Gaulle en mars 1960, le chef de l'Etat n'était pas convaincu, semble-t-il, qu'il dût se soumettre à ce qui avait, de propos délibéré, l'allure d'un diktat.

Tels sont les sentiments auxquels M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, avait fait écho en déclarant le 1er mars qu'il n'est pas dans la « tradition républicaine » de réunir le Parlement en période d'élections. Lorsqu'il répondra, lundi 12 mars, à la lettre par laquelle le président de l'Assemblée nationale l'aura informé qu'une majorité de députés demandent la convocation du Parlement en session extraordinaire sur un ordre du jour identique, M. Giscard d'Estaing donnera son avis sur l'opportunité de cette convocation au moment où les parlementaires sont requis, dans leurs départements, par les élections cantonales.

Le chef de l'Etat pouvait s'interroger également sur le sens de cette session extraordinaire, dont l'objet sera de créer deux commissions d'enquête qui disposeront d'un délai de six mois pour déposer leurs rapports. Sachant, d'autre part, que le parti socialiste et le parti communiste ne se sont ralliés à cet ordre du jour que pour disposer d'une tribune où mettre le gouvernement en accusation et déposer contre lui deux motions de censure distinctes qui n'ont aucune chance d'être adoptées, le président de la République pouvait se demander si l'usage qui est fait des institutions ne confine pas au détournement de procédure.

M. Giscard d'Estaing en a finalement décidé autrement, puisqu'il accepte de prendre le décret de convocation du Parlement. Mais, en observant que l'initiative de cette session extraordinaire a été prise « en dehors de la consultation des groupes parlementaires », le président de la République n'a pas seulement exprimé l'agacement qu'il avait ressenti lorsque M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, avec lequel il s'entretenait au cours de son escale à Pointe-à-Pitre, avait été convoqué au téléphone par M. Chirac pour apprendre que les députés gaullistes allaient demander la réunion du Parlement. Le chef de l'Etat s'est rappelé, en effet, que le général de Gaulle, refusant la tenue d'une session extraordinaire, avait estimé que les députés qui en faisaient la demande, sous la pression d'un « gouvernement professionnel », se fourvoyaient hors de « la règle constitutionnelle qui condamne tout « mandat impératif » ». Interprétant la Constitution dans le sens, évidemment gaullien, d'un refus du « régime des partis », M. Giscard d'Estaing a été tenté d'assimiler la démarche de M. Chirac à une tentative pour dicter aux parlementaires l'emploi qu'ils doivent faire du mandat que leur a confié la souveraineté populaire.

Cette conception, qui serait dangereuse si elle était autre chose qu'une riposte à la tactique de harcèlement choisie par M. Chirac, permet de prévoir ce que pourraient être les « initiatives » annoncées par le chef de l'Etat pour « rétablir et faire apparaître l'unité de la majorité ». Satisfait de la nomination de M. Labbé au poste de « conseiller politique » du R.P.R., M. Giscard d'Estaing entend développer ses relations avec les groupes parlementaires de la majorité, et apporter une attention particulière à ses rapports avec les députés gaullistes. Tout en confirmant son appui à la politique menée par M. Raymond Barre en accord avec lui, le président de la République souhaite prendre en charge lui-même, plus qu'il ne l'avait fait jusqu'à maintenant, le dialogue qui doit être entretenu entre l'exécutif et sa base parlementaire.

N'existe-t-il pas une solidarité d'élus entre les députés et celui qui avait dit, en janvier 1978 : « Ma circonscription, c'est la France » ? Les députés ne doivent-ils pas se rapprocher du seul homme politique qui soit capable, aujourd'hui, de « vendre » la majorité aux Français ? Inversement, le chef de l'Etat a tout intérêt à consolider ses liens avec ceux qui seront, en mai 1981, ses premiers agents électoraux.

PATRICK JARREAU.

Voici le texte des déclarations faites par M. Valéry Giscard d'Estaing, le mercredi 7 mars, sur TF 1 et Antenne 2 :

Patrice DUHAMEL (T.F. 1). — *Monsieur le président, vous partez demain matin pour la Roumanie. Alors, est-ce que ce voyage officiel sera dominé par le problème de la détente, qui inquiète, je crois, les Français, à un moment où la situation internationale est marquée par un certain nombre de tensions, on l'a vu ces dernières semaines ?*

— En effet, un des sujets les plus importants que j'aurai à traiter au cours de ce voyage, c'est la détente et, en même temps, la sécurité en Europe, c'est-à-dire ce qui peut être fait pour limiter les armements en Europe ou pour avancer dans la voie du désarmement.

Noël COPIN (Antenne 2). — *Monsieur le président, la Roumanie, après le Mexique et avant l'Union soviétique, est-ce que cela ne fait pas beaucoup de voyages à l'étranger, à un moment où les Français sont aussi soucieux de la situation française ?*

— Je comprends votre question. Dans ces voyages qu'est-ce que je fais ? Je remplis les obligations de la France. Je vous rappelle que le dernier voyage en Roumanie a été le voyage du général de Gaulle, il y a onze ans, que nous avons reçu il y a sept ans la visite des dirigeants roumains à Paris et que, depuis, c'est à la France de rendre la visite. Le président Pompidou avait accepté de s'y rendre et n'a pas pu donner de suite à ce projet. Je remplis donc les obligations de la France. Si la France veut avoir une présence dans la vie internationale d'aujourd'hui, si elle veut exercer une influence, il faut remplir un certain nombre d'obligations et, en particulier, avoir avec les principaux dirigeants du monde les contacts que j'ai, tantôt chez eux, tantôt chez nous.

» D'autre part, beaucoup de ces voyages apportent des éléments à la solution des problèmes français. J'ai indiqué en rentrant du Mexique l'autre jour, dimanche, que les accords qui avaient été signés représentent du travail pour plusieurs dizaines de milliers de Français dans les secteurs de la construction mécanique, de la construction électrique et d'autres, et je souhaite au contraire qu'il soit donné une suite active à ces voyages en assurant la promotion des ventes, et donc des débouchés de l'économie française.

» Mais je comprends votre question, et, naturellement, mon rôle premier, c'est de traiter les affaires de la France. Je vous rappelle que le conseil des ministres se tient régulièrement toutes les semaines, qu'il traite l'ensemble des problèmes de la France et qu'en particulier ce matin nous avons pris un certain nombre de décisions importantes. J'en citerai une : c'est le fait que la France va proposer à ses partenaires l'entrée en application, à partir de la semaine prochaine, du système monétaire européen.

PATRICE DUHAMEL. — *Monsieur le président, vous quittez la France à un moment où la situation politique reste marquée par la demande de convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée nationale par un certain nombre de partis. Alors, deux questions sur ce point : quand apporterez-vous votre réponse, puisque, apparemment, les signatures nécessaires semblent recueillies, ou en tout cas elles le seront demain matin ; et, deuxièmement, ne pensez-vous pas que toute cette agitation politique correspond à un certain retour à un régime des partis ?*

— Première question : la convocation de l'Assemblée nationale et donc du Parlement. Le rôle du président de la République est simple : c'est de veiller au bon fonctionnement des institutions et de la Constitution. La Constitution fixe des règles précises, deux règles : il faut, d'abord, qu'il y ait une demande présentée par la majorité des membres composant l'Assemblée nationale et il faut, ensuite, que ceux qui présentent cette demande soient d'accord sur l'ordre du jour qu'ils proposent pour cette session extraordinaire.

» Les demandes sont adressées au président de l'Assemblée nationale. J'ai eu un entretien téléphonique avec lui hier. Il m'a indiqué que c'est jeudi matin que le bureau de l'Assemblée nationale examinerait ces demandes, et c'est à la suite de cet examen qu'il me transmettra, par l'intermédiaire du premier ministre, la lettre proposant la convocation de cette session extraordinaire. J'aurai donc, à partir de vendredi sans doute, les éléments permettant de prendre une décision.

Je vous indique que, si, effectivement, le nombre de demandes est réuni et s'il y a accord sur cet ordre du jour, je ne vois pas d'obstacle à la convocation de cette session extraordinaire. Pour ce qui est de la date de la convocation, je me prononcerai lorsque je serai régulièrement saisi, et c'est donc lundi que je serai sans doute appelé à donner ma réponse.

» Pour ce qui est de la vie politique et de la vie des partis, j'observe que la manière dont cette convocation d'une session extraordinaire a été proposée ne répond pas, en effet, à l'esprit des institutions de la Ve République, car c'est une demande qui doit être adressée par les parlementaires et non pas par les partis politiques, l'annonçant ou le décidant en dehors de la consultation des groupes parlementaires. Je souhaite que, dans l'avenir, ce soient les parlementaires eux-même qui, s'ils l'estiment opportun, soient conduits à prendre une telle initiative.

NOEL COPIN. — *Monsieur le président, après ce qui vient de se passer, est-ce que l'on peut dire que vous avez encore une majorité politique ?*

— Ce n'est pas moi qui ait une majorité, c'est la France. Je ne cherche pas à avoir une majorité personnelle, ce n'est ni ma fonction ni l'interprétation de ma fonction. Ce que je voudrais vous dire, c'est que la situation de la France, politiquement et psychologiquement, serait infiniment meilleure à l'heure actuelle s'il n'y avait pas de division de la majorité. S'il n'y avait pas de division de la majorité, les Français verraient beaucoup plus clairement quel est le sens de l'effort qui leur est proposé et, en même temps, quels sont les résultats qu'on leur propose au bout de leurs efforts.

» Je crois d'ailleurs que l'unité de la majorité, c'est ce que les Français souhaitaient, c'est ce que l'opinion française souhaite. Elle l'avait manifesté il y a près d'un an, lorsque les Français ont fait, à ma demande, le bon choix pour la France. Et c'est pourquoi je serai conduit, dans les semaines à venir, à prendre des initiatives pour rétablir et faire apparaître cette unité de la majorité.

PATRICE DUHAMEL. — *Les Français semblent inquiets, aujourd'hui ; c'est ce qu'indiquent certains sondages. Est-ce que vous même vous l'êtes devant cette situation politique, devant cette situation économique ?*

— Vous savez, on ne gouverne pas à partir d'adjectifs. Je crois comprendre que les Français sont soucieux et le président de la République est soucieux comme les Français. Nous avons une situation qui est difficile, il y a des efforts qui sont demandés à certaines catégories de la population, à certaines catégories de travailleurs, et il est normal qu'ils en ressentent le poids et l'angoisse.

» Mais je crois que, ce qui est important, c'est de leur faire apparaître l'objectif et de leur dire qu'il y a un avenir de progrès pour la France. Si nous continuons nos efforts, si nous continuons à accumuler un certain nombre de résultats positifs comme nous le faisons à l'heure actuelle, dans un certain nombre de secteurs, il y a un avenir de progrès et de prospérité pour la France. Ce qui est important, précisément, c'est que le gouvernement et moi-même d'ailleurs l'expliquions très clairement aux Français pour qu'ils voient au-delà des efforts la lumière qui sera au bout du tunnel.

La session extraordinaire sur l'emploi réclamée par trois cent quinze députés

(Suite de la première page.)

On se souvient des précédents entre le général de Gaulle et Georges Pompidou, entre ce dernier et Jacques Chaban-Delmas et, enfin, entre MM. Giscard d'Estaing et Jacques Chirac. On n'en est pas là non plus.

Au contraire, le président de la République vole, une nouvelle fois, au secours de son actuel premier ministre au moment où celui-ci est de plus en plus contesté, jusque dans les rangs de la majorité, et alors qu'il ne sert plus d'écran protecteur entre le chef de l'Etat et l'opinion publique, dont le mécontentement atteint également l'un et l'autre.

Non seulement M. Giscard d'Estaing approuve la manière dont M. Barre a exposé la politique du gouvernement, lundi 5 mars, à la télévision, mais il recommande aux ministres de reprendre « *les mêmes thèmes d'explication pour souligner et l'unité et l'action gouvernementales autour du premier ministre* ». Cet appel à la solidarité est aussi un avertissement à ceux des membres du gouvernement qui se laissent aller à critiquer, en privé, la politique de M. Barre ou la manière dont il la présente, comme à ceux qui, plus ouvertement, lancent des idées qui s'écartent de cette politique.

Toujours est-il que M. Barre est maintenu et conforté dans ses fonctions par le président de la République et qu'il n'est nullement menacé par les motions de censure de l'opposition. Il est tout à la satisfaction non d'avoir échappé à une nouvelle tentative d'enterrement, comme il s'en produit, selon lui, tous les six mois, mais d'avoir trouvé le ton pour s'adresser à ses compatriotes. Encouragé par le président de la République, par son entourage et par les commentaires sur sa dernière intervention télévisée, il va continuer dans la même voie : expliquer aux Français le sens de l'effort qui leur est demandé et leur rendre la confiance et l'espérance. Tel est, du moins, l'état d'esprit qui règne à l'hôtel Matignon.

Il est arrivé que le président de la République entre en conflit avec le Parlement. En 1962, par exemple, lorsque l'Assemblée nationale a censuré le gouvernement Pompidou en guise de protestation contre la procédure référendaire utilisée pour instaurer l'élection du président de la République au suffrage universel. En 1960, aussi, lorsqu'une majorité de députés exigea une session extraordinaire sur les difficultés de l'agriculture, que le général de Gaulle refusa de convoquer. On n'en est pas là actuellement.

M. Giscard d'Estaing, quelles qu'aient été ses premières tentations, ne veut pas entrer en conflit avec les parlementaires. Il leur reconnaît le droit de réclamer une session extraordinaire et conteste seulement la manière dont M. Chirac en use. En agissant en chef de parti qui donne une consigne à ses députés, le président du R.P.R. lui paraît manquer à l'esprit des institutions.

Les élus gaullistes ne convainquent personne lorsqu'ils assurent qu'ils n'ont pas été mis devant le fait accompli de la demande de convocation du Parlement : M. Guéna leur apporte un démenti en laissant ses fonctions de conseiller politique du R.P.R. parce que, précisément, on ne lui demandait pas conseil. En revanche, ils peuvent dire que M. Chirac traduit, fût-ce en anticipant, leurs sentiments, car peu d'entre eux s'insurgent contre le maire de Paris.

A partir de là, le reproche formulé par M. Giscard d'Estaing, et suivant lequel il n'appartient pas aux partis mais aux députés de prendre l'initiative d'une session extraordinaire est bien mince. Dans la mesure où la Constitution prévoit que cette demande doit émaner de la majorité des membres composant l'Assemblée nationale et se fonder sur un ordre du jour commun, il faut bien, à moins de compter sur une communion spontanée des députés, que cette démarche soit organisée. Il faut admettre que les partis sont là pour cela, et que, en tout cas, ils ne peuvent s'en désintéresser.

Un fauteur de troubles

Le reproche, d'inspiration gaulliste, que M. Giscard d'Estaing fait au R.P.R. — et qu'il entend développer en répondant favorablement à la demande de convocation d'une session extraordinaire — montre bien que le conflit se situe au sein de la majorité. C'est un cas de figure que le président de la République connaît bien car il date de 1976, et parce qu'il l'avait lui-même inauguré, si l'on peut dire, en s'opposant au général de Gaulle lorsqu'il n'était que le leader des républicains indépendants.

Le retour sur le passé montre que, pour celui qui joue les cactus comme pour celui qui s'y frotte, la marge de manœuvre est faible. M. Giscard d'Estaing réagit à la dernière pique de M. Chirac en affirmant sa présence, face à un homme habile à occuper le terrain. Cela le conduit à désigner le président du R.P.R. comme un fauteur de troubles au sein d'une majorité — qui est celle de la France et non du président — et à tenter de le mettre en défaut sur le plan des institutions. L'idée sous-jacente est que le fait majoritaire reste l'un des fondements de la Ve République puisque celle-ci s'appuie sur lui pour privilégier l'exécutif et que cette idée est populaire : n'est-ce pas la possibilité de constituer une majorité puis son incapacité qui a, tour à tour, servi et desservi la gauche ? Les conseillers du président sont, au reste, persuadés qu'en plus des facteurs économiques de mécontentement la cote de M. Giscard d'Estaing a baissé chaque fois que des divisions sont apparues dans la majorité.

Pour marquer sa présence, le président de la République a l'intention de consulter plus fréquemment les responsables des groupes de cette majorité. Il aurait pu être tenté de forcer la main aux gaullistes en faisant demander par le gouvernement un vote de confiance, différent d'un scrutin de censure en ce qu'il oblige les députés à émettre un vote positif ou négatif, ou à s'abstenir. Dans le climat actuel une initiative de ce genre serait considérée comme une agression par les élus du R.P.R. qui, cantonnés dans la trêve, ne souhaitent pas manifester leur adhésion à la politique de M. Barre. « *Une question de confiance ne s'impose pas dans la mesure où le R.P.R. reste dans la majorité et où notre soutien au gouvernement, avec les réserves et les critiques que nous formulons, est un soutien indiscutable* », a déclaré, jeudi 8 mars à Europe 1, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. et nouveau conseiller politique du mouvement.

M. Giscard d'Estaing est aussi conduit à justifier ses absences et à expliquer, comme il l'a fait mercredi soir, que par ses déplacements à l'étranger il remplit les obligations de la France et sert ses intérêts économiques. Prompt à rappeler l'esprit des institutions et les servitudes du fait majoritaire, le président de la République s'oppose encore à M. Chirac en tenant un autre langage que lui. Alors que le président du R.P.R. dramatise la situation et prévoit le pire, M. Giscard d'Estaing promet un avenir de progrès et de prospérité et laisse entrevoir « *la lueur au bout du tunnel* ». Entre ces deux discours, entre la peur et l'espoir, les Français ont le choix, à supposer que pour eux, par rapport à la réalité qu'ils visent, le problème se pose en ces termes et qu'ils n'attendent pas autre chose qu'une analyse de la situation.

ANDRÉ LAURENS.

● *M. Jean-Marie Rausch* (U.D.F.), sénateur de la Moselle, maire de Metz, s'est déclaré partisan, mercredi 7 mars à Paris, de la création d'un « *ministère de crise* » tout comme avait été créé, en 1974, un « *ministère des réformes* ». Il regrette, en particulier, les défauts de coordination des différents ministères intéressés à la reconversion et à la création d'emplois, d'une part, et les organismes chargés de la protection sociale. Il remarque que ces dépenses sont réglées par deux budgets différents alors qu'à son sens il serait possible d'étaler les licenciements sur une période plus longue pour un même investissement global.

M. DILIGENT (C.D.S.) : M. Chirac fait rire tout le pays

M. André Diligent, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux, écrit dans l'éditorial de *Démocratie moderne*, organe de son parti (numéro du 8 mars) : « *En tendant la main à Marchais et à Mitterrand pour tenter sa grande manœuvre d'encerclement, Jacques Chirac commet une triple erreur :*

— Il fait rire tout le pays quand il prétend encore qu'il veut aider et non abattre le gouvernement ;

— Il déconcerte ses électeurs en s'alliant avec ceux qu'il n'a cessé de dénoncer comme les pires ennemis de l'intérêt national ;

— Il met en place le plus étrange cartel des « non » qu'ait jamais vu l'histoire de nos Républiques. »

LE CONTRESEING

Au cours de l'émission télévisée d'Antenne 2, « Cartes sur table », M. Raymond Barre avait déclaré, lundi soir 5 mars, à propos de la convocation du Parlement en session extraordinaire : « L'article 30 de la Constitution indique que c'est le président de la République qui signe le décret, et vous remarquerez qu'il n'y a même pas le contreseing du premier ministre. »

Le chef du gouvernement a commis une erreur. L'article 19 de la Constitution énumère limitativement les actes du président de la République qui échappent à l'obligation du contreseing.

Il s'agit exclusivement des actes par lesquels il nomme le premier ministre ou met fin à ses fonctions ; décide d'organiser un référendum ; dissout l'Assemblée nationale ; met en œuvre les pouvoirs exceptionnels prévus à l'article 16 de la Constitution ; adresse un message aux assemblées parlementaires ; désigne trois des neuf membres du Conseil constitutionnel et en nomme le président ; saisit le Conseil constitutionnel.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● *Défense* : M. François Bonnelle, sous-préfet, est nommé directeur adjoint du cabinet civil et militaire de M. Bourges, en remplacement de M. Roger Courot, inspecteur général de l'administration au ministère de l'intérieur.

● *Condition féminine* : M. André Gauthier, sous-préfet, est nommé conseiller technique au cabinet de Mme Monique Pelletier, ministre délégué auprès du premier ministre chargée de la condition féminine.

M. SCHWARTZENBERG (M.R.G.) : le R.P.R. invente-t-il la « participation sans soutien » ?

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du M.R.G., a déclaré mercredi 7 mars à Antony :

« *M. Chirac conteste la politique gouvernementale de l'emploi. Comment ne pas l'approuver dans sa critique ? Mais comment aussi ne pas lui rappeler que cette politique qu'il condamne est conduite par un ministre du travail R.P.R., M. Boulin ?*

» *On connaissait déjà le « soutien sans participation ». Le R.P.R. serait-il en train d'inventer la « participation sans soutien » ? D'un côté, le parti gaulliste participe au gouvernement à des postes-clés. De l'autre, il refuse de soutenir sa politique. Il serait discourtois de parler de double jeu, mais, alors, comment cela s'appelle-t-il ?* »

LES PROPOSITIONS R.P.R. DE COMMISSIONS D'ENQUÊTE

Les propositions de résolution tendant à la création de commissions d'enquête parlementaires qui seront soumises à l'Assemblée nationale sont élaborées au groupe R.P.R. La rédaction de celle relative à « la situation de l'emploi et au chômage » a été confiée à M. Philippe Seguin, député des Vosges, et s'inspire d'une proposition de création d'une commission de contrôle déposée par le groupe R.P.R. le 16 mai 1975, mais qui n'avait pas été discutée.

Le projet de la résolution relative aux « conditions de l'information publique », qui est étudié notamment par M. Jean Foyer, ancien garde des sceaux, président de la commission des lois, se réfère à une proposition comparable déposée le 4 juin 1975, et qui proposait alors une enquête sur « *les entraves que peuvent subir les organes de presse lors de leur fabrication ou de leur diffusion* ».

Les propositions en cours d'élaboration seront assez différentes de ces deux textes. En rappelant leur existence, le groupe R.P.R. veut souligner que les problèmes qu'ils soulèvent retenaient depuis plusieurs années déjà son attention.

هكذا من الاهمال

es initiatives
e la majorité

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

Le CERES veut conserver le contrôle de la fédération socialiste de Paris

MM. Georges Mingotaud, premier secrétaire de la fédération de Paris du P.S., Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, et plusieurs responsables de la fédération de la capitale membres du CERES, ont présenté, mercredi 7 mars, au cours d'une conférence de presse, un Livre blanc consacré à l'activité de la fédération depuis dix ans, c'est-à-dire depuis qu'elle est dirigée par le CERES. Ce dernier n'est pas assuré de conserver la maîtrise de la fédération à l'occasion du prochain congrès.

Le livre blanc présenté par les responsables socialistes parisiens fait l'inventaire des « *contraintes et des charges exceptionnelles* » qui pèsent sur une fédération qui se veut « *la vitrine des socialistes français* » en même temps que le « *banc d'essai* » d'une conception « *exigeante de l'organisation démocratique et de l'intervention des masses socialistes* ». La situation de la fédération en 1969 (mille deux cents adhérents, y est comparée avec celle d'aujourd'hui : six mille adhérents, quatre parlementaires, quinze élus au Conseil de Paris, cent quinze sections d'entreprise et surtout un parti socialiste devenu la « *première force politique de la gauche* » dans la capitale, pour la première fois depuis cinquante ans.

Cette progression des socialistes s'est accompagnée selon les données fournies par ce Livre blanc d'une meilleure insertion des socialistes dans les entreprises, les quatiers, les universités et dans la jeunesse. A cet égard, les responsables de la fédération ont estimé qu'à Paris le mouvement de la jeunesse socialiste (M.J.S.) a été « *maintenu* ». Ils ont dénoncé « *les carences* » de l'équipe dirigeante nationale et demandé le rétablissement de « *l'autonomie organisationnelle* » du M.J.S.

M. Mingotaud a évoqué les dix axes d'action que propose la direction sortante et notamment l'organisation d'états généraux du socialisme au printemps de 1980 « *devant déboucher sur des cahiers de proposition et sur des propositions pour un futur gouvernement de gauche, et sur les propositions d'action pour les groupes de gauche du conseil de Paris* ».

Il a également proposé la réunion d'une convention fédérale des secteurs entreprise à l'automne de 1979 et la constitution dans chaque arrondissement de « *comités unitaires de soutien et de coordination des luttes pour la défense de l'emploi* », cette initiative devant, selon lui, faciliter la relance de l'union de la gauche à la base.

Sur ce point, M. Sarre a indiqué que les deux fédérations socialiste et communiste de la capitale ont été « *en avance sur leur parti* » dans la pratique de l'union dès 1965. Le président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville a ajouté : « *Il est décisif qu'à Paris il y ait une organisation socialiste. Cela ne peut se faire que si la ligne est juste. Il ne faut pas que le vote des militants contrecarre une évolution qui a fait ses preuves pendant dix ans.* »

Auparavant, M. Sarre avait expliqué que « *le CERES est né à Paris* » et que « *la fédération de la capitale a été son berceau* ». A ce titre, il est particulièrement *important pour les amis de* M. Jean-Pierre Chevènement de conserver la maîtrise d'une fédération qui paraît pourtant devoir leur échapper (*le Monde* daté 21-22 janvier). Les dirigeants actuels, qui étaient jusqu'alors vigoureusement contestés par les militants de la majorité du parti, font face désormais à une triple offensive : à celle des amis de M. Mitterrand, groupés à Paris autour de MM. Lionel Jospin et Claude Estier, s'ajoute l'action du courant rocardien et celle des dissidents du CERES, signataires de la motion « union pour l'autogestion » proposée par M. Christian Pierret, député des Vosges. Le courant Pierret semble avoir en effet à Paris sa meilleure audience. Aussi a-t-il été particulièrement critiqué, notamment par M. Mingotaud, qui a affirmé : « *Ce courant se situe en position d'attente, prêt à rallier la majorité qui sortira du congrès.* »

De leur côté, les amis parisiens de M. Pierret qui doivent se réunir samedi 10 mars à Paris en assemblée générale, ont décidé de rédiger un texte de synthèse qu'ils proposeront dès le 31 mars à l'occasion du congrès fédéral précédant le congrès national, afin de « *mettre fin à la guerre fratricide des clans au sein du parti et de préparer celui-ci à reprendre enfin l'intiative contre la droite au pouvoir* ». Les signataires de la motion « Union pour l'autogestion » doivent agir ainsi dans toutes les fédérations où ils sont implantés.

Même s'il est en difficulté, le CERES à Paris estime qu'il restera « *l'axe* » de la fédération. Ainsi M. Sarre a-t-il indiqué : « *La Fédération de Paris ne pourra pas être dirigée par aucun des autres courants, entre lesquels s'est éparpillée l'ancienne majorité de Nantes, pas plus que par quelques dissidents du CERES.* » Il n'est donc pas question pour lui de jouer le rôle d'une « *force d'appoint* ». A cet égard, M. Michel Charzat, conseiller de Paris, a précisé : « *Ce problème se pose pour M. Mitterrand. Servira-t-il de force d'appoint au conglomérat Mauroy - Rocard - Pierret dans une synthèse conduisant à une paralysie du parti ou fera-t-il un choix clair sur une ligne que nous sommes seuls à affirmer ?* »

Cette dernière hypothèse, si elle devait se réaliser dans la capitale scellerait l'alliance de ceux qui, jusqu'à l'éclatement de la majorité du parti, avaient mis le plus d'ardeur à se combattre. — J.-M. C.

« LE GRAND VIZIR PETIT ROCARD »

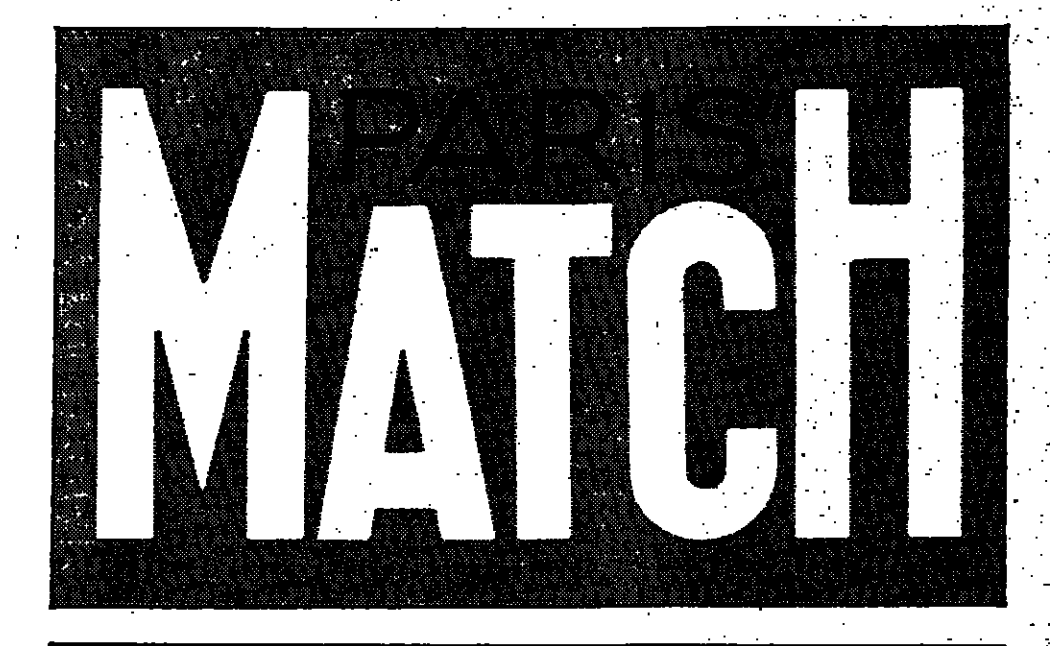
« La vie démocratique dans la fédération est intense », affirment volontiers les responsables fédéraux de la capitale. De fait, il ne se passe pas de jours sans réunions et manifestations de toutes sortes qui évoquent l'activité déployée par la fédération pendant la dernière campagne des élections législatives. Est-ce parce qu'il s'agit cette fois d'une bataille interne ? Toujours est-il que quelques-uns font preuve d'un zèle étonnant.

Il a paru étonnant en effet à plusieurs militants d'une section parisienne de se voir distribuer une courte bande dessinée intitulée « *Les aventures du grand vizir petit Rocard* », dans laquelle il est question de « *l'ignoble vizir Rocard* », à qui l'on prête des formules telles que : « *des expériences oui, le socialisme non* » et qui s'achève par la synthèse « *avec le calife Mitterrand par peur d'un accord avec les infidèles du CERES* ».

Au total, une piètre démonstration, à mi-chemin d'une bonne bande dessinée, la drôlerie en moins, et des productions de telle officine gouvernementale publiées avant le mois de mars 1978 pour discréditer le programme économique du P.S., le talent en moins. Un procédé qui pourrait fort bien avoir un effet boomerang pour ses auteurs (anonymes).

● *M. Christian Pierret*, député socialiste des Vosges, animateurs du courant « Union pour l'autogestion » (dissidents du CERES), a lancé, mercredi 7 mars à Saint-Etienne, un appel à la rédaction « *dès maintenant d'un texte de synthèse pour le congrès de Metz réunissant les signatures de toutes les motions* ». Il a précisé : « *Il s'agit d'unifier le P.S. sur des positions sans équivoque : union de la gauche, direction plus collégiale du P.S., moyens concrets de la rupture avec le capitalisme, pratique autogestionnaire dans tous les secteurs de la vie sociale et économique. Ceci permettra de mettre fin à la guerre fratricide des clans à l'intérieur du P.S. et de préparer celui-ci à reprendre enfin l'initiative contre la droite au pouvoir.* »

Cette semaine
4 hommes politiques s'expliquent enfin
dans



Jacques
CHIRAC
"Changer de politique, oui: changer d'hommes, peut-être"

« Les Français ont le goût de l'épargne. Or, tout se passe comme si l'on avait voulu détourner cette épargne des investissements productifs et en particulier de l'aventure industrielle. Si cette orientation désastreuse était renversée, nous disposerions d'une masse énorme de capitaux pour rénover notre appareil de production. »

François
MITTERRAND
"On peut se demander: Barre, à quoi sert-il?"

« Hausse des prix : 10 % par an. Avant Barre, avec Barre. Chômage : 1.000.000 de chômeurs en plus depuis l'élection de Giscard d'Estaing à la présidence de la République. Croissance : moins de 3 % par an quand il en faudrait plus de 5 %. Voilà le bilan de Giscard. On peut se demander en effet : Barre, à quoi sert-il ? »

Robert
BOULIN
"Je ne comprends pas pourquoi Chirac fait ça"

... En tout cas je ne vois pas de sortie... La question pourrait être posée à M. Chirac : « Vous vous engouffrez dans un couloir. Avez-vous vérifié qu'il y a une porte au bout ? » Je parle d'une porte d'intérêt national naturellement et pas personnel.

Edmond
MAIRE
"La colère du peuple commence à m'inquiéter."

« Nous apercevons les premiers signes d'une réelle action de masse affrontant directement une politique Barre, immobile, inchangée, immuable. Je vous le dis : si cette politique ne s'ouvre pas à la négociation, elle sera emportée. »

TOUS LES JEUDIS PARIS MATCH LE POIDS DES MOTS LE CHOC DES PHOTOS

هكذا من الأصل

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

BOUCHES-DU-RHONE : le P.S. sur la défensive

De notre envoyé spécial

MARSEILLE. — Le parti socialiste joue une partie importante à l'occasion du scrutin cantonal dans les Bouches-du-Rhône. Il lui faut apporter la preuve que l'érosion subie lors des élections législatives n'était qu'accidentelle. Démonstration d'autant plus malaisée que, depuis 1967, la représentation du département à l'Assemblée nationale est passée de six sièges à deux pour le P.S., de cinq à sept pour le P.C.F., deux autres allant à la majorité.

Déjà menacée il y a trois ans, la majorité absolue dont les socialistes bénéficient au sein de l'assemblée départementale *demeure extrêmement fragile. Le P.S., qui* détient vingt-trois des quarante-quatre sièges, a treize sortants contre huit au parti communiste et un seul à la majorité. De ce seul fait il est le parti qui court le plus de risques alors qu'il ne peut se permettre de perdre un seul siège. En principe, bien sûr, car dans la *réalité la suprématie* socialiste serait plus difficile à mettre en cause. Aucune formation n'est réellement en mesure de prendre la relève, qu'il s'agisse du P.C.F., qui ne contrôle que dix-sept sièges, ou de la majorité (quatre sièges) dont certains éléments votent d'ailleurs régulièrement le budget élaboré par le P.S. *La perte de la majorité absolue* au conseil général aurait pour les socialistes une valeur de symbole. Elle constituerait un signe supplémentaire de l'effritement de leurs positions. En outre, avec plus des trois quarts de son budget consacrés à l'aide sociale et les importants moyens mis à la disposition des élus, *le conseil général est dans la machinerie* électorale socialiste une pièce importante dont le P.S. ne pourrait sans grave dommage perdre le contrôle.

Réduits à la défensive, les socialistes ne semblent pas en mesure de pouvoir contre-attaquer. Cette impression découle notamment de leur incapacité à renouveler leurs candidats, même dans des cantons, comme le 10e de Marseille, où le titulaire septuagénaire, M. Edouard *Heyraud, ne peut plus mener* qu'une activité extrêmement réduite. Il fut un temps question d'assurer sa relève en présentant un jeune avocat, M. Michel Pezet, membre du comité directeur, qui figure depuis des années parmi les espoirs locaux du P.S. mais qui, depuis des années, est empêché de voler de ses *propres ailes notamment pour éviter que* ne se forme autour de lui un nouveau clan susceptible de compliquer plus encore la subtile guerre de *position* que se livrent les adjoints de M. Gaston Defferre.

Menacés au premier tour par le P.C. dans le 17e et surtout dans le 19e canton de Marseille, où se *présente Mme Pierrette Lepizzera (1),* les socialistes sortants devront mener des combats difficiles au deuxième tour dans les 2e et 6e cantons qui se situent pour l'essentiel dans la circonscription de M. Joseph Comiti, député R.P.R., ancien ministre. Il est vrai que si ces cantons, et notamment le second, ont toujours été enlevés *d'un souffle* par le P.S. c'est en grande partie en raison des querelles intestines de la majorité. Et celles-ci se sont une nouvelle fois manifestées.

Dans ce deuxième canton justement, face à M. Charles Bonifay (P.S.), l'U.D.F. soutient M. Jacques Zattara, président départemental du C.D.S., M. Comiti mène une campagne particulièrement active en *faveur de M. Haycinthe Santoni* (R.P.R.) et enfin un ancien conseiller général tour à tour gaulliste puis républicain indépendant, M. Jean Rognoni, est également sur les rangs au nom de la « majorité présidentielle ». Si M. Comiti a décidé de *présider* personnellement le comité de soutien du candidat R.P.R., c'est *qu'il ne pouvait se résoudre à prendre* le risque de voir le parti républicain implanter deux conseillers généraux dans sa circonscription.

L'U.D.F. veut s'affirmer

L'ancien ministre n'ignore pas que sur la façade méditerranéenne il demeure le seul député gaulliste élu après avoir enlevé une primaire contre l'U.D.F. Les giscardiens souhaitent d'autant moins voir durer cette situation que s'ils pouvaient s'appuyer sur deux députés à Marseille, ils seraient mieux armés pour atteindre leur véritable objectif : un retour à la mairie. Derrière M. Jean-Claude Gaudin, qui, après avoir fait ses classes au conseil municipal aux côtés de M. Gaston Defferre, a enlevé il y a un an le siège de M. Charles-Emile Loo, premier secrétaire de la fédération socialiste, le parti républicain *est engagé dans une entreprise de reconquête particulièrement* active des couches modérées qui, traditionnellement, votaient socialiste. Dans le cadre de l'U.D.F. et à travers le scrutin cantonal, une série de nouveaux candidats sont entrés en lice non pas tant dans l'espoir d'enlever des sièges que pour montrer que le courant *giscardien est* désormais capable, à Marseille, d'obtenir des scores honorables. Ce projet est entravé par le fait qu'en milieu urbain la mobilisation des électeurs pour ce type de scrutin est particulièrement faible. Seuls se sentent concernés les bénéficiaires des divers services rendus et ce sont alors les sortants socialistes appuyés par la municipalité qui en profitent. Si la démonstration est malgré tout réussie, elle pèsera inévitablement sur les réflexions du chef de l'Etat, auquel M. Gaudin vient de soumettre un projet d'adaptation de la représentation proportionnelle lors des scrutins municipaux dans les grandes villes découpées en secteurs.

L'ombre des élections municipales plane également sur le scrutin cantonal d'Aix-en-Provence, puisque la nouvelle équipe dirigée par M. Joissains (radical), qui a succédé, après une première invalidation, à *M. Ciccolini, sénateur socialiste,* s'attend à son tour à être invalidée par le Conseil d'Etat. Dans cette hypothèse, les électeurs aixois seraient appelés aux urnes, probablement en septembre, pour la troisième fois depuis 1977. Or, aussi bien du côté socialiste que dans la majorité, les têtes de liste ne sont pas incon*testées. Certes, M. Joissains a enlevé* la mairie, mais son caractère entier ne lui a pas créé que des amis, et si M. Jean Feraud (P.R.), maire de Trets enlevait le canton d'Aix-Sud, il pourrait peut-être briguer la tête de la liste de la majorité à Aix en cas d'annulation. C'est peut-être pourquoi M. Jean-Pierre de Peretti *Della Rocca, un ami de M. Joissains,* s'est également présenté. De même du côté socialiste de nombreuses discussions ont lieu pour savoir si, en cas de nouveau scrutin municipal, M. Ciccolini devrait tenter la reconquête. La décision est fonction, notamment, de la capacité qu'aurait la gauche à refaire son unité. Or, Aix-en-Provence est un haut lieu de la contestation interne au sein du parti communiste et ce phénomène complique encore la situation dans la mesure où les dirigeants de la fédération communiste des Bouches-du-Rhône ne veulent en aucun cas permettre l'élection de minoritaires du P.C.F. auxquels ils assureraient ainsi une tribune.

Dans les autres cantons du département la majorité mène quelques combats particulièrement actifs, par exemple à La Ciotat avec M. Gilbert Rastoin, maire de Cassis (soutenu par le R.P.R.) qui cherche à profiter d'une relève au sein du parti communiste, le maire de la ville ne se *représentant* pas au conseil général. Toutefois la crise de la construction navale ne favorise guère ce genre d'entreprise. Bien plus, la dégradation de la situation économique menace *le seul* sortant de la majorité, M. Laurence Deleuil, maire de Marignane, dont les positions dans sa commune s'étaient gravement dégradées lors des élections municipales et qui se trouve désormais bien isolé dans une zone d'influence communiste.

THIERRY PFISTER.

(1) Le P.C.F. a consenti un effort particulièrement sensible en faveur des femmes puisqu'il en présente cinq sur Marseille.

DROME : les socialistes sûrs d'eux-mêmes

De notre correspondant régional

Lyon. — *Gérée* par la gauche depuis de nombreuses années, la Drôme ne changera pas de majorité. Sur les trente-cinq cantons (dont dix-huit sont renouvelables), la gauche en détient ving-cinq (vingt-quatre socialistes et apparentés, un communiste). M. Maurice Pic, ancien ministre, sénateur, maire de Montélimar, dont la position solide dans le canton de Montélimar-II. Il n'est menacé ni par son adjoint communiste ni par les jeunes représentants de la majorité (R.P.R. et U.D.F.-P.R.) retrouvera à coup sûr son fauteuil de président de l'assemblée départementale.

L'objectif du P.S., bien implanté dans le Diois et le nord du département, sera de « reconquérir le sud », où la majorité a conforté ses positions, au cours des dernières années, alors que le terrain, *depuis le début de la Ve République*, était considéré comme acquis aux socialistes. En 1973, les cantons de Dieulefit et de Nyons sont passés ainsi à des représentants de la majorité et le mouvement s'est confirmé aux élections municipales de mars 1977, dans ces deux chefs-lieux de canton. Aujourd'hui, majorité et opposition se partagent donc à égalité les quatorze cantons de la deuxième circonscription drômoise, restée cependant, en 1978, au député socialiste, M. Henri Michel. MM. Jean Escoffier, animateur du R.P.R. dans le département et conseiller général sortant de Nyons ; Pierre Raspail (modéré, favorable à la majorité), conseiller sortant de Dieulefit ; Pierre Mouton, maire et conseiller général de Pierrelatte, et Mme Lattil, conseiller (majorité) de Remuzat, devraient résister aux assauts que leur porteront socialistes et communistes.

Les changements, s'il y en a, seront donc ponctuels. A Saint-Jean-en-Royans peut-être ? Là, pour battre le sortant, M. Gérard Sibeud (R.P.R.), le parti socialiste compte sur son successeur à la mairie de Saint-Laurent-en-Royans, M. Jean-Pierre Beraldin. Le responsable départemental du R.P.R. ne croit pas, cependant, à un échec de M. Sibeud. La « bonne entente », observée entre les deux grandes familles majoritaires, leur a évité des primaires dans les cantons où leurs représentants étaient menacés, et lui fournit quelques raisons d'espérer.

La surprise viendra-t-elle de Valence ? Dans le troisième canton de cette ville, M. Rodolphe Pesce (P.S.), maire de Valence depuis 1977, député depuis 1978, renonce à son siège de conseiller général, afin de ne pas donner à penser qu'il se moque du principe du non-cumul des mandats. Il cède la place à l'un de ses adjoints, M. Pierre Favrat, qui qui ne devrait pas être sérieusement menacé par un autre adjoint, Mme Yvonne Allegret (P.C.F.). Dans le deuxième canton de Valence, en revanche, la lutte paraît plus ouverte pour le siège laissé vacant par M. Louis Puech (P.S.), adjoint au maire. Le P.S. a choisi, pour prendre la relève, Mme Annie Mazuray, seule *femme* présentée par le parti dans le département, elle aussi adjoint au maire de Valence. Le R.P.R., qui n'a pas oublié que l'agglomération valentinoise fut longtemps le fief de M. Roger Ribadeau-Dumas, présente un ancien adjoint de celui-ci, M. Paul Aubert. — B. E.

VAR : les tensions à gauche

Depuis la libération, le conseil général du Var est présidé par un socialiste. Le maire de Draguignan, M. Edouard Soldani, sénateur, illustre cette stabilité puisque, depuis vingt-trois ans, il préside l'assemblée départementale, dont vingt et un des quarante et un sièges sont détenus par des élus du P.S. ou apparentés. Les mauvaises relations entre socialistes et communistes au sein des municipalités d'union de la gauche, d'une part, les tensions au sein du parti de M. Mitterrand, d'autre part, risquent de rendre plus aléatoire le succès des candidats du P.S. dont dix élus sont soumis à renouvellement.

Ainsi, à Brignoles, où l'ancien maire, M. Jean Marcel (P.S.), renonce à solliciter le renouvellement d'un mandat qu'il détient depuis 1945, la section locale du P.S. a investi M. Noël Rosé, membre du CERES, dont la désignation comme maire à la suite d'une décision du tribunal administratif de Nice (*le Monde* daté 4-5 février) est contestée par le maire actuellement en place, M. Raymond Tirard (P.S.). *Le premier* adjoint de ce dernier, M. Patrick Chatard, dissident du parti socialiste, s'est mis sur les rangs. Les divisions internes pourraient profiter au représentant du P.C., M. Marius Barbier, voire à celui de l'U.D.F., M. Jacques Cestor.

Dans le canton du Muy, l'investiture socialiste a été accordée à *M. André Cabasse, maire de Roquebrune*, aux dépens du conseiller général sortant, M. Robert Aymard, qui, à la suite de ce choix, s'est mis en « congé de parti », imité en cela par la section locale.

La situation est également complexe dans le canton de Saint-Maximin, où le sortant, M. Paul Barles (app. P.S.), se voit opposer un candidat du P.S., M. Henri Baude.

Dans les cantons de Fréjus et de Saint-Tropez, les deux élus socialistes, MM. Jean Bertrand, maire de Bagnols-en-Forêt, et Urbain Raphaël, maire de Ramatuelle, auront fort à faire pour endiguer les espoirs de MM. François Léotard, député U.D.F., maire de Fréjus, et Bernard Blua (U.D.F.), maire de Saint-Tropez.

Le P.S. lance une offensive

Pour s'ouvrir d'autres perspectives, le P.S. lance une offensive dans l'Ouest varois avec M. Guy Durbec, sénateur, qui vise le siège d'Ollioules, détenu par M. Jean Brunel, soutenu par l'U.D.F., *maire de Sanary. A Six-Fours,* le docteur Alain Bombard tentera de prendre sa revanche sur le conseiller général sortant, soutenu par l'U.D.F., M. Antoine Baptiste, qu'il n'avait pas réussi à battre aux élections municipales de mars 1977.

Dans le canton d'Hyères, l'élue sortante, soutenue par l'U.D.F., Mlle Angèle Sorba, devrait voir sa réélection facilitée par la querelle entre le P.C. et le P.S. Les électeurs socialistes n'ont pas pardonné au P.C. d'avoir laissé liberté de vote à leurs électeurs lors du scrutin municipal partiel de novembre dernier à Hyères, lequel s'était soldé par le succès des deux candidats de la majorité. Elue à cette occasion, Mme Marceline Jonio (R.P.R.) est elle aussi candidate.

Constitué autour du maire de Toulon (M. Maurice Arreckx, député U.D.F.), le GLAD, Groupe de liaison et d'action départementale, qui rassemble au conseil général les six élus municipaux *de Toulon, voit deux des siens* engagés dans la bataille : MM. Marcel Massi et André Deguin. Ce dernier, dans le canton de Toulon 2, affrontera un candidat R.P.R., M. Walter Villa — qui a porté plaint econtre X... à la suite d'une agression dont il a été victime, mardi soir 6 mars, — Mme Danièle De March, membre du comité central du P.C.F., et Mme Réjane Véry, candidate du P.S., lequel a réintégré M. Jean-Paul Ferrier et ses amis, militants particulièrement actifs à Toulon, qui avaient été sanctionnés lors des élections municipales de mars 1977.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : deux duels

Dans deux des seize cantons renouvelables des Alpes-de-Haute-Provence, département qui en compte trente-deux, la compétition se limitera à un duel qui opposera, à Allos, le maire et conseiller général sortant, M. René Cèze (maj.), à M. Pierre Sérafini (P.C.), et, à Barrême, le socialiste sortant, M. Joël Girard, à un communiste, M. Serge Dho.

Tous les conseillers généraux sortants sollicitent le renouvellement de leur mandat, à l'exception de M. Maxime Javelly, sénateur socialiste, qui se retire à Riez en raison de son âge (soixante et onze ans). Cinq candidats seront sur les rangs dans ce *canton, dont M. Emile Bouteuil*, investi par le P.S., et M. Lucien Veyan, maire de Quinson, ancien suppléant de M. Claude Delorme, ancien député socialiste, qui est l'objet d'une procédure d'exclusion du P.S. du fait de sa candidature.

Dans le canton de Volonne, le maire, M. François Bourdet (R.P.R.) se représente. Outre le candidat du P.C., il affrontera le socialiste José Escanez, maire de Château-Arnoux depuis 1977, date à laquelle il avait pris l'avantage sur la liste de la majorité conduite par M. Pierre Savornin, *membre du conseil politique* du C.D.S. Ce dernier, vice-président de la fédération départementale de l'U.D.F., qui est candidat, est le père du conseiller général sortant du canton de Seyne-les-Alpes, M. Henri Savornin (R.P.R.).

Sur les cinquante-sept candidats, *une seule femme est en lice.* Il s'agit de Mme Christiane Rambaud (P.C.), qui se présente dans le canton de Manosque nord, dont l'élu, M. Robert Honde, est le seul des trois conseillers généraux M.R.G. qui soit renouvelable cette année.

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 7 mars au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Le président de la République a indiqué que M. Raymond Barre avait clairement exposé à la télévision les objectifs de l'action gouvernementale et le sens de l'effort demandé au pays pour bien préparer l'avenir de la France. Il a demandé à tous les ministres de reprendre les mêmes thèmes d'explication, pour souligner la solidarité et l'unité de l'action gouvernementale autour du premier ministre.

● LES MONTANTS COMPENSATOIRES MONÉTAIRES

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des travaux du conseil agricole des Communautés, des 5 et 6 mars, consacrés essentiellement à la question des montants compensatoires monétaires. Le ministre a rappelé que notre pays avait subordonné au règlement de cette question son accord à la mise en place du système monétaire européen.

Les huit Etats membres ayant décidé de participer au système monétaire européen se sont mis d'accord sur un texte fixant les règles d'élimination, en deux ans, des montants compensatoires monétaires qui viendraient à être créés.

Le conseil a décidé d'introduire une franchise d'un point, lors de la création de montants compensatoires monétaires positifs.

Le conseil des Communautés s'est en outre mis d'accord pour procéder, dans les prochaines semaines, à la dévaluation de plusieurs « monnaies vertes » de la Communauté ; ainsi, les prix agricoles français seront augmentés, le niveau des montants compensatoires monétaires qui frappent nos exportations sera substantiellement diminué et les montants compensatoires monétaires sur le porc seront pratiquement supprimés.

Le gouvernement français, comme ses sept partenaires, juge inacceptable la position prise par la délégation britannique sur le problème de la fixation des prix agricoles.

Le président de la République a déclaré : « En raison de l'accord politique sur le démantèlement des montants compensatoires intervenu entre les huit pays participant au système monétaire européen, la France lève sa réserve et va proposer à ses partenaires l'entrée en vigueur du système monétaire européen à partir de la semaine prochaine. »

(Lire page 41.)

● AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES ET DES MILITAIRES

Le conseil des ministres a adopté un décret ayant pour objet d'augmenter les traitements des fonctionnaires civils et militaires de l'Etat :

— D'une part, de 0,2 % à compter du 1er janvier 1979, de manière à maintenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires pendant l'année 1978, conformément à l'accord passé entre le gouvernement et les organisations syndicales de la fonction publique, le 7 juillet dernier ;

— D'autre part, de 1,5 % à partir du 1er mars 1979 ; cette dernière mesure est prise dans l'attente de l'ouverture des négociations salariales pour l'année 1979.

● QUALITÉ DE LA VIE

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie a présenté le bilan de la charte de la qualité de la vie

Cette charte, publiée il y a un an, constitue un programme d'action élaboré à la demande du président de la République après une large concertation. Elle comporte cent six mesures pour améliorer le cadre de vie et l'environnement. Le bilan d'application effectué montre que la grande majorité de ces mesures est déjà appliquée et des premiers résultats positifs ont été obtenus.

Il a rappelé les efforts qui sont menés avec succès pour la lutte contre la pollution de l'eau et de l'air ; pour l'année qui vient, une priorité concernera la lutte contre le bruit et l'élimination des déchets. Il a souligné l'importance des zones protégées par les règlements de l'urbanisme, des sites et des parcs, et qui représentent plus de 6 millions d'hectares ; l'action devra être poursuivie en matière de défense des milieux sensibles comme la montagne et le littoral : l'aménagement et la protection du littoral sont dotés de nouveaux moyens, notamment du fait de l'augmentation des crédits du Conservatoire du littoral ; une directive à leur sujet va être publiée.

L'effort de l'Etat et des collectivités locales doit être poursuivi à un rythme soutenu, en particulier pour l'assainissement et les espaces verts. Mais la qualité de la vie n'est pas seulement une affaire de l'Etat ni uniquement un problème financier ; dans bien des secteurs, il s'agit aussi de modifier des comportements : c'est vrai pour l'aménagement du temps, comme pour la qualité architecturale ou le respect de la nature. C'est un effort d'éducation à long terme.

La charte est une étape de cinq ans dans la longue bataille pour l'environnement. Ce premier rendez-vous annuel a été l'occasion pour le gouvernement de faire le point et de s'assurer que toutes les mesures prévues par la charte seraient bien engagées en temps utile.

● AMÉNAGEMENT DU TEMPS ET RYTHMES SCOLAIRES

Le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs a rendu compte au conseil des ministres du débat national qui s'est instauré sur l'aménagement du temps et, plus particulièrement, sur les rythmes scolaires, ainsi que des avis qui ont été formulés par le Conseil économique et social, les établissements publics régionaux et le haut comité de la jeunesse, des sports et des loisirs. C'est en tenant compte de ces avis qu'ont été examinées l'influence des calendriers scolaires sur la vie des familles françaises et les conditions de travail des élèves dans les établissements scolaires.

Pour sa part, le ministre de l'éducation a été invité, la consultation avec le Conseil économique et social étant poursuivie, à tirer les conséquences de cet examen :

— Pour la fixation rapide du calendrier national des vacances scolaires en ce qui concerne la totalité de l'année civile 1979 ;

— Pour l'établissement d'une règle consistant à faire connaître désormais à l'avance, pour une durée de trois ans, la date des futures vacances scolaires ;

— Pour l'établissement de mesures aussi déconcentrées que possible, prenant effet dès le 1er janvier 1980, qui appliquent aux vacances d'été la procédure utilisée pour fixer les vacances d'hiver en 1979 ;

— Pour le lancement d'une politique d'innovation en matière de calendrier scolaire, prenant pour premier objectif l'intérêt des enfants. Il s'agit d'obtenir pour les élèves une meilleure répartition de leur quantité de travail tout au long de l'année scolaire.

Seront associés à la définition de cette politique les représentants des personnels intéressés, ainsi que ceux des parents d'élèves et des autres usagers du service public, dans le cadre de la concertation habituellement pratiquée (voir « le Monde » du 7 mars)

(Lire page 18.)

● PROGRAMMES SPATIAUX

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre de l'industrie sur les activités spatiales. L'effort engagé par la France depuis de nombreuses années dans le domaine de l'espace débouche aujourd'hui sur la possibilité d'applications industrielles nouvelles destinées à renforcer notre économie et notre indépendance. La mise en œuvre des objectifs arrêtés lors du conseil des ministres du 26 juillet 1978 doit permettre le passage du stade de la fabrication de prototypes expérimentaux à celui de la constitution d'une véritable industrie spatiale organisée pour la conquête des marchés internationaux, et par voie de conséquence la création d'emplois nouveaux de haute qualification.

Le ministre de l'industrie a rendu compte du déroulement des différents programmes spatiaux :

— Le premier tir du lanceur Ariane est prévu pour la fin de 1979 ; un programme complémentaire d'amélioration des performances du lanceur est mis à l'étude ;

— La réalisation du satellite d'observation de la Terre (SPOT) sera poursuivie en concertation avec les organismes utilisateurs ;

— Le projet de télévision directe par satellites fera prochainement l'objet de décisions en fonction de ses perspectives industrielles et commerciales et à la lumière des possibilités de coopération internationale.

De son côté, le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications a présenté le système de télécommunications par satellites dont la réalisation a été décidée par le conseil restreint du 20 février et qui sera opérationnel en 1983 ; il doit permettre de renforcer le système national classique de liaisons de télécommunications existant, notamment liaisons entre la métropole et les départements et territoires d'outre-mer et d'offrir des services nouveaux aux entreprises : liaisons à gros débit pour assurer la télécopie, le transfert de fichiers entre ordinateurs, la vidéotransmission.

Ce programme, qui permettra également de créer des emplois de haute qualification, constitue une des composantes de la politique générale de développement des applications de l'informatique décidée en novembre 1978 ; il ouvre à l'industrie française des perspectives prometteuses sur le marché mondial des satellites de télécommunications.

La France proposera à ses partenaires européens la constitution d'une société industrielle destinée à assurer la production et la commercialisation du lanceur Ariane. Les activités de conseil en matière spatiale à l'étranger des différentes administrations seront exercées dans le cadre du groupement Satel-Conseil associant le C.N.E.S., Télédiffusion de France et la direction générale des télécommunications.

(Lire page 17.)

● LE PROCHE-ORIENT

S'agissant des négociations en cours pour le règlement du conflit du Proche-Orient, le gouvernement rappelle sa position selon laquelle seul un règlement d'ensemble, associant tous les pays intéressés, et tenant compte des droits légitimes du peuple palestinien à disposer d'une patrie, peut ramener la paix et la stabilité dans cette région sensible du monde.

● PRODUCTIONS AGRICOLES MÉDITERRANÉENNES

Le ministre de l'agriculture a présenté une communication sur les mesures prises en faveur des productions agricoles méditerranéennes. Pour permettre à ces productions de faire face à la concurrence, de s'adapter à la demande du marché et de répondre à l'exigence croissante de qualité, un certain nombre de mesures ont été prises grâce à notre action au sein de la Communauté et à des décisions nationales. L'amélioration, obtenue par le gouvernement français, des règlements communautaires viticoles préserve les intérêts de nos productions méditerranéennes, dans la perspective de l'élargissement de la Communauté économique européenne. En 1979, la priorité sera accordée au secteur des fruits et légumes dans les négociations communautaires.

En application des programmes régionaux et sectoriels qui ont été mis en œuvre, un effort très important a été engagé en matière d'investissements hydrauliques pour lesquels les crédits budgétaires ont été sensiblement accrus. En outre, à la suite de décisions communautaires prises en 1978, trois programmes subventionnés par le Fonds européen d'organisation et de garantie agricole et intéressant le Languedoc-Roussillon et la Corse, pour un montant total de 689 millions de francs de travaux, vont être engagés.

Sont d'autre part poursuivis activement l'amélioration des cépages et la restructuration du vignoble ainsi que la reconversion, qui a porté sur 9 000 hectares depuis trois ans dans le Languedoc-Roussillon, le renouvellement du verger (plus de 7 000 hectares par an), la modernisation des serres, la restructuration des stations fruitières et les investissements des caves viticoles. Enfin, des aides particulières sont accordées au développement des groupements de producteurs, et à la promotion des produits à l'exportation.

Dans les prochaines années, l'effort sera accentué dans le domaine des structures foncières, de l'hydraulique, de la recherche, de la modernisation des équipements, et du reboisement. La mission pour les productions agricoles méditerranéennes, placée auprès du ministre de l'agriculture et installée à Montpellier est chargée d'animer et de coordonner l'ensemble des actions ainsi engagées.

● CONSEIL DES COMMUNAUTÉS

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte des travaux du conseil des Communautés européennes qui s'est tenu à Bruxelles les 5 et 6 mars. En ce qui concerne les négociations commerciales multilatérales dans le cadre du GATT, la délégation française s'est opposée à la conclusion des négociations sur la base des résultats actuels. Les progrès importants réalisés au cours des derniers mois doivent être complétés afin d'obtenir un accord satisfaisant et conforme à nos intérêts.

Le conseil a arrêté les positions de la Communauté en vue de la conférence ministérielle de négociation qui se tiendra les 22 et 23 mars entre la Communauté et cinquante-six Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique pour le renouvellement de la convention de Lomé.

● VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU MEXIQUE

Le président de la République a informé le conseil des résultats de son voyage au Mexique, qui constitue un partenaire important pour la France. Il a été particulièrement sensible à l'accueil exceptionnel qui lui a été réservé et qui marque la volonté partagée par la France de resserrer les liens de confiance et de coopération entre les deux pays.

● NOUVELLE-CALÉDONIE ET POLYNÉSIE

Le conseil des ministres a approuvé deux projets de loi complétant, l'un, la loi du 8 juillet 1977 modifiant le régime communal dans le territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, l'autre, la loi du 29 décembre 1977 modifiant le régime communal dans le territoire de la Polynésie française, et constituant ainsi une nouvelle amélioration du fonctionnement des communes dans ces territoires.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Le Monde

société

JUSTICE

Le comité d'action des prisonniers soutient la requête en révision du procès de Daniel Debrielle

Daniel Debrielle, dont le pourvoi en cassation, qui visait deux condamnations prononcées par la cour d'assises de Paris en juin 1978 (1), vient d'être rejeté (*le Monde* du 8 mars), demande la révision de son premier procès. La cour d'assises du Calvados l'avait condamné le 21 octobre 1977 à douze années de réclusion criminelle pour sa participation à un hold-up dans un grand magasin de Deauville, ce dont il s'est toujours défendu.

L'un de ses défenseurs, Mᵉ Henri Juramy, de Marseille, a présenté mercredi 7 mars, au cours d'une conférence de presse, le troisième mémoire déposé à la chancellerie en vue de la révision. Mᵉ Juramy et le comité d'action des prisonniers (CAP) ont dénoncé *« le système inquisitoire, qui, de l'instruction au procès, donne une place prépondérante aux présomptions de culpabilité »*. Selon eux, si Daniel Debrielle, aujourd'hui âgé de vingt-huit ans, a été condamné à douze années de réclusion criminelle, ce n'est pas parce qu'on avait la preuve de sa culpabilité, mais parce qu'il était capable d'être coupable.

« Dans le précédent mémoire que j'avais remis à la chancellerie le 30 octobre 1978, a expliqué Mᵉ Juramy, *je m'attachais à apporter la preuve de l'innocence de Debrielle. Dans ce nouveau mémoire, je veux détruire les présomptions de culpabilité, montrer comment elles ont été montées contre lui. »*

Arrêté en août 1975 et incarcéré, Daniel Debrielle a été entendu pour la première fois par un juge d'instruction dix-sept mois après, le 25 janvier 1977. Il avait tout de suite indiqué qu'il était au courant du projet de hol-up, qu'il devait y participer, mais que son bras plâtré l'en avait empêché. Au cours du hold-up, aucun des membres du personnel du magasin n'a remarqué que l'un des deux gangsters avait un bras dans le plâtre. C'est seulement quelques jours après l'audition de Debrielle qu'un témoin dira : *« Peut-être, en effet, l'un d'eux avait-il le bras en bandoulière. »*

Tous les témoins ont dit que les hommes étaient de tailles différentes. Le magistrat ayant décidé de faire passer Debrielle et Richer, son co-inculpé, sous la toise, il a constaté que tous deux mesuraient exactement 1 m. 75. *« Toutefois*, conclut Mᵉ Juramy, *à la fin du procès-verbal on ne trouve pas pour autant quoi que ce soit qui contredise ce qui est dit au début. Enfin, les gendarmes avaient dit dès le premier rapport qu'ils ne pouvaient être « affirmatifs ». Mais notre système accusatoire est une transmission de présomptions de culpabilité. »*

A la chancellerie, aucune décision n'a été prise. Mais M. Christian Le Gunehec, directeur des affaires criminelles et des grâces, reconnaît, selon Mᵉ Juramy, que les magistrats ne peuvent manquer de s'interroger et que l'examen du dossier ne peut que faire naître *« des doutes »*.

(1) Il avait été condamné, d'une part, à sept années de réclusion criminelle pour sa participation, le 5 juillet 1976, à la mutinerie de la prison de Lisieux et, d'autre part, à quatre années pour tentative d'évasion.

FAITS ET JUGEMENTS

A Charleville-Mézières tribunal suspendu.

(De notre correspondant.)

Charleville-Mézières. — Faute de magistrats, les audiences correctionnelles, qui avaient lieu chaque semaine, le mardi et le mercredi, à Charleville-Mézières, sont suspendues. Seules les affaires urgentes sont évoquées. Huit cent cinquante dossiers sont en attente.

Deux postes de vice-présidents et un poste de juge sont vacants. Cinq magistrats, anciens auditeurs de justice, sont en stage obligatoire. Le juge de l'application des peines est en congé de maternité. Il manque un substitut et un second doit partir en stage. Au greffe, trois postes sont vacants. Seul le secrétariat fonctionne de manière satisfaisante.

Renault : la direction relaxée, la C.F.D.T. condamnée.

Poursuivi sur citation directe par la C.F.D.T. pour entrave au libre exercice du droit du travail, M. Bernard Vernier-Palliez, P.D.G. de la régie Renault, a été relaxé mercredi 7 mars par le tribunal correctionnel de Versailles. Celui-ci a condamné à 500 francs d'amende et 1 000 francs de dommages et intérêts M. Nalla Dia, délégué C.F.D.T. des usines Renault de Flins, poursuivi à la requête de la direction de la Régie pour entrave à la liberté du travail.

Le procès, plaidé le 17 janvier (*le Monde* du 19 janvier), faisait suite à la longue grève des O.S. des presses de Flins qui avait paralysé les chaînes de montage en mai et juin 1978. Les juges ont estimé que M. Nalla Dia avait bien été, par son attitude, le principal artisan des actions dirigées contre les non-grévistes. La condamnation du responsable syndical en paiement de dommages et intérêts, même minimes, est très exceptionnelle, notamment lorsque les poursuites ont été engagées sur citation directe.

Pour relaxer le P.D.G. de Renault, les juges ont estimé que la C.F.D.T. n'avait pas apporté la preuve des entraves au libre exercice du droit syndical reprochées à M. Vernier-Palliez et aux deux principaux dirigeants de l'usine de Flins. Le tribunal a paru estimer que les mesures prises par la direction pour interdire aux délégués C.F.D.T. l'accès aux ateliers visaient les travailleurs en grève et non les mêmes individus dans leurs fonctions syndicales. Les attendus du jugement confirment pourtant que le mandat syndical et l'immunité qui s'y rattache ne se trouvent pas suspendus pendant une grève.

● *Nouvelles inculpations à Dieppe.* — Quatre personnes ont été inculpées, mercredi 7 mars, par M. Romain Brunhes, juge d'instruction à Dieppe, chargé de l'afafire de fraude découverte le 26 février dernier au casino de cette ville (*le Monde* des 1ᵉʳ et 4-5 mars). Les quatre employés — parmi lesquels deux croupiers — ont été écroués. Cela porte à quinze le nombre des inculpations prononcées dans cette affaire. Les onze autres personnes ont été laissées en liberté.

AU PROCÈS DE M. PÉTRIDÈS

Le flair et l'imprudence

Avec les plaidoiries de Mᵉˢ Bernard Baudelot et Françoise Perelman-Thalheimer, les avocats de M. Paul Pétridès, s'est achevé mercredi 7 mars, devant la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, le procès du célèbre marchand de tableaux.

Neuf audiences au total qui, en mettant au jour certaines pratiques du propriétaire de la galerie de la rue La Boétie, auront terni une image que nul ne semblait pouvoir flétrir. Il aura fallu les révélations de celui dont M. Pétridès fit pendant quelque temps son courtier, M. Marc Francelet, pour le perdre. Un courtier indélicat certes mais qui l'a entraîné dans sa chute estimant qu'il avait été trahi par l'ancien petit tailleur chypriote.

« Un homme de culture primaire, presque analphabète, dira Mᵉ Perelman-Thalheimer. *Un homme âgé et de parfaite bonne foi qui a été dupé. »* Estimant qu'il n'y avait pas de preuves suffisantes et que son client n'était pas coupable, l'avocat accusa *« une instruction déformée, tronquée, sur on ne sait quelles directives, et orientée dans une seule direction »*. Elle dénonça *« les mensonges »* de M. Francelet, affirma qu'il ne pouvait y avoir recel car *« les prix d'achat ne sont pas des prix de recel »* et déclara qu'on avait *« tenté d'écraser un homme déjà crucifié depuis cinq ans »*. M. Pétridès, lui, pleurait.

Mᵉ Perelman - Thalheimer demanda un complément d'information car *« toute l'accusation est basée sur les accusations de M. Francelet »* et réclama au tribunal *« la réhabilitation de l'illustre vieillard »*, dont elle ne voit pas pour quel mobile il aurait, à son âge, acheté en connaissance de cause des tableaux volés.

Mᵉ Bernard Baudelot a reconnu, de son côté, que M. Pétridès avait commis *« une imprudence en achetant des tableaux à un non-professionnel »*. Mais il a estimé que son client avait largement payé son imprudence. Après avoir tracé le portrait de l'expert d'Utrillo, le bâtonnier Baudelot s'est attaché à démontrer que M. Pétridès n'avait rien du receleur type et que son comportement dans cette affaire le prouvait facilement. *« S'il a eu du flair professionnel, il a manqué de flair dans le domaine de ses relations »*, a-t-il ajouté.

Le jugement sera rendu le 17 avril.

M. B.-R.

● *Un directeur de galerie inculpé.* — Pour avoir exposé à la vente, en 1971, un Utrillo volé le 22 juillet 1967 à M. Pierre Marois, chirurgien-dentiste, M. Daniel Malingue, quarante-deux ans, directeur de la galerie Agora, établie en face du magasin de M. Paul Pétridès, a été inculpé de recel par M. Emile Cabié, premier juge d'instruction. Cette affaire avait été évoquée au cours affaire avait été évoquée au cours du procès de M. Pétridès (*le Monde* du 2 mars).

Au tribunal administratif de Rennes

LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT ESTIME « ILLÉGALE » UNE CIRCULAIRE DE M. BONNET SUR LE SÉJOUR DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN FRANCE

De notre correspondant

Rennes. — La circulaire de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, en date du 12 décembre 1977, relative à l'admission en France des étudiants étrangers, a été qualifiée d'illégale, mercredi matin 7 mars, devant le tribunal administratif de Rennes, non seulement par le défenseur d'un étudiant tunisien, M. Nejib Metoui, qui, le 29 novembre 1978, s'était vu refuser le renouvellement de sa carte de séjour par le préfet de l'Ille-et-Vilaine, mais aussi par le commissaire du gouvernement M. Guirriec, au terme de ses conclusions.

En excluant du bénéfice du renouvellement de la carte de séjour, les étudiants qui changent de filière après un ou plusieurs échecs, la « circulaire Bonnet » pose une règle nouvelle par rapport à l'ordonnance du 2 novembre 1945 et au décret du 30 juin 1946 concernant les conditions de délivrance ou de retrait des cartes de séjour. Or, a précisé le commissaire du gouvernement, le ministre ne dispose pas de la possibilité d'imposer un nouveau critère par la simple voie réglementaire. Dès lors la circulaire Bonnet est entachée d'excès de pouvoir, et la décision litigieuse du préfet de l'Ille-et-Vilaine, dépourvue de base légale dans la mesure où elle vise une circulaire illégale, doit être annulée, a conclu M. Guirriec.

Le tribunal administratif de Rennes a mis cette affaire en délibéré.

Depuis le 22 février, les étudiants de la faculté des sciences (Rennes-I) boycottent les examens pour protester contre cette circulaire Bonnet. Le 5 mars, les étudiants de l'université de Rennes-II se sont joints à ce mouvement de grève, et, le 6 mars, ce sont les étudiants de sciences juridiques et sciences économiques qui, à leur tour, ont décidé le boycottage des examens et la grève des cours.

Une manifestation d'étudiants, à laquelle les personnels enseignants et non enseignants des deux universités rennaises étaient conviés, devait avoir lieu mercredi après-midi

CHRISTIAN TUAL.

PROTECTION CIVILE

LE NOMBRE DES POMPIERS PROFESSIONNELS S'EST ACCRU DE 20 % EN DIX-HUIT MOIS

Le *Bulletin d'information du ministère de l'intérieur* publie, dans son dernier numéro, un compte rendu de la première réunion de la commission paritaire des sapeurs-pompiers professionnels qui a eu lieu le 23 février au siège de la direction de la sécurité civile.

La commission a pris acte de l'alignement indiciaire, depuis le 1ᵉʳ janvier, des pompiers professionnels sur les personnels communaux. Elle a constaté d'autre part qu'entre juin 1977 et janvier 1979, les effectifs de sapeurs-pompiers professionels français sont passés de douze mille à quatorze mille cinq cents hommes (+ 20 %).

Divers textes ont également été adoptés, prévoyant notamment le renforcement de l'encadrement en personnel sous-officier et des facilités de carrière pour les lieutenants, les sergents et caporaux-chefs.

La commission paritaire devrait se réunir à nouveau dans un délai de deux mois.

AÉRONAUTIQUE

D'ICI A 1983

La fabrication de l'Airbus va quadrupler

• La SNIAS est autorisée à embaucher
• SWISSAIR premier client de la version A 310

Le ministre français des transports, M. Joël Le Theule, a demandé, ce jeudi 8 mars à Paris, aux constructeurs de l'Airbus, de se mettre en mesure de quadrupler la cadence de fabrication du court et moyen-courrier européen. A ce jour, cent trente et un exemplaires de l'avion, dans ses versions B-2 et B-4, ont été commandés ferme, par vingt compagnes aériennes.

Il faut ajouter à ce chiffre soixante-trois options qui seront progressivement confirmées. D'autre part, trois autres compagnies aériennes dans le monde s'apprêtent à conclure des contrats pour l'achat de trente-sept appareils supplémentaires.

La compagnie Swissair a en outre annoncé, mercredi 7 mars, sa décision d'acquérir dix exemplaires de la nouvelle version de l'Airbus, baptisée A-310, et de réserver dix autres options pour le même modèle. Swissair est la première cliente de ce nouvel Airbus de deux cents à deux cent vingt places qui sera en ligne au printemps de 1983.

C'est précisément dans cette perspective de 1983, devant l'afflux constaté et prévisible des commandes de l'Airbus, que le ministre des transports a demandé aux industriels, regroupés dans le consortium européen Airbus-Industrie, de se préparer à quadrupler la cadence de fabrication. Selon M. Le Theule, Airbus-Industrie, dont le président-administrateur général est M. Bernard Lathière, avait prévu, sur la base du développement des ventes à la fin de 1978, de porter la cadence actuelle de production (deux avions par mois) à six en 1983.

Les contrats signés depuis — les seuls Airbus commandés ferme à ce jour représentent pour l'industrie française une charge de travail supérieure à la production de l'ensemble des avions Caravelle — conduisent les autorités de tutelle à réviser ce programme en hausse. Les résultats de 1978 et les nouveaux marchés de 1979 font, d'ores et déjà, de l'Airbus l'avion de grande capacité le plus vendu dans le monde après le Boeing-747. L'an dernier, en effet, les ventes de l'Airbus ont égalé la somme des ventes totales du DC-10 et du Tristar.

C'est la raison pour laquelle le ministre des transports a indiqué que la cadence de six exemplaires par mois devrait, en réalité, être atteinte dès 1982 et que le rythme de huit appareils par mois sera vraisemblablement nécessaire à partir de 1983.

Selon des estimations de source industrielle, le programme européen fait travailler, actuellement, dans les pays concernés, de l'ordre de seize mille à dix-sept mille personnes, dont environ six mille à la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et presque autant chez ses partenaires ouest-allemands. Les problèmes posés désormais aux différents constructeurs européens — peu habitués, dans le passé, à faire face à de tels succès commerciaux — consistent à coordonner ces accélérations du plan de charge, à réaliser les investissements industriels nécessaires et à accroître les effectifs, selon des formules propres à chaque société concernée et à chacun des sous-traitants de l'activité induite.

D'ores et déjà, M. Le Theule a donné des directives au secteur de production civile de la SNIAS pour que la société nationale prenne *« des mesures partielles et limitées d'embauche de personnels très spécialisés »* et prévoie le remplacement des départs à la retraite. On se souvient que la SNIAS avait dû, devant la persistance du déficit de sa division des avions civils, décider, depuis plusieurs années, une déflation de ses effectifs de quelques milliers de personnes.

Le ministre des transports a également demandé à la SNIAS de se libérer, au profit d'autres entreprises, des activités non aéronautiques qui ne sont pas sa vocation spécifique et de sous-traiter certains travaux, à partir de ses usines existantes, dans les milieux industriels régionaux environnants qui auraient des difficultés.

Les partenaires européens de la France, principalement la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas et l'Espagne, se proposent de prendre des mesures équivalentes pour accroître leur production.

25 à 35 % du marché mondial

Au consortium Airbus-industrie, on insiste sur cette nécessité d'adapter le potentiel industriel et la productivité à cette demande accrue du marché et aux exigences de la clientèle, toujours pressée de recevoir ses livraisons le plus vite possible. D'autant que la récente commande de Swissair pour la version A-310 de l'Airbus — un investissement représentant l'équivalent de 1 800 millions de francs français — a toutes les chances, aujourd'hui, d'être suivie sous peu de l'annonce par six autres compagnies aériennes, parmi lesquelles Lufthansa, Iberia et Air France, de leurs intentions d'acquérir 70 exemplaires de cette version court et moyen-courrier de 200 places.

La signature officielle du contrat par Swissair (dix appareils ferme et dix options) aura lieu le 15 mars prochain à Paris.

L'Airbus A-310 est un biréacteur à fuselage large, mais plus court que les versions B-2 et B-4, avec une voilure différente, et il doit être certifié en 1982 pour entrer en service au printemps de 1983. Boeing a, de son côté, conçu un avion concurrent, le biréacteur 767 de 208 places, à la production duquel coopère l'industrie aéronautique italienne. Selon son constructeur, le Boeing 767 pourrait être prêt six mois avant la version rivale de l'Airbus.

Cependant, les responsables d'Airbus-Industrie considèrent aujourd'hui, que, malgré la compétition internationale, l'avion européen peut prétendre occuper une part non négligeable du marché mondial, que des évaluations qualifiées de prudentes situent à environ 25 ou 30 % des besoins des compagnies aériennes.

Si tel était le cas, l'Airbus représenterait, jusqu'en 1993, un potentiel de vente de 600 exemplaires des versions B-2 et B-4, déjà en service commercial, et de 460 exemplaires de l'A-310. A terme, selon des estimations avancées par les services de M. Le Theule, le programme européen représente, pour l'industrie française qui reçoit un peu moins de 40 % de la valeur de l'avion, une charge de travail quatre à cinq fois supérieure à celle de Caravelle, ce biréacteur court et moyen-courrier de Sud-aviation (aujourd'hui la SNIAS), dont la fabrication a été arrêtée en 1972 après 280 exemplaires.

JACQUES ISNARD.

FAITS DIVERS

Dans le dix-septième arrondissement de Paris

VINGT-CINQ PERSONNES BLESSÉES APRÈS UNE SÉRIE D'EXPLOSIONS DUES A DES FUITES DE GAZ.

Un incendie, qualifié « d'insolite » par les techniciens, qui avait embrasé mercredi 7 mars, vers 20 h. 30, sur une dizaine de mètres, une conduite de gaz de 30 centimètres de diamètre située sous la place Saint-Ferdinand, à Paris (17ᵉ), a dégénéré, peu avant 22 heures, en une série d'explosions. Vingt pompiers, deux policiers et deux terrassiers du service du Gaz de France ont été blessés. Parmi eux, une douzaine ont reçu des soins dans divers hôpitaux ainsi qu'une femme âgée, victime d'un malaise cardiaque.

Un débit de boissons, le « Florilège », a été détruit, sept vitrines brisées et neuf véhicules en stationnement endommagés. Dix des habitants de l'immeuble de la place Saint-Ferdinand, qui furent évacués par précaution, ont été relogés par la mairie de Paris. La série de déflagrations, qui a provoqué ces importants dégâts, a surpris les pompiers et techniciens qui s'appliquaient à colmater à l'aide de pompes à graisse la fissure de la canalisation.

Il est à noter que seuls des techniciens du gaz, pompiers et gardiens de la paix ont été atteints place Saint-Ferdinand, alors que l'explosion similaire de la rue Raynouard (16ᵉ), le 17 février 1978, avait frappé sauveteurs et habitants du quartier. Le bilan avait été très lourd : treize morts, quatorze blessés graves et une centaine de blessés légers.

[Les techniciens de Gaz de France, dont les investigations ne sont pas achevées, retiennent pour le moment l'hypothèse d'une rupture, non de canalisation, mais d'un branchement sous trottoir servant à l'alimentation d'un immeuble. Sans en connaître, pour le moment, les conditions, ils notent qu'une importante accumulation de gaz préalable à l'incendie a eu lieu dans les locaux du café détruit. En cas d'accumulation de ce genre dans des locaux vides, aucune système d'alerte vraiment « fiable » n'existe à ce jour.

Quant aux explosions secondaires, qui ont souvent les plus graves conséquences et sont génératrices de panique, elles sont, elles aussi, la conséquence d'accumulations antérieures. Si elles ne peuvent être prévenues, les leçons tirées, en matière de sécurité civile, des dramatiques événements de la rue Raynouard ont été utiles place Saint-Ferdinand, souligne encore Gaz de France. Elles se traduisent, en cas d'incidents de ce genre, par des évacuations désormais très rapides et, de la part des pompiers, par un important effort de ventilation, en particulier des caves, afin de vider de leur contenu explosif les lieux de ces accumulations.]

A Cherbourg

UN CABOTEUR ALLEMAND CHARGÉ D'ARMES EST SAISI PAR LA DOUANE

Un caboteur battant pavillon cypriote a été retenu par la douane, à la fin de la semaine dernière, à Cherbourg (Manche), alors qu'il venait de procéder à un chargement de munitions. Il fait, depuis, l'objet d'une saisie conservatoire. Officiellement, il tombe sous le coup d'une infraction en matière de jauge, mais il semble que cette affaire puisse avoir des développements plus complexes.

Peu avant son arrivée à Cherbourg, le bateau avait attiré l'attention de sémaphoristes de la marine nationale, au large de Barfleur, alors que son équipage le repeignait et changeait son nom : le « *Diesske* » devenait le « *Reefer Trader* ». Les roquettes qu'il a embarquées à Cherbourg provenaient d'un arsenal de Bourges et étaient — en toute légalité, semble-t-il — destinées à l'Espagne. Toutefois, le caboteur ne jaugeant que 492 tonneaux, il lui était réglementairement interdit de transporter une telle cargaison, réservée aux bateaux de plus de 500 tonneaux.

De plus, l'examen des documents de bord révélait qu'avant son escale française le bateau avait embarqué plusieurs centaines de tonnes d'armes et d'explosifs dans les ports de Civita-Vecchia (Italie) et Bilbao (Espagne). Or, à ce jour, le capitaine allemand du navire — qui appartient à l'armement allemand H. Wuebre Nachs, de Hambourg, bien qu'il soit immatriculé à Limassol (Chypre) — n'a pas été en mesure de présenter un manifeste pour cette cargaison. On sait cependant que l'ex-« *Diesske* » a été affrété par une société madrilène, la Barreiros Hermanos Anonymas, connue, dit-on, pour ses attaches avec l'ancien régime espagnol, et que sa destination était vraisemblablement Cadix. On fait remarquer à Cherbourg, nous rapporte notre correspondant, que l'absence de manifeste pour les marchandises chargées à l'étranger autorise l'administration française à s'en saisir, et — sauf transaction dans les prochains jours avec l'armateur — le navire lui-même pourrait faire l'objet de la même mesure.

SCIENCES

MM. Giraud et Ségard ont défini la stratégie française pour l'espace

Le conseil des ministres du 7 mars a étudié la politique spatiale française. Dans une conférence de presse commune, MM. André Giraud, ministre de l'industrie, et Norbert Ségard, secrétaire d'État aux postes et télécommunications, ont ensuite commenté les diverses décisions prises depuis quelques mois, particulièrement lors du conseil interministériel du 20 février, et les ont replacées dans la stratégie d'ensemble élaborée en ce domaine.

● *Les projets des P.T.T. pour les télécommunications*

M. Norbert Ségard a rappelé que ses services avaient proposé, il y a plus d'un an, la réalisation d'un système de télécommunications par satellite, Telecom-1, et *qu'après le rapport de la mission* d'étude confiée à M. Yves Cannac, qui conclut à l'intérêt et à la rentabilité du projet Telecom-1 moyennant quelques modifications mineures, une décision positive a été prise il y a quinze jours (*le Monde* du 22 février et du 6 mars). Les contrats de fourniture des satellites seront passés au début de 1980, et les lancements auront lieu à la fin de 1982 et en avril 1983. Un troisième satellite, en réserve au sol, sera livré à la mi-83, date d'ouverture opérationnelle du service. Le coût total du système, lancements compris, est évalué à 1,5 milliard de francs ; le coût de fonctionnement avoisinera ensuite un milliard par an. Le projet occupera 1 500 personnes pendant quatre ans.

● *Les satellites de météorologie et d'observation de la Terre*

Pour les autres satellites d'application, M. Giraud a rappelé qu'un satellite Meteosat, construit dans le cadre de l'Agence spatiale européenne, est en orbite depuis novembre 1977 et qu'il participe, *avec quatre satellites américains* ou japonais, à une observation globale de l'atmosphère organisée par l'Organisation météorologique mondiale. Un second Meteosat sera lancé lors du troisième tir d'Ariane, en juin 1980. Des conversations *seront menées* par le ministre des transports avec ses homologues européens pour mettre ensuite sur pied un programme opérationnel de météorologie spatiale.

Quant au programme Spot d'observation de la Terre, programme national mais auquel participent la Belgique et la Suède, les études de définition se terminent ; la réalisation commencera dans un an, et le lancement du premier satellite interviendra en mars 1984. Le directeur de l'Institut géographique national, M. Mayer, remet ce mois-ci son rapport sur la coordination entre les utilisateurs.

● *Le lanceur Ariane.*

Tous ces satellites seront mis en orbite par le lanceur Ariane, dont le premier tir est prévu en novembre prochain. Le projet de *création d'une société européenne* de commercialisation, Transpace, est bien accueilli chez nos partenaires. Le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) aurait une participation de l'ordre du tiers du capital de la société, où il *serait associé aux industriels* qui construisent le lanceur, ce qui laisserait au total une majorité de capitaux à la France.

● *La réorganisation du C.N.E.S.*

Le rôle pivot du C.N.E.S. dans la politique spatiale impose une adaptation de sa structure conformément aux décisions prises en juillet 1978. Le Conseil des applications spatiales est supprimé, mais le conseil d'administration voit son rôle augmenter : y siégeront dorénavant les directeurs de ministères directement intéressés en tant qu'utilisateurs par les questions spatiales. Sa compétence *est élargie à « l'examen de tout projet d'orientation de la politique spatiale française »*. Il avait déjà été décidé de créer au C.N.E.S. une direction des affaires industrielles et internationales, chargée de toutes les *questions extérieures* autres *que* les relations avec l'Agence spatiale européenne. Celles-ci relèveront de l'autre direction, celle de la programmation et de la planification ; un bureau d'évaluation et de contrôle du coût des projets est mis en place auprès du secrétaire général.

La même politique que pour le nucléaire

« L'industrie spatiale française se compare en volume et en chiffres d'affaires à ce qu'était l'industrie nucléaire en 1969 ou 1970. » Ce discret rappel par M. André Giraud de ses fonctions à la tête du Commissariat à l'énergie atomique donne la clef de son action actuelle. Il avait à l'époque une double mission : faire évoluer le C.E.A., organisme axé sur la recherche et le développement, vers des activités industrielles et commerciales ; définir précisément les relations du C.E.A. avec l'E.D.F. et avec les industriels constructeurs des centrales, pour répartir clairement les responsabilités.

Mutatis mutandis — la taille des deux organismes n'est pas comparable, et il n'est pas nécessaire de découper le C.N.E.S. en filiales, — M. Giraud mène la même action dans le domaine spatial. Soucieux de ne pas disperser la compétence technique acquise par le C.N.E.S., il veut cependant *« déplacer son centre de gravité vers les problèmes industriels et la concurrence internationale »*. Les deux directions qu'il crée au C.N.E.S. sont respectivement chargées de l'industrie et du développement : c'est clairement la première qui mènera le jeu, le poids des utilisateurs étant directement transmis par un conseil d'administration rénové et renforcé. On peut ici noter que les projets actuels de réforme du Centre national de la recherche scientifique prévoient aussi, parallélisme significatif, un renforcement du rôle du conseil d'administration.

Ainsi profondément remodelé — même si la réforme n'affecte que son siège et n'a pas d'impact direct sur les établissements techniques, — *le C.N.E.S. pourra être le pôle autour* duquel s'organisera la nouvelle industrie spatiale. Il établira des relations bilatérales avec chaque utilisateur. Le ministère de l'industrie gardera enfin dans ce domaine un *pouvoir politique vers lequel lorgnaient* les télécommunications.

La stratégie française pour l'espace se développe sur trois axes. Le premier est de *« jouer un jeu européen »*, appuyé sur la volonté commune des pays d'Europe de créer une alternative au quasi-monopole américain. Mais le ministre fait remarquer que certaines coopérations européennes n'ont pas bien fonctionné, et qu'on ne peut pas tout faire dans ce cadre. La réorganisation du C.N.E.S. précise clairement que l'Agence spatiale européenne est un cadre naturel pour le développement d'applications nouvelles, mais n'a pas vocation à leur exploitation industrielle.

Découlant de la volonté d'indépendance vis-à-vis des États-Unis, le second axe est de *« garder la maîtrise du lanceur »*. La France souhaite qu'à l'actuel programme européen, qui prendra fin avec la qualification d'Ariane et la construction d'une première série, succède un programme d'améliorations. Une première phase, évaluée à 300 millions de francs, ferait passer la charge emportée de 1 700 à 2 300 kilogrammes. A plus longue échéance, la construction d'un deuxième étage, utilisant, comme le troisième, l'oxygène et l'hydrogène liquide, pourrait tripler cette dernière valeur.

Le troisième axe est enfin *« d'acquérir ou de maintenir une capacité technique en satellites de diverse nature »*. A regarder l'actuel programme français, la couverture est quasi complète. Manque encore le satellite de télévision directe, pour lequel une décision est attendue en avril : le financement initial (100 millions pour 1980) devrait être rapidement décidé et bientôt suivi d'un accord de coopération avec la R.F.A.

Tout ceci suppose *« un effort financier qui reste raisonnable »*. Pour 1979, les dépenses spatiales sont de *1,65 milliard de francs ; elles pourraient* être de 2,4 milliards en 1980, dont 0,50 milliard au titre de Telecom-1. Et pour l'avenir, compte tenu des coûts de lancement, M. Giraud envisage des dépenses annuelles *avoisinant 5 milliards — non compris* de probables applications militaires. Ce qui maintient le parallélisme avec l'évolution du nucléaire.

MAURICE ARVONNY.

Le rôle de la recherche ne doit pas se limiter à sa seule dimension économique

estime M. André Henry

« Nous refusons de réduire le rôle de la recherche à sa seule dimension économique », a déclaré, mardi 6 mars, à Orsay, M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), à l'occasion du colloque organisé par cette fédération sur le thème « La recherche publique, enjeu d'une politique ».

Selon M. Henry, la politique actuelle du gouvernement dans le domaine de la recherche semble privilégier ses seuls aspects économiques et *« négliger le rôle fondamental et plus général de contribution aux progrès de la connaissance ainsi que la contribution importante de la recherche à la satisfaction de l'ensemble des besoins sociaux et à la qualité de la vie.*

» La FEN croit possible l'établissement de liaisons nouvelles entre la recherche et l'industrie. Pourquoi n'envisagerait-on pas la création, de part et d'autre, de centres d'incitation pour mieux sensibiliser la recherche théorique aux impulsions technologiques et pour mieux sensibiliser les évolutions industrielles aux nécessités d'une recherche de qualité ? Voici de quoi réfléchir, d'autant que la mise en œuvre d'une politique dite « des créneaux » comporte de graves dangers de retards technologiques, lesquels, chacun le sait, ne se rattrapent pas aisément, une fois pris », a aussi déclaré le secrétaire général de la FEN.

Il a, d'autre part, insisté sur l'importance de la programmation de la recherche et a notamment estimé que la recherche devrait *« féconder l'ensemble des activités de formation, d'enseignement et d'éducation. (...) Il faudrait trouver les moyens d'assurer un contact permanent des formateurs, en particulier des enseignants, avec les résultats, mais aussi avec la démarche de la recherche, c'est-à-dire avec le progrès vivant de la connaissance avec la science qui se fait »*.

DÉFENSE

● *La Marine nationale a annoncé* mercredi 7 mars, la reprise des vols des hélicoptères Super-Frelon, qui avaient été suspendus à la suite d'un accident survenu le 16 février, au large du Finistère, à l'un de ces appareils et au cours duquel six militaires avaient trouvé la mort. L'enquête déclenchée après l'accident a permis d'établir que la chûte de l'hélicoptère avait été causée par la perte en vol d'une pale du rotor principal, mais que cette défaillance technique ne mettait en cause ni la conception ni les conditions d'emploi des Super-Frelon.

MÉDECINE

L'EUTHANASIE ACTIVE NE SERA PAS LÉGALISÉE EN SUISSE

Le Conseil national suisse (Chambre basse) a rejeté, le mardi 6 mars, à l'unanimité, une initiative cantonale zurichoise visant à légaliser l'euthanasie « active ».

Les députés ont notamment estimé que *« le médecin devait assurer un passage de vie à trépas aussi humain que possible, et non l'accélérer »*.

En septembre 1977, les électeurs du canton de Zurich avaient approuvé par 203 148 voix, contre 144 822, une disposition demandant une modification de la législation helvétique en faveur de l'euthanasie « active ». Il s'agissait de permettre à un médecin de mettre fin à la vie d'une personne souffrant d'une maladie incurable et douloureuse, si le malade en faisait la demande.

La campagne en faveur de cette initiative avait été lancée en janvier 1975, peu après le début de l'affaire Haemmerli. Médecin-chef d'une clinique zurichoise, le professeur Haemmerli avait été démis de ses fonctions à la suite des déclarations de la directrice des services de la santé publique de la ville, qui l'avait accusé d'avoir volontairement privé de nourriture des malades chroniques, très âgés et comateux.

A la suite d'un procès pour homicide volontaire, le professeur Haemmerli avait été acquitté par la justice suisse.

ÉDUCATION

L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE

Les propositions de M. Beullac pour 1980 :

• Des zones plus nombreuses et étendues aux vacances d'été
• Un calendrier établi pour trois ans

Le conseil des ministres du mercredi 7 mars, qui a entendu des communications de MM. Christian Beullac, ministre de l'éducation, et Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a fixé les principes dont pourrait s'inspirer une réforme de l'aménagement du temps et des rythmes scolaires.

Ce jeudi 8 mars, M. Christian Beullac a rendu public le projet de calendrier pour l'année scolaire 1979-1980. Ce calendrier ne fixe pas le début des vacances d'été de 1980.

A ce propos, le ministre de l'éducation a précisé ses hypothèses de travail : des zones plus petites et plus nombreuses, y compris pour les vacances d'été, un calendrier pluri annuel établi par concertation au niveau régional, un allongement de l'année scolaire pour les élèves, les enseignants bénéficiant, eux, d'un « crédit de vacances ».

Ces hypothèses feront l'objet d'une concertation qui devrait être terminée à la fin de cette année.

« La fixation des dates des vacances scolaires est devenue un véritable problème national », a déclaré M. Beullac. D'une part, *« parce que ce problème concerne l'intérêt des enfants, celui de leur santé et celui de la réussite de leurs études »*. D'autre part, *« parce qu'il touche aux intérêts des adultes »*. C'est, a-t-il ajouté, *« un sujet sensible et qui suscite les passions parce qu'il y a contradiction d'intérêts entre les Français »*.

Or *« le calendrier de l'année scolaire a longtemps correspondu sans difficulté aux habitudes des Français. Il se révèle de plus en plus inadapté aux exigences d'une société plus diverse et en rapide changement » (...)*.

Insistant sur le fait qu'il ne s'agissait pas *« d'une affaire d'intérêt strictement éducatif »*, le ministre de l'éducation a évoqué les obstacles sur lesquels avaient buté les « solutions » mises en œuvre jusqu'à présent, *« solutions partielles et peu satisfaisantes »*.

« Notre système, a-t-il ajouté, *est excessivement monolithique, bureaucratique et fragile (...). Il y a une sorte de consensus général, un certain jacobinisme bien français pour trouver normal que de telles décisions soient centralisées et prises à l'échelon national. Ce n'est plus possible aujourd'hui : la société a changé, l'éducation doit changer aussi.*

» Ensuite, le caractère annuel de la fixation des dates de vacances scolaires complique la vie collective de notre pays. Il ne permet pas aux particuliers de bien planifier leurs vacances ni à certaines professions de prévoir assez tôt leurs activités.

» Enfin, tout le dispositif actuel repose sur la stricte identité entre les vacances des enseignants et celles des élèves, ce qui entraîne une situation de blocage. (...) Or, les vacances des enseignants ne sont pas un privilège mais un élément lié à leurs conditions de travail. »

« Aller de l'avant »

« Les orientations qui ont été approuvées par le conseil des ministres du 7 mars 1979, et qui vont être soumises à l'avis du Conseil supérieur de l'éducation nationale, ont essentiellement pour but de débloquer les verrous qui ont jusqu'ici empêché de trouver une solution satisfaisante au problème des rythmes scolaires. Elles ont pour objectif de rompre avec le monolithisme et d'aller de l'avant.

» La mise en œuvre des mesures qu'elles entraînent devra toutefois se faire progressivement. Il convient, en effet, de ménager le temps nécessaire à la concertation et d'éviter qu'un changement trop brusque ne provoque une désorganisation. »

Dans l'immédiat le ministère de l'éducation a établi le projet d'arrêté prévoyant la date de la rentrée 1979 et celles des petites vacances de l'année 1979-1980.

D'autre part, *« les recteurs sont invités à entreprendre dès maintenant les consultations nécessaires qui permettront de fixer les dates des départs en congé pour l'été 1980, avec pour objectif d'obtenir des décalages comparables et si possible supérieurs à ceux réalisés pour les petites vacances de l'année scolaire 1979-1980. »* Enfin, *« un nouvel arrêté à paraître à la fin de l'année 1979 définira les nouvelles conditions de préparation du calendrier scolaire à partir de la rentrée 1980. »*

Un « crédit de vacances » pour les enseignants

A partir de cette date, on devrait entrer *« dans un système caractérisé par la déconcentration et la planification pluriannuelle. »*

● *La déconcentration : « Une concertation sera engagée avec tous les participants à la vie scolaire, sociale et économique des académies. Cette concertation aura un double but : déterminer la constitution de zones plus nombreuses, donc plus petites qu'actuellement »* et *« fixer, à l'intérieur de chaque zone, les dates de toutes les vacances »*.

● *La planification pluriannuelle :* elle *« répond à une nécessité »* car elle permet de *« prévoir »*.

« Les problèmes immédiats et de court terme étant, pour M. Beullac, *ainsi réglés, il faut que soit clairement posée à l'opinion l'affaire fondamentale qui la divise et qu'elle n'ose pas affronter comme s'il s'agissait d'un tabou social »* ; c'est-à-dire la longueur excessive des vacances scolaires (210 jours par an dans les écoles, plus de 225 dans les collèges et lycées), qui s'accompagne de journées trop longues pour les élèves.

Pour pouvoir poser cette question *« sereinement »*, M. Beullac a affirmé qu'il *« ne saurait être question de porter atteinte aux conditions actuelles de travail des enseignants et à la durée des services affichés »*. Il suggère donc de *« dissocier les vacances des enseignants de celles des élèves »* en précisant qu'*« il ne s'agit pas là d'une décision mais seulement d'une hypothèse de travail »*.

Si elle était retenue, *« le nombre de jours de l'année où l'établissement scolaire serait ouvert pour l'enseignement pourrait être augmenté sensiblement. Il serait dès lors possible de diminuer le nombre souvent excessif des heures de travail des élèves dans la semaine. Cette hypothèse n'augmenterait pas la charge annuelle des heures de cours des enseignants. Leur service d'enseignement ne coïnciderait plus, en effet, avec l'année de travail des élèves. Ils bénéficieraient, par rapport aux élèves, d'une sorte de « crédit de vacances » qu'ils pourraient utiliser, à tour de rôle (...).*

» Ce système est possible dans les collèges et les lycées puisque chaque classe reçoit l'enseignement de plusieurs professeurs et qu'une rotation entre ces divers enseignants est envisageable.

» L'existence, dans le premier degré, d'un maître unique par classe semble écarter a priori *une approche de même nature. Mais il n'est pas nécessaire d'adopter un dispositif identique pour les écoles, les collèges et les lycées. Au demeurant, les premières consultations laissent envisager la possibilité de trouver, à ce niveau, des solutions originales et satisfaisantes, tenant compte des spécificités de l'enseignement primaire. Ce qu'il faut, avant tout, c'est imaginer, c'est donner une grande liberté de proposition, non seulement au niveau académique ou départemental, mais à celui des établissements eux-mêmes. »*

« Toutes ces hypothèses de travail feront, a conclu M. Beullac, *l'objet d'une vaste concertation jusqu'en décembre 1979. De plus, des expériences localisées pourront être autorisées pour en tester les modalités pratiques d'application. »*

UN PROJET DE CALENDRIER POUR 1979-1980

Le projet d'arrêté qui sera soumis au Conseil supérieur de l'éducation nationale le 15 mars prévoit le calendrier suivant pour la rentrée 1979 et les petites vacances de l'année 1979-1980 :

● RENTREE 1979 : le jeudi 13 septembre pour les élèves ; le mercredi 12 septembre pour les enseignants.

● TOUSSAINT : du mercredi 31 octobre inclus au lundi 5 novembre inclus.

● NOEL : du vendredi 21 décembre inclus au mercredi 2 janvier 1980 inclus.

● FEVRIER :

— Zone A (académies de Paris, Créteil, Versailles et Antilles-Guyane) : du samedi 9 février inclus au dimanche 17 février inclus ;

— Zone B (académies de Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Nantes, Poitiers, Strasbourg) : du samedi 16 février inclus au dimanche 24 février inclus ;

— Zone C (académies d'Aix-Marseille, Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Lille, Lyon, Nancy, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse) : du samedi 23 février inclus au dimanche 2 mars inclus.

● PRINTEMPS :

— Zone A : du samedi 29 mars après la classe au dimanche 13 avril inclus ;

— Zones B et C : du samedi 5 avril après la classe au dimanche 20 avril inclus.

● *Cinéma et enfance.* — A l'occasion des quatrièmes rencontres internationales du « Cinéma direct », une série de films de court, moyen et long métrage sur le thème de l'enfant seront projetés au Palais des arts, à Paris, du 7 au 13 mars.

★ Palais des arts, 102, boulevard de Sébastopol, Paris-3e, tél. 272-62-98. Prix de l'abonnement pour la semaine (deux cents films au programme) : 30 F. La journée : 10 F.

● *Les trois enseignants vacataires de l'université de Tours* ont commencé samedi 3 mars leur vingt-troisième jour de grève de la faim (*le Monde* des 15 et 21 février). Le ministre des universités, Mme Saunier-Seïté, a fait savoir en effet qu'elle refusait de donner suite à la demande de dérogation du conseil d'université qui aurait permis de les rémunérer dès maintenant au niveau des assistants non titulaires, ce qui aurait débloqué la situation. D'autre part, les syndicats d'enseignants et du personnel de l'université ont lancé un mot d'ordre de grève générale. — *(Corresp.)*

● P.M.I. — Un concours sur titres est ouvert au service départemental de Protection maternelle et infantile pour un poste de sage-femme à temps complet. Les candidatures sont à adresser à la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (service du personnel) 54, rue Saint-Blaise, 61019 Alençon Cedex.

INAUGURATION DU CERAM PRÈS DE NICE

L'enseignement de la gestion sans cloisonnements

De notre correspondant régional

Valbonne. — M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, a inauguré, le vendredi 2 mars, le Centre d'enseignement et de recherche appliqués au management (CERAM) que la chambre de commerce et d'industrie de Nice et des Alpes-Maritimes a construit et gère sur le parc international d'activités de Valbonne Sophia Antipolis, entre Antibes et Grasse. Ouvert en octobre 1978, cet établissement, qui dispose de moyens techniques importants, comprend l'Ecole supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE de Nice) qui accueille des promotions de quatre-vingts élèves, et le CERAM-Entreprises destiné à la formation et au perfectionnement des cadres et des chefs d'entreprise.

La naissance du CERAM est étroitement liée à la réalisation de la zone d'activités de Valbonne Sophia Antipolis, opération d'intérêt national dont la chambre de commerce de Nice est le maître d'ouvrage délégué, et qui vise à terme à créer vingt mille emplois dans le secteur du tertiaire supérieur. Tourné vers le monde méditerranéen, le nouvel établissement se veut ainsi une « vitrine » de la Côte d'Azur industrielle et scientifique, et un lieu de rencontre et d'échanges à travers l'organisation de congrès, colloques ou journées d'études, déjà au nombre d'une trentaine pour l'année 1979.

Le transfert de l'ESCAE de Nice à Valbonne s'est accompagné d'une rénovation complète de la pédagogie et des programmes d'enseignement ainsi que d'une redéfinition des objectifs de l'école qui sont désormais largement nationaux. Le CERAM a également permis l'extension de l'activité du centre de formation continue de la chambre de commerce et l'adjonction d'une activité d'assistance conseil pour le développement des entreprises de la région. Il a donné lieu enfin à la création d'un certain nombre de formations longues (cinq à six mois) destinées aux cadres dans deux domaines particuliers : la gestion d'unités de chaînes hôtelières internationales et la formation de dirigeants d'usines vendues, clés en main, à l'étranger par des sociétés françaises d'ingénierie.

Construit sur un terrain de plus de 3 hectares, d'une architecture moderne (1) bien intégrée au site, le CERAM doit son originalité au fait d'avoir été conçu d'emblée comme un véritable groupe d'enseignement de la gestion qui évite le cloisonnement entre les différents types de formation et favorise des échanges tout en permettant aux étudiants, aux chercheurs, aux stagiaires et aux congressistes de travailler en toute autonomie.

L'objectif du CERAM est de former des généralistes de la gestion, futurs dirigeants ou cadres d'entreprises. L'enseignement comprend deux années de formation générale à l'ESCAE (admission après le bac C et une année de préparation au concours d'entrée) et une troisième année de spécialisation facilitant l'insertion dans la vie professionnelle. Une idée sous-tend l'ensemble de la conception des études, celle de la *« pédagogie en situation »* qui consiste en un enseignement dans l'entreprise même, par petits groupes d'étudiants, sous le contrôle d'un professeur permanent, à raison de deux jours et demi par semaine. Les élèves travaillent alors sur des problèmes concrets d'entreprises, tels que le lancement d'un nouveau produit, la mise en place d'un système de gestion du personnel, le développement d'un plan de marketing, d'exportations, etc. Le CERAM dispose d'un corps de quinze enseignants permanents et d'une centaine de vacataires.

Le CERAM a nécessité un investissement de 54 940 000 francs, financé par des emprunts de la chambre de commerce pour 39 300 000 francs, une subvention de l'Etat, pour le centre de formation continue, de 2 400 000 francs, et une subvention du conseil général des Alpes maritimes et de la DATAR au titre de la création d'emplois, pour 85 000 francs.

GUY PORTE.

(1) Les deux architectes du CERAM sont MM Ivan Seiffert (atelier d'architecture à Meudon) et Michel Orselli (architecte D.P.L.G. à Nice).

RELIGION

LE CARDINAL VILLOT EST HOSPITALISÉ

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — Le cardinal Jean Villot, soixante-treize ans, est hospitalisé depuis le 5 mars à cause d'une grippe, annonce-t-on au Vatican. Le secrétaire d'Etat subira un certain nombre d'analyses, ajoute-t-on, et il devrait normalement regagner son domicile dans quelques jours. Il s'était alité le 3 mars avec des symptômes d'hépatite. Dans l'entourage du cardinal, on dément les rumeurs selon lesquelles il souffrirait d'une phlébite. *« Il a préféré se faire hospitaliser pour les examens médicaux »*, déclare-t-on.

[Secrétaire d'Etat depuis neuf ans, le cardinal Villot a été nommé de nouveau à cette charge par Jean Paul II « jusqu'à nouvel avis », alors que le prélat français avait exprimé son désir de se retirer. Un changement est attendu à l'occasion du remaniement de la Curie et du premier consistoire du pontificat qui doivent avoir lieu dans le courant de l'année. On prête au pape l'intention de nommer un Italien comme « numéro deux » de l'Eglise.]

Le Monde DES LIVRES

L'ombre de Robespierre

● *Sous le regard de Pierre Gascar.*

ON pourrait penser que le romancier Pierre Gascar vient d'inventer le héros qu'il fallait pour raconter la Révolution française. C'est un adolescent bien pris, fortement enseigné par un père intellectuel de gauche, chéri et sentimentalement pétri par une mère exaltée et cultivée, et soudain investi, par un coup de foudre de Robespierre, d'un pouvoir absolu sur la province. Il ne manque même pas à cette province, comme dans tout roman qui se respecte, la Bovary de service, en la personne de Térésa Cabarrey.

Ce jeune homme de bonne famille, qui connaît sur le bout du doigt son tout-Rousseau, se présente sous les traits de la perfection. Il a, de surcroît, un excellent vernis « gentleman » qu'il vient d'acquérir en Angleterre auprès du distingué Joseph Printley, qui partage avec Lavoisier l'amour de la Révolution et la découverte de l'oxygène. Il semble d'avance sorti de l'imagination de Stendhal, quand il apparaît dans la loge aux rideaux tirés du grand théâtre de Bordeaux où le fait appeler, poitrine offerte, la maîtresse esseulée de Tallien, l'irrésistible Térésa. La tentatrice échouera. Jullien est revêtu de l'armure de glace. Et c'est en toute innocence qu'il administre la Terreur.

En vérité, le plus romanesque dans tout cela, c'est que Pierre Gascar n'a pas rêvé son personnage. Il l'a *reconstitué, avec tout* le souci d'un historien, toute la minutie d'un archiviste, tout l'art d'un écrivain, toute l'attention un peu suspecte d'un bricoleur qui veut réentendre l'aigre chanson d'une poupée à musique retrouvée dans un grenier. Son héros n'avait guère intéressé jusqu'ici que Lénine. Il s'appelait Marc-Antoine Jullien, dit Jullien de Paris, pour le distinguer de son père, un conventionnel notoire parmi les Montagnards, dit Jullien de la Drôme. Et pourtant Jullien de Paris, dix-huit ans, détenteur du droit de vie et de mort à Bordeaux aux heures les plus dramatiques du règlement de comptes, l'enfant chéri de la Terreur qui va débusquer jusqu'au dernier des Girondins traqués, s'effaça soudain des mémoires. C'est tout simplement qu'il survécut encore un demi-siècle. Rien ne vaut de vieillir pour échapper à la légende.

On a surtout envie de parler du roman, car c'est aussi passionnant à lire que *Guerre et Paix*. Il y a une mère inoubliable, Rosalie, dont les lettres ont la grâce et la détresse de Marceline Desbordes-Valmore. Il y a des fiançailles rompues. Il y a la révolution au coin de la rue. Il y a un père intermittent, moitié poudre de riz, moitié poudre à canon. Enfin, il y a l'ombre de Robespierre — qui fournit le titre au livre.

On ne sait pas si le mot « ombre » est employé dans un sens esthétique ou éthique, dans le sens de fraîcheur ou de noirceur. Les deux vont ensemble, à la mode du temps, comme l'exaltation champêtre et les flots de sang. Pierre Gascar aime cette ambiguïté. « *Jamais autant de sincérité*, note-t-il, *de courage, de générosité n'auront été alliés à autant de littérature et d'artifices. On aura souvent l'impression de voir s'ouvrir, jusque sous la guillotine, le trou du souffleur.* »

Du côté de l'Incorruptible, il ressent comme un frisson. « *Robespierre est un prêtre, resserré dans la plus étroite vertu, évoluant avec une grande économie de gestes et d'intonation, dans le monde froid, un peu lunaire, qu'il perçoit à travers ses lunettes bleues.* »

Voilà justement ce qui séduit notre jeune héros. Dans l'échauffement général (les plus beaux étés de notre météo), le snobisme est à la glace. Locataire d'une chambre mansardée chez le menuisier Duplay, Robespierre bâtit un temple pur et dur, entre l'Etre suprême et le non-être expéditif baptisé guillotine.



Composition de Jean-Michel Nicolet figurant sur la couverture du livre

Pierre Gascar a bien noté que l'image de la mort par décapitation n'est pas ressentie comme une horreur mais comme un symbole progressiste. La guillotine est une machine, la première ultrarapide, et son inventeur, le philanthrope docteur Guillotin, note que c'est à peine si l'on ressent une fulgurante impression de froid à la nuque.

Flanqué de sa guillotine, notre ami Jullien parcourt les provinces de l'Ouest. Il dédaigne les palais et demande au club local un hébergement de fortune chez le plus brave des sans-culottes. Mais c'est à Bordeaux que le piège est tendu. Pour le héros, comme pour le lecteur. C'est à Bordeaux, parfaite incarnation de toutes les provinces, que doit se dénouer l'affaire essentielle, le centralisme ou la fédération, les Jacobins ou les Girondins. Ceux-ci, vaincus à Paris, condamnés, pourchassés, tentent de rejoindre avec des barques de fortune les rivages de la Gironde qui leur apparaissent encore comme une terre promise. Une poignée de survivants (où l'on compte tout de même Pétion, l'ancien maire de Paris, et Barbaroux, l'ancien maire de Marseille) parvient à débarquer clandestinement au bec d'Ambès. Ici Guadet, leur chef de file, se sent chez lui. Les proscrits vont pouvoir se cacher dans les caves de Saint-Emilion, dont Guadet connaît depuis son enfance l'inextricable labyrinthe.

Mais c'était compter sans Jullien de Paris. Le diacre de Robespierre mobilise cinq mille partisans pour cerner les fantômes. Il va pouvoir adresser à Robespierre le billet tant attendu : « Mission accomplie ».

GASTON BONHEUR.

(Lire la suite page 21.)

Les enfances d'André Stil

● *L'enfant « ouaté » et l'enfant nu.*

LE dernier roman d'André Stil, *Dieu est un enfant*, évoque une enfance heureuse et la perte de ce paradis par le petit Bernard, qui entre au collège et va devenir un homme. L'auteur a largement puisé dans ses propres souvenirs : le village de mineurs où Bernard ouvre les yeux, c'est celui d'André Stil, qui connaît du dedans les *gens du Nord, leur parler*, leurs coutumes, et les lois précises de leur politesse. Peinture sociale ? Si l'on veut : ce livre riche et nuancé a plus d'un intérêt, et le portrait de l'enfant eût été aussi attachant dans un autre décor.

Le père travaille à la mine, la mère, qui a été ouvrière, reste maintenant à la maison, dont on n'ouvre guère les fenêtres, car la famille aime à se sentir claquemurée dans sa tendresse, à l'abri de tout le dehors. Cette maison, nous en connaissons vite les coins et recoins, les odeurs : Fernande fait griller son café elle-même. Le petit Bernard hume, goûte, flaire, avec l'appétit d'une jeune bête pleine de vie, et sent vivement toutes les sensations. Il est le dernier de trois enfants, tard venu, et il y a tant d'années entre ses aînés et lui-même que ses parents le dorlotent comme un enfant unique. Le père, il est vrai, défait parfois sa ceinture et crie : « *Obéis, sinon...* » — mais c'est devant les voisins, pour l'honneur.

En fait, le petit est un enfant « ouaté ». Le mot n'est qu'une prononciation provinciale de « gâté » — mais n'est-ce pas dans une douceur et une tiédeur de coton que ce petit roi entre dans la vie, cajolé par un homme et une femme toujours amoureux l'un de l'autre et fous de leur enfant ? Les aînés se marient, et le climat de la maison devient plus intime encore. Bernard est discret de nature : il ne gêne pas les amours de ses parents, et mène de son côté sa petite vie émerveillée où tout est fête, du chocolat moussant à l'herbe minuscule qu'il regarde de tout près. Il sent profondément la bonté de ceux qui l'entourent, et ne voit pas leur pauvreté, dont on ne parle jamais, et qu'il découvrira par comparaison, quand, de « ouaté », l'enfant deviendra nu.

L'instituteur du village est venu dire aux parents de Bernard que l'enfant devrait entrer au lycée : c'est possible, s'il réussit au concours des bourses. Le père est d'abord déconcerté : il n'avait jamais pensé à cette sortie du monde des corons. Enfin, il se décide. Bernard a un an devant lui pour ce que le père appelle « le coup de collier ». Rien de plus touchant que les efforts des parents pour mettre toutes les chances du côté de leur fils, qu'ils vont éloigner d'eux par amour. Ils s'y attacheront avec une rigueur sans faille : plus de sortie pour Bernard, qui aimait à vagabonder avec d'autres gamins. Il dispose, dans la journée, de tout le premier étage de la maison, où l'on respecte sa solitude et son silence ; à table, plus que jamais, on lui choisit les meilleurs morceaux. Puisque son père et sa mère ne peuvent pas l'aider à « apprendre », ils le soutiennent de toutes les autres façons. Et c'est le succès final. Final ? En réalité, pour Bernard, une longue série de « coups de collier » commence, et d'examens, et de concours. Passage décisif que cette entrée en sixième, adieu involontaire mais définitif au bonheur sans compétition.

Matérialisant cette métamorphose, il faut découvrir le trousseau obligatoire du pensionnaire: Bernard rencontre pour la première fois sous-vêtements, gants de toilette, serviettes et vrais draps. Chez ses parents, il vivait dans des chiffons, distribués pour toutes sortes d'usage. Ethologue ingénu, il s'étonne des habitudes des « autres », et des raffinements du réfectoire, car, si ses camarades se plaignent, comme il est de bon ton, de la cuisine « infecte », il la trouve, lui, tout à fait luxueuse.

Victime privilégiée d'un surveillant général aux allures équivoques, Bernard est régulièrement privé de sortie. Quand il reverra ses parents, ce sera dans le malaise et la tristesse : il est devenu malgré lui différent. Il ne peut ni ne veut expliquer ses punitions, qui sont autant de brimades. Le père, qu'il a déçu, souffre de ce silence. Et quand Bernard retrouve un de ses anciens camarades de classe, le plus proche, il ne le reconnaît pas tout de suite sous sa couche de charbon.

Bernard a le cœur déchiré. Il déteste l'injustice, il méprise les riches du lycée, qui dégustent exprès leurs friandises devant ceux qui n'en ont jamais. On n'est pas très étonné d'apprendre qu'il veut très tôt entrer aux Jeunesses communistes pour travailler avec et pour les siens.

La vie modeste de l'enfant « ouaté » est peinte comme Chardin peint un verre d'eau. Ce n'est pas ce qu'il y a de plus facile, et André Stil vient sans doute de nous donner le meilleur de ses romans.

JOSANNE DURANTEAU.

★ DIEU EST UN ENFANT, d'André Stil. Grasset, 248 p., 47 F.

Les cannibales dans la chambre à coucher

● *Un écrivain américain dépeint une panique « non-stop ».*

« JE *panique* », « *Le bureau où je travaille* », « *Ma femme est malheureuse* », « *Ma fille est malheureuse* », « *Mon garçon a des problèmes* », etc. La niaiserie calculée des titres des neuf parties de *Panique* est digne des petites moralités publiées chaque mois dans la presse familiale. Joseph Heller, en effet, nous parle de l'Amérique en temps de paix, celle où l'absurdité, la veulerie et l'iniquité semblent avoir pris enfin des formes stables. Il décrit lui aussi cette ère de l'entropie que d'autres romanciers américains, comme Kurt Vonnegut, Norman Spinrad et Elia Kazan, ont été les premiers à prévoir et à dénoncer. Il faut dire d'emblée qu'il le fait magistralement, en répétant avec obstination les balbutiements de son héros, un homme vraiment perdu dans un monde éparpillé et qui mesure l'étendue de son infortune.

Panique est le volet central d'une trilogie ambitieuse, puisque Heller, dans son premier roman, *l'Attrape-nigaud (Catch 22)* (1), démontait déjà avec toutes les ressources d'un humour quasiment hassidique le fonctionnement d'un système aussi imbécile qu'implacable (version militaire), d'une machine à décerveler marchant comme un ordinateur. Avec *Good as gold* (2), qui va paraître, il bouclera provisoirement son œuvre en jetant encore un protagoniste inquiet (Bruce Gold) dans une nouvelle série d'épreuves, celles des audacieux qui veulent, à l'instar d'un Kissinger, réussir à Washington, où crépite le terminal décisif.

Bob Slocum, dont le long et douloureux monologue est ressassé dans *Panique*, a tout ce qui définit un homme parfaitement heureux : femme désirable, maison individuelle, métier honorable (cadre dans une compagnie d'assurances), maîtresses, une fille, deux garçons. Mais, selon une inversion qui est aussi implacable que les lois du système et que le romancier, non sans cruauté, développe point par point, tous ces attributs du bonheur se retournent contre lui. En fait, l'horreur est sournoisement partout. Les cannibales campent dans la chambre à coucher.

La tentation de la régression

Le bureau où travaille Slocum obéit à une sorte de géométrie de la peur réciproque. « *Je crains cinq personnes. Chacune de ces cinq personnes a peur des quatre autres, soit vingt en tout, et chacune de ces vingt personnes a peur d'encore six, ce qui représente au total cent vingt personnes craintes d'au moins une...* »

RAPHAËL SORIN.

(1) Gallimard.
(2) Simon & Schuster.

(Lire la suite page 24.)

«Le Bâtard» d'Erskine Caldwell
« La Mer de Cortez » de John Steinbeck

Des mollusques et des hommes

ON n'a plus idée de l'orgie que fut l'après-guerre, pour qui commençait à lire. Après cinq ans de rutabaga littéraire à l'eau de Vichy, découvrir d'un coup, en plus du jazz et du corned-beef, Hemingway, Faulkner, Caldwell, Steinbeck ou Chase, la tête vous tournait. Quelle goinfrerie, mes aïeux !

Quelle surprise, aussi ! Pour l'Europe qui venait de sombrer dans les pires crimes collectifs, malgré ses traditions de morale privée, l'acte éminemment généreux qu'apparaissait l'entrée en guerre des Etats-Unis ne pouvait que résulter de morales individuelles à toute épreuve. Or les romanciers américains s'entendaient à décrire leurs compatriotes comme des sous-hommes prêts à s'entretuer pour une fille de bar ou un bock de ginger ale. Prenez *le Petit Arpent du bon Dieu* ou *la Route au tabac*, révélés alors : c'était Zola, sans la critique sociale qui permet d'espérer des rapports meilleurs ; *un fatalisme de la jungle.*

DANS *le Bâtard*, premier livre écrit à vingt-trois ans, Caldwell ne corrige pas encore ce défaitisme par la confiance dans la nature qui éclairera les romans à venir. Nous sommes dans une petite ville du Sud, deux mille habitants, dont trois cents Blancs. Le héros, Gene Morgan, est fils de pute et analphabète. Il s'emploie comme il peut dans les minoteries, les scieries. Sa seule morale : gagner ou chaparder de quoi apaiser ses besoins vitaux, manger, boire, faire l'amour. Un jour, il séduit l'épouse d'un veilleur de nuit ; un autre, il viole une détenue ou s'apprête à engrosser une femme mariée, avec le consentement du conjoint. Faisant boire un Noir qu'il a poussé sous une scie, il trouve « marrant » que le liquide ressorte par l'estomac béant, et « commode » de transporter le cadavre en deux morceaux au lieu d'un...

Tombe-t-il amoureux de sa demi-sœur et s'ouvre-t-il à la pitié ? C'est alors la nature qui prend le relais du Mal en leur donnant un enfant-monstre, que Gene fera disparaître, avant d'abandonner la mère.

par Bertrand Poirot-Delpech

AUTANT d'existences rivées à l'instinct, à l'instant, en-deçà du bien et du mal au-delà desquels Nietzsche voulait se situer. Le shérif lui-même se présente moins en défenseur d'une éthique qu'en arbitre entre justiciers. Ce pays qu'on dit le sanctuaire de l'humanisme, et qui envoie ses enfants le rétablir au péril de leur vie sur le vieux continent, se révèle en proie à l'animalité la plus inexorable.

On peut juger le tableau un peu noir, tout d'une pièce, et penser qu'il ne méritait pas cette traduction tardive. Je trouve incroyable, au contraire, que la France, tout en continuant à se voir en championne de la culture, se dispense de publier dans sa langue les œuvres, même secondaires, d'écrivains de cette dimension. Songeons que nous sommes les derniers Européens à adapter le plus grand roman chinois, *Au bord de l'eau* — grâce à Jacques Dars et à la Pléiade, — que Freud, commenté à tout va, n'est toujours pas accessible en français dans son intégralité... Et ce ne sont là que deux exemples d'une incuriosité piètre !

Sans être un chef-d'œuvre, *le Bâtard* fait pressentir *le Petit Arpent du bon Dieu*. Il inaugure en partie le naturalisme et le refus de juger, d'expliquer, les personnages qui caractériseront le renouveau du roman américain entre les deux guerres.

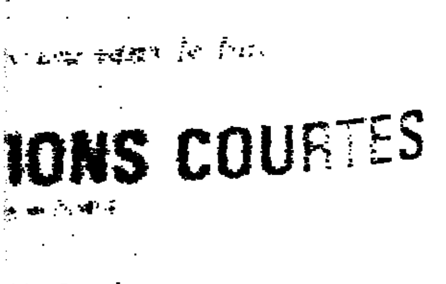
POUR Steinbeck, non plus, l'homme n'est pas la créature spirituelle et raisonnable à laquelle l'Europe maintient sa dévotion, en dépit de tous les démentis historiques. Mais il lui voit des différences avec l'animal ; sinon individuellement, du moins en tant qu'espèce. L'auteur de *Des souris et des hommes* et des *Raisins de la colère*, Nobel 1962, met à cerner cette spécificité un sérieux de savant.

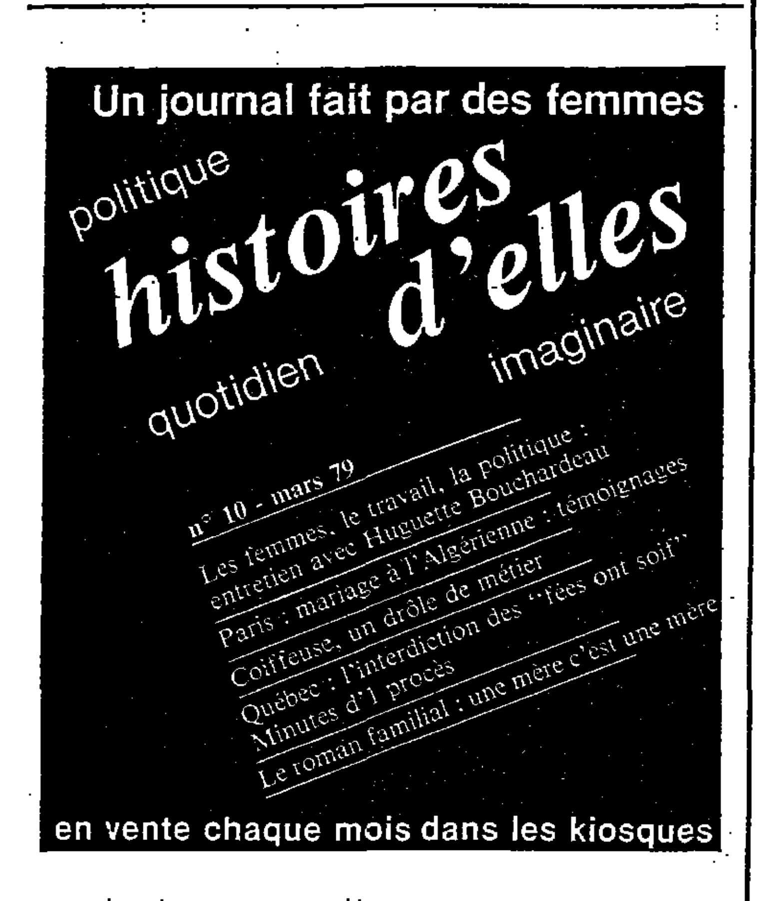
C'est justement en biologiste, et en philosophe des sciences, qu'il entreprend l'expédition racontée dans *la Mer de Cortez*. Le livre s'ouvre sur le portrait du nommé Ricketts avec qui il s'embarque : un original comme la société de « jungle » (qui a cela de bon par rapport aux systèmes plus organisés) les laisse prospérer. Dans une bourgade de la côte Pacifique, entre le bordel et l'épicier chinois, entre deux aventures féminines dont il est vorace, Ricketts s'occupe à embaumer et à empailler les animaux en tous genres, pour payer ses recherches sur l'origine de certaines espèces marines.

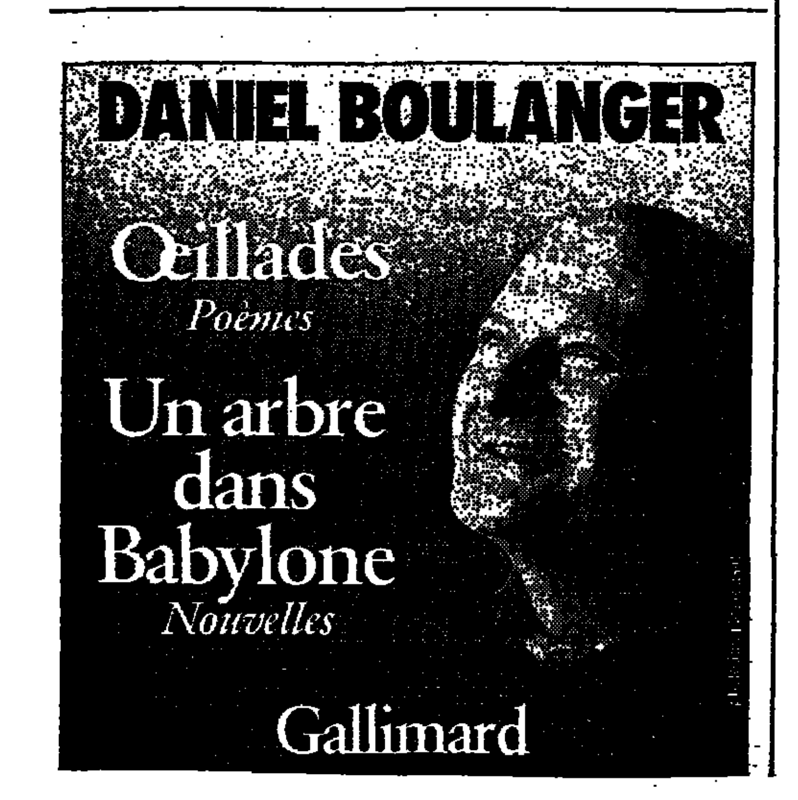
Le voyage se passe en 1941, tandis que l'Europe se déchire à mort. Pendant six semaines, les deux compères ont décidé d'explorer le golfe de Californie, appelé aussi mer de Cortez par ses riverains mexicains. Il ne s'agit pas de se mesurer avec des squales, comme Hemingway dans *le Vieil Homme et la mer* — ils s'opposent même avec ironie à ces jeux, — mais d'aller à la cueillette, par basse mer, des invertébrés du littoral, riche en crabes pélagiques, anatifes, bivalves, clams fouisseurs, anémones et autres décapodes.

L'EXAMEN de cette faune tendrait à prouver que la mer de Cortez n'a pas toujours été fermée au large dans sa partie nord... N'allez pas croire pour autant que Steinbeck se borne à consigner ces hypothèses géologiques, ni à énumérer les mouillages, comme tant d'explorateurs qui s'improvisent écrivains. Nous sommes prévenus que sa croisière sera rapportée « en tant que pensée, qu'émotion » ; et nous ne sommes pas déçus. Le moindre des incidents dont s'émaille ce genre d'expéditions donne lieu à des réflexions aussi profondes qu'inattendues.

(Lire la suite page 24.)







la vie littéraire

Le « polar » d'un haut fonctionnaire

Un journaliste politique assassiné sans raison apparente : ce ne serait qu'un fait divers si ses amis ne voulaient en savoir davantage. Et l'enquête qu'ils mènent *leur* fait découvrir de bien *étranges* choses jusqu'au sein du gouvernement. Mélange de politique-fiction, d'espionnage, de mœurs parlementaires, *Herman est mort* n'est pas seulement un roman policier à suspense.

Son auteur, il est vrai, cache derrière le pseudonyme transparent de Jacques Perrill un haut fonctionnaire, ancien membre de cabinets ministériels, qui peut ainsi s'exprimer en connaissance de cause. (Le Masque, 280 p., 7,70 F.) — A. P.

Catherine Karolyi à Paris ?

Entre l'effondrement des Habsbourg en novembre 1918 et la République des conseils communistes de Bela Kun, elle-même écrasée par l'amiral Horthy dès août 1919, la Hongrie expérimenta pendant quelques mois un bref régime démocratique, sous la présidence du comte Michel Karolyi, grand seigneur terrien libéral, devenu socialiste entre les deux guerres.

Les témoignages de première main n'abordent guère sur cette période tour à tour confuse et sanglante. Sous le titre *On m'appelait la Comtesse rouge*, les éditions Corvina publièrent, l'an dernier, à Budapest, ceux de Catherine Karolyi, en français, et avec une préface de Claude Bourdet aussi intelligente qu'idéologiquement engagée dans un marxisme déférent.

Proches du parti communiste français, les éditions du Pavillon devaient publier l'ouvrage chez nous. Leur disparition ajourne indéfiniment le projet. Quand tant de livres inutiles encombrent les étalages, une maison intelligente publiera-t-elle celui-là ? Apparentée par son mari, son père et sa mère à la haute aristocratie magyare, l'épouse du « Kérenski hongrois » n'y défend pas seulement l'œuvre et la mémoire d'un homme qu'elle aima passionnément, et suivit dans de mémorables aventures.

Sensible, alerte, spirituelle, enthousiaste, elle ressuscite merveilleusement le monde englouti de son enfance et de sa jeunesse, les préjugés, le pittoresque, l'égoïsme, le panache, les hautes figures de la noblesse austro-hongroise avant 1918. Ses indulgences, l'extrême retenue qu'elle observe ensuite envers le régime installé après 1947, étonnent et gênent. Après tant de pages vengeresses contre les fidèles du vieil empereur François-Joseph, nul ne comprendra qu'elle traite avec tant de nuances les *apparatchiks* staliniens. Mais les opinions discutables inspirent parfois de bons textes. Celui-là est plus qu'excellent. Le lirons-nous à Paris ? — G. C.

Tausk, le père et le fils

Victor Tausk, l'amant de Lou Andréas-Salomé et l'auteur d'une étude célèbre sur *l'Origine de la « machine à influencer » chez les schizophrènes* (1919), figure sur la couverture du dernier numéro de la *Revue française de psychanalyse*. (PUF, juillet-août 1978.)

Arraché à l'oubli par la passionnante biographie que lui avait consacrée Paul Roazen, sous le titre : *Animal, mon frère, toi...* (Ed. Payot), Victor Tausk, dont le suicide en 1919, à l'âge de quarante ans, ne fut pas étranger aux relations qu'il entretenait avec Freud, est présenté ici par son fils, le professeur d'endocrinologie Marius Tausk, aujourd'hui retraité. Un commentaire critique de *Et Pippa danse*, de Gerhart Hauptmann, par Victor Tausk, ainsi qu'une étude de Mark Kanzer consacrée à l'analyse que ce dernier fit des rêves de son fils Marius, complètent ce numéro. — R. J.

Les enfants et la poésie

A la suite de l'article de Michel Thevoz sur un recueil de poèmes d'enfants, intitulé Comme je te le dis ! *(Casterman ; voir « Le Monde des livres » du 19 janvier), nous avons reçu une lettre collective des personnes qui ont sélectionné les textes :*

Les enfants qui ont écrit ce livre n'ont pas triché ! Lorsqu'ils nous disent avoir écrit quelque chose eux-mêmes, nous savons qu'ils disent vrai parce que le mensonge n'est pas au programme de nos écoles. Des textes comme ceux du livre, ils en ont fait, ils en font des milliers quotidiennement à travers la France ; nous le disions dans notre préface et nous n'y reviendrons pas. C'est ce que, en pédagogie Freinet, nous appelons l'expression libre et la libre création. Mais Michel Thevoz n'a visiblement jamais entendu parler de Freinet...

Que l'orthographe soit correcte nous semble être la moindre des choses. Cela, par contre, fait partie du programme de nos classes. Quant aux « agencements typographiques mallarméens », il y a belle lurette que nos enfants sont familiarisés avec eux, sans même connaître Mallarmé ; très exactement depuis que, un jour de 1924, Célestin Freinet a inventé l'imprimerie à l'école. Depuis ce jour, l'imprimerie, les caractères et leur disposition font partie d'un monde familier à nos élèves : Michel Thevoz devrait rendre à Freinet ce qui n'est pas à Mallarmé...

Les « cabotins de quatre à douze ans » ont aussi compris que les « thèmes homologués par les anthologies poétiques », ce sont tout simplement les pages de la vie : comme ils vivent pleinement dans l'Ecole que nous essayons de leur offrir, ils découvrent ces pages sans l'aide des anthologies, naturellement... C'est cela, notre pédagogie quotidienne, où la poésie a droit de cité, celle de nos élèves et celle de leurs grands aînés : ils ont peut-être lu ou entendu Verlaine, Prévert, Max Jacob ou Queneau. Mais il n'était pas nécessaire de leur tenir la main : la liberté créatrice, dont ils disposent s'en accommoderait fort mal !

Vient de paraître

Romans

TONY DUVERT : *l'Ile Atlantique*. — Une bande d'adolescents vit une existence autonome dans une île de la côte atlantique. La découverte du monde du point de vue de l'enfant. (Editions de Minuit, 328 p., 45 F.)

MAURICE DENUZIERE : *Fausse-Rivière*. — Des aventuriers se disputent les dépouilles du Sud aristocratique après la guerre de Sécession. La suite de *Louisiane*. (J.-C. Lattès, 550 p., 55 F.)

ANNE CAUQUELIN : *les Prisons de César*. — Un ancien prisonnier politique est promu à un poste qui lui donne l'occasion d'une revanche. Une réflexion sur le pouvoir par l'auteur de *Potamor*. (Seuil, 184 p., 42 F.)

JEAN ANGLADE : *les Ventres jaunes*. — La saga d'une communauté libertaire qui réunit des artisans émouleurs, au siècle dernier, au bord d'un torrent auvergnat. (Julliard, 284 p., 44 F.)

YVES NAVARRE : *Portrait de Julien devant la fenêtre*. — La rencontre révélatrice d'un accusé de dix-huit ans et d'un juge d'instruction. Par l'auteur du *Petit Galopin de nos corps*. (Robert Laffont, 215 p., 38 F.)

CATHERINE VON BULOW et FAZIA BEN ALI : *la Goutte-d'Or ou le Mal des racines*. — Souvenirs mêlés et confrontation de deux déracinées : l'une, héritière d'une des plus grandes lignées d'Allemagne, l'autre, une Algérienne qui vit la sordide existence des immigrés. (Stock, 316 p., 48 F.)

Lettres étrangères

MARGARET DRABBLE : *le Poing de glace*. — Par une romancière anglaise, auteur notamment de *l'Age d'or d'une femme*. Traduit par Anne-Marie Soulac. Stock, « Nouveau Cabinet cosmopolite », 362 p., 58 F.)

GUNTER GRASS : *le Turbot*. — Après cinq ans de silence, l'auteur du *Tambour* nous propose un nouveau grand roman : une longue fable inspirée d'un conte populaire. Traduit de l'allemand par Jean Amsler. (Le Seuil, 554 p., 59 F.)

Critique littéraire

ROLAND BARTHES : *Sollers écrivain*. — Un recueil de textes critiques de R. Barthes sur l'œuvre de Sollers. (Seuil, 90 p., 30 F.)

Poésie

MOHAMMED DIB : *Feu, beau feu*. — Un nouveau recueil de poèmes de l'auteur d'*Omneros*. (Seuil, 180 p., 39 F.)

COLLECTIF : *Anthologie de la poésie slovaque contemporaine : l'Attouchement*. — Un choix de quatorze poètes nés dans les trente premières années de ce siècle, dont Laco Novomesky, mort en 1976. (Ostraka, Dampierre, collection « L'échange poétique », 251 p.)

Science-fiction

PHILIP JOSE FARMER : *le Fleuve de l'éternité*. — Trente ou quarante milliards de morts de toutes les époques se réveillent soudain près du fleuve de l'éternité. (Robert Laffont, 432 p., 34 F.)

Témoignage

CHRISTIANE GILETTI : *Délits de faits*. — Le témoignage non conformiste de l'avocate de Mesrine. Un autre regard sur la machine policière et judiciaire. (Seuil, 154 p., 37 F.)

Essai

MICHEL MAFFESOLI : la *Violence totalitaire*. — La révolution, le progrès, le pouvoir et le service public soumis à la question. (PUF, 311 p., 79 F.)

Politique

ALPHONSE RABBE : *Album d'un pessimiste*. — Les extraits les plus significatifs de l'œuvre de ce romantique, injustement méconnu, qui fut salué par André Breton. Rabbe, que présente ici Jean-Claude Renault, mourut à quarante-quatre ans, dans la nuit du 31 décembre 1829 au 1er janvier 1830. (Ed. Plasma, coll. « Les feuilles vives », 159 p., 30 F.)

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT : *Etre socialiste aujourd'hui*. — Après l'échec de la gauche en 1978, J.-P. Chevènement, un des fondateurs du CERES, donne des réponses socialistes à la crise et trace la perspective d'une autre société. (Cana, 172 p., 18 F.)

Documents

JEAN LALOUM : *la France antisémite de Darquier de Pellepoix*. — Des témoignages et des documents sur la pratique antisémite de Darquier de Pellepoix et une confirmation de la responsabilité de Vichy. Préface de Jacques Droz. (Syros, 214 p., 45 F.)

CHRIS KUTSCHERA : *le Mouvement national kurde*. — La situation stratégique du pays et les questions internes au mouvement national expliquent l'échec (provisoire ?) du Kurdistan pour accéder à l'indépendance. (Flammarion, 393 p., 100 F.)

BEHRANG : *Iran, le maillon faible*. — Elaboré par des militants iraniens et français sous un pseudonyme collectif, ce dossier analyse les causes profondes de la crise iranienne. (CEDETIM/F. Maspero, 358 p., 65 F.)

Histoire

PIERRE AYÇOBERRY : *la Question nazie*. — Les interprétations du national-socialisme, 1922-1975. Du marxisme à la psychiatrie. (Seuil, 317 p., 19 F.)

en poche

LE GÉNIE DU BAZAR

L'EDITION de poche a d'heureux effets quand elle délivre les textes anciens de ces commentaires souvent ingrats qui nous en détournent. Ainsi, nous découvrons *la Femme assise*, de Guillaume Apollinaire, comme si ce conte philosophique venait d'être écrit. Aucun spécialiste ne nous en contrarie la lecture. Nous pouvons sans remords nous abandonner à la séduction de ce récit, qu'Apollinaire termina, probablement, en 1917.

Nous y voyons que l'auteur avait le génie du bazar, car il mélange tout : la peinture de Montparnasse et le tableau de l'émigration européenne dans l'*Utah*, la mélancolie d'une époque finissante et la fièvre de l'avenir, l'apologie des valeurs masculines et celle du féminisme, l'éloge des plaisirs et celui du suicide :

« Le suicide, dit Ovide, n'est-il pas considéré comme un délit ou un péché ?

— C'est possible, mais quel beau péché que celui où l'honneur vous entraîne ! »

Apollinaire esquisse le portrait d'une jeune femme, Elvire, qui ne sait pas tenir son intérieur, car elle se livre à tous les débordements. « *Les femmes*, écrit-il, *ont dorénavant le goût de la liberté* », tandis qu'un de ses personnages masculins constate : « *J'ai trop longtemps fait la guerre pour croire à la réalité des conquêtes, qui, je le crois, sont impossibles.* » La charmante Elvire change d'amant, selon l'opportunité historique : « *Pablo Canouris lui plaisait et, comme il était d'un pays neutre, son sort paraissait moins incertain que celui de Nicolas.* » On voit que l'auteur laisse à l'humour le soin de gouverner le mouvement des passions, dans ce divertissement dont l'élégance classique est agrémentée de fantaisies modernes : « *Vos yeux*, écrit Apollinaire, *tremblent comme du gin dans un verre soulevé par un ivrogne.* »

FRANÇOIS BOTT.

★ LA FEMME ASSISE de Guillaume Apollinaire. « L'Imaginaire ». Gallimard, 156 p., 15 F. Signalons aussi la réédition du « Poète assassiné », dans la collection « Poésie ». Gallimard. Préface et notes de Michel Décaudin. 319 p., 14 F.

● PARMI LES REEDITIONS : *La Plus Haute des solitudes*, essai de Tahar Ben Jelloun (Points. Le Seuil) ; *Fascisme et Dictature*, de Nicos Poulantzas (Points. Le Seuil) ; *le Psychiatre, son « fou » et la psychanalyse* (Points. Le Seuil) ; *les Bleuets*, roman de Guy Croussy (Presses Pocket).

en bref

● LA FONDATION ANTONIO-MACHADO a attribué, à Collioure, à l'occasion du quarantième anniversaire de la mort du grand poète espagnol, le premier prix international de littérature qui porte son nom. Un jury franco-espagnol composé de Aurora de Albornoz, Camilo José Cela, Gabriel Celaya, Luis Romero, Claude Couffon, Jean Descola, Henri Bonnier et Roger Garaudy a proclamé lauréat Bernard Sesé, maître-assistant à l'université de Paris-Sorbonne, pour sa thèse de doctorat d'Etat : « Antonio Machado (1875-1939), l'homme, le poète, le penseur. »

● LE PRIX PIERRE BRISSON, doté de 10 000 F et destiné à distinguer une thèse, a été décerné à Mlle Jeanne Bem, maître-assistante à l'Institut de littérature française de la Sorbonne, puis de Paris-IV-Sorbonne, pour son étude sur « la Tentation de saint Antoine », de Flaubert.

● LE PRIX WIZO (Organisation internationale des femmes sionistes) a *été* attribué à Arnold Mandel pour son livre intitulé « Nous autres juifs », publié chez Hachette.

● LES ECRIVAINS ET LA FISCALITE. — Le Syndicat des écrivains de langue française (adresse : C.T.I., 1, rue de Courcelles, 75008 *Paris*) publie un second dossier sur « la Fiscalité des droits d'auteur ». Le dossier, après avoir dépeint la situation des écrivains analysée et vue par l'administration elle-même, étudie les textes officiels et formule des propositions de réforme.

● UN FESTIVAL PERMANENT D'HISTOIRES D'ISAAC B SINGER aura lieu du 13 au 17 mars pour les enfants et les adultes à la bibliothèque de « la Joie par les livres ». Le mercredi 14 mars, Ben Zimet contera Singer. Deux séances : 17 heures et 20 heures. Entrée libre. (Rue de Champagne, cité de la Plaine, 92140 Clamart, tél. : 631-69-68.)

— Journée du livre, le dimanche 11 mars, à la Maison des jeunes et de la culture de Saint-Germain-en-Laye (de 14 heures à 1? heures).

● LES FILMS D'ALAIN ROBBE-GRILLET font l'objet d'un essai d'analyse de Dominique Chateau et François Jost, intitulé « Nouveau cinéma, nouvelle sémiologie » (« 10/18 », 316 p., 17 F). Pour « enrichir » la compréhension de cette œuvre, les auteurs se proposent de jeter les bases d'une nouvelle sémiologie.

● LE « MANIFESTE DU PARTI COMMUNISTE » DE MARX ET ENGELS, TRADUIT DE L'ALLEMAND EN BRETON, vient d'être réédité par la revue « Preder » (littérature, philosophie, linguistique) publiée à Quimper. Cette nouvelle traduction, dont le texte complètement refondu a été établi par Alain Le Berre, se base à la fois sur la dernière en date des éditions d'Engels du « Manifeste » (1890) et sur les résultats les plus récents des travaux linguistiques menés par les éditeurs de la revue. S'y ajoute la totalité des sept préfaces rédigées par Marx et Engels pour les différentes éditions européennes de leur œuvre. (64 pages, 12 F, « Preder », Penn Menez, Plomelin, 29000 Quimper, C.C.P. 16083-13 J Paris.)

romans

Sternberg le mal-aimé

● *La quête de la femme.*

LES lecteurs français, comme les autres, n'aiment pas beaucoup les Cassandre, ou alors seulement après leur décès. C'est pourquoi, malgré la trentaine d'ouvrages, romans, nouvelles et pamphlets qu'il publie depuis bientôt vingt-trois ans, Jacques Sternberg est resté un auteur marginal, admiré par un groupe restreint de fidèles, pas mal détesté aussi. Le grand public, qui ignore la majorité de ses livres, a pourtant réagi favorablement à la réédition de *La sortie est au fond de l'espace* (1), l'un des meilleurs textes de science-fiction française.

Le « folklore » de ce juif anversois d'une cinquantaine d'années, vivant à Paris, parachuté directement depuis l'après-guerre famélique dans une société opulente et gloutonne, dérange. Avec sa canadienne verte et son bonnet de laine rouge, avec sa Mobylette garée à Saint-Germain-des-Prés et son voilier sur la Manche, Sternberg est un moraliste pas du tout moralisateur. Plus proche de Swift et de Bradbury que des aimables conteurs de sornettes galactiques. Lorsque le cadre de la science-fiction devient trop étroit pour sa colère, il trempe sa plume dans du vitriol et écrit son dégoût du travail sans plaisir, des loisirs standardisés, de l'amour sans amour, des villes asphyxiées d'immondes pollutions. C'est *l'Employé* (2), *Un jour ouvrable*, *Toi ma nuit* (3), plus récemment encore, *Sophie, la Mer et la Nuit* (4), très bien accueilli du public.

Contrairement aux prophètes à la mode, professionnels de l'« anéantissement », de la « chute », Sternberg n'est pas malade de « sinistrose » mais plutôt de lucidité. Sa prose véhémente ne manque pas d'amour, de tendresse. Son pessimisme est aéré et tonique, on y retrouve partout, comme dans *le Navigateur*, comme dans *Mai 86* (5), l'appel impérieux du grand large.

Le Graal impossible

Dans son dernier livre, Sternberg règle ses comptes avec lui-même, avec l'amour, avec les femmes qu'il a connues et perdues. Quel livre, quel règlement ! Encore une fois la tentation des simplifications : l'aimer ou le détester tout entier — et comment ne pas hésiter devant le bouillonnement célinien de ces trois cents pages inégales où le délire érotique (glacé), la pornographie (fausse), la recherche lancinante d'un Graal impossible, se croisent, se décroisent avec virtuosité.

Se libérer de lui-même

Le narrateur, habitué des emplois subalternes et de la grisaille des meublés, essaye d'échapper à l'emprise de sa solitude par une fuite éperdue en avant. C'est à travers Karin, Isabelle, Corinne et tant d'autres Aglaé la quête de la femme, et cette quête n'est que piège et miroir. Piège où le narrateur se retrouve enfermé, lorsque Eros aura rencontré Thanatos à la fin, miroir de son enfer personnel, ce fond de l'enfer où, comme disait Cioran, le miracle se renouvelle chaque instant. Qu'il s'agisse des superbes créatures qui hantent les bars de la riche cité, des petites secrétaires sous-payées, des femmes d'un temps ou d'une galaxie « autres » — le personnage se déplace dans l'espace, dans le temps, comme il veut — ces rencontres, fabuleuses ou banales, trouvent toujours leur conclusion implacable dans les reflets irisés de la solitude jouant parmi les glaçons d'un whisky.

Et pourtant ce texte, qui démythifie l'érotisme bon marché et canaille, n'est pas triste. Plutôt gai, même si désespéré. Parodie de la sinistre pornographie commerciale, les copulations mémorables y déclenchent le fou rire et même si l'on est souvent irrité par la prolifération pléthorique des allitérations et des calembours, ce jeu constant du langage correspond assez bien au jeu des corps et des mains.

Bien que l'obscénité ne fasse pas toujours bon ménage avec le lyrisme, Sternberg a su cependant communiquer une nostalgie infinie de l'amour précieux, de l'amour rare, aujourd'hui, hélas ! évanoui. Comme il serait dommage que ce roman volcanique et sincère suscite des réactions négatives chez les sympathiques frustrées de dame Bretécher. Car une politisation abusive leur fait trop souvent oublier que l'homme, lui aussi, se voudrait libéré. Et que Jacques Sternberg, le mal-aimé, a écrit ce livre pour se libérer aussi de lui-même.

EDGAR REICHMANN.

★ AGATHE ET BÉATRICE, CLAIRE ET DOROTHÉE..., de Jacques Sternberg, Albin Michel, 320 p., 45 F.

(1) Denoël, 1977.
(2) Minuit, 1958.
(3) Le terrain vague, 1961, 1965.
(4) Albin Michel, 1976.
(5) Albin Michel, 1977, 1978.

au fil des poèmes

PHILIPPE DENIS : un « chemin vif »

AMENUISER la parole, pour Philippe Denis, ce n'est pas appauvrir la sensation, mais la sertir, la rendre frêle et lourde comme une goutte de pluie sur une herbe. Le bourdonnement d'une mouche, *une ombre sur un mur, une larme sur un visage*, la poussière d'une aile de papillon, la graine de pavot qui « *ourle son écarlate blessure* », tout est trace imperceptible, cœur infime de la vie qui bat : « *La matinée tremble comme un verre d'eau.* »

Cette vibration se communique comme une houle d'insomnie à ce paysage sauvage que Philippe Denis esquisse depuis *Cahier d'ombres*, pays de ciel, de nuit, de sève et de sang. « *La montagne flotte — grand voile où les vents dorment comme des sources fatiguées.* » Tout, même la terre, se coule dans une sorte de clapotis, de fluidité dangereuse, que traverse parfois, « éclair exact », le vol de l'hirondelle. La nuit, avec la lampe, la table et l'encre, devient lieu de vigilance, de convoitise de l'aube.

« *Moi — ce point du jour ne promettant que souvenir de cicatrice — folle.* » Quelqu'un, page après page, renouvelle le même assaut, poursuit la même marche sur un tranchant, le même « revif », le même « chemin décharné ». Chemin de flamme : « *Feu, le feu partout — jusqu'à la page, où ma main incandescente orchestre le concert ivre de quatre lettres.* » Chemin aveugle : comme celui de la graine prête à germer, comme celui de l'insecte qui ronge dans le bois l'espace de son avancée. — M. P.

Où la terre bascule
sur la bêche de la lumière,
je m'ajuste
dans ce corps incendié :
flamme rauque
du vide...
Une goutte de rosée
bague
le tremblement de l'herbe.

MONIQUE PÉTILLON.

★ REVIF, de Philippe Denis, Maeght, collection « Argile », avec des gravures de Taleoat, 59 p., 35 F.

ALAIN VEINSTEIN : une pauvreté forcenée

UN coin de terre stérile qu'un journalier s'acharne à défricher : ce labeur dur et forcé, ce labour monotone et incessant figure pour Alain Veinstein le travail de l'écriture. Dès les « premiers *mots* » *s'engage une démarche* saccadée, circulaire, répétitive, qui constitue l'espace en « amas ». Le texte naît d'un « *entassement* où il n'y a pas de récit, mais l'avancée de la mort »; il surgit, par fragments, des efforts du journalier, inlassables et dérisoires comme les contorsions d'un « insecte retourné ».

Que faire, sinon fouir, creuser l'étendue, « comme pour rendre à la terre une poignée d'homme » ? Plantant ses mots cardinaux — terre, lumière, feu, mort, — le journalier cherche à édifier un carré (« quatre murs »), à isoler un enclos, à creuser un trou où faire des *flambées*, des signaux, où se réchauffer, se nourrir. Ce serait une « échancrure » où se replier, loin du harcèlement d'une indicible menace : « *Ce qui se passe est sans nom.* »

C'est une poésie de famine que poursuit Alain Veinstein. Les titres de ses recueils, *Répétition sur les amas*, *Recherche des dispositions anciennes*, semblent marquer les étapes d'une recherche. Bouclant le cercle, son dernier livre, *Vers l'absence de soutien*, retrace dans une sorte de journal l'écriture des textes antérieurs : une recherche « forcenée » du dénuement, de la pauvreté de la langue. Perdus la lumière et le feu, il ne reste que la terre et le risque mortel du « blanc ».

Se faire un nom au-dehors,
où prennent fin les récits...
Je m'abandonne aujourd'hui,
je cours le risque
de la famine.
La terre est basse,
mais je travaille
toujours plus bas.
Ce n'est pas une terre de [nourriture.
La masse, à mes pieds,
se décompose.

M. P.

★ VERS L'ABSENCE DE SOUTIEN, d'Alain Veinstein, Gallimard, 184 pages, 29 F.

biographie

L'ombre de Robespierre

(Suite de la page 19.)

On guillotinera Guadet, Salles, Barbaroux mourant, auxquels on rajoutera, pour faire bonne mesure, le vieux père Guadet et la bonne tante qui avaient commis le crime de cacher leur enfant scélérat. Quant à Petion et Buzot, suicidés, on retrouvera leurs corps à demi dévorés par les chiens errants. Notre bon Jullien est l'image idéale des *missi dominici* qui viennent couper et trancher en province.

La seule chose qu'il aura à reprocher à Robespierre est d'avoir échoué. Ici, Pierre Gascar admet l'interpénétration de l'histoire et du roman. Il écrit : « *Ce n'est pas introduire artificiellement le roman dans l'histoire (où d'ailleurs il abonde) que de mettre en relief, en tant que facteur important de la chute de Robespierre, le billet que Térésa a fait remettre à Tallien deux jours avant le 9 Thermidor.* » C'est que Tallien n'est pas Jullien. Il donnerait tout pour un déshabillé de sa maîtresse, pour une promesse de ses flancs. Cette robe à la grecque qu'elle lance, et qui connaîtra le succès auprès de ses pareilles, les Merveilleuses, trouble même l'auteur.

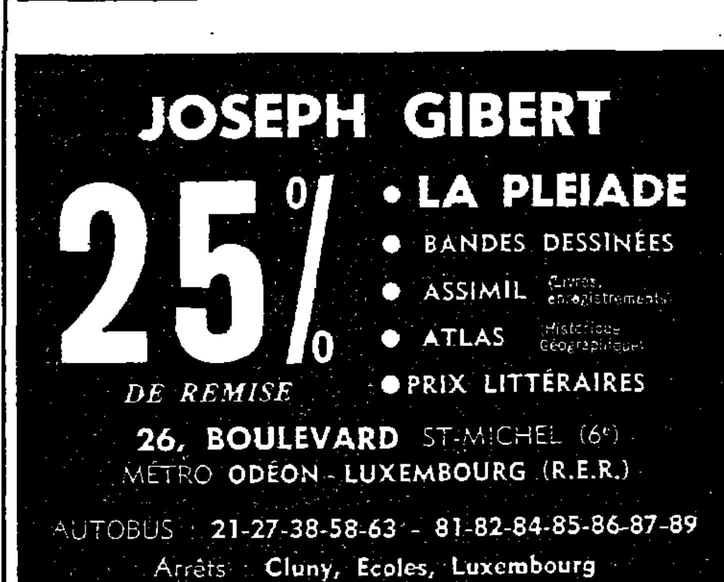
Mais l'archange transi n'a d'yeux que pour Robespierre. Il ne lui pardonnera pas d'être allé s'enferrer lui-même sur le poignard de carton brandi par Tallien. Ce n'était donc que cela, Robespierre ? En prison, notre jeune ami aura encore le temps de devenir le confident de Gracchus Babeuf. Vous comprendrez que ce superbe livre va jusqu'au bout du feuilleton et de la réflexion.

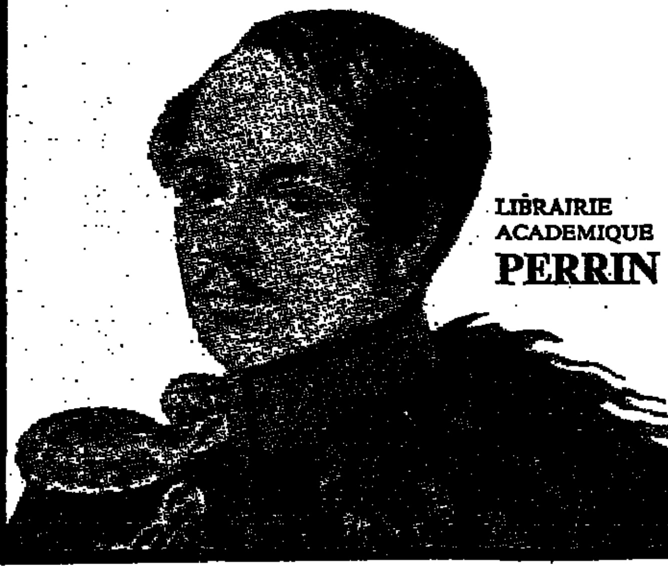
Comment Pierre Gascar a-t-il redécouvert son Marc-Antoine, si discrètement évanoui ? C'est qu'une fille de Jullien de Paris, plus tard, avait épousé un Lockroy dont le fils allait devenir le gendre de Victor Hugo. Ce gendre célèbre transmit les papiers de famille à son secrétaire, Georges Payelles, qui les transmit à son fils, dit Philippe Hériat, romancier. L'ami de ce dernier, Pierre Gascar, devenu son exécuteur testamentaire, plongea avec une loupe dans le vieux dossier vert.

En vérité, Pierre Gascar était entraîné par le démon du souvenir. Il a grandi dans ce quartier des Tuileries où se tint le grand théâtre de la Convention. Au hasard de ses flâneries, il a pensé croiser plus d'une fois la charrette des condamnés. La Révolution était écrite dans sa mémoire. Il n'eut plus, pour notre enchantement, qu'à prendre la plume.

GASTON BONHEUR.

★ L'OMBRE DE ROBESPIERRE, de Pierre Gascar, Gallimard, 336 p., 55 F.





« Il était une fois... » : tradition

BRUNO BETTELHEIM avec la Psychanalyse des contes de fées a peut-être donné le signal il y a trois ans. La caution de cet éducateur, psychanalyste en renom, réchappé de Dachau, qui expliquait comment les contes anciens sont à la fois la meilleure des méthodes d'éducation et une excellente thérapeutique, rassura et conforta les amateurs de merveilleux, les passionnés de régionalisme, les spécialistes des formes simples de la littérature et ceux qui manifestaient un intérêt pour le « psy ». Les journaux féminins en profitèrent même pour récupérer Bettelheim; l'un d'eux ne titrait-il pas : « Pour que vos enfants ne se droguent pas plus tard, lisez-leur des contes de fées. *»*

Devenu objet culturel, partie intégrante de notre patrimoine, le conte bénéficie désormais d'aides de l'Etat, de numéros spéciaux de revues éducatives ou littéraires ; un colloque international, qui vient de se tenir, traitait « des contes d'hier et de l'imaginaire d'aujourd'hui », préludant à une grande exposition sur le même thème qui doit avoir lieu en juin prochain à Beaubourg. On a vu naître une nouvelle profession : celle des « conteurs » contemporains qui vont, contre salaire, raconter des histoires dans les écoles, les bibliothèques, etc. Le rapport avec les conteurs de jadis, attachés à leur village, qui allaient de veillée en veillée — pour un bol de soupe et le plaisir — n'est certes que très lointain. Mais le goût pour les histoires est là, vivant. En témoignent aussi tous ces « raconteurs » d'aujourd'hui, tel Henri Gougaud, l'Occitan, qui avait une émission de radio quotidienne ; tel François Périer, qui remplit maintenant le même office sur France Inter ; tel Pierre Bellemare, qui conte le « folklore » d'Interpol; tel Lionel Rocheman, et ses contes yiddish ; et même Zouc, qui parle seule pendant trois heures chaque soir dans une grande salle de music-hall !

Bien plus, les contes sont étudiés dans les classes de français de sixième et de cinquième, et une collection intitulée « Lectures pour collèges », chez Hachette, accompagne l'Iliade, l'Odyssée, Perrault ou Andersen de sujets de rédaction et de questions du genre : « Etudiez la présentation des petites ogresses, dans le Petit Poucet », ou bien : « Relevez les divers sentiments du petit canard, dans le Vilain Petit Canard. »... Apulée et Grimm sont même au programme de l'agrégation !

Une épaisseur glauque

● *Perrault se moque de nous.*

REMONTONS à une source précise, ponctuelle, très particulière, mais somme toute indiscutable : Charles Perrault, et l'un de ses chefs-d'œuvre, *la Barbe bleue.*

Dans la préface de son recueil, Perrault amorce des distinctions tout à fait fondamentales à l'intérieur du genre littéraire des histoires courtes. Il évoque d'abord les fables grecques et latines pour discuter la valeur plus ou moins édifiante de leur « morale ». Puis il fait une place à part aux « nouvelles », c'est-à-dire des récits de choses qui peuvent être arrivées, et qui n'ont rien qui blesse absolument la vraisemblance. Parmi les récits de son recueil, *Grisélidis* est ainsi, selon lui, non un conte, mais une nouvelle. Plus loin, il aborde « *les contes que nos aïeux ont inventés pour leurs enfants* », soulignant par là l'origine populaire du conte. « *Ces contes*, nous dit-il, *contiennent des instructions cachées... Ce sont des semences qu'on jette, qui ne produisent d'abord que des mouvements de joie et de tristesse, mais dont il ne manque pas d'éclore des bonnes inclinations.* »

Nous voici donc placés en face de trois types d'histoires courtes : le conte et son « instruction cachée », la nouvelle qui se recommande par sa vraisemblance, et la fable avec sa morale. On peut dire que trois siècles de littérature européenne n'ont fait que confirmer en la radicalisant l'analyse de Perrault.

Considérons d'abord la nouvelle. Son critère — sa fidélité au réel — s'accorde avec la connotation journalistique du mot. Les « nouvelles », cela se lit dans la presse du jour, de préférence sous la rubrique des faits divers. L'auteur de nouvelles — Maupassant, Tchekov, Sartre — se réclame d'un strict et gris réalisme. Il veut coller à la vérité et nous en donner une vision dont la tristesse, le désenchantement et la cruauté lui paraissent des gages de fidélité. En dehors de cette constatation morose, la nouvelle se veut dépourvue de toute signification, moralité ou autre message plus ou moins idéal ou idéologique. Son horizontalité austère exclut toute transcendance.

Tout opposée est la fable. Ici la « moralité » est manifeste, souvent même formulée noir sur blanc. On songe évidemment à La Fontaine : « *On a souvent besoin d'un plus petit que soi.* » — « *Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute.* » L'apologue qui suit ou qui précède est étroitement solidaire de cette morale qu'il illustre. La querelle que Rousseau a cherchée à La Fontaine est fort instructive. Il l'accuse tout simplement de pervertir la jeunesse en lui enseignant non la morale mais l'immoralité.

On peut imaginer une première réponse de La Fontaine : « Je n'enseigne pas, je constate. » Or cette phrase ne peut être celle d'un fabuliste, c'est celle d'un auteur de nouvelles. Un auteur de fables ne peut s'enfermer dans un simple rôle de témoin. Il faut donc prêter un autre argument de défense à La Fontaine : « Mes fables n'enseignent pas la morale, mais la sagesse. Or si la morale est un ensemble de préceptes purs et limpides — mais qui demeurent abstraits et comme loin de la vie, — la sagesse intimement associée à la vie de tous les jours est un très impur mélange d'intelligence, de ruse, d'expérience ancienne, de courage lucide et de calculs à court terme, bref un compromis entre l'âme et la dure réalité. » Ce discours, La Fontaine n'aurait pu le tenir, il est vrai, parce que, né un siècle avant Kant, il ne connaissait que la sagesse et ne pouvait soupçonner la rigueur diamantine de l'impératif catégorique, et Rousseau ne l'aurait pas acceptée parce qu'il fut au contraire le père spirituel de Kant et contribua comme personne à disqualifier l'antique sagesse encore florissante avec Spinoza.

Histoire de la Barbe bleue

A mi-chemin de l'opacité brutale de la nouvelle et de la transparence cristalline de la fable, le conte — d'origine à la fois orientale et populaire — se présente comme un milieu translucide, mais non transparent, comme une épaisseur glauque dans laquelle le lecteur voit se dessiner des figures qu'il ne parvient jamais à saisir tout à fait. Ce n'est pas un hasard si le conte fantastique du dix-neuvième siècle fait intervenir des fantômes avec prédilection. Le fantôme personnifie assez bien, en effet, la philosophie du conte, noyée dans la masse de l'affabulation et donc indéchiffrable. Le conte est une nouvelle hantée. Hantée par une signification fantomatique qui nous touche, nous enrichit, mais ne nous éclaire pas, exactement ce que voulait dire Perrault avec ses « semences » ne produisant, dans l'immédiat, que « des mouvements de joie et de tristesse ». Or le mécanisme même de ces mouvements de joie et de tristesse nous intéresse, et nous sommes curieux de les voir à l'œuvre dans l'exemple précis de *la Barble bleue.*

Ce titre même est à lui seul révélateur. Voilà donc un puissant seigneur, riche et mystérieux, affligé d'une barbe si noire qu'elle tourne au bleu aile-de-corbeau. En vertu d'une « logique » à coup sûr irrationnelle, sinon absurde, cette horrible histoire ne pouvait en effet s'accommoder d'un héros blond, rose, joufflu et imberbe. C'est que l'homme à la barbe bleu-noir n'est pas un homme ordinaire. C'est une sorte de surhomme. Sa force et sa virilité trouvent dans cette barbe une expression à la fois repoussante et séduisante, surtout pour la jeune fille qu'il prétend épouser. Dès l'abord, Perrault nous vise ainsi au-dessous de la ceinture et fait appel en nous à des processus psychologiques affectifs, archétypes, aussi puissants qu'irrationnels.

La jeune fille accepte finalement de devenir Mme Barbe-Bleue. Un mois ne s'écoule pas sans que le comportement de l'étrange bonhomme devienne surprenant. Il annonce à sa femme qu'il a un voyage à faire. Avant de partir, il lui confie toutes les clefs de la maison, non sans attirer son attention sur l'une d'elles, qui ouvre un certain cabinet noir. Il lui interdit de s'en servir, faute de quoi « il n'y a rien, lui dit-il, que vous ne deviez attendre de ma colère ». Comportement extravagant qui, dans le contexte d'une nouvelle, aurait ruiné toute sa crédibilité. Mais il s'agit d'un conte. Est-ce à dire que là toutes les invraisemblances sont autorisées ? Certes non, mais les règles du jeu sont différentes.

Dans le conte, tout est permis à la seule condition que la complicité du lecteur soit acquise à l'auteur. Or le fait est que ce comportement de Barbe-Bleue, nous l'acceptons sans objection. Barbe-Bleue évoque obscurément en nous un autre personnage autrement ancien et vénérable — mais peut-être tout aussi barbu — Jéhovah quittant le Paradis terrestre après avoir interdit à Adam et Eve de manger le fruit d'un certain arbre, l'arbre qui confère la connaissance du bien et du mal. Il y a donc là un phénomène de souvenir vague et insaisissable, exactement de *réminiscence*, — laquelle, selon Joubert, est « comme l'ombre du souvenir ». Nous retrouvons ici notre fantôme.

On connaît la suite. Comme Adam et Eve, Mme Barbe-Bleue se dépêche d'enfreindre l'interdit. La clef tombe, se souille de sang, une tache qui accepte bien de disparaître quand on la frotte, mais pour reparaître aussitôt à une autre place. (C'est là le seul élément « féerique » du conte qui empêche Perrault de le qualifier de « nouvelle » comme *Grisélidis.)* Voilà encore un détail rationnellement inacceptable et que nous acceptons cependant sans protester, parce qu'il est doué d'une force persuasive mystérieuse et impérative. Pourquoi ? Réminiscence encore où il y a du péché originel, du dépucelage, et aussi un rappel de la petite main ensanglantée de Lady Macbeth que « toutes les essences de l'Orient ne pourraient laver ».

Barbe-Bleue revient, traîne sa femme par les cheveux avant de l'égorger. Heureusement, les deux frères sont attendus. La sœur Anne guette leur survenue du haut du donjon. Et c'est alors que retentit la question rituelle, bouleversante, que nous ne pouvons entendre sans frémir car elle trouve un écho jusque dans notre plus tendre enfance : « *Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?* » Plainte douloureuse qui s'élève de génération en génération depuis des millénaires et qui nous touche au cœur parce que nous reconnaissons obscurément la voix de Mme Bovary agonisant d'ennui dans sa pluvieuse campagne normande, celle de Samuel Beckett dans *Godot*, et parce qu'elle n'est peut-être que la version enfantine du cri de Jésus avant de mourir sur la croix. La réponse d'Anne n'est pas moins chargée de mystère et de sombre poésie : « *Je ne vois rien que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie.* »

Les archétypes

Parvenu au terme de son récit le bon Perrault se livre à une plaisanterie bien instructive. Il fait semblant d'avoir écrit une fable et en cherche dès lors la morale. La morale de cette histoire, c'est que... Là, on l'imagine la plume en l'air, pris au piège du conte qui nous fait sans cesse soupçonner une signification, mais se refuse toujours à passer aux aveux. La morale de cette histoire ? Eh bien, nous dit Perrault, c'est que la curiosité est un vilain défaut ! Evidemment il se moque de nous, il se moque de lui-même, mais il souligne la nature même du conte : translucide mais pas transparente !

Archétypes noyés dans l'épaisseur d'une affabulation puérile, grands mythes traverstis et brisés qui ne prêtent pas moins leur puissante magie à une historiette populaire : tel est sans doute le secret du conte, qu'il soit oriental, féerique ou fantastique ; et il serait sans doute facile de dégager les mêmes ressorts dans son avatar contemporain, la science-fiction. S'agit-il d'un mythe tombé en poussière ou, au contraire, en voie de formation ? Le conte est-il un vestige archéologique ou, au contraire, une nébuleuse où se cherche l'avenir ? L'alternative est peut-être trop tranchée. Il n'est pas sûr qu'à ce niveau de profondeur le passé et le futur se distinguent aussi clairement l'un de l'autre.

MICHEL TOURNIER.



« La Barbe bleue », illustration de Gustave Doré.

Les terroirs français en cent tomes

CHEZ Gallimard, une nouvelle entreprise, grandiose, immense, vient de voir le jour : sous la direction de Jean Cuisenier, conservateur en chef du Musée des arts et traditions populaires, sont parus les douze premiers volumes d'une collection de « Récits et contes populaires de France », qui doit en compter plus de cent !

Contes merveilleux et facétieux, contes d'animaux et contes édifiants, légendes pieuses et légendes héroïques, histoires de fées et histoires de diables, histoires de loups et histoires d'ours, prières et formules magiques, proverbes et dictons, devinettes et formulettes, randonnées, bonnes histoires, compliments et chansons, etc., les genres les plus variés de la littérature populaire ont été répertoriés, fidèlement rapportés, sans réécriture, sans effets de style rajoutés. Dans l'esprit des « collecteurs » — qui sont souvent de jeunes universitaires — et du maître d'œuvre, il s'est agi, en quelque sorte, de dresser un inventaire des richesses orales de la France sur des bases scientifiques et d'y intéresser le grand public.

Le but n'est pas littéraire, même si parfois la littérature vient de surcroît. « *Un conte ne fait pas seulement plaisir*, souligne M. Cuisenier. *C'est un moyen de communication dans lequel il y a toujours un message. Notre point de vue est radicalement différent de celui des écrivains : nous recueillons les contes de la façon dont ils sont narrés, à l'aide des instruments modernes, magnétophone et magnétoscope, afin de dresser le stock des connaissances du conteur.* »

Les variantes, les différentes versions — parfois chez le même conteur — sont relevées. « *Il n'y a pas, selon moi, de « meilleure version » d'un conte*, poursuit M. Cuisenier, *toutes les variantes ont leur importance et c'est de leur comparaison que nous pouvons tirer un enseignement... Ne me parlez pas du génie de Perrault. Il a fait subir au conte populaire un appauvrissement extraordinaire...* »

Ce n'est pas là l'avis de tous, conteurs ou consommateurs de contes. Car l'art du narrateur intervient, quoi qu'on en dise, et ce n'est pas un hasard si les meilleurs volumes de la collection doivent tant au talent d'un Vincent Mulet, émigré d'Espagne à l'âge de cinq ans au début du siècle, ouvrier agricole près de Narbonne sa vie durant, ou d'un Achille Millien (1838-1927), homme de lettres qui recueillit méthodiquement le folklore du Nivernais...

La pérennité d'un conte n'est-elle pas due au plaisir qu'il donnait à son auditoire de non-lettrés, d'illettrés ? On souhaite le retrouver à la lecture...

★ **RECITS ET CONTES POPULAIRES, 12 volumes parus, 190 p. Gallimard, 36 F (pour adultes).**

Pour petits et grands

CLASSIQUES

H.C. ANDERSEN. — « Contes ». Edition intégrale, quatre volumes. Mercure de France, 1964.

« Choix de contes ». Gallimard, « 1 000 Soleils », 1972.

« La Reine des neiges ». Gallimard, « Folio Junior », 1977.

« Contes ». Ill. de Jiri Trnka. Artia, Prague, 1972.

On pourra comparer cette sélection de recueils pour tous les âges avec la transposition moderne d'Allumette, par Tomi Ungerer (Ecole des loisirs).

JACOB ET WILHELM GRIMM. — « Contes ». Trad. Armel Guerne. Flammarion, coll. « L'âge d'or », 1967.

« Contes ». Préface et traduction de Marthe Robert. Gallimard, « Folio », 1976.

La remarquable préface met en lumière l'art avec lequel les frères Grimm ont rassemblé et transcrit les contes populaires des pays allemands.

PERRAULT. — Cinq éditions nouvelles ont paru en un an, les plus remarquables étant celles de Hachette (coll. « Grandes Œuvres ») ou de Gallimard (« Folio Junior »), toutes deux avec les illustrations de Gustave Doré.

Dans la nouvelle collection « Bruno Bettelheim présente » chez Seghers, la couverture annonce « texte intégral », mais « Griselidis » manque, « Peau d'Ane » est dans une transcription en prose et le texte a été « adapté ».

MILLE ET UNE NUITS. — Deux éditions pour adultes. Trad. Antoine Galland, deux volumes (Garnier) et trad. Khawan, quatre volumes (Albin Michel).

Pour les jeunes : Ali Baba, Sindbad, Aladin, « Folio Junior ».

ROMAN DE RENART.

Dans la collection « Stock Plus », une transcription par Maurice Toesca pleine de sève et de truculence.

CONTES POPULAIRES chez Maisonneuve et Larose.

Une cinquantaine de volumes dans cette collection, qui fut fondée vers 1880 et qui reste tout à fait remarquable, bien que coûteuse.

MODERNES

MARCEL AYMÉ. — « Contes du chat perché », « 1 000 Soleils » et « Albums illustrés », par Eleonore Schmid. Gallimard.

ROBERT ESCARPIT. — « Contes de la Saint-Glinglin ». Magnard.

Les mots et les expressions venus d'on ne sait où...

PIERRE GRIPARI. — « Contes de la rue Broca ». La Table ronde.

Folklore urbain du vingtième siècle.

Du même auteur, des transpositions des contes d'Afanassiev, « le Prince Pipo » et « Pirlipipi ». Grasset, « Jeunesse ».

ERICH KASTNER (1899-1974). — « Les Gens de Schilda ». « Folio Junior ».

Des histoires traditionnelles de la région de Leipzig, publiées pour la première fois en 1598, réunies par Kastner.

GHASSAN KANAFANI. — « Contes de Palestine ». Stock.

La blessure palestinienne à travers douze contes — douze nouvelles plutôt — par un écrivain tué à Beyrouth à trente-six ans en 1972.

NACER KHEMIR. — « L'Ogresse ». Ed. François Maspero.

Huit contes tunisiens avec de terribles ogresses par un véritable conteur, porteur de la tradition orale.

ANDRÉ NAHUM. — « Les Contes de Ch'ha ». Ed. Piranhas.

Les histoires de Ch'ha, autrement dit Goha, ce personnage mythique du folklore commun aux juifs et aux Arabes, du Maghreb au Proche-Orient. Tout un monde enchanté et complexe que nous découvrons chez ce rusé, ce naïf qui, « s'il agissait comme tout le monde, ne serait plus lui-même ». Traduit du judéo-arabe.

HENRI POURRAT. — « Le Trésor des contes », treize volumes. Gallimard.

« La Queue du diable ». « 1 000 Soleils », Gallimard.

Une mine de récits entendus principalement en Auvergne dans la transcription personnelle d'un écrivain régionaliste qui fut prix Goncourt en 1941.

I.B. SINGER. — « Une histoire de Paradis et autres contes ». Stock et Hachette, Livre de poche, « Jeunesse ».

Humour yiddish dans une Pologne mythique par un prix Nobel amoureux des contes.

FREDERIK TRISTAN. — « Géants et Gueux de Flandre », « Dix Siècles de mythes et d'histoire ». France Adel.

Une histoire de la Flandre, belge et française, à travers ses contes et comptines.

ÉTUDES

AARNE-THOMPSON. — « Classification des types et contre-types sur le conte, et répartition géographique avec précision du nombre de versions recensées par pays ».

L'ouvrage de base pour les chercheurs.

A. BRAUNER. — « Nos livres d'enfants ont menti ». Sabri, 1951.

Dénonciation de l'aliénation et de l'abêtissement par les contes d'un point de vue progressiste, il y a plus de vingt-cinq ans.

B. BETTELHEIM. — « Psychanalyse des contes de fées ». Laffont, 1976.

Le conte comme thérapeutique.

EVELINE CÉVIN. — « Les Avatars de Blanche-Neige ». Revue « la Joie par les livres », nos 49, 50 et 51, 1976.

Les transformations d'un conte ou Blanche-Neige victime des éditeurs. Une étude très révélatrice d'un processus.

P. DELARUE et M.-L. TENEZE. — « Le Conte populaire français ». Catalogue raisonné des versions de France. Trois forts volumes. Maisonneuve et Larose.

Un énorme et minutieux recensement selon les types d'Aarne-Thompson.

VLADIMIR PROPP. — « Morphologie du conte ». Coll. « Points », Seuil, 1970.

Publié en 1928. Essai de description analytique de la morphologie du conte merveilleux d'après cent contes d'Afanassiev.

LE CONTE SE PORTE BIEN. — Le numéro spécial de la « Revue des livres pour enfants » (no 55 été 1977) vient d'être réédité.

Au sommaire : conte et psychanalyse : la symbolique du conte par le docteur Michel Vincent ; conte et folklore : à propos des Trois Biquets par Claude Gaignebet ; une bibliographie commentée. Le no : 8 F. (La Joie par les livres, 4, rue de Louvois.)



et renouveau du conte

Les spécialistes, ces « folkloristes » qui travaillent isolés, ont été un peu étonnés de cette extraordinaire efflorescence : ils croyaient se pencher sur une matière morte. La voilà qui a l'air de se remettre à vivre. Les « collecteurs » sont devenus plus nombreux, armés non seulement de leurs souvenirs, comme leurs prédécesseurs, ils se sont lancés dans les provinces, pressant, devant magnétophone et magnétoscope, la mémoire de ceux qui savent encore raconter et qui jouent auprès d'eux le rôle d'informateurs locaux — car selon une locution devenue proverbiale : « Tout vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle. »

Comment le conte supportera-t-il ce passage à la culture ? N'est-ce pas seulement une nostalgie qu'on tente d'alimenter par la recréation artificielle d'usages antérieurs à la société industrielle ? Un attachement à des rites disparus et auxquels on se raccroche par souci écologique ? Utilisation pédagogique, utilisation politique, pastiche, transposition, quelle doit être la voie nouvelle de cette littérature orale, transcrite pour qu'on puisse la lire ?... Peut-être n'est-il plus possible d'écrire de « nouveaux contes de fées » ? Peu importe, puisque les anciens demeurent. Et que la formule magique : « Il était une fois... » garde tout son pouvoir. Les fées sont à la mode. Réjouissons-nous. Et, parodiant Mme du Deffand à qui on demandait si elle croyait aux fantômes et qui répondait : « Non. Mais j'en ai peur », croyons aux fées, comme aux sorcières.

NICOLE ZAND.

Découvrons Afanassiev

● ***Le folklore dans la culture russe.***

DANS son *Estat de l'empire de Russie*, dédié au bon roi Henri IV, le capitaine Margeret parle du peuple russe en ces termes : « *C'est la nation la plus défiante et soupçonneuse du monde.* » Observation confirmée depuis par nombre de voyageurs et de touristes.

Il semble en effet que la Russie, comme la Chine et le Japon, ait été nationaliste bien avant *d'avoir fait sa révolution bourgeoise*. Mais en même temps, chose curieuse, elle se mettait résolument à l'école de l'Occident, au point d'en être injuste pour sa culture propre. De retour de Hollande, où il a appris à construire des bateaux, Pierre le Grand institue le règne des Lumières en faisant construire une église orthodoxe de pur style baroque et en obligeant les boyards à s'habiller à l'allemande. Par la suite, l'empire russe devient une puissance européenne en imitant la Prusse pour tout ce qui regarde l'administration et l'armée, et la France pour tout ce qui touche à la culture.

La nation russe, comme l'allemande, ne prendra pleine conscience de sa personnalité qu'à l'époque romantique. Pouchkine, le premier, osera tirer de la tradition orale la matière d'un poème : *Rouslan et Ludmilla*, conte merveilleux très librement élaboré, mais rempli d'éléments folkloriques, comme la tête géante, Naïna la Sorcière ou le *chapeau qui rend invisible*. Quelques années plus tard, ce même Pouchkine publie un court recueil de *Contes en vers*, qui est à la Russie ce que les contes de Perrault sont à la France : *le Tsar Saltane*, conte merveilleux ; *le Pope et son serviteur*, fabliau ; *Histoire de la princesse morte et des sept preux*, qui est une version russe de *Blanche-Neige* ; *le Pêcheur et le petit poisson*, conte édifiant que nous retrouvons dans Grimm, et enfin *le Coq d'or*, une singulière histoire, à la fois « vertuiste » et contestataire...

Des héros non démocratiques

Bien entendu, d'autres auteurs suivront la même voie, parmi lesquels l'adaptateur, dont j'ai oublié le nom, du *Petit Cheval bossu*.

Alexandre Nicolaevitch Afanassiev (1828-1871) est le premier grand folkloriste russe, et son recueil de *Contes populaires russes* (quinze cents pages bien tassées), publié en huit livraisons, de 1855 à 1863, reste encore aujourd'hui la plus populaire des recensions de ce genre pour les pays slaves de l'Est. Je dis bien : slaves de l'Est, car il contient aussi des textes rédigés en biélorusse et en ukrainien. Mais d'autres recueils du même genre, comme celui de Khoudiakov (1860-1862), furent publiés depuis, jusqu'au début de notre siècle.

On peut dire, si l'on veut, qu'Afanassiev est le Grimm russe. Il est cependant, chronologie oblige, moins écrivain que les frères Grimm, et plus proche de l'esprit de nos folkloristes scientifiques. Lorsqu'il recueille, par exemple, quatre ou cinq versions de la même histoire, il les donne toutes, sans chercher à faire un choix ni une synthèse. De plus, il admet tous les genres, car il y a plusieurs genres dans le conte folklorique : contes merveilleux ; contes paysans plus ou moins narquois ; bylines en prose ; contes édifiants, d'inspiration morale ou religieuse, qui annoncent directement le dernier Tolstoï. Il y a aussi des anecdotes fantastiques présentées comme « histoires vraies », comme le conte du *Vampire*. Il y a enfin tout le menu fretin des formulettes, comptines, fatrasies, menteries et bouts rimés traditionnels, que l'on a trop longtemps négligés.

Dans ce domaine comme en bien d'autres, la révolution russe provoque une rupture apparente, qui dissimule mal une continuité réelle. Continuité, car le peuple russe reste fidèle à ses vieux contes, comme il reste fidèle aux romans de Dostoïevski, dans lesquels il se reconnaît parfaitement, quoi qu'en disent les idéologues. Rupture, dans la mesure où l'attitude des communistes, concernant le folklore, est à la fois méfiante et ambiguë.

D'une part les contes populaires sont à leurs yeux (ce qui est d'ailleurs faux) une création collective, et donc une preuve du « pouvoir créateur des masses populaires ». Certains d'entre eux n'expriment-ils pas, au moins symboliquement, l'aspiration du peuple à une vie meilleure ? A ce titre, on peut rapprocher le tapis volant, les bottes de sept lieues ou la coiffure d'invisibilité du célèbre cocktail « soviets plus électrification », qui devait tout résoudre... Ainsi considéré, le folklore est quelque chose de positif.

Mais, d'autre part, ces contes nous intéressent à des rois, à des princes, à des héros privilégiés, ce qui n'est pas démocratique ! Ils ignorent totalement la *rédemption par le prolétariat*, le salut par la machine-outil, le pouvoir sanctifiant de la bureaucratie, du génocide bourgeois, de l'extermination des paysans propriétaires. Pis encore : ils distraient, ils amusent, alors que, en régime socialiste, comme en régime républicain d'ailleurs, l'ennui est preuve de vertu. Pour toutes ces raisons le folklore est quelque chose de négatif, de politiquement impur, de réactionnaire en un mot.

Voilà pourquoi l'édition complète d'Afanassiev n'a pas été réimprimée de toute la période stalinienne. N'empêche que les Russes de toujours et de partout sont littéralement imbibés de ces histoires.

Baba-Yaga à Moscou

Pour le passé, c'est évident : Gogol utilise largement le folklore ukrainien dans ses premières nouvelles. Pierre Bezoukhov, le héros de *Guerre et paix*, ressemble étrangement à Ivan-Dourak, lui-même petit frère slave de notre Parsifal. La folle des *Possédés* compare Stavroguine au tsarévitch Ivan. Ajoutons-y les diableries de Boulgakov et la curieuse transposition de la légende de la ville invisible de Kitège faite par Siniavski dans son chef-d'œuvre : *Lioubimov*.

Je terminerai par un souvenir personnel : me promenant un jour dans Moscou, je suis tombé par pur hasard sur une église désaffectée, dans laquelle étaient exposées quelques œuvres de sculpteurs amateurs. Il s'agissait de morceaux de bois de formes bizarres, ramassés en forêt, *auxquels on avait ajouté* des yeux, des pattes, pour en faire des statuettes plus ou moins figuratives. Une fois sur trois au moins, le résultat final était folklorique, et c'est ainsi que j'ai pu voir Naïna la Sorcière, l'Esprit des forêts, la cabane sur pieds de poule de Baba-Yaga, là *où nos tristes* intellectuels d'Occident auraient cherché des jeux d'espace, et collé des titres abstraits...

On a dit que le peuple russe était la première victime de son système et que, bien plus encore que les nations colonisées par lui, il risquait d'y perdre sa personnalité ethnique. On peut dire, sans erreur, que s'il la garde encore, c'est grâce à son attachement pour les contes.

PIERRE GRIPARI.

★ CENT CONTES RUSSES, d'Afanassiev, traduit par Edena Bozoki. Maisonneuve et Larose, 396 pages, 98 F.

Le Graal, mythe des mythes

● ***Dans l'embrasement, poétique et culturel, du XIIe siècle.***

FRAGMENTS tombés des mythes comme des couleurs tombées du ciel, les contes celtes se transmirent d'île en île, portés jusqu'à l'Occident chrétien par les bouches bretonnes et galloises qu'accompagnait la harpe de Drustan, futur Tristan.

Ce qu'ils content, on commence à le découvrir maintenant, comme le vêtement de chair de l'animal ou de l'homme reste inscrit dans ses chromosomes, vient de très loin, du vieux fond indo-européen sans doute (Dumézil), l'Irlande étant restée proche de l'Inde en son archaïsme. Tout cela que Marie de France écouta des lèvres de sa nourrice ne s'est pas seulement propagé d'enfances à enfants car une étincelle particulière dans l'embrasement général, poétique et culturel, du douzième siècle a *fait subir à cette* matière de toutes les Bretagnes une métamorphose singulière qui est peut-être la contribution la plus importante du Moyen Age à la littérature universelle. L'oral chanté devient octosyllabe puis prose, et le conte d'aventures de Chrétien de Troyes, d'Erec à Yvain, d'Yvain à Lancelot, de Lancelot à Perceval, s'enfonce dans l'aventure par excellence, inexplicable, inachevable, celle du Graal.

Le chaudron du grand Dagda

Car le Graal est mythe des mythes, symbole du symbolique, et si la religion chrétienne s'y accroche, il la dépasse. En lui se croisent non seulement les récits des origines — le soleil *devient Gauvain*, Myrddin le visionnaire et l'homme des bois devient Merlin l'Enchanteur et le prophète — mais les métamorphoses humaines des objets, des pierres et des animaux. Fusionnent le chaudron du Grand Dagda, l'écuelle de la Cène, la corne d'abondance et le vase qui *recueillit le* sang versé sur le Golgotha, la lance de feu du dieu Lug et celle qui perça le flanc du Christ. A travers le roman familial de la chevalerie, derrière les ombres de l'inceste qui habitent aussi bien le royaume arthurien que le château du roi Pêcheur, les contes abordent aux Amériques du récit, que le vingtième siècle croyait avoir découvertes, en *révélant qu'une des permanences* du roman est d'être familial.

Le génie des conteurs médiévaux a fait que le conte, en *devenant poème, récit*, littérature, ne cesse pas malgré tout d'être conte, dans sa fonction de dire le vrai et de le dire simultanément aux enfants, aux adultes et aux vieillards. Et c'est pourquoi il pose aux modernes une triple difficulté de compréhension.

Un pouvoir chamanique

D'abord il est très long. Il est si long qu'il dure plusieurs heures, des milliers de pages, plusieurs générations, qu'il traverse les langues, les siècles, sans presque bouger. Qu'un détail donné à ses commencements, une main noire qui sort d'un lac avec une épée (épée dont l'origine est peut-être caucasienne) ne prend *sens qu'à* l'extrême fin du grand *Lancelot en prose*. Cela suppose de la part de l'auditeur ou du lecteur, comme l'a dit Eugène Vinaver, une mémoire absolue. « *Notre regard doit pouvoir embrasser* [le conte] *d'un seul coup puisque tout ce qui arrive devient présent dans toute l'acceptation du terme. Chaque détail de l'action, si insignifiant qu'il puisse d'abord nous sembler, risque à tout instant de reparaître redit par mille labyrinthes.* »

Deuxièmement, il se répète. Les mêmes aventures arrivent inlassablement aux mêmes personnages, les ressemblances *s'accumulent, et c'est une variation infime* qui déclenche un bouleversement radical du sens. C'est aussi par là que la musique répétitive du conte, son pouvoir chamanique, établit son lien à la vérité. Comme dit Lewis Carroll dans sa *Chasse au Snark* : « *Cela fait trois fois que je vous le dis et ce que je vous dis trois fois est vrai.* »

Et c'est pourquoi, enfin, le conte est à la fois tragique et farcesque, tout en ne se départant jamais de son ton sage et uni. Il pratique avec une indifférence souveraine le mélange des styles, des registres et des intentions. Le Graal, ou gréal, plaît puisqu'il est a-gréable. Le roi Pêcheur est pêcheur parce qu'il pêche à la ligne et à la morale. « *Car le roman courtois*, remarque Auerbach dans *Mimesis, ne connaît pas de « style élevé », autrement dit, il n'opère pas de distinction entre les niveaux d'expression. Il doit d'ailleurs se plier aux desseins les plus variés, de la farce à l'hagiographie. Quand il traite de sujets graves ou terribles, il prend très facilement, pour nous tout au moins, quelque chose de naïf et d'enfantin, et il entre, en effet, une liberté enfantine dans cette fraîcheur.* »

Pour ces trois raisons au moins, le conte est incompréhensible, *puéril, choquant, insupportable*, pour ceux qui n'ont pas, comme dit Montaigne, « *un naturel émerveillable* ».

FLORENCE DELAY et JACQUES ROUBAUD.

Auteurs de Graal Théâtre, qui se joue actuellement au Théâtre National de Marseille.



Lettres étrangères

Des mollusques et des hommes

(Suite de la page 19.)

Par exemple, sur les relations singulières que l'homme entretient avec la mer. Pourquoi les bateaux sont-ils, de tous les objets inanimés, ceux que l'esprit humain personnifie le plus ? D'où vient qu'au sec, tout passant, même profane, éprouve le réflexe irrésistible de tapoter la quille des navires ? D'où vient que les documents nautiques prennent le caractère d'une tradition sacrée ?

Conrad et Melville l'ont observé, après un certain Homère, et un technocrate aussi peu animiste, dans son métier, que le ministre Jean-François Deniau, l'admet une fois sur l'eau (dans *La mer est ronde*, Le Seuil) : ce qui passerait, à terre, pour superstition médiévale devient, au large, règle indiscutable. Embarquer du lapin amène la poisse, gratter le pied du mât provoque le gros vent, les moteurs ne partent jamais quand on en a besoin... Le plus cartésien des navigateurs sait cela, et s'y plie.

par Bertrand Poirot-Delpech

De même n'a-t-il pas honte de s'abandonner à notre mémoire collective du temps, attesté par le fœtus, où nous portions branchies, et de peupler la mer de monstres. Tout en sachant qu'il ne fait peut-être que reproduire à lui seul le lent cheminement des mythologies, qu'habiller en baleine blanche ou en sirène ce mélange indicible de hasard et de volonté, si présent en mer, qu'on appelle le destin.

LES relations avec les populations visitées ouvrent d'autres horizons. Par une sorte de transaction spirituelle, le voyageur est obligé de trouver à son périple des raisons acceptables, compréhensibles, par l'autochtone. Le savoir et le profit n'étant pas des valeurs en soi aux yeux des pêcheurs mexicains, Steinbeck doit justifier son expédition par le seul instinct de plaisir... et admettre ensuite que c'est bien là son motif essentiel !

Cet instinct aide à mieux comprendre les animaux. Idéalement, dit-il, nous devrions n'être plus, en face d'eux, que libido, faim, acharnement à survivre. En retour, leurs différences de comportement, entre le thon et le requin par exemple, expliquent nos propres variantes psychologiques. Même s'il est vrai que nos élans, contrairement à tous les autres vivants, se situent en dehors de nous, ne sommes-nous pas soumis aux lois qui régissent les plus frustes ? On dit que l'excès d'ornementation anatomique précède l'extinction des espèces, chez les crustacés notamment : serait-ce notre lot ? Des mollusques et des hommes...

ON voit que *la Mer de Cortez* ne se réduit pas à une partie de pêche, ni à une leçon de choses pittoresque. Sans doute parce que les questions capitales de la vie s'y posent, au propre et au figuré, la mer a le pouvoir de porter les méditations humaines à leur niveau le plus élevé, et le plus réaliste à la fois. De son contact avec elle, Steinbeck rapporte la conviction que les lois de la connaissance doivent être tirées des choses, et non de l'esprit. Ce principe conditionne la « percée vers la lumière » à laquelle il croit. Car son scepticisme devant la bonté individuelle n'a d'égal que son optimisme — bien américain, dira-t-on ici — quant à *notre instinct de survie*, quant à l'espèce.

« Ce voyage avait une dimension, un ton », observe-t-il, tandis que le *Western-Flyer*, leur bateau, retrouve la houle grise du Pacifique. Il oublie de préciser que la mer, seule, n'opère pas de tels miracles. Les navigations valent ce que valent les navigateurs avant l'appareillage. Embarquer six semaines avec Steinbeck, c'était gagné d'avance.

★ **LE BATARD**, d'Erskine Caldwell, Editions des Autres, 192 pages, 38 F.

★ **LA MER DE CORTEZ**, de John Steinbeck, Editions maritimes et d'outre-mer, 316 pages, 49 F.

Les cannibales sous le lit

(Suite de la page 19.)

Chez lui, Slocum ne parvient pas non plus à communiquer avec sa femme ni avec ses enfants. « *Dans ma famille, il y a quatre personnes dont j'ai peur. Trois d'entre elles ont peur de moi, et chacune de ces trois-là a peur aussi des deux autres. Il n'y a qu'un seul membre de la famille qui ne craigne aucun des autres, et celui-là est un idiot.* »

Pour ne pas « craquer », Slocum tente bien de se divertir. Mais ses aventures amoureuses sont trop médiocres, tandis que des cauchemars affreux viennent le poursuivre jusque dans son sommeil ; il aimerait bien se débarrasser de son fils anormal, et c'est l'autre qui, à cause de lui, va périr tragiquement. Alors, comment se tirer d'un monde à ce point corrompu où tout ce qui ressortit aux domaines du rêve et de l'amour est, semble-t-il, perdu à jamais ? Slocum n'échappe même pas à cette tentation de la régression qui pèse si fort sur sa génération. « *J'ai enfin trouvé ce que je voulais devenir plus tard : un petit garçon.* »

Le romancier intervient alors, ou bien c'est la vie elle-même qui a désormais choisi de prendre de tels détours pour ne pas disparaître tout à fait. A la fin de *Panique*, une seconde inversion du sens de ces événements si ordinaires se produit et elle a de quoi nous faire pleurer de rire : Slocum est nommé à un poste de responsabilité, comme on dit.

Heller a réussi son coup en nouant le fil de sa farce avec ceux de millions d'existences et en serrant le nœud assez fort pour que l'on en perde le souffle. D'ailleurs, il ressemble à l'astrologue chinois qui usait ses années à calculer la date de sa mort.

RAPHAEL SORIN.

★ **PANIQUE**, de Joseph Heller. Traduit de l'anglais par Josane et Marianne Duranteau. Grasset, 507 pages, 69 F.

Loué soit l'exil...

● *Un merveilleux touriste : Victor Nékrassov.*

QU'ON aimerait partir en voyage avec lui !... Ou même marcher dans Paris à ses côtés, puisqu'il est désormais impossible de le suivre dans le quartier du Podol, à Kiev, puisque Nékrassov est en exil.

Car c'est un merveilleux touriste, un « badaud », comme il s'est défini lui-même, qui sait flâner les mains dans les poches, la cigarette au bec, le nez en l'air; posant sur le monde un regard affectueux, amical, aimant converser, poser des questions, sans faire passer ses jugements au trébuchet de valeurs apprises ailleurs. Un homme d'une race extrêmement rare : un émigré qui refuse de demeurer un « étranger ».

Son dernier livre, *Un regard plus autre chose* (la phrase est tirée du *Malheur d'avoir trop d'esprit*, de Griboïedov), est une sorte de conversation avec le lecteur, le récit d'un homme heureux. Heureux comme Nékrassov en France.

Il est en exil, et il ose dire que c'est le plus beau cadeau que les Soviétiques pouvaient lui faire. « *Loué soit l'exil !* », clame-t-il, sans pudeur. Il ne tente pas d'expliquer l'Union soviétique, il fait mieux : en décrivant sa « béatitude » dans le monde occidental, ces petites choses auxquelles nous ne prêtons même pas attention, et qu'il savoure, lui, en connaissance de cause, il fait comprendre, de l'intérieur, ce qu'est l'existence d'un Soviétique. Ni dissident, ni héroïque, ni kaguébiste, ni apparatchik. Un homme normal. Qui veut vivre libre.

Et ne lui dites pas que le régime capitaliste est aliénant à sa manière, et que l'avenir de la France est plein de menaces. Il vous répond seulement : « Comparez. »

Il aurait pu, pourtant, profiter de privilèges : écrivain en renom, couvert de récompenses officielles, membre du parti, envoyé régulièrement à l'étranger comme représentant de la littérature de son pays (il évoque en frémissant ces voyages comme « touriste », les « cornacs » responsables du groupe, les interviews avec des phrases toutes faites !). Lauré par Staline, critiqué par Khrouchtchev, exclu trois fois du parti, il n'aurait pas été ce qu'il est s'il n'avait pas défendu Siniavski et Daniel, s'il ne s'était indigné parce qu'on omettait de mentionner que les victimes de Babi Yar étaient des juifs ou parce qu'il avait honte pour un régime qui saisissait chez lui Akhmatova et Tsvetaleva... Un régime qui fait que, peu à peu, les amis se font rares, l'évitent. Il n'a pas supporté. Il est parti.

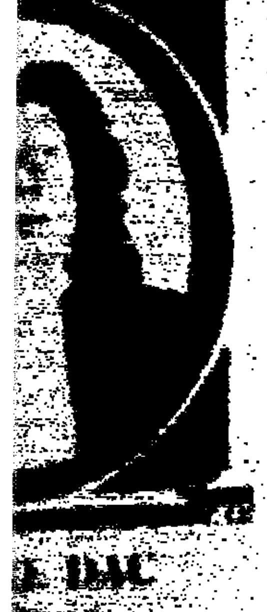
Il n'est pas un héros. Sauf de Stalingrad. Mais on a voulu lui reprendre sa médaille à l'aéroport... Il n'est pas un dissident, et il se tient hors des querelles des émigrés. Il refuse de considérer comme admirable le fait de vouloir vivre à sa guise, parce que nul ne peut regretter ce qu'il a quitté, parce qu'il n'y a pas de raison de souhaiter aux autres, même à des Russes, ce que soi-même on ne peut pas supporter... Il ne se pose pas en exemple, il nous donne un livre précieux, peut-être plus révélateur que la description de l'horreur, qu'il faut savoir lire, l'œil bien ouvert.

Son Espagne est peut-être un peu folklorique, ses connaissances en tauromachie élémentaires, son regard n'est peut-être pas assez « politique », sa « béatitude » peut paraître exagérée. Il ne faut pas se laisser prendre au ton goguenard et béat de Nékrassov : « *J'ai l'air de parler en plaisantant, mais c'était loin d'être amusant* », dit-il, attentif à chasser la nostalgie, ce cancer des exilés.

NICOLE ZAND.

★ **Victor Nékrassov** : « Un regard plus autre chose », traduit du russe par Daria Olivier. Coll. « Du Monde entier », Gallimard, 272 pages, 56 F.

…né soit l'exil…



politique

Une tranche de vie du Kremlin

● ***Un ambassadeur yougoslave devant Khrouchtchev.***

M. VELJKO MICUCINOVIC fut à deux reprises ambassadeur de Yougoslavie à Moscou. Il a tenu un journal pendant son premier séjour (1956-1958). La publication de cet ouvrage fit quelque bruit à Belgrade et à Zagreb (voir l'article de Paul Yankovitch dans *le Monde* du 9 décembre 1977). Le livre est maintenant accessible au public de langue française.

Les observateurs qui se trouvaient à Moscou il y a vingt ans courtisaient l'ambassadeur de Yougoslavie, mieux placé, semblait-il, qu'aucun étranger pour connaître la pensée et les humeurs du premier secrétaire de cette époque. Chaque fois, ou presque, que les deux hommes se trouvaient ensemble à une réception, Khrouchtchev invitait M. Micucinovic à s'entretenir avec lui. Le diplomate raconte ce qui fut dit au cours de ces multiples conversations à la fois amicales et orageuses.

La période décrite est sans aucun doute, pour ce qui est de l'U.R.S.S. et du camp socialiste, une des plus passionnantes. Non sans peine, Khrouchtchev réussit à imposer sa conception de la déstalinisation. Il se heurte au groupe Molotov-Malenkov qu'il finit par vaincre. Il veut améliorer la vie de la population, mais il se grise de mots, croyant que son pays peut, dans les plus brefs délais, rattraper les Etats capitalistes les plus avancés. Il entend se réconcilier avec les Yougoslaves, mais il ne parvient pas à comprendre pourquoi Tito est résolu à rester à l'écart du camp socialiste. Il est prêt à desserrer l'étau qui étouffe les démocraties populaires, mais il s'affole quand une nation voisine recherche un socialisme qui lui soit propre.

En 1979, les crises qui ont secoué l'U.R.S.S. pendant les années 1956-1958 sont connues, notamment les rebondissements de l'affaire du groupe antiparti ; mais des détails importants restaient ignorés. Ainsi le diplomate transcrit le récit que lui en fit Khrouchtchev lui-même, aussitôt après le dénouement. L'intéressé confirme qu'il avait bien été battu au présidium (bureau politique). M. Micucinovic rapporte les jugements à l'emporte-pièce que le premier secrétaire porta contre ses collègues qui avaient voté contre lui mais qu'il fallait maintenir provisoirement à leur poste, parce qu'il n'était pas possible de remplacer immédiatement tous les dirigeants. Vorochilov, le chef de l'Etat ? *« C'est un vieillard, il ne fait rien, et il ne peut rien faire, et il se prend pour une jeunesse. Il ne voit même pas où ils voulaient l'entraîner. »* Boulganine, le chef du gouvernement ? *« C'est un idiot, il l'a toujours été et il le restera toujours. »*

Exaspération et tendresse

Le livre apporte ainsi un éclairage sur la personnalité et les positions de tous ceux qui furent aux commandes à Moscou après la mort de Staline. C'est évidemment Khrouchtchev qui se taille la part du lion. Un Khrouchtchev qui donne, en privé, à l'ambassadeur de Yougoslavie le même spectacle qu'à la foule, alternant colères et démonstrations d'amitié. M. Micucinovic ne cache pas l'exaspération qu'il ressent, en même temps qu'une sorte de tendresse, pour cette « personnalité dynamique » mais contradictoire. *« Après avoir longtemps vécu dans l'ombre de Staline, puis atteint le sommet du pouvoir soviétique, Khrouchtchev se montre infatigable à imaginer des mesures capables de changer ce qu'il a reçu en héritage de son prédécesseur. Khrouchtchev avait passé tant de temps à construire ce système que le système, d'un autre côté, avait modelé le politicien. Personne ne peut sortir de sa propre peau, pas même Khrouchtchev ; c'est pourquoi on a toujours affaire à l'ancien et au nouveau personnage ».*

Seul Molotov

Parmi les adversaires de M. « K », seul Molotov a semblé séduire l'ambassadeur de Yougoslavie, alors qu'il passait pour l'adversaire le plus irréductible d'une réconciliation avec Tito. Les deux hommes se rencontrèrent en Mongolie, où l'ancien ministre soviétique, en disgrâce, occupait le poste d'ambassadeur. M. Micucinovic, accrédité à Oulan-Bator en même temps qu'à Moscou, rendit visite à son collègue que boycottaient les diplomates des pays communistes. Les pages qu'il lui consacre ne permettent certes pas de corriger les jugements portés sur la politique de Molotov : l'adversaire de Khrouchtchev se méfiait de la déstalinisation et professait un communisme rigide. Du moins, apparaît-il, en cette période, comme un homme affable et même ouvert. Etait-ce l'effet de la disgrâce ?

M. Micucinovic a mieux saisi que nombre de ses collègues l'évolution passablement chaotique du système soviétique dans les années 50. Peut-être, cependant, n'avait-il pas alors pressenti l'ampleur de la tension entre Moscou et Pékin qui se dessinait déjà. Son livre apporte une mine de renseignements à tous les soviétologues. A tous ses lecteurs, il donne une tranche de la vie du Kremlin.

BERNARD FÉRON.

★ **JOURNEES DE MOSCOU 1956-1958. UN AMBASSADEUR DE TITO AU KREMLIN, de Veljko Micucinovic. Ed. Robert Laffont, coll. « Lettres nouvelles Notre époque », 455 pages.**

UN SOLJENITSYNE ROUMAIN

par EUGÈNE IONESCO, de l'Académie française

LE mot « tremblement » se traduit en roumain par « tremur », mais aussi, et c'est là la véritable signification de ce mot, par « outremur » qui veut dire grande peur, grand effroi et aussi séisme, catastrophe. Le sous-titre du livre « Peut-on vivre en Roumanie aujourd'hui ? » semble superflu et risible, car il est évident que l'on peut vivre en Roumanie et ailleurs, n'importe comment : comme ouvrier à la chaîne, comme clochard, comme prisonnier, comme citoyen surveillé et persécuté. Cela dès qu'on a un idéal : par exemple, la liberté ou la justice.

On peut y vivre aussi dans l'abri précaire du silence, de la démission. Je dis que c'est là un abri précaire, parce que, en Roumanie, aucun homme parlant, effacé et silencieux n'est à l'abri définitif de ce qu'on appelle la justice socialiste. Quiconque peut être arrêté, sans savoir pourquoi. Car tout le monde est coupable. Puisque tout le monde est coupable, puisque tout le monde est en danger, il vaut mieux parler, sortir, de ce socialisme du silence.

C'est donc de la catastrophe « cutremur » que nous parle Paul Goma. Au tremblement des hommes s'était ajouté en 1977 un terrible tremblement de terre : des milliers de personnes furent ensevelies, des hommes de lettres et des écrivains connus, ainsi que d'innombrables anonymes qu'on a laissés mourir sous les décombres sur lesquels passèrent des bulldozers.

Ce fut, pour les Roumains, une punition supplémentaire, d'origine divine ou diabolique, punition supplémentaire à celle qui est infligée par les hommes d'Etat et politiques, par la police spéciale que l'on appelle « sécuritate », à tous les citoyens.

Les Roumains ont pensé que la catastrophe sismique ne pouvait être que le corollaire de la catastrophe quotidienne qu'ils vivent depuis la prétendue libération, c'est-à-dire depuis l'occupation russe en 1945. Cependant cette deuxième catastrophe, le tremblement de terre, bien qu'ayant fait de nombreuses victimes, en a fait moins que l'occupation soviétique, puis celle des préposés par les Soviétiques.

En exergue, Paul Goma dédie son livre à tous ceux qui, en l'an de grâce 1977, se sont entêtés à penser qu'ils étaient des hommes et ont commencé par le commencement : se libérer de la peur, se libérer d'eux-mêmes. On n'y arrive pas facilement, certes. Paul Goma lui-même a dû à un moment donné céder et signer des excuses pour une lettre cependant non injurieuse qu'il écrivit au président de la République de son pays. Parce qu'on peut ne pas avoir peur, mais on peut être obligé de céder à la torture, surtout lorsqu'on en menace aussi votre femme, votre enfant.

Le Tremblement des hommes est le livre du seul dissident roumain connu jusqu'à ce jour. Il est le Soljenitsyne roumain. Il y a quelque chose de neuf dans ce livre : un comique amer, l'humour, la raillerie.

Paul Goma écrit au président de la République roumaine, puis pour la Charte 77, pour le congrès de la paix à Belgrade. Cela se sait publiquement car Goma veut récolter des signatures. Nombreux sont ceux qui promettent la leur. Nombreux sont ceux qui se défilent au dernier moment. Son téléphone est surveillé, sa maison entourée par un cordon de policiers. Il reçoit des visites bizarres que la « sécuritate » lui envoie, de faux amis qui veulent voir la liste des signataires pour soi-disant la signer eux-mêmes. On lui envoie des boxeurs pour l'assagir. Son téléphone n'est pas coupé lorsque des voix venant des préposés de la police, fonctionnaires, ou anciens prisonniers terrorisés, veulent le dissuader d'écrire ces lettres, soit d'une manière faussement amicale, soit par des injures grossières : « Fils de pute, tu as tout le peuple contre toi ! » ; « Salaud, je viendrai te voir pendre », etc.

Paul Goma est l'auteur de plusieurs livres traduits chez Gallimard : *la Cellule des libérables*, *Elles étaient quatre*, *Gherla* (1976), où il raconte ses prisons, ainsi que dans *le Cercle*. Aucun de ses livres n'a pu paraître en Roumanie, la censure les ayant interdits. Tantôt convoqué par les policiers qui le torturaient, tantôt libéré, puis convoqué chez les plus hautes autorités du parti et du gouvernement qui lui font des promesses, qui veulent le gagner, Goma ne cède ni aux injures, ni aux menaces, ni aux coups, ni aux promesses.

Le ministre de l'intérieur en personne le fait venir, se jette sur lui, lui arrache la barbe. Qui est-ce, Paul Goma ? : « Ni un historien, ni un sociologue, ni un homme politique, mais simplement un écrivain, cet animal qui raconte ce qu'il sait. » Et malgré l'atrocité des choses, il raconte tout cela d'une façon goguenarde, ce qui rend le livre curieux et passionnant à lire.

Si Goma n'est pas mort en prison, c'est peut-être grâce aux interventions des écrivains de l'Ouest, Américains, Anglais, Français, Allemands de l'Ouest, qui, de loin, l'ont soutenu et qui, de loin, ont manifesté pour lui. Si Goma se trouve en ce moment en France, c'est grâce à l'opinion publique internationale. Elle peut faire encore des choses, l'opinion publique ; mais nous-mêmes, en grande partie, avons peur, malgré l'abri dans lequel nous nous trouvons. Nous n'avons pas le véritable courage de Goma et des dissidents soviétiques, il faut que nous soyons nous-mêmes frappés pour le conquérir.

★ *Dessin de J.-P. CAGNAT.*

★ **LE TREMBLEMENT DES HOMMES, de Paul Goma, traduit du roumain par Alain Paruit. Le Seuil, 330 p., 59 F.**

A la recherche d'un Chili disparu

● ***Un ex-ambassadeur du gouvernement Allende se souvient.***

CE récit-roman est d'autant plus bouleversant, dense, ramassé, qu'il a été écrit comme un testament, après le coup d'Etat de 1973. « *Je dois avouer que je traverse une crise,* écrit Uribe. *Il y a eu un coup d'Etat dans mon pays. Tout ce à quoi j'ai cru, tout ce pourquoi j'ai vécu, tout ce que j'étais a disparu en un instant... J'essaye de me regarder à l'envers, avec une longue-vue, pour me voir tout petit, concrètement, comme une graine.* » Dans le gouffre chilien disparaît lui aussi, en un instant, celui qui était l'ambassadeur de l'Unité populaire d'Allende à Pékin en 1973. Armando Uribe n'est plus l'ambassadeur de personne. Mais à quoi sert un retour en Europe, comme pour des milliers d'autres réfugiés, si on n'arrive pas à se repenser, se réinterpréter dans la tragédie, à travers l'histoire d'un *je* qui devient le *je* de mille autres vies, « ainsi que l'autobiographie remplace l'essai politique et philosophique » (Gramsci) ?

« *Mais qu'était donc le Chili ?* » C'est la question à laquelle le diplomate subtil tâche désespérément de répondre, en abandonnant les rapports diplomatiques codifiés-codés, en remontant aux sources de l'histoire du pays, à travers sa propre vie de jeune homme chilien : « *Pour comprendre ses origines, l'auteur s'en souvient et s'enfonce dans le couloir de la mémoire.* » En quelques mois, entre septembre 1973 et juin 1974, entre la Sardaigne et Rome, il écrit ce livre étrange, nouveau. La fiction se mélange à la réflexion politique, à des poèmes, avec des plongées d'une écriture belle, puissante, qui déploie sous nos yeux les entrailles d'un milieu bourgeois, d'une classe, d'un pays. Trajet parcouru à rebours, vers l'enfance, la jeunesse, la grande maison paternelle, un sublime grand-père, et la découverte de la sexualité, de l'amour, de la pauvreté, de la politique. Flash en diagonale, couches épaisses de couleurs, nuances tendres et lignes rigoureuses, odeurs douceâtres d'encens d'une religion asphyxiante comme l'armée, qui finissent par former un vrai *cantos*. Récit de complainte, choses vues ou aperçues, victimes et personnages mélangés, fil décousu du conte oral et recousu dans le tissu de mille anecdotes et histoires.

Deux parties se succèdent dans le livre : la *mystification*, celle de la nation, de l'idéologie, de la bourgeoisie nationale, des ancêtres glorieux, de la religion, à travers les souvenirs d'un enfant qui reçoit de plein fouet la leçon du passé, entre les années 40 et 50. Structures d'un pouvoir d'Etat et trajet d'une éducation sentimentale d'un jeune bourgeois qui pourrait être celle de n'importe quel jeune seigneur de Bordeaux à Vienne. La *démystification* arrive le 11 septembre 1973. Qu'était donc cette idéologie nationale, qui voulait le Chili « *copie heureuse du paradis* », comme le dit l'hymne national ? Cette bourgeoisie « nationale » n'avait-elle pas résisté avec ses privilèges, son état-major, ses caballeros, ses « *messieurs* », derrière l'aventure démocratique glorieuse d'Allende ? La clé du livre est peut-être là, quand Uribe ose enfin poser la question : « *Et quelle était cette idéologie ?...* [Celle de] *la puissante bourgeoisie du Chili avec ses intellectuels, son histoire sociale identifiée à celle du pays, en une institution capable d'englober tout ce qui est légitime, de légitimer tout ce qui est assimilable et de condamner tout ce qui est réfractaire.* »

Enfance et politique

En remontant le chemin de l'enfance, Uribe s'aperçoit lucidement que le tremblement de terre politique était inscrit : « *Des lignes d'entrelacs et de hachures, de traits de crayons rageurs et fugitifs, nous aurions pu tout aussi bien les déduire (...) de l'accumulation comparée des discours politiques du président Allende et de ceux des quatre membres de la junte, ses assassins, indissolublement.* » Inscrits dans l'histoire de ce pays dont la bourgeoisie nationale, à travers conquêtes sanglantes et « solutions globales », a toujours dit : « *Au Chili, il ne se passe jamais rien.* » Aux lecteurs d'en juger.

M.-A. MACCIOCCHI.

★ **CES MESSIEURS DU CHILI, Armando Uribe, Ed. de la Différence, Paris, 1978, 285 p., 39 F.**

UN TITO INCONNU

● ***Dépeint par Emile Guikovaty.***

QUI était Tito avant de devenir Tito ? C'est à cette question, peut-être paradoxale mais du plus haut intérêt, que tente de répondre Emile Guikovaty. Il comble ainsi une lacune, tant on se contentait jusqu'à présent, en France, de quelques clichés de légende sur le numéro « un » yougoslave : l'homme à femmes qui a su dire non à Staline, après avoir tenu tête, avec ses partisans, aux troupes allemandes...

Josip Broz est né en 1892, dans une famille relativement misérable de la Croatie. Son père aurait été plus riche qu'on n'aurait sans doute jamais entendu parler du jeune Josip : il se serait bien vite retrouvé aux Etats-Unis, comme tant de paysans d'Europe centrale et orientale au début du siècle. Mais l'argent manque pour payer la traversée, et après quelques petits métiers, Josip Broz va se retrouver sous les drapeaux autrichiens et combattre ses frères serbes. Ce n'est qu'en 1977 que Tito finira par reconnaître cet épisode de sa biographie, qui explique au demeurant son premier séjour en Russie — de 1915 à 1920, — comme prisonnier d'abord, puis, après 1917, comme sympathisant du nouveau régime.

Quatre ans après son retour « au pays » — avec une femme russe qui sera plus tard victime de Staline, — Josip Broz entame sa carrière de révolutionnaire. En 1928, il allait subir sa première condamnation : cinq ans de travaux forcés ; c'est à sa sortie de prison qu'il allait choisir un nouveau nom de guerre : Tito. Avant de se rendre à Moscou, où cet homme jeune, sérieux, efficace, allait très vite être pris au sérieux par les dirigeants du Komintern, au point d'ailleurs d'être choisi comme nouveau secrétaire général, après l'élimination de Milan Gorkic.

Comment a-t-il survécu à ces années noires ? Nourrissait-il déjà des doutes sur Staline ? Comment allait-il les renforcer pendant les années de guerre — passées autant à combattre les nationalistes *Cetniks* que les Allemands ? Guikovaty esquisse des réponses convaincantes à toutes ces interrogations. Il lui reste maintenant à compléter cette demi-biographie qui s'achève au lendemain de la guerre.

JACQUES AMALRIC.

★ *Tito*, **par Emile Guikovaty, coll. « Les grands aventuriers », Hachette, 355 p., 50 F.**

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

CARNET

Décès

— M. Claude Beynié et Mme, née Andrée Bergeroux, et leurs enfants,
M. Jean Collet et Mme, née Jeannine Bergeroux, et leurs enfants,
M. Michel Dérioz et Mme, née Hélène Bergeroux, et leurs enfants,
M. et Mme Noël-Jean Bergeroux et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Joseph BERGEROUX,
leur père,
survenu le 26 février à Lyon.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Mme Paul-Fernand de Brauwere,
Florence, Véronique, Nathalie,
Paul-Emmanuel, David-Paul,
Mme Fernand de Brauwere,
M. et Mme Roger Carbon,
M. et Mme Pierre Miquel et leurs enfants,
Le docteur et Mme Charles Nadim et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Paul Fernand de BRAUWERE,
le 5 mars 1979, à l'âge de quarante-deux ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 9 mars 1979, à 14 heures, en l'église Saint-Louis de Villemomble, suivie de l'inhumation au cimetière du Raincy.

— Mme Paul Franckel, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses sœurs, frère, belles-sœurs, beaux-frères, ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul FRANCKEL,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général honoraire des télécommunications,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 3 mars 1979, à l'âge de soixante et onze ans.
Les obsèques ont eu lieu le 7 mars 1979 au cimetière de Méré (78), dans l'intimité familiale.
24, rue Vasco-de-Gama, 75015 Paris.

— Le 25 février 1979,
Frédéric HAGEN,
a fermé les yeux sur un monde où sa poésie et son humanisme resteront à jamais vivants.
La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Marguerite Hagen,
Francine Joly,
Jean-Michel Hagen.

— Mme Roger Lazarus, son épouse,
Le docteur et Mme Bernard Lazarus et leurs enfants,
M. et Mme Michel Lazarus et leurs enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger LAZARUS,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier *dans l'ordre d'Orange-Nassau,*
survenu à son domicile, 60, avenue Foch, à Paris, dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 9 mars 1979, à 10 h. 45, au cimetière de Montmartre, avenue Rachel, Paris-18e.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil de surveillance,
Le directoire et le personnel de la banque Jordaan,
ont le profond regret de faire part du décès de

M. Roger LAZARUS,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre d'Orange-Nassau,
vice-président du conseil de surveillance de la banque Jordaan.
Les obsèques auront lieu le vendredi 9 mars 1979, à 10 h. 45, au cimetière de Montmartre, avenue Rachel, Paris-18e.
Ni fleurs ni couronnes.

Nous apprenons le décès de
M. Jean MARQUET,
ancien préfet
survenu le 1er mars 1979.
Ses obsèques ont eu lieu à Charrais (Vienne) dans la plus stricte intimité.

[Né en 1898 à Tours, licencié en droit, M. Marquet est entré en 1920 dans le *corps préfectoral. Il a été, en 1926,* attaché au cabinet de Louis Barthou, ministre de la justice, puis chargé de mission dans de nombreux cabinets ministériels, avant d'être nommé en 1940 sous-préfet de Rambouillet. En 1948, il est devenu conseiller technique au cabinet de René Coty, alors ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, puis à celui de M. Jacquinot, ministre des anciens combattants *puis de la France d'outre-mer.* Elu conseiller de l'Union française en 1952, il devient, en 1958, conseiller technique au cabinet de M. Jacquinot, ministre d'Etat dans le gouvernement de Gaulle.]

— Mme Marcus Rakier,
M. et Mme Maurice Korn,
M. et Mme Amnon Grinbaum,
Mlle Sylvie Korn,
Les familles Savitchi, Serog et Korn,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Marcus RAKIER,
leur époux, père, grand-père et parent,
survenu le 4 mars 1979 à Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le mercredi 7 mars.
53, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Jean Reboul,
M. et Mme François Vétillard,
M. et Mme Pierre Droit,
M. et Mme Philippe Vétillard,
M. et Mme Jean-Pierre Queysanne,
M. et Mme Yves Berthier,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Vétillard, Hébert, Gilbert, Doutrebente, Jacobi, Guigneux, Montagne, Deschamps, Gourdin-Servenière,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean VÉTILLARD,
capitaine de vaisseau honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
leur père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, neveu, oncle, cousin et ami,
pieusement décédé le mardi 6 mars 1979, dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité familiale, en l'église Notre-Dame d'Alençon (61), le samedi 10 mars 1979, à 10 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière Notre-Dame.
51, rue de Rennes, 75006 Paris.

Remerciements

— La famille Grenon, très touchée par les marques de sympathie qu'elle a reçues lors du décès de

Philippe GRENON,
remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

— Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux très nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés à l'occasion du décès de leur petite

Constance,
M. et Mme Yves-Charles Marie vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.
74, rue du Général-de-Gaulle,
76310 Sainte-Addresse.

Messes anniversaires

— La famille et les proches de

Claude FRANÇOIS

prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour le premier anniversaire de sa mort, en l'église de la Madeleine,

le samedi 10 mars, à 11 heures.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-III, samedi 10 mars, à 14 heures, salle Greard, M. José Alberto Veiga : « Fonction et signification sociologique du Messianisme Sebastianiste dans la société portugaise. »

— Université de Paris-II, mardi 13 mars, à 9 h 30, salle des commissions, M. Mohammed Aljondi : « Le juge et les clauses exonératoires et limitatives de la responsabilité contractuelle. »

— Université de Paris-IV, mercredi 14 mars, à 17 heures, salle des Actes : M. Pierre Ramond : « La marqueterie. »

— Université de Paris-I, vendredi *30 mars, à 14 heures, salle L.-Liard,* Mme Dimitra Pissia-Tsoulou : « Cent ans de peinture grecque, 1830-1930. »

Visites et conférences

VENDREDI 9 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Meyniel : « La manufacture des Gobelins ».
15 h., 6, place d'Iéna, Mme Bachelier : « Les porcelaines de la Compagnie des Indes ».
15 h., 186, avenue Daumesnil, Mme Pennec : « Fresques de l'église du Saint-Esprit ».
15 h., 25, boulevard des Capucines, Mme Garnier-Ahlberg : « Musée Cognacq-Jay ».
15 h. 30, vestibule d'entrée du Grand Palais, Mme Oswald : « Bicentenaire de Chardin » (Caisse nationale des monuments historiques), entrées limitées.
15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).
15 h. 15, porche : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche).
15 h., 158, boulevard Haussmann : « Exposition La Ruche et Montparnasse » (Visages de Paris).

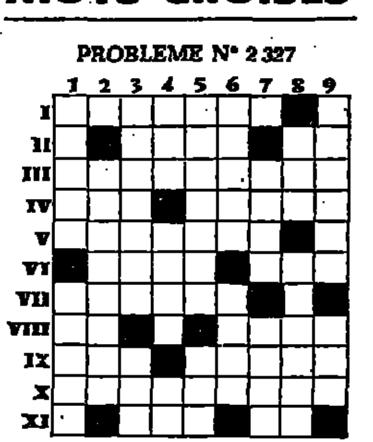
CONFERENCES. — 18 h., Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, MM. Ch. Perrault, P. Node-Langlois : « L'exercice du patronat ».
20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La théosophie et les relations parents-enfants » (Loge unie des théosophes), entrée libre.
21 h., 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « L'apocalypse, chemin intérieur » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'Or).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8-3-79 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 9-III-79 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 8 mars à 0 heure et le vendredi 9 mars à 24 heures :

La zone de hautes pressions qui affectera jeudi la majeure partie de la France se décalera vers l'est. Une nouvelle perturbation atlantique abordera la Manche dans la nuit de jeudi à vendredi ; elle pénétrera rapidement dans l'intérieur du pays au cours de la journée de vendredi, en épargnant cependant les régions méditerranéennes.

Vendredi 9 mars, de la Bretagne à la Normandie, le temps sera couvert et modérément pluvieux, les vents, de sud-ouest modérés, deviendront *forts sur les côtes. Les températures* seront relativement douces.

Sur les régions s'étendant de la Vendée au Bassin parisien et au Nord, après une nuit fraîche (faibles gelées), le ciel se couvrira rapidement, et des pluies seront à craindre dès le milieu de la matinée ; les vents faibles s'orienteront à sud-ouest et deviendront modérés puis *assez forts, les températures seront* plus douces en milieu de journée.

Sur le reste de la France, la matinée sera fraîche, mais souvent ensoleillée après dissipation de bancs de brouillards parfois givrants ; le ciel se couvrira l'après-midi sur les régions au nord des Pyrénées, du Massif Central et des Alpes, avec des pluies modérées, mais le temps restera *ensoleillé sur les régions méditerranéennes* ; les vents seront faibles ou modérés.

Jeudi 8 mars 1979, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,1 millibars, soit 767,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 mars ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 7 degrés (min.) ; Biarritz, 12 et 4 ; Bordeaux, 13 et 0 ; Brest, 11 et 3 ; Caen, 8 et 1 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 12 et — 2 ; Dijon, 11 et 2 ; Grenoble, 10 et 0 ; Lille, 8 et 0 ; Lyon, 10 et 1 ; Marseille, 15 et 6 ; Nancy, 10 et 2 ; Nantes, 11 et — 1 ; Nice, 15 et 5 ; Paris-Le Bourget, 10 et — 1 ; Pau, 12 et 0 ; Perpignan, 15 et 9 ; Rennes, 11 et — 1 ; Strasbourg, 10 et 3 ; *Tours, 11 et 0 ; Toulouse, 13 et 1 ;* Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 6 degrés ; Amsterdam, 8 et 1 ; Athènes, 13 et 4 ; Berlin, 8 et 1 ; Bonn, 9 et 0 ; Bruxelles, 10 et 2 ; Iles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 4 et 0 ; Genève, 10 et 1 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 9 et 1 ; Madrid, 14 et 7 ; Moscou, 8 et — 3 ; New-York, 7 et 4 ; Palma-de-*Majorque, 19 et 9 ; Rome, 16 et 11 ;* Stockholm, 1 et 0.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par l'Association des maires des stations françaises de sports *d'hiver et les offices nationaux* étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis à l'Association des maires des stations françaises, à l'Office national allemand, le mercredi 7 mars ; à l'Office national autrichien, le lundi 5 mars.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 135, 460 ; Arêches-Beaufort : 25, 280 ; Bellecombe-Crest-Voland : 30, 150 ; Bonneval-sur-Arc : 110, 180 ; Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs : 85, 210 ; Les Carroz-d'Arâches : 10, 100 ; Chamonix : 25, 500 ; Chamrousse : 60, 80 ; Châtel : 30, 150 ; La Clusaz : 20, 230 ; Les Contamines-Montjoie : 20, 200 ; Le Corbier : 70, 125 ; Cordon : 30, 60 ; Courchevel : 32, 160 ; Les Deux-Alpes : 60, 450 ; Flaine : 70, 390 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 30, 120 ; Les Gets : 25, 120 ; Le Grand-Bornand : 40, 160 ; Les Houches : 5, 100 ; Megève : 15, 170 ; Les Menuires : 96, 160 ; Méribel : 65, 165 ; Morzine-Avoriaz : 10, 200 ; La Plagne : 180, 300 ; Pralognan-La Vanoise : 40, 60 ; Saint-François-Longchamp : 30, 90 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 60, 160 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 10, 50 ; Samoëns : 20, 190 ; Tignes : 140, 190 ; Valloire : 35, 180 ; Villard-de-Lans : 5, 85 ; Val-Thorens : 120, 200.

ALPES DU SUD

Allos-Le Seignus : 130, 240 ; Auron : 140, 200 ; Beuil-les-Launes : 80, 110 ; La Colmiane-Valdeblore : 50, 80 ; La Foux-d'Allos : 160, 260 ; Isola 2000 : 230, 320 ; Orcières-Merlette : 110, 300 ; Les Orres : 60, 180 ; Pra-Loup : 60, 170 ; Risoul 1850 : 120, 200 ; Le Sauze-Super-Sauze : 35, 160 ; Serre-Chevalier : 105, 210 ; Super-Dévoluy : 20, 190 ; Valberg : 80, 110 ; Vars : 35, 200.

PYRENEES

Les Agudes : 35, 80 ; Les Angles : 30, 140 ; Ax-les-Thermes : 25, 100 ; Barèges : 50, 250 ; Cauterets-Lys : 110, 290 ; Font-Romeu : 70, 100 ; Gourette-Les Eaux-Bonnes : 5, 270 ; La Mongie : 60, 250 ; Saint-Lary-Soulan : 25, 180.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 30, 90 ; Super-Besse : 30, 80 ; Super-Lioran : 40, 100.

JURA

Les Rousses : 5, 50.

VOSGES

Saint-Maurice-sur-Moselle : 10, 30.

★ Horloge des neiges : 266-64-28.

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises, Berchtesgaden-Jenner : 5, 70 ; Garmisch-Zugspitzplatt : 9, 240 ; Oberstdorf-Nebelhorn : 9, 12 — Forêt-Noire, Feldberg : 14 ; Freuden-Stadt : 21. — Harz, Braunlage : 80 ; St Andreasberg : 80.

AUTRICHE

Salzbourg, Badgastein : 110 ; Saalbach : 15, 45 ; Zell am See : 10, 70. — Voralberg, Gargellen : 30, 140 ; Lech/Arlberg : 30, 130 ; Zürs/Arlberg : 120, 160. — Tyrol, Fulpmes : 5, 70 ; Igls : 0, 30 ; Ischgl : 30, 110 ; Kitzbühel : 10, 100 ; Lermoos : 0, 120 ; Obergurgl : 60, 140 ; St. Anton am Arlberg : 35, 310 ; St. Christoph am Arlberg : 310 ; Seefeld : 30, 80 ; Sölden : 15, 90.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 mars 1979 :

UN DECRET

● Portant application de l'article L. 351-2 (nouveau) du code de la sécurité sociale relatif aux pensions de réversion en cas de divorce.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux modalités d'application de l'article 46 de la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées.

Environnement

RAVALEMENT DES IMMEUBLES PARISIENS

La campagne du ravalement obligatoire des immeubles de la capitale sera axée en 1979 sur plusieurs rues des 1er, 7e, 10e, 11e, 14e et 18e arrondissements. Dans le 1er arrondissement, cette campagne intéresse le quartier des Halles, dans le 7e, celui de l'Ecole militaire et, dans le 18e, le quartier Clignancourt. Les propriétaires devront avoir fait exécuter les travaux prescrits avant le 31 décembre 1981. (*Bulletin municipal officiel* de la Ville de Paris du 7 mars). Rappelons que la loi exige que les immeubles de Paris soient ravalés au moins une fois tous les dix ans.

Enseignement

● *Enseignement de la langue chinoise et du japonais.* — L'Ecole de la chambre de commerce et d'industrie de Paris organisera des cours de chinois et de japonais à partir du 2 avril 1979. Les intéressés pourront choisir le nombre et la fréquence des cours en fonction de leurs besoins et de leur niveau.

Pour tous renseignements s'adresser : Ecole commerciale de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (E.C.C.I.P.) — 3, rue Armand-Moisant — 75015 Paris — tél. : 320.08.82.

● « *Les organes sensoriels chimio-récepteurs des insectes, leur intérêt dans les recherches phyto-sanitaires, les phénomènes et leurs applications* » est le thème d'un cycle organisé par l'ADEPRINA (Centre de perfectionnement de l'Institut national agronomique Paris-Grignon) du 27 au 29 mars au centre de Paris de l'INA, 16, rue Claude-Bernard, 75005 Paris. Ce cycle est organisé en étroite collaboration avec le laboratoire des médiateurs chimiques de l'INRA.

★ ADEPRINA, 16, rue Claude-Bernard, 75231 Paris Cedex 05, tél. 337-96-34.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 327

HORIZONTALEMENT

I. Pour les rafraîchir, il faut une bonne coupe. — II. Jeté par celui qui veut se mesurer ; Evoque une grandeur. — III. Sont là pour ouvrir les portes. — IV. Ne rumine plus ; Qui vont donc pouvoir siéger. — V. Qui a eu le sort d'une mauvaise pièce. — VI. Souvent associé au sucre ; Au nom du pair. — VII. Peuvent être des pièges à loups. — VIII. Evoque de belles affaires ; Peut marquer un anniversaire. — IX. Le milieu de la baguette ; Petite, évoque la belle étoile. — X. Travaille pour la peau. — XI. Se trouve souvent en plaquette ; Préposition.

VERTICALEMENT

1. Peut se soulever quand le spectacle est dégoûtant ; On n'y trouve pas de poussières quand elle est arrondie. — 2. On en change quand on s'ennuie. — 3. Peut se faire traiter de morue ; Peut être auxiliaire dans un psychodrame. — 4. Est toujours mis avec de l'eau ; Doit un peu sa *célébrité aux lentilles* ; Abréviation évitant une répétition. — 5. Peut qualifier un bidet sur lequel on est bien assis ; Pas innocent. — 6. Peut qualifier le bon temps ; Ne circulent plus. — 7. D'un auxiliaire ; Un bon fromage. — 8. Lieu de rencontres ; Qui évoquent donc une écharpe. — 9. Demander encore un morceau ; Pour la troisième fois.

Solution du problème n° 2 326

Horizontalement

I. Braisière. — II. Intestat. — III. Email ; Avé. — IV. Té ; Anis. — V. *Menace.* — VI. Noir. — VII. Durable. — VIII. Abole ; Ion. — IX. RL ; Reître. — X. Dive ; Lent. — XI. Se ; Sue ; As.

Verticalement

1. Etendards. — 2. Rime ; Oublie. — 3. Ana ; Miro. — 4. Itinéraires. — 5. Sel ; Bée. — 6. IS ; Aa ; Ile. — 7. Etanchéité. — 8. Ravie ; Orna. — 9. Etés ; Benêts.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DES PRIMEVERES
TIRAGE DU 7 MARS 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier	Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.			F.
1	91	150	7	7	70
				0 967	1 070
2	2	70		9 947	1 070
	212	570		15 907	50 070
	5 982	5 070	8	3 558	1 000
3	83	150		2 748	5 000
	263	500		3 088	5 000
	4 723	1 000	9	49	150
4	3 264	1 000		79	150
	6 054	1 000		669	500
	7 604	5 000		689	500
	048 114	500 000		0 799	1 000
	060 484	3 000 000		5 489	5 000
5	4 775	1 000	0	1 870	1 000
6	556	500		6 660	1 000
	686	500		2 550	5 000
	4 876	10 000		6 530	10 000
				51 830	100 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DE MARS DES SIGNES DU ZODIAQUE
LE 14 MARS 1979 à PARIS - Buttes Chaumont

LOTO tirage n° 10 : 2 13 18 36 42 43
numéro complémentaire 17

PROCHAIN TIRAGE LE 14 MARS 1979 VALIDATION JUSQU'AU 13 MARS APRES-MIDI

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

AVIGNON

Paul Puaux a annoncé le programme du prochain Festival d'Avignon (dont il est le directeur), qui aura lieu du 15 juillet au 6 août.

— Cour d'honneur : *entre le 16 et le 26 juillet, deux mises en scène de Krejca en coproduction avec l'Atelier de Louvain, une reprise d'*En attendant Godot, *créé l'an dernier en ce même lieu, et* Lorenzaccio, *que Krejca avait monté à Prague et présenté au Théâtre des Nations. La danse américaine suivra, du 1er au 6 août, avec la Compagnie Twyla Tharpe.*

— Cloître des Carmes : *du 15 au 28 juillet, Peter Brook et le Centre international de création théâtrale donneront* les Paroles des oiseaux, *d'après un conte persan, et* Certificat et l'os, *d'après une farce africaine. Parallèlement, les comédiens présenteront des impromptus. Ensuite viendra du théâtre musical en coproduction avec France-Culture :* le Cirque impérial, *texte de Claude Alranq, musique d'Antoine Duhamel, par Pierre Consta.*

— Cloître des célestins : *Théâtre musical toujours. Du 16 au 21 juillet,* les Choéphores, *musique d'Aurel Stroe, par Lucian Pintilie. Du 25 au 29 juillet,* Un jour comme un autre, *de Globokar, par Michel Raffaëlli. Du 2 au 6 août,* Mario et le magicien, *d'après Thomas Mann, par Bernard Sobel, musique de Jean-Bernard Dartignolle.*

— Théâtre municipal : *de Leningrad viendra le Théâtre Gorki, du 24 au 28 juillet, avec* Histoire du cheval, *d'après Tolstoï, et, du 2 au 5 août, la troupe chorégraphique maison dansera* Peer Gynt.

— Salle Benoît-XII : *du 24 au 28 juillet,* Anecdotes provinciales, *de Vampilov, par Gabriel Garran, coproduction Jeune Théâtre national et Théâtre de la Commune. Du 1er au 5 août, deux pièces de Havel,* Vernissage *et* l'Audience, *par Stéphane Meldegg. Michel Vinaver a retiré* les Travaux et les Jours, *pour protester contre l'exclusion de Théâtre Ouvert* (le Monde *du 28 février).*

— Chêne noir : *Gérard Gelas présente du 15 juillet au 6 août* Lili Calamboula.

— Champfleury : *entre le 15 juillet et le 4 août, André Benedetto créera* Pique-nique au Moulin d'Ardus, *et Ariane Mnouchkine espère trouver un chapiteau pour y donner son* Méphisto.

— Oratoire : *Viviane Théophilidès et Micheline Uzan jouent* Une fille à brûler, *de Joseph Delteil, Rosine Favey* On a feulé chez M. Sloop, *de Bernard Mazeas, et Jean Dasté donnera un récital de poèmes.*

Comme chaque année, le festival programme un cycle d'orgue, de la musique sacrée et du cinéma. La chartreuse de Villeneuve annonce de la danse, de la musique ancienne, de l'audiovisuel, sur le thème Mémoire populaire et expression régionale, *et un stage de mime avec Ferruzio Soliert, l'Arlequin de Strehler.*

— Chapelle des pénitents blancs : *à la place de Théâtre Ouvert, trois créations :* Rue du théâtre, *de et par Régis Santon, du 15 au 19 juillet.* Revoir la mer, *de Jean-Pierre Thibaudat, par la Compagnie Granier Rauth, du 23 au 27 juillet.* Honorée par un petit monument, *de Denise Bonal, par Jean-Christian Grinewald.*

Paul Puaux a affirmé avec fermeté sa volonté — et son droit — de ne pas prolonger l'expérience Théâtre Ouvert au festival. Il estime que les spectacles montés sont plus efficaces que les « mises en espace » sans décors ni costumes. Mais la somme allouée à chaque compagnie — environ 40 000 F — est évidemment insuffisante. Le Festival ne peut pas offrir davantage. On est en droit de craindre l'engrenage de l'endettement dont sont victimes les compagnies qui reçoivent, de la part des pouvoirs publics, des aides sans rapport avec leurs besoins minima. — C. G.

■ Un Festival Luis Bunuel sera présenté à partir du 14 mars au Studio Logos, à Paris. Les principaux films du cinéaste espagnol y seront projetés, avec en particulier deux nouvelles copies de « l'Ange exterminateur » et de « Viridiana ».

Théâtre

« Boesman » et « Léna » à Chaillot

La salle Gémier, au Théâtre de Chaillot, accueille une reprise d'une pièce d'Athol Fugard, *Boesman et Lena*, qui avait été jouée déjà, dans la même mise en scène de Roger Blin, à la Cité internationale, en avril 1976.

Athol Fugard est un écrivain blanc d'Afrique du Sud, acteur, animateur d'une compagnie de théâtre ; il emploie tout ce travail à informer les publics sur la situation des Africains de son pays.

Boesman et Lena met en scène un couple de sous-prolétaires qui viennent d'être chassés de leur misérable case par un bulldozer. Ils marchent dans la banlieue et la campagne, se disputent, rencontrent un homme âgé encore plus mal en point qu'eux, qui va mourir d'inanition.

Les intentions de l'auteur sont sûrement de bon aloi, mais il est très délicat de représenter sur les planches des êtres que leurs conditions de vie ont abîmés. La déchéance ne doit être montrée que si l'auteur donne à comprendre clairement les causes de cette déchéance, comme l'a fait Gorki. Ou bien il faut, par un transfert de langage, de conduite, exprimer des parts d'âme qui ont été sauvegardées, comme le fait Beckett. Sinon, les exemplaires déshumanisés que l'on nous donne en spectacle n'ont rien pour se défendre contre une perception incomplète, distante.

Athol Fugard n'est pas un dramaturge de grande dimension, ses dialogues sont trop écrits, les accrochages et les tensions de sa pièce sont trop volontaires, il case ses messages comme il peut sur les lèvres de personnages qui soudain changent de peau et semblent réciter Sartre ou Beauvoir comme des machines.

L'excellente actrice Toto Bissainthe sauve son rôle, elle a une nature énergique, une gaîté. Robert Liensol, si remarquable dans le film *le Candidat Coco la Fleur*, est bien, mais pas à son aise. Jean-Baptiste Tiemele interprète comme il faut le vieux bonhomme muet. La mise en scène de Roger Blin ne prend rien à la légère. Beaucoup de bons soins pour une œuvre de peu de portée.

MICHEL COURNOT.

★ Salle Gémier, 20 h. 30.

Cinema

« LES CHIENS », d'Alain Jessua

Une de ces villes qui ne sont pas des villes : simples maquettes d'architectes transformées en fourmilières humaines. Là règne la peur. Peur de l'autre, de celui qui est différent, peur physique, instinctive, psychose née de l'insécurité. La nuit, des voitures sont pillées, un rôdeur s'attaque aux femmes, l'une d'elles est violée. Que faire ? Se défendre. Et puisque la police est impuissante, se défendre par ses propres moyens. En achetant un chien, par exemple, un de ces bergers allemands ou de ces malinois que dresse pour la garde et pour l'attaque un certain Morel, propriétaire du chenil de la ville.

L'autodéfense est devenue, on le sait, un « phénomène de société ». Du piège à malfaiteur, bricolé par un citoyen soucieux de sa tranquillité, au coup de carabine tiré sur une ombre suspecte, ses manifestations sont multiples. On tue d'abord pour ne pas être tué, puis par crainte de l'être. Après quoi, demain, chacun se fera à soi-même justice.

C'est cette altération, cette perversion du droit à la légitime défense qu'Alain Jessua dénonce dans son film. Maintenant qu'ils se sentent protégés par leurs chiens, les habitants de la cité y imposent leur ordre. Des milices circulent dans les rues, et il est conseillé aux « étrangers » (des Noirs pour la plupart) de ne pas se promener après sept heures du soir. Le calme est revenu, mais un calme lourd d'angoisse, de menaces, lourd peut-être aussi de secrets inavouables. En fait, malgré l'intervention d'un médecin nouvellement arrivé et qu'inquiète le nombre de morsures qu'il lui faut soigner, c'est Morel, l'éleveur-dresseur, qui est devenu le vrai chef de la communauté. On se presse à ses cours, on suit ses directives. La violence, comme toujours, a engendré une autre violence. Les « fauves » n'attendent que l'occasion de tuer.

Le film d'Alain Jessua est d'abord un constat. Description de la ville malade de sa peur, présentation des personnages : le médecin, homme lucide et pondéré (Victor Lanoux), l'institutrice, sa maîtresse (Nicole Calfan), qui, victime d'un viol, se laisse influencer par Morel, Morel enfin (Gérard Depardieu), impressionnant de force, de douceur féline, d'animalité. Suite de petites séquences concrètes, descriptives, destinées à créer le « climat » du récit, à expliquer la situation, mais qui auraient gagné à être écourtées.

Puis, peu à peu, comme il arrive souvent dans les films de Jessua (*Traitement de choc, Armaguedon*), le ton change, la réalité dérape, l'intrigue prend une dimension nouvelle, proche du fantastique. Cette modification est nettement perceptible dans la scène (la meilleure du film) où Depardieu donne une leçon de dressage à Nicole Calfan. Scène d'une extrême brutalité, curieusement chargée d'érotisme, et qui fait apparaître entre l'homme, la jeune femme et la bête d'étranges complicités, une sorte de férocité commune. Domination, soumission, haine : nous sommes là au cœur du sujet. Dès lors tout devient possible et tout s'accélère. La ville vit un cauchemar ponctué de vengeances, de chasse à l'homme, d'incendies, de meurtres. Mais finalement, partout, toujours, triomphent les chiens et, avec eux, les « hommes-chiens », leurs maîtres.

D'un sujet superbe (et dont il est l'auteur) Alain Jessua a tiré un film original, souvent fascinant, qu'encombrent malheureusement quelques épisodes inutiles et qui aurait sans doute eu plus de force et d'ampleur s'il avait été moins démonstratif. Tel quel, ce film n'en provoque pas moins un malaise salutaire. Il donne à réfléchir et arrive à son heure.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Jazz

Urban Sax à Grenoble

Hors saison, hors vacances et hors modes, Grenoble devient chaque année, début mars, la cité du jazz, sous toutes ses formes et pour tous les goûts. *Cinq jours* (six, en fait), découpés en heures, éclatés en cent lieux (Maison de la culture, Théâtre municipal, Auditorium de Grand-Place, Espace 600, Hexagone de Meylan), cinq jours qui tiennent de l'animation permanente, des grandes fêtes et de la semaine sainte.

Comme d'habitude, dans une manifestation « totale » qui se refuse à n'être qu'une suite de concerts, les projections (celles que présente l'INA, ou celles que commente Alain Guérini, directeur du Centre d'information musicale), les expositions et les ateliers rythment l'espace et le temps accordés dans la ville au jazz : ateliers instrumentaux dont les grands festivals ne sauraient plus se passer, mais aussi stages d'initiation théorique (« le jazz, de son écoute à ses pratiques ») et de réflexion...

Cette belle activité didactique laisse tout de même quelque place aux concerts, dont elle assure, au fond, la mise en perspective. Ceux-ci témoignent de l'intérêt que les organisateurs (Maison de la culture, Théâtre-sic, Jazz-Club, Grand'Place, CEPASC) accordent aux grands courants contemporains, à la nouveauté et aux musiciens régionaux : c'est ici, maintenant, une tradition bien établie.

A Grenoble donc, chacun peut, selon son temps et son désir, organiser des sous-ensembles raisonnés du programme, ou brouiller toutes les cartes. On y trouve au choix ou ensemble : le panorama sans âge de l'actualité internationale, avec les groupes de François Jeanneau, de Sam Rivers et le retour du Quintet Horace Silver ; des orchestres locaux (Naïma, les Boofies, le Play Bop Quartet, Combo-Creole et Quah Jazz Quartet) ou venus en voisins (Module) ; des duos, puisqu'ils sont l'air du temps : Didier Levallet et Alain Brunet, Henri Texier et Didier Lockwood, John Tchicai et André Goudbeek ; et enfin, pour déjouer ce que les classifications ont de rigide, deux ensembles venus — en leurs projets comme en leurs pratiques — d'« ailleurs » : le Feminist Improvising Group et Urban Sax.

Ce qui étonne, dans la phénoménale entreprise d'Urban Sax, c'est la souplesse de ses possibilités d'invention. Une bonne trentaine de musiciens et de chanteurs, en combinaison blanche et maquillage d'argent ; la famille au grand complet des saxophones (de la basse au soprano) ; un mélange sans problèmes de techniciens expérimentés et d'amateurs ; le coup de force enfin de l'originalité du groupe dans une forme plaisante d'anonymat individuel : ni vedettes ici, ni titres d'œuvres plus ou moins surréalistes, selon une tradition un peu épuisée, mais bien vivace chez les jeunes musiciens.

Avant tout, cette formidable capacité d'invention, elle vient d'une adaptation spectaculaire au lieu du concert. La musique d'Urban Sax vient de l'espace et le redessine. Avec leur dégaine de cosmonautes souffleurs, ils encerclent, sans se montrer, la grande salle de la Maison de la culture. Notes toujours tenues, en accords et harmoniques : ils déplacent le son, *organisent* du dehors un étrange ballet de têtes chahuteuses, on veut les voir, bien sûr, et surtout ne pas rater leur entrée. Ils entrent alors, de partout à la fois, et se disposent partout, en groupes, font tournoyer les phrases amplifiées par les unissons cuivrés, installent ces boucles mélodiques qu'ils entraîneront bientôt au vertige, jouent déjà de toutes les possibilités de la répétition, quand descendent, *venus* d'on ne sait quel ciel, les barytons sanglés dans leurs harnais.

L'effet est immédiat. Et pourtant, la musique d'Urban Sax n'est jamais faite au chiqué. Rumeur de la ville et du monde — rumeur parfois inquiétante, — elle joue dans la profondeur et l'étonnement : ce que Gilbert Artman a entièrement réussi dans son opération assez insensée, c'est une façon paradoxale de l'élaboration : aussi sophistiquée que simple.

Car tout discret, et terriblement présent, à l'avant-scène ou au premier rang des spectateurs, il y a Gilbert Artman, qui organise du geste et de tout le corps les relais, les attaques, les entrées et les différences d'intensité des masses sonores en mouvement.

Un rappel ardent. Quelques cafouillages de la technique. Un rideau de fer prématurément baissé — et avec une pointe d'arrogance. Une voix venue d'en-haut (« *Je vous signale qu'il est inutile d'insister* »), avec juste ce qu'il faut de maladresse pour échauffer les esprits. Et voilà d'où naissent les malentendus. Mais l'impatience et le désir de musique tournent ici à la bonne humeur : quelques tambourinaires spontanés sur le fameux rideau, et la salle encore pleine prend à pleine voix une note tenue et ses harmoniques... Chœur hilare, comme un hommage improvisé au travail et à la mobilité d'Urban Sax.

FRANCIS MARMANDE.

■ Le groupe Lô s'installe du 8 mars au 1er avril au 28-Rue-Dunois. Les musiciens — Geneviève Cabannes (contrebasse), Denis Cuniot (piano), Luc Le Masne (saxophone), Pierre Sauvageot (trompette) — donneront seize concerts (chaque jeudi, vendredi, samedi et dimanche, à 21 heures) et dirigeront parallèlement un stage de création musicale (chaque vendredi et samedi, de 15 heures à 18 heures) ouvert à une vingtaine de musiciens — même débutants — et qui donnera lieu à quatre concerts. Renseignements : 28, rue Dunois, Paris-13e, tél. 585-72-60.

■ Le premier Festival international de francophonie aura lieu à Nice du 5 au 19 octobre 1979 sous le haut patronage de M. Léopold Sedar Senghor, président du Sénégal. Ce festival, qui doit devenir par la suite une biennale, aura pour but d'encourager et de récompenser les réalisations d'artistes francophones dans les domaines de la littérature, du théâtre, du cinéma, de la télévision et de la musique populaire.

Rock

X-Ray-Spex et Cheap Trick

Comment devenir une star lorsqu'on n'a rien pour cela ? C'est un peu de cette façon que se résume l'histoire de Poly Styrene, chanteuse et figure essentielle de X-Ray-Spex, qui ne serait sans doute jamais montée sur une scène si le mouvement punk n'avait décomplexé bon nombre de musiciens en prônant le culte de l'anti-héros. Poly Styrene est une petite bonne femme ronde et laide, dont le sourire dévoile un appareil qui recouvre ses dents, qui a tout juste vingt ans et pourtant dégage un charisme passionnant par son originalité, sa singularité.

Bien sûr, Poly Styrene n'est une star que dans l'univers de la nouvelle vague anglaise, mais elle est tellement à l'opposé de ce que le show-business a l'habitude de proposer que sa seule présence est une fantastique gageure, de même que le reflet d'une démarche esthétique nouvelle dans laquelle se retrouvent les adolescents anglais en quête d'une expression vécue, d'une image familière et sans artifice. « Adolescents », le 33 tours de X-Ray-Spex, est d'ailleurs une suite de thèmes qui alimentent le quotidien avec un humour et une conscience sociale inattendus.

Moins inattendue est la musique de Cheap Trick, un groupe qui appartient à la nouvelle génération du hard-rock américain et qui perpétue sa tradition. Pourtant, au-delà des principales composantes que requièrent ce style : la violence exacerbée des sons, les rythmes lourds et puissants, les musiciens de Cheap Trick proposent des mélodies précieuses, mises en valeur par un travail de voix plein de relief, et des arrangements qui rappellent, avec des nuances, les Beatles.

ALAIN WAIS.

★ X-Ray-Spex le 8 mars à 19 h. 30 au Palace. Chez Pathé-Marconi.
★ Cheap Trick le 8 mars à 20 h. au Stadium. Chez CBS.

Archéologie

LES CRÉTOIS RESTENT MAITRES DE LEUR PATRIMOINE

Les trésors du Musée archéologique d'Athènes, qui doivent être exposés à New-York et à Paris lors de l'exposition Grèce des îles, ont été transférés le 5 mars, dans le plus grand secret, à l'aérodrome militaire d'Eleusis, par des camions de l'armée. Cette opération avait pour but d'éviter les réactions des Athéniens hostiles au transfert des antiquités.

D'autre part, le premier ministre grec, M. Constantin Caramanlis, a annoncé à son retour d'Arabie Saoudite et de Syrie, le jeudi 1er mars, que les antiquités du musée d'Héraklion (l'ancienne Candie, près de Cnossos), en Crète, ne seraient pas présentées lors des expositions.

⁂

En Syrie, après la découverte d'un grand palais royal et de près de quinze mille tablettes d'argile à Ebla (actuelle Tell-Mardikh), un second palais et deux riches tombes princières viennent d'y être mis au jour par l'archéologue italien Paolo Matthiae.

Exposition

Découvrir Aroldo Governatori

Dans un recoin un peu à l'écart du brouhaha lunaparkien, au plan de flottaison du croiseur culturel qui a mouillé l'ancre dans le Marais du Vieux-Paris, sont logées dans la soute du navire deux cabines plafonnées d'une tuyauterie obligée : dans ce cadre modeste des Ateliers Aujourd'hui 13, le Musée national d'art moderne présente les nouveaux venus à la vocation de l'art ou les rescapés de l'oubli.

Action avisée que celle où la chance de la découverte est offerte aux jeunes artistes et aux passagers temporaires du navire. Encore faut-il qu'elle soit fructueuse. On est en droit d'espérer le renouveau en profondeur, et il nous paraît que Governatori, Italien des Marches ayant opté pour le Béarn, apporte sur ses toiles gonflées d'un vent alizé l'espoir d'une méditation picturale bien à lui sans que s'y mêlent les eaux troubles de tant d'« lames » nés au gré des courants de la mode.

Ni néo-romantisme ni surréalisme ne sont attributs convenant à l'identité de cette peinture. Elle se suffit à elle-même dans la mesure précise où elle se garde des franges littéraires des mouvements précités ou d'une version plastique du réel effleuré par un kitsch sentimental. A contrario, on ressent chez Governatori l'élan soucieux de creuser le mystère des choses en établissant d'intuition des correspondances secrètes entre le monde clos où le songe humain se prolonge et la nature, extérieur ne s'offrant pas comme paysage mais comme écho à ce même songe, entre bêtes, chouette ou chauve-souris, nocturnes il est vrai sans frayeur ni épouvante, tant leur regard est fait de douceur aiguë, leurs ailes de caresse déployée, et l'autre bête qu'est l'homme, ce privilégié de raison après rêve.

Le mystère a son évidence étant celui de la pénombre : la lumière du clair-obscur fait sourdre l'inexplicable que l'agnostique refuse, il réside pourtant dans une densité du silence traduite en un langage pictural que les techniques actuelles négligent, puisque le peintre a recours à la tradition de recettes anciennes aujourd'hui délaissées en raison, nacrés ces glacis gris argen-savoir la maîtrise des glacis.

Intimement translucides ces glacis qui tiédissent de pudeur le voile de la Mariée en réponse à l'éclat de la neige sur des cimes nuptiales, intensément chaleureux ces glacis chaudron de cuivre où la chouette épie dans la nuit le dérèglement de votre raison, nacrés ces glacis gris argentés d'une lumière tant soit peu vermeerienne où s'avance la jeune femme porteuse du fardeau futur (l'Appel du jour), et savants ceux-là qui font ondoyer le chat confident sur l'Album du châtaignier, sans avoir distrait l'attention de la liseuse ensevelie dans l'étude : retrouvailles des glacis des vieux maîtres dans une formulation neuve.

Voilà donc une approche intérieure du mystère de la pénombre...

PIERRE GRANVILLE.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 26 mars.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : G.R.T.O.P.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Ruy Blas.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Boesman et Lena.
Odéon, 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Jour et la Nuit.
TEP, 20 h. 30 : Nicolas-Peyrac, Béatrice Arnac.
Petit TEP, 20 h. 30 : Inculpation pour violation de la loi sur l'immoralité.
Centre Pompidou, 18 h. 30 : Musique industrielle, musique populaire.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Tania Maria ; 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Centre culturel du Marais, 20 h. 15 : Quand ?

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
American Church, 20 h. 30 : En attendant Godot (en anglais).
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Atelier 7, 17 h. : le Drame des constructeurs.
Athénée, I, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires. — II, 20 h. 30 : les Thermes vénitiens.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Citrouille.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Têtes mortes.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : le Roi Lear. — La Resserre, 20 h. 30 : S. Daimon ; 21 h. 45 : N. Luc. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Beau sang.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : la Tour du monde en quatre-vingts jours.
Essaïon, 18 h. 30 : Contre la peine de mort ; 22 h. 15 : Un certain Plume. — II, 18 h. 30 : le Contre-Pitre ; 20 h. 30 : le Rachat ; 22 h. : le Silence épuisé.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 15 : Toutes les mêmes, sauf maman ; 21 h. 30 : Julos Beaucarne.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Sélavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F.G. Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Moderne, 20 h. 30 : Comme tu me veux.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord.
Oblique, 22 h. 30 : Elektra.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance, 20 h. 30 : Laurence.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : la Fugue.
Présent, 20 h. 30 : Zut.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : les Plaideurs.
Théâtre 13, 20 h. 30 : Labiche.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 8 mars

Théâtre du Marais, 20 h. 15 : Arlequin superstar ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : la Foraine.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Gospel Caravan.
Théâtre 13, 20 h. 30 : les Gens du marais.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezo.
Tristan-Bernard, 21 h. : Changement à vue.
Troglodyte, 20 h. : J'aurais tant voulu parler d'amour.
Variétés, 21 h. : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va, 21 h. 30 : Isabelle Mayereau ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : J. Bourbon ; 22 h. : Tiempo Riou-Pouchan. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : la Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Levanant ; 21 h. : G. Lafaille ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : D. Mac Neil ; 22 h. : P. Péchin ; 23 h. : Bruant superstar.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Galerie 55, 21 h. : Bernard Dimey.
Lucernaire, 22 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes bommages.
Petits-Pavés, 21 h. 30, V. Gillet ; 22 h. : Alain Ricard.
Le Plateau, 18 h. 30 : le Grand Ecart ; 20 h. 30 : le Train des épouvantes ; 22 h. : Chœur débile.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye bye, baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. : Vania.
La Tanière, 20 h. 45 : Chantal Grimm ; 22 h. 30 : P. Deny.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : le Philanthrope.
Bures-sur-Yvette, M.J.C., 21 h. : Tempête Pluriel.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : Vegetator's.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : le Révizor.
Nanterre, Maison de la culture, 20 h. 30 : Pablo Milanes, Silvio Rodrigues.
Neuilly, M.J.C., 21 h. 30 : Alpha-Oméga.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 19 h. 30 : Hamlet Machine et Mauser.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : T. Petrova-Boinay, soprano ; J.-C. Gardea, piano (chants russes et romances tziganes) ; 21 h. : S. Millot, violoncelle ; A. Sabouret, piano (Duport, Poulenc, Schumann).
Salle Pleyel, 21 h. : W. Kempff (Beethoven).
Salle Gaveau, 21 h. : G. Oppitz (Beethoven, Schubert, Liszt).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Quatuor Gabrieli (Brahms, Britten, Dvorak).
Palais des congrès, 18 h. : Trio Fontanarosa, R. Pasquier (florilège du violon) ; 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. C.-M. Giulini ; Chœur de l'orchestre, dir. A. Oldham (Schubert, Rossini).
Salle Cortot, 20 h. 30 : C. Viénet, M.-F. Sargentini (Bach, Paganini, de Falla, Szymanowski) ; G. Burgos, C. Hugonnard-Roche (Bach, Debussy, Prokofiev) ; 21 h. : M. Oudar, piano (Beethoven, Chopin, Liszt).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : J.-J. Dupuy, piano (Cage).
Centre Mandapa, 21 h. : Musique de l'Inde du Nord.
Eglise de la Madeleine, 20 h. 45 : Ensemble vocal et instrumental A. Muzerelle (Mozart).
Eglise Saint-Eloi, 20 h. 30 : Ecole de musique de Pratteln-Muttenz (Bach, Vivaldi, Mozart, Britten).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : Orchestre Bayonne-Côte basque, dir. D. Dechico, sol. P. Fontanarosa (Bach, Mozart, Honegger, Poulenc).
Saint-Michael's Church, 20 h. 30 : M.-C. Alain, orgue (Bach).

La danse

Théâtre d'Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.
Espace Cardin, 20 h. 30 : le Cercle, Jane Horror et J.-C. Ramseyer.

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : C. Austin, J. Gallivan ; 22 h. 30 : Sunny Murray Quintet.
Hippodrome de Pantin, 20 h. : Bernard Lavilliers.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Groupe Lô.
Le Palace, 19 h. 30 : X-Ray Spex.
Stadium, 20 h. : Cheap Trick.
Gibus, 22 h. : Wild Child.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Dany Doriz Orchestra.
Palais des congrès, 19 h. : Enrico Rava Quartet.
Caveau de la Montagne, 22 h. 30 : D. Levallet et S. Kessler.
Salle Martin-Luther-King, 20 h. 30 : les Autres, rock jazz.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. et 18 h., Cinéma cubain (16 h. : Histoires de la révolution, de T. Gutierrez Alea ; 18 h. : Mémoires du sous-développement, de T. Gutierrez Alea) ; 20 h., Hommage à L. Malle : la Petite ; 22 h. : Tout va bien, de J.-L. Godard.
Beaubourg, 15 h., 17 h. et 19 h., Panorama du film ethnographique 15 h., R. Flaherty et W.S. Van Dyke : Ombres blanches ; 17 h., J. Rouch : Chronique d'un été ; 19 h., Y. Ozu : le Chœur de Tokyo) ; 21 h., Cinéma cubain : l'Alphabétiseur, d'O. Cortázar.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ADOPTION (Fr.) (**) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALERTEZ LES BÉBÉS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It.), v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ARGENT DE LA BANQUE (A.) (*), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Passy, 16e (288-62-34).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : La Clef, 5e (337-90-90).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It.), v. o. : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES BIDASSES EN VADROUILLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LES BRONZÉS (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LES BURLESQUES DE MÉLIÈS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Espace-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SPECTACLES

CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44).
LES CHAINES DE SANG (A.) (*), v. o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o., v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CINEMA PAS MORT MISTER GODARD (Fr.-Am., v. amér.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Ternes, 17e (380-10-41).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANTE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82)
LE CONTINENT DES HOMMES POISSONS (It., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
COUP DE TETE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE CYCLE (Ira., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
DAGUERREOTYPES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Paramount - City, 8e (225-45-76) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'ESPRIT DE FAMILLE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Quartier - Latin, 5e (326-84-65) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LA FILLE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain - Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Berlitz, 2e ((742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), hor. spéc.
FURIE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Calypso, 17e (758-10-68).
LA FUREUR DU DANGER (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
GALACTICA (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88), Cambronne, 15e (734-42-96).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (332-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-33).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70).
MAIS OU ET DONC ORNICAR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) H. sp. ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
PARLONS-EN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Studio Etoile, 17e (380-19-93) H. sp.
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).
PRISONNIERS DE MAO (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE ROI DES GITANS (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SALSA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; (le 12, H. sp.).
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.o.-v.f. : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
SUPERMAN (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

Les films nouveaux

ECOUTE VOIR..., film français d'Hugo Santiago : Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38) Paris, 8e (359-53-99), Nation, 12e (343-04-67) Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Olympic, 14e (542-67-42), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES CHIENS (*), film français d'Alain Jessua : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), St-Germain Huchette, 6e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
LE COUTEAU DANS LA TETE, film allemand de Reinhard Hauff ; v.o. : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES HEROINES DU MAL (**), film français de Walerian Borowczyk : Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Balzac, 8e (359-52-70), Biarritz, 8e (723-69-23), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
VIVA EL PRESIDENTE, film franco-mexicano-cubain de Miguel Littin · v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
CHRONIQUE ALBANAISE, film franco-albanais de Jean Bertolino : v.o./v.f. : Olympic, 14e (542-67-42).
SLOW DANCING, film américain de John G. Avidsen : v. o. : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Paramount - Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA TERRE AU VENTRE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
UN BALCON EN FORET (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UNE POIGNÉE DE SALOPARDS (It., v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86)) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

Les grandes reprises

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : A.Bazin, 13e (337-74-39).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRÈS LA PLUIE (Jap., v. o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v. f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : [illegible] 16), Cambronne, 15e (734-42-96) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN Jr (A., v. f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FREAKS (A., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sf mar.).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).

LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA GRANDE TROUILLE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LISZTOMANIA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LITTLE BIG MAN (A., v o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MAHLER (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.-v.f.) : 70 mm : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), H. Sp.
ORANGE MECANIQUE (A., v. f.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. Sp.
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champo, 5e (033-51-60).
SEBASTIANE (Ang., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. Spéciale.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
UNE AUSSI LONGUE ABSENCE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LE VISITEUR (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), H. Sp.
VALENTINO (Ang., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (380-10-40).

Les festivals

L'HOMME REGARDE L'HOMME, Palais des Arts, 3e (272-62-98). — I : Cinéma et enfance, Cinéma et éducation en France et ailleurs. — II : Panorama des tendances actuelles du cinéma direct (Chili). — III : Rétrospectives (cinéma documentaire allemand, 1918-1939).
VIIIe FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION (v. o.), Rex, 2e (236-83-93), 20 h. : les Rendez-Vous du petit matin ; 20 h. 15 : les Evadés de l'espace ; 22 h. : Summer of Fear.
ROBERT BRESSON, Olympic, 14e (542-67-42) : Lancelot du Lac.
SEMAINE DE L'ENSEIGNEMENT DU CINEMA, Action République, 11e (805-51-33), 14 h. : les Deux Marseillaises ; 16 h. : la Jeune Fille au carton à chapeau ; 18 h. : Avec le sourire ; 20 h. : Lumières de Paris ; 22 h. : Police spéciale.
MARX BROTHERS, Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), v. o. : Monkey Business.
5 GRANDS FILMS AMERICAINS, Acacias, 17e (754-97-83), v.o., 13 h. 30 : Une étoile est née ; 16 h. : The Missouri Breaks ; 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. : New-York, New-York ; 22 h. (+ V., S. 24 h.) : The Rocky Horror Picture Show.
TOUT AGNES VARDA, Epée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h. : les Créatures ; 14 h. : la Pointe courte ; 16 h. : le Bonheur ; 18 h. : Cléo de 5 à 7 ; 20 h : Daguerreotypes ; 22 h. : l'Une chante, l'Autre pas ; 24 h. : Lions love.

SPORTS

FOOTBALL

COUPES D'EUROPE

La légitime ambition des « forestiers » de Nottingham

Des douze clubs qui jouaient à domicile, mercredi 7 mars, en matches aller des quarts de finale des coupes d'Europe, six se sont imposés avec l'écart minimum qui laisse planer l'incertitude pour les qualifications. Duisbourg, vainqueur du Honved à Budapest, l'Austria de Vienne qui a obtenu deux buts d'avance face à Dresde, et surtout Nottingham Forest qui a réussi le plus gros score de la soirée face aux Grasshoppers de Zurich, sont par contre en position de force pour les matches retour du 21 mars.

Les « forestiers » de Nottingham ont perdu leur verve, et cette impudence qui leur avait permis, en 1978, d'imposer leur loi à tous les clubs anglais dès leur accession parmi l'élite, mais ils ont conservé assez de ressources pour terrasser sans appel, au City Stadium, les Grasshoppers de Zurich en Coupe européenne des clubs champions. C'est sur cet hectare de pelouse rabougrie, transformée en bourbier les jours de pluie, que le Football-Club de Liverpool lui-même, deux fois couronné sur le continent, a perdu son titre national et connu l'humiliation d'une élimination au premier tour de l'épreuve européenne en cours.

Pour les Continentaux, la surprise fut plus grande encore quand ils découvrirent que Nottingham Forest ne comptait pas de vedettes dans ses rangs, si l'on excepte son gardien de but Peter Shilton, transféré de Stoke City pour 325 000 livres (1) — somme record en Angleterre pour un gardien de but — et... son entraîneur Brian Clough. Cet ancien attaquant international, dont la carrière fut stoppée à vingt-sept ans par une blessure au genou, ne manque pas de personnalité et de compétence. Après des débuts d'entraîneur à Hartlepool, il prit en main une équipe de seconde division : Derby County.

Cinq ans plus tard, en 1972, il fêtait son premier titre de champion d'Angleterre mais se brouillait bientôt avec ses dirigeants. Appelé à Leeds United, il se heurtait au clan des vieux grognards du club menés par l'Ecossais Billy Bremner et par l'Irlandais Johnny Giles. Son séjour à Leeds ne devait durer que quarante-quatre jours.

C'est à Nottingham Forest qu'il a le mieux réussi à exprimer ses qualités. Meneur d'hommes, il est devenu expert pour obtenir le meilleur rendement d'un ensemble d'individualités plutôt moyennes. C'est aussi parce qu'il a le flair pour trouver *« l'homme qu'il faut à la place qu'il faut »* que des laissés-pour-compte des grands clubs sont devenus aujourd'hui les nouveaux héros sportifs de l'Angleterre.

Depuis janvier 1975, il a notamment fait venir à Nottingham l'Ecossais Ken Burns, un arrière violent et indiscipliné, bradé par Birmingham pour 145 000 livres et élu « joueur de l'année » en 1978. Devant lui opère son compatriote Archie Gemmil, une copie presque conforme de Billy Bremner, laissé par Derby County pour 130 000 livres. La meilleure affaire de Brian Clough reste pourtant l'avant-centre Gary Birtles, acheté 5 000 livres et devenu à vingt et un ans l'un des meilleurs spécialistes à son poste. Quant au capitaine, John McGovern, transféré pour 60 000 livres et à John O'Hare (25 000 livres), ils ont suivi leur entraîneur dans les quatre clubs où il a exercé...

La réussite qui avait accompagné les « forestiers » épargnés par les blessures tout au long de 1978 les a pourtant quittés à l'entrée de cet hiver. Une invincibilité de quarante-deux matches — la durée exacte d'un championnat — prenait fin le 9 décembre à Liverpool. Cinq autres défaites allaient suivre, écartant Nottingham de la course au titre pour cette année. Quatre jours avant de recevoir les Grasshoppers de Zurich, les « forestiers » ont même connu leur première défaite à domicile face à Arsenal de Londres, en coupe de la ligue professionnelle.

Si le Stadium City de Nottingham Forest n'est plus un fief d'invincibilité face à des rivaux anglais, il le demeure pour des étrangers. Tout y était trop britannique, mercredi 7 mars, pour laisser aux Suisses le moindre espoir d'en sortir victorieux. Il y avait d'abord ce merveilleux public, si proche de ses joueurs, et capable de soutenir ces derniers par des chants sans conspuer leurs adversaires. Il y avait surtout cette pelouse très grasse — presque injouable par endroits — sur laquelle la puissance des footballeurs britanniques s'exprime mieux au fur et à mesure que leurs adversaires s'y épuisent.

Grâce à l'opportunisme de leur avant-centre Claudio Sulser, qui présente la double originalité d'être le meilleur marqueur de l'épreuve avec dix buts à son actif et d'être à ce niveau de compétition le seul joueur levé tous les jours à 6 heures du matin pour aller étudier à l'université de Saint-Gaal, les Suisses ont pu faire illusion de la onzième à la trente-deuxième minute, où Gary Birtles égalisa.

S'arc-boutant devant leurs buts, les Grasshoppers savaient dès lors que leur résistance était désespérée. Loin de rassasier les Anglais, le penalty transformé par John Robertson (quarante-septième minute), donnait le signal de la curée. Le grand gardien suisse Berbig avait beau multiplier les sauvetages ou être lui-même suppléé sur sa ligne par ses partenaires, le travail de sape des Anglais devait abattre les Suisses dans la toute dernière minute par deux nouveaux buts d'Archie Gemmil et de Larry Lloyd.

GÉRARD ALBOUY.

(1) 1 livre = 8,68 francs.

CYCLISME. — *Le prologue de la course Paris-Nice, disputé entre l'usine Renault de Billancourt et la Maison de la radio à Paris, a été gagné par le Néerlandais Gerrie Knetemann, avec sept secondes d'avance sur son compatriote Joop Zoetemelk, et huit secondes sur le Français Bernard Hinault. Des délégations d'entreprises de Boulogne-Billancourt ont manifesté pour la garantie de l'emploi, à l'appel de l'Union locale C.G.T.*

هكذا من الاهل

RADIO-TÉLÉVISION

LA CRISE DE LA S.F.P.

Nouvel appel à la grève générale

Les personnels de la S.F.P., réunis en assemblée générale, le mercredi 7 mars, ont appelé de nouveau à la grève générale dans les sept sociétés issues de l'O.R.T.F. : l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T. juge insuffisantes les dernières propositions de M. de Clermont-Tonnerre, président-directeur général de la S.F.P., notamment en ce qui concerne les effectifs de cette société. La réduction du nombre des licenciements prévus est, selon l'intersyndicale, *« dérisoire, après quatre-vingts heures de discussions »*. Dans le « document de synthèse » qu'il leur a remis (*le Monde* du *6 février*), M. de Clermont-Tonnerre a en effet chiffré à 355 les suppressions d'emplois, ce qui revient à éviter 93 (sur 448) des départs envisagés le 7 février — ou 69 si on choisit le nombre de 434 initialement avancé par la direction. Cette réduction du volume des licenciements marque une concession de la part de la direction qui, déjà le 26 février, avait accepté de « descendre » à 379. M. de Clermont-Tonnerre aurait, selon les syndicats, également proposé une centaine de départs volontaires ou de reclassements dans le secteur public et para-public.

A l'issue des assemblées générales, qui devaient avoir lieu ce jeudi dans les chaînes de radio, de télévision, ainsi qu'à l'INA et à T.D.F., on saura si les personnels des autres sociétés nationales apporteront leur soutien aux personnels de la S.F.P. Dans une motion votée à une large majorité, ceux qui étaient présents à l'assemblée générale de mercredi ont maintenu leurs quatre revendications de départ : *« Pas de licenciements, augmentation du volume de production, révision du cahier des charges et négociation d'une convention collective nationale de l'audiovisuel. »* Il est sûr que les syndicats auront insisté sur le premier de ces points au cours du comité d'entreprise qui devait avoir lieu à la S.F.P. ce jeudi matin 8 mars.

De son côté, M. de Clermont-Tonnerre a l'intention de déposer au plus vite une demande d'autorisation de licenciements auprès de l'inspection du travail. Le fera-t-il avant le jugement en référé que doit rendre le vendredi matin 9 mars, à 10 heures, Mme Simone Rozes, au sujet de la nature (conjoncturelle ou structurelle) de ces licenciements ? Selon le président-directeur général de la S.F.P., ceux-ci pourraient s'étaler sur trois mois. En attendant, le groupe de travail, présidé par M. Le Ménestrel, dont les réunions sont peu fructueuses, n'imagine pour les reclassements guère d'autres « *solutions douces* » que celles qui étaient suggérées dans le plan Labrusse. Celui-ci s'étalait sur trois ans.

Selon des informations non confirmées, M. de Clermont-Tonnerre pourrait, avant la fin de la semaine, exiger des syndicats la reprise immédiate du travail. La réaction à un tel ultimatum se traduirait vraisemblablement par une grève étendue aux autres sociétés. Selon d'autres rumeurs, le bilan de la S.F.P. pourrait être déposé le lundi 12 mars. Une nouvelle société serait alors constituée.

● *Paris-Nice perturbé.* — *Plus* d'une centaine de grévistes de la S.F.P. ont perturbé le prologue de la course cycliste Paris-Nice mercredi 7 mars. Vers 14 heures, les manifestants ont envahi la chaussée devant la Maison de la radio — point d'arrivée de la course contre la montre, partie de Boulogne-Billancourt. Refoulés violemment derrière les barrières métalliques par les forces de l'ordre, les manifestants scandaient : *« Pas un seul licenciement ! »* et *« O.R.T.F. ça continue ! »* Des employés de Radio-France sont venus se joindre au groupe par solidarité, certains techniciens ont même « aidé » à interrompre le commentaire de Robert Chapatte sur la course. Un membre des forces de l'ordre a été blessé au visage.

APRÈS LA DIFFUSION D'« HOLOCAUSTE »

Présentations et débats

● *Les quatre épisodes d' « Holocauste »* présentés en France seront projetés, sans interruption, le dimanche 11 mars au Centre Georges-Pompidou à partir de 14 heures, dans la petite salle du premier sous-sol. L'entrée sera libre le lundi 12 et le mercredi 14 mars, où le quatrième épisode et le débat télévisé du 6 mars seront projetés à partir de 20 h 30.

Un débat public aura lieu au Centre le 26 mars à 21 heures. Il sera animé par M. Henry Bulawko, président de l'Amicale des anciens déportés juifs de France. Mme Rita Thalmann, directrice de l'Institut d'études germaniques à l'université de Tours, auteur de *la Nuit de cristal* y participera. Une exposition de photographies sur l'univers concentrationnaire nazi est présentée dans le promenoir de la mezzanine (entrée du Beaubourg) jusqu'au 26 mars.

● *Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.)* annonce, dans un *communiqué, qu'il a décidé « d'organiser à Paris et dans d'autres villes une série de débats sur le thème* « Holocauste : au-delà de l'écran » *afin d'éclairer comme il convient les données actuelles du racisme et de la lutte antiraciste. »*

(...) *« La projection d'*« Holocauste », *les débats qui s'y rattachent ont rappelé ou fait connaître opportunément l'horreur nazie,* écrit le M.R.A.P. *L'immense majorité de l'opinion française a marqué à cette occasion son irréversible attachement aux valeurs nationales et démocratiques incarnées par la résistance (...). Il reste pourtant que les causes du nazisme, ses séquelles, la résurgence de l'antisémitisme et d'autres formes du racisme, avec leur cortège d'injustices et de violence, exigent encore une information approfondie en vue d'une riposte vigoureuse aux dangers du présent. »*

★ M. R. A. P., 120, rue Saint-Denis, Paris.

● *L'inspecteur général Louis François*, ancien déporté, président du concours de la Résistance et de la déportation, présidera, les dimanche 29 et lundi 30 avril, à Orléans, un colloque sur l'enseignement de l'histoire des crimes nazis, organisé par le Comité des enseignants amis d'Israël (C.E.A.I.). Ce colloque étudiera les problèmes pédagogiques et psycho-affectifs de cet enseignement. Tous renseignements : C.E.A.I., 134, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris (tél. : 225-50-27).

DES RÉACTIONS

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a remercié et félicité Mme Simone Veil pour avoir exprimé *« avec émotion et dignité le jugement qui est celui de tous les Français »* au cours du débat télévisé, a indiqué M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Élysée.

● *Les huit jeunes Français* qui ont participé au débat qui a suivi *Holocauste* sont très déçus. *« On ne nous a pas laissés parler,* disent-ils. *Certaines personnes ont monopolisé la discussion. » « Nous devions apporter les réactions et les impressions de la jeunesse et nous avons eu, au contraire, l'impression qu'il s'agissait d'un débat d'anciens combattants. Nous ne sommes pas, nous, des anciens combattants et nous n'espérons pas le devenir »*, a expliqué Dominique Leclerc, étudiant en médecine de Lille, approuvé par ses camarades.

Les jeunes gens affirment qu'ils ont souvent demandé la parole au cours de l'émission et qu'on ne la leur a pas laissée.

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain (P.R.), souhaite, dans une déclaration publiée mercredi, *« comme responsable politique et comme médecin, que la projection* d'Holocauste *ait été l'occasion d'une véritable prise de conscience et non pas une façon d'évacuer trop facilement des fantasmes personnels et une mauvaise conscience collective »*.

« C'est à ce prix que nous bâtirons une société de liberté, de responsabilité et de solidarité. »

« Il fallait montrer ces images pour que l'on sache » que cet « holocauste » n'est pas *« le fait d'un peuple mais la conséquence d'une monstrueuse idéologie, de la logique d'un effroyable système politique, et qu'aucun peuple, aucune société au monde, n'est à l'abri d'un tel phénomène » (...).*

« Holocauste » est tourné. Mais *« des holocaustes peuvent se dérouler sous nos yeux dans un monde surinformé »*.

CORRESPONDANCE

D'une intolérance à l'autre

Le Père Michel Lelong, des Pères blancs, nous écrit :

Comme beaucoup de Français, j'ai tenu à voir *Holocauste*. Ayant vécu les sombres années de l'occupation nazie, ayant connu autour de moi beaucoup d'hommes et de femmes — et parmi eux beaucoup de juifs — qui subiront alors la déportation, je suis de ceux qui jugent nécessaire que ne soient pas oubliées les épreuves vécues par tant d'innocentes victimes.

Mais je suis consterné de constater que, tout en menant un nécessaire et juste combat contre l'antisémitisme, certains de nos contemporains tombent parfois dans d'autres formes — non moins odieuses — d'intolérance et de mépris. N'est-ce pas ce qui arrive lorsque, s'il faut en croire une récente chronique (*le Monde* du 15 février, page 11), des lycéens français venant de voir *Holocauste* en viennent à comparer le nazisme à... l'islam ?

Il est vrai que l'image que l'on nous présente de cette grande famille spirituelle demeure trop souvent encore — y compris dans les mass medias — superficielle, inexacte et injuste. Le temps est venu de réagir contre ces clichés aussi stupides — et aussi graves — que ceux de l'antisémitisme. Car si la référence à l'islam fut parfois invoquée — et peut l'être encore — pour justifier l'injustifiable, c'est là une utilisation abusive du message coranique, qui, en réalité, appelle à la justice, à la miséricorde et au respect des droits de l'homme, créature de Dieu.

Le judaïsme et le christianisme connurent, eux aussi — et connaissent encore parfois, — certaines récupérations déplorables, radicalement contraires aux valeurs qu'ils proclament et transmettent.

Ce n'est pas en caricaturant l'islam, après avoir méprisé le judaïsme, qu'on fera avancer la cause de la paix et de la liberté. C'est en refusant toutes les intolérances et tous les préjugés, d'où qu'ils viennent.

DES ASSOCIATIONS DE RÉSISTANTS ET DE DÉPORTÉS S'ÉLÈVENT CONTRE LA PRESCRIPTION ÉVENTUELLE DES CRIMES NAZIS.

Plusieurs associations de résistants et d'anciens déportés ont demandé à l'Allemagne fédérale de ne pas décider la prescription des crimes nazis.

Le Bundestag est en effet appelé à examiner, le 15 mars, la loi sur la prescription qui, à moins de décision contraire, prendra effet le 31 décembre 1979.

Le comité de coordination de l'Union internationale de la résistance et de la déportation, de la Fédération internationale libre des déportés internés de la résistance, et de l'Union des résistants pour une Europe unie *« adjure le gouvernement fédéral allemand, les partis politiques démocratiques d'Allemagne fédérale, les organisations syndicales, les organisations de résistance d'appuyer, par toutes les voies de droit, la requête qu'il formule au nom des victimes du nazisme »*.

Ému par *« la renaissance des manifestations de violence, de fanatisme et d'antisémitisme »*, le comité estime en effet que *« l'exemplarité du châtiment garde toute sa valeur, surtout au moment où l'opinion européenne, à travers les films et les documents, prend conscience, notamment pour les jeunes générations, de ce que fut la réalité et l'intensité du crime nazi »*.

De son côté, l'Amicale des anciens déportés juifs de France (14, rue de Paradis, 75010 Paris) demande que soit annulé « le principe même de la prescription ». *« Les députés allemands,* déclare l'Amicale, *qui ne comprendraient pas que le Parlement allemand est le seul à ne pouvoir envisager d'une quelconque façon l'oubli des crimes nazis prendraient une lourde responsabilité devant l'histoire. »*

UNE COLLECTE AU DANEMARK

(De notre correspondant.)

Copenhague. — A la suite de la projection d'*Holocauste* à la télévision danoise, un groupe de personnalités du pays (députés de tendances diverses, anciens résistants, pasteurs, universitaires, etc.), a décidé d'organiser une collecte nationale dont le produit sera destiné à l'achèvement de l'hôpital Shaare Zedek de Jérusalem, nouvel établissement ultra-moderne où les patients de tous les pays et de toutes les races seront soignés sur un pied total d'égalité.

Holocauste a soulevé dans l'opinion danoise un profond intérêt. Les bibliothèques publiques ont pu notamment le constater en voyant leurs rayons littéralement vidés des ouvrages concernant les événements de la deuxième guerre mondiale — *une ruée sans précédent*, les Danois en général ne portant pas à l'histoire la même passion que les Français.

Le grand rabbin du Danemark a déploré qu'un des épisodes ait été présenté un vendredi soir, c'est-à-dire durant le sabbat, ce qui avait empêché certains juifs pratiquants de le voir, la loi hébraïque leur interdisant d'utiliser leurs postes.

Quant à la télévision norvégienne, elle a fini par revenir sur son refus initial. Les Norvégiens, eux aussi, verront donc *Holocauste*.

CAMILLE OLSEN.

JEUDI 8 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Le roi qui vient du Sud (Construire la France 1596-1601), de C. Brulé, réal. M. Schirk, avec H. Virlojeux, C. Engelbrecht, K. Grunberg, B. Lavalette...

Henri IV fait face à l'opposition, aux ombres et aux orages, il épouse la Médicis, qui lui donne un dauphin. Le maréchal de Biron trahit.

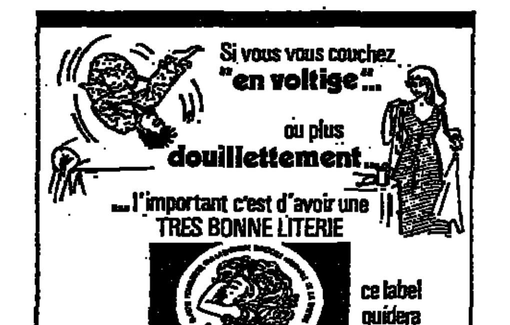
21 h. 30, Magazine : L'événement.

Le conflit sino-vietnamien ; la sidérurgie lorraine ; le Mexique ; la maladie des enfants de Naples.

22 h. 35, Ciné-première.
23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Nicolas Peyrac) ; 20 h., Journal.



20 h. 40, Dramatique : la Servante, de V. Haim, réal. L. Iglesis. Avec J. Topart, M. Schiltz, C. Brosset.

Le docteur Demaistret, médecin aux armées au dix-huitième siècle, se retrouve dans une ferme étrange entre un vieil homme malade, une servante mystérieuse et son maître taciturne. Il est mis en accusation. Créée en 1976 au Biothéâtre Opéra, la Servante a été reconstruite ici pour la télévision comme une dramatique. Réalisée en mono caméra vidéo, l'image est belle quoique parfois un peu complaisante.

22 h. 10, Magazine Première : Russel Sherman, pianiste.

Ce pianiste américain interprétera trois œuvres de Liszt « Sonnet de Pétrarque », la « Valse oubliée n° 2 », la « Neuvième étude transcendentale » dite « Ricordanza ».

22 h. 50, Spécial buts : Coupe d'Europe.
23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre dans la région (La planète des oiseaux, de M. Paradisi) : 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : UN SILENCIEUX AU BOUT DU CANON, de J. Sturges (1973) avec J. Wayne, E. Albert, D. Muldaur, L. Dewhurst, C. Gulager.

Un lieutenant détective de Los Angeles démissionne pour mener sa propre enquête sur la mort d'un ami et s'attaque à des trafiquants de drogue.
Film policier de facture classique qui tient en haleine. John Wayne mène le jeu.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : le scanner ;

20 h., « Latin american trip », d'A. Calveyra, réal. : A. Dave ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; paroles et écrits du bocage.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, XXIe Festival international du son : kiosque ; 19 h. 5, Concert de jazz ;

20 h. 30, En direct du Grand Auditorium de la Maison de Radio-France... « Quatuor n° 3 » (Britten), « Quatuor n° 10 en la majeur » (Dvorak), « Quatuor en ut mineur » (Brahms), par le Quatuor Gabrieli ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : variations autour des Italiens, variations sur un thème de Rossini (Chopin), de Paganini (Brahms) ; 23 h., Aux frontières de l'écrit ; 1 h., Douces musiques.

VENDREDI 9 MARS

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : l'Etang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : l'Amant de cœur, de L. Verneuil, mise en scène R. Manuel, avec Amarande, J. Ardouin, B. Alane.

Un amant qui paie, et l'autre qui se laisse entretenir, mais qui veut devenir l'ami sérieux et unique. Qu'importe, les rôles sont interchangeables.

22 h. 35, Magazine : Expressions.

Au sommaire : le Japonisme de nos grands-pères ; Trois petits tours... et puis reviennent ; la Tosca entre les notes ; les Musées-greniers ; De la philosophie aux planches.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Hélico ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Feuilleton : Les Eygletières ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Sports : Cyclisme (Paris-Nice) ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Démis Roussos) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série policière : Un juge, un flic (Parce que !), de H. Viard. Réal. D. de La Patellière.

Autour d'un trafic de tableaux, une marquise, un magnat de l'industrie chimique et un industriel japonais.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Qui a tué ?).

Avec Boileau et Narcejac, J.-P. Manchette, L. Malet, S. Montigny, C. Harley.

22 h. 50, Journal.

23 h., Ciné-club, FILM : LA GRANDE VILLE, de S. Ray (1963), avec A. Chatterji, M. Mukherjee, H. Banerjee, H. Chatterjee, V. Pedwood. (V.O. sous-titrée. N.)

A Calcutta, la femme d'un comptable, dont le salaire est insuffisant, se met à travailler et découvre l'indépendance.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre dans la région (La souche de grand-père, de J. Krier) ; 19 h. 10, Journal : 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V3 - Le nouveau vendredi : Les tremblements de terre.

21 h. 30, Document : Sempé ou Le léger décalage, de J.-D. Verhaegue, réal. E. Monino.

Le portrait du dessinateur, une sorte de promenade dans son monde particulier, humoristique et un rien... philosophique.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : D. Matic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... les langages de l'espace (les gestes du ciel) ; à 8 h. 32, Les puritains : le voyage du pèlerin ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « la Robe rouge », de G. Gennari ; 11 h. 2, Semaine de création hongroise : Lajtha, Kurtag, Durko ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Solistes : I. Chapuis, flûte, et H. Wickett, piano ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Canard du doute », de Rezvani ; 14 h. 47, Un homme, une ville : N. Schöffer sur les traces de G. Eiffel à Paris ; 16 h., *Pouvoirs de la musique* ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : vie et mort des volcans ;

20 h., Emission médicale : la voix ; 21 h. 30, Black and blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : paroles et écrits du bocage.

FRANCE-MUSIQUE

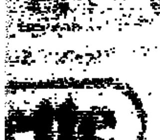
7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ; 13 h., Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Radio scolaire ; 14 h. 20, Musique-France ; 14 h. 30, Historique de la Société internationale de musique contemporaine ; 15 h., XXIe Festival international du son : Radio-Hollandaise, Radio-Canada, Radio-Italienne ; 16 h. 30, Musique-France ;

18 h. 2, XXIe Festival international du son : kiosque ; 19 h. 5, Concert de jazz ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Prologue de l'opéra « Die Gezeichneten » (Schreker), « Concerto pour piano et orchestre n° 2 » (Bartok), *danses allemandes (Schubert, Webern)*, « Symphonie n° 10 en fa dièse majeur » (Mahler), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. : U. Segal, avec V. Ashkenazy ; 22 h. 15, Ouvert la nuit : des notes sur la guitare (Falla, Roussel, Martin, Haug) ; 23 h., La nuit des Gershwin ; 1 h., Douces musiques.





Pourquoi les musiciens ne sont pas des fanatiques de la haute-fidélité

Curieusement, ce n'est pas parmi les professionnels de la musique (interprètes, compositeurs, critiques...), qu'on trouve les fanatiques de la haute-fidélité. Il est vrai qu'ils n'ont nul besoin d'instruments ultra-perfectionnés de reproduction puisqu'ils ont de la musique plein la tête.

Il faudrait faire une enquête chez les compositeurs de musique, les interprètes, les professeurs et même les critiques ; on serait surpris de la modicité de leurs exigences, en général, vis-à-vis de la haute fidélité : un appareil de radio suranné ou un minuscule poste à transistors, un pick-up au bras lourd, monophonique le plus souvent ; quant aux disques, fatigués d'avoir trop tourné, ils donnent presque toujours l'impression de rendre le dernier soupir. Ce n'est pas la règle générale, mais c'est assez fréquent pour susciter la réflexion : pourquoi, chez les musiciens, précisément, cette indifférence, ce mépris des techniques de reproduction ?

L'explication la plus sûre qu'on peut donner c'est, curieusement, l'oreille musicale : l'oreille, on le sait depuis longtemps, entend ce qu'elle veut entendre ; elle distinguera, si elles les connaît par cœur, toutes les notes d'une symphonie de Beethoven à travers les crachements et la distorsion d'une mauvaise chaîne ou d'un vieux disque. Ainsi, plus on a la musique dans la tête, moins on a besoin d'éléments extérieurs pour la reconstituer. Le musicien écoute avec sa mémoire presque autant qu'avec ses oreilles, mais s'il lui prenait fantaisie de s'en tenir exclusivement à ce qui sort des haut-parleurs, le fossé qui existe entre le son de l'instrument vivant, *celui qu'il pratique* par exemple, et le même instrument enregistré l'empêcherait presque de le reconnaître.

Sur un disque, le piano n'est jamais que l'image du piano : celui qui ne connaît que l'image — le mélomane qui ne va jamais au concert — pourra s'y complaire indéfiniment, alors que le pianiste professionnel en verra surtout les limites et, peu soucieux de chercher à atteindre une identité à laquelle il ne croit pas, se contentera plus facilement de son vieux pick-up.

Même si ce n'est pas là une règle générale, cela aide à comprendre qu'un événement de l'importance du Festival du son puisse rester assez en dehors de la vie musicale proprement dite, quel que soit l'effort des organisateurs pour y intégrer la musique vivante. Sans doute est-ce là une injustice car il n'y a guère d'interprètes, aujourd'hui, qui n'aient pris des leçons décisives en écoutant l'enregistrement d'un aîné disparu : Pablo Casals, Clara Haskil, Dinu Lipati, Jacques Thibaud, Gigli ou Caruso... Pourtant, autant qu'un modèle stimulant, l'abondance des enregistrements historiques devient de plus en plus une concurrence redoutable : autrefois, un virtuose n'était confronté qu'à ses pairs ou au souvenir de ceux qui l'ont précédé dans la carrière ; à présent, la Tribune des critiques, dans ses fauteuils du dimanche après-midi, pourra mettre en regard, dans un prélude de Debussy, Michel Béroff et Walter Gieseking...

A cela on objectera que les interprètes peuvent ainsi se situer plus précisément par rapport à une école, qu'ils peuvent également, en ouvrant la radio, entendre en une seule journée dix ou quinze pianistes de divers pays, soit autant de techniques et d'esthétiques, et qu'ils trouvent chez leur disquaire cinq ou vingt versions de l'œuvre qu'ils travaillent. Mais loin de profiter de tant de bonnes occasions, ils préfèrent, pour la plupart, en écouter le moins possible pour éviter de se disperser ; précaution inutile (car de toute façon ils les entendront bien un jour), mais qui illustre la position ambiguë des interprètes à l'égard des techniques de reproduction.

Enfin, l'espèce de fétichisme qui *s'attache* au disque a peu à peu conduit les musiciens — chefs ou solistes — à vouloir graver des interprétations « définitives », ce qui est la marque d'un état d'esprit si nouveau qu'on peut dire, là aussi, que le développement et le perfectionnement des *moyens* de reproduction a profondément modifié la notion moderne de l'interprétation musicale. Si l'on ajoute à cela qu'une séance d'enregistrement où l'on peut reprendre un passage défectueux autant de fois qu'il est nécessaire n'a que fort peu de points communs avec un véritable récital et que le public, considérablement élargi sans doute mais éduqué par le disque (et donc tenu artificiellement dans l'idée d'une perfection illusoire) se montre parfois d'une exigence excessive, — on comprendra tout ce que cette évolution irréversible comporte de dangers et à quel point ils sont liés à ses aspects les plus positifs.

Il faudra donc, de plus en plus, compter avec ; mais déjà, dans le développement de la pratique amateur, dans la multiplication des petits concerts hors des circuits traditionnels, s'amorce un mouvement de réaction qui permettra peut-être d'éviter qu'à force de perfectionnement, le prestige de la reproduction finisse par tuer la vie musicale : les interprètes ne sortiraient du Conservatoire que pour entrer, à vie, dans l'atmosphère confinée des studios d'enregistrement...

L'apparition de la musique électro-acoustique

Avec l'apparition, dans les années 50, de la musique électro-acoustique, on a pu croire que des compositeurs en étaient déjà arrivés là : créant eux-mêmes l'œuvre définitive sur la bande magnétique, ils supprimaient le rôle de l'interprète, ce qui laissait penser que le disque avait enfin trouvé une musique sur mesure. Pourtant, faute de référence possible à un modèle précis, la musique électro-acoustique n'a jamais beaucoup intéressé la haute fidélité, dont l'enjeu est la reproduction fictive d'un objet supposé connu. Si la composition *musicale et les moyens de reproduction* sonore sont étroitement liés, c'est pour des raisons beaucoup plus subtiles : l'évolution si rapide de l'histoire de la musique au vingtième siècle n'est pas seulement le fait des disques ou de la radio ; pourtant, elle aurait été sinon inconcevable sans eux, du moins différente.

D'abord, la possibilité de réentendre une musique aussi souvent qu'on le désire a délivré les compositeurs de la nécessité d'être compris à première audition. Les romantiques déjà s'étaient élevés contre cette obligation, qu'ils jugeaient abusive ; avec l'apparition du disque, la musique « difficile » devient apprivoisable ; l'image du jeune Stockhausen passant et repassant l'enregistrement des *Modes de valeurs et d'intensités*, de Messiaen, avant d'opter pour la technique sérielle est venue remplacer celle du petit Lulli jouant du violon en regardant tourner la broche...

Enfin, le disque met la musique exotique sur un pied d'égalité avec l'héritage classique, à tel point que la fusion d'influences réputées inconciliables est peut-être l'un des traits dominants de l'esthétique musicale actuelle.

D'autre part, la radio, en diffusant les œuvres nouvelles ou en assurant la retransmission de festivals internationaux, a largement contribué à écarter les murs des salons où depuis deux siècles on expérimentait la musique nouvelle. A présent, un concert qui n'aurait réuni qu'une centaine de personnes à Paris, des amis pour la plupart, peut être entendu dans toute la France par des inconnus. On pouvait rêver de nouvelles conquêtes ; cependant, la récente initiative de la SACEM et des maisons de disques pour faire un effort en faveur de la musique contemporaine montre bien que l'espoir d'une large diffusion par la radio ou d'une écoute en profondeur grâce au disque, sur lesquels les compositeurs du dix-neuvième siècle croyaient pouvoir compter pour aller plus rapidement de l'avant, s'est révélée bien illusoire.

Mais si la musique contemporaine a sans doute tenu compte implicitement du développement des moyens de diffusion, il n'est pas moins évident qu'elle les refuse en partie, comme si elle voulait préserver le caractère irremplaçable du concert.

D'abord, il y a eu la tendance « aléatoire » où l'œuvre ne devait jamais être deux fois semblable : comment la fixer sur un disque ? Puis, la disposition des instruments dans l'espace, et que l'enregistrement ne peut rendre fidèlement. Enfin, nombre de compositeurs incluent à présent l'aspect visuel du concert dans l'œuvre elle-même, de sorte que, par un phénomène curieux, la musique nouvelle se retrouve en avance sur les techniques de reproduction.

GÉRARD CONDÉ.

هكذا من الامل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



offres d'emploi

REGIONAL FINANCIAL COMPTROLLER

For Multinational Business Services Company.

Excellent career opportunity for experienced accountant with systems and computer uses-application knowledge.

We are a progressive but old line U.S. multinational company experiencing the growth which has required us to establish this new position which could lead eventually to advanced positions in financial management in Europe or the U.S.

We require.

An internationally minded individual with at least 4 years line accounting experience in a supervision or management post either in the U.S. or abroad in a multinational firm. Ideally, this experience also has required exposure to computer operations and management information systems. Good sound knowledge of U.S. accounting principles is a must. The position is based in Paris and reports to the Vice-President for France, Switzerland, Italy, Spain and Portugal.

30-50 % travel time required. English and French required. German is also desired.

Compensation inlcudes excellent expatriate type fringe benefits and allowances in accordance with qualifications.

Inquire with a C.V. and salary history with current requirements to : n° 11.592 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SOCIÉTÉ PROMOTION IMMOBILIÈRE
Filiale important Groupe industriel et financier recherche

CHEF DE PROGRAMMES

3 ans expérience pour montage administratif, juridique, financier, technique et commercial et suivi d'opérations de promotion.

Envoyer curriculum vitae à M. BONNEMAISON, S.G.M.I., 35, quai André-Citroën, 75015 PARIS.

Une des toutes premières Agences de Publicité parisiennes recherche pour des budgets immobiliers en très forte expansion

CHEF DE PUBLICITÉ

Sous la supervision d'un Directeur de Clientèle et dans le cadre d'une politique nationale de l'annonceur, il participe à la définition de la stratégie publicitaire des actions régionales. Il fait réaliser la conception et l'édition des annonces presse et multiples supports promotionnels dont il établit et contrôle les délais de fabrication. Véritable responsable opérationnel de la gestion des budgets, il exerce un suivi permanent de la performance des actions sur le terrain et propose les éventuelles modifications nécessaires à la réussite des plans.

Les candidats, jeunes, de formation supérieure, auront deux à sept ans d'expérience de publicité/promotion acquise en agence ou chez l'annonceur, avec une connaissance souhaitable des media de province (presse et directs).

L'intérêt du poste, situé à Paris, la rémunération et les possibilités d'évolution devraient attirer des candidats de premier plan.

Les candidatures, avec curr. vitae, adressées à :

INTERACTION
53, rue de Lisbonne, 75008 PARIS,
seront traitées avec une absolue discrétion.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES recherche

COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ

Ecrire avec C.V. : SECOR
8 bis, rue d'Annam, Paris (20e).

DEUTZ FRANCE
3-5, rue Ampère
Gretz-Armainvilliers (77)
recherche

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

POUR COMPTABILITE clients et contentieux
5 ans d'expérience minimum.
Tél. : 407-99-11, poste 1.120.

---

organiser les ventes — réf. J 05

Les Brasseries Kronenbourg (1 Md 200 M de CA), leader national du marché des bières de luxe, progressent *annuellement d'un point en parts de marché et de 5 % en volume.*

Leur Directeur des Ventes recherche le Responsable chargé d'assurer l'adaptation permanente de l'organisation et des méthodes de la Force de Vente (120 personnes). Son objectif : améliorer l'efficacité commerciale et l'épanouissement des hommes. Il devra proposer et mettre en œuvre les moyens de cette adaptation, *notamment en termes de formation (école de ventes, plans et actions de* formation), systèmes d'information et de développement du personnel, techniques de ventes. Cette fonction sera confiée à un HEC, ESSEC, ESCP, Sc. Po, d'une trentaine d'années, ayant acquis une solide expérience (7 ans minimum) de vente sur le terrain et d'animation des hommes dans des sociétés de produits de grande consommation réputées pour la qualité et l'efficacité de leurs méthodes de vente.

C'est pour lui l'opportunité de :
- créer, mettre en place une fonction nouvelle;
- participer à la définition de la politique de vente et de merchandising;
- accroître son champ d'action et de compétence à l'échelon national d'une Direction des Ventes;
- assurer son développement personnel et professionnel dans une entreprise française performante.

chef du service entretien — réf. P 10

La société Européenne de Brasseries (Kanterbrau, Canada Dry,...) filiale du Groupe BSN-Gervais Danone recherche le Chef du Service Entretien de sa plus importante unité de production située près de Nancy. Cette usine (500 personnes) développe ses installations pour augmenter sa capacité de production de 1,7 à 2,2 millions d'hectolitres. Rattaché au Directeur de l'usine et membre du Comité de Direction, le Chef du Service Entretien exerce sa responsabilité dans le cadre d'une large délégation.

Il a pour missions :
- assurer la maintenance de l'outil industriel,
- mettre en œuvre des méthodes d'entretien préventif adaptées à un process faisant largement appel aux automatismes et systèmes de régulation,
- gérer son budget en recherchant le meilleur rapport coût/fiabilité,
- animer et coordonner un service de 70 personnes, développer l'information et la formation de son personnel et rechercher les améliorations de conditions de travail et de productivité.

Ce poste intéresse un ingénieur diplômé ayant de solides connaissances des problèmes d'automatismes et de régulation et disposant au minimum de cinq années d'expérience dans des fonctions d'entretien en position hiérarchique.

jeune diplômé informatique — Réf. JC 18

Le Groupe BSN-Gervais Danone recherche un analyste pour le service informatique de Boussois S.A., *société verrière de 3300 personnes réalisant un C.A. de 600 MF.*

Au sein d'une équipe chargée des études informatiques concernant les domaines marketing-vente, personnel, comptabilité-finance, cette personne est responsable des différentes phases de mise en œuvre des projets qui lui sont confiés (analyse fonctionnelle et organique; participation à la réalisation : programmation, tests, documentation...). Il agit en qualité d'animateur d'un groupe de projet pour des études complexes requérant le concours de plusieurs analystes.

Ce poste, basé à Paris, s'adresse à un jeune diplômé, MIAGE ou École d'Ingénieur option Informatique. Une expérience de 1 ou 2 ans d'analyse et de programmation permettrait une prise rapide de la fonction. Toutefois, la candidature d'un débutant sera considérée avec attention. De réelles perspectives d'évolution sont envisageables dans le cadre de Boussois S.A. et du Groupe BSN-Gervais Danone.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. correspondante à :
BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn. gervais danone • bsn. gervais danone • bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT



emplois internationaux

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE — RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique recrute pour l'année 1979-1980 et en vue de leur affectation dans les Universités d'Alger, d'Oran, de Constantine *et d'Annaba et les Centres Universitaires de Tlemcen, Batna, Tizi-Ouzou, Sétif, Sidi-Bel-Abbès* et Mostaganem, des Professeurs, Maîtres de Conférences, des Maîtres-Assistants et des Assistant dans les disciplines suivantes :

- Mathématiques
- Physique
- Chimie
- Géologie
- Géographie
- Électronique
- Électrotechnique
- Mécanique
- Génie civil
- Hydraulique
- Architecture et Urbanisme
- Chirurgie dentaire
- Biologie
- Sciences politiques
- Journalisme
- Psychologie appliquée
- Sociologie
- Bibliothéconomie
- Droit
- Sc. commerciales
- Sciences économiques
- Démographie

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Sous-Direction du Personnel, 1, rue Bachir-Attar, Alger, Algérie.

Les demandes de candidature doivent être accompagnées d'un bref curriculum vitae.



emplois régionaux

INDUSTRIE EST FRANCE

Spécialisée en tissus à usages industriels *et ayant un impact certain sur les marchés* germanophones voisins.

cherche

INSPECTEUR DES VENTES

à vocation technico-commerciale.

Outre le bilinguisme, le profil requis peut-être soit d'un technicien textile à propension commerciale, soit d'un non-technicien ayant le goût des contacts et capable d'assimiler rapidement les rudiments techniques.

Ecrire sous le n° 758.255 à L'AGENCE HAVAS, 4, rue du Sauvage. — 68100 MULHOUSE.

CENTRE DE RECHERCHES
CLIN-MIDY A MONTPELLIER
recrute

UN CHERCHEUR MICROBIOLOGISTE

doctorat exigé, possédant expérience domaine de l'antibiothérapie.

La fonction comporte des responsabilités :
- d'animation *scientifique d'une équipe de* techniciens supérieurs,
- de conception et d'évaluation de modèles « In Vitro » et « In Vivo », accès sur la mise en évidence et l'exploration approfondie de molécules à potentiel antimicrobien,
- et de contact avec les chercheurs des autres disciplines concernées par l'antibiothérapie.

Adr. curriculum vitae *détaillé et manuscrit* à :
Mme TUR, Service du Personnel,
rue du Professeur-Joseph-Blayac
34082 MONTPELLIER CEDEX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
450 M.F. - 2.500 personnes

recherche pour un de ses établissements situé en Normandie (100km Paris) SON

CONTROLEUR de GESTION

Directement rattaché à la Direction Générale, de formation supérieure H.E.C., SUP. de CO, ESSEC, D.E.C.S. Ayant acquis une première expérience de 5 ans en usine. Pratique de l'anglais appréciée.

Ce poste est à pourvoir rapidement.

Adresser lettre man., C.V. et photo à n° 2.205, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

CRÉDIT AGRICOLE DU CHER
recherche :

1 RESPONSABLE SYSTÈME

Ce poste conviendrait à :
Jeune Ingénieur
ayant une première expérience T.P. *et/ou base de données sur gros système ou à :*
Ingénieur Système Confirmé.
Sens de l'animation.

Notre matériel actuel :
NCR Criterion V 8570.
Larges possibilités de carrière pour élément de valeur.

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un C.V. détaillé et des prétentions sont à adresser à :
C.R.C.A.M. DU CHER,
Service du Personnel,
8, allées des Collèges,
18026 BOURGES CEDEX.

Le Centre Médical National *MGEN - 60410 TROIS-EPIS*
recrute
DES INFIRMIERS (RES) D.E.
et
DES MASSEURS (SES KINESITHERAPEUTES.
Ecrire au Directeur avec C.V.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
Banlieue Sud-Ouest
recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

pour études et développement de systèmes de traitement de signal.

Goût de l'analyse, rigueur du raisonnement, travail en équipe — compétences en électronique et bon niveau mathématiques.

Anglais lu obligatoire.
Nationalité française exigée.

Env. C.V. dét. et prét. sous le n° 1.628 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — PARIS (1er).

Société
NORBERT BEYRARD FRANCE
études économiques, financières génie industriel
spécialisée dans assistance technique aux pays en voie de développement
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e

recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant sérieuse formation économique et informatique, connaiss. COBOL, FORTRAN, GESTION BASE DE DONNÉES, TIME *SHARING, appréciées.*
Pouv. envisager voyages, éventuellement séjours à l'étranger.
Ecrire *lettre manuscrite* avec C.V. et photo.

IMPORTANTE ENTREPRISE
de FORAGE PÉTROLIER
activité internationale
siège social en région parisienne
recherche
pour bases à l'étranger :

UN COMPTABLE ITINÉRANT

Expérience nécessaire.
Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et indiquer dernière rémunération annuelle et prétentions, *n° 2.102, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er,* qui transmettra.

S.F.I.M.

STE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE

recherche

A.T.P. ÉLECTRONICIENS

techniques analogiques
- *Connaissances techniques numériques ;*
- Pratique de l'anglais indispensable ;
- Quelques années d'expérience aéronautique ;
- Déplacements de courte durée France et étranger.

Ecrire avec C.V. et prétentions Service du personnel
B.P. 74 - 91301 MASSY

HEBDOMADAIRE ECONOMIQUE CENTRE PARIS
recherche

UN JOURNALISTE
SPECIALISTE DES AFFAIRES FINANCIERES

UN JOURNALISTE
spécialiste DE L'ECONOMIE des pays arabes et africains

EXPER. ET ANGL. EXIGES
Adr. C.V. et prét., no T 791.909 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

Sté de traitement de surface recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTROCHIMISTE

situation proche PARIS.
Ecrire Sté LACHANT, 68, rue des Courlis 95100 ARGENTEUIL.

TERRE HUMAINE rech.

ATTACHÉE PRESSE
RELATIONS PUBLIQUES

confirmée, aimant la collection. Mi-temps. Libre immédiatement. Ecr. nº *792.214 M* Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e

---

A.G.F. Réseau Salarié recrute éléments dynamiques. Minimum garanti, formation assurée. TEL. : 340-88-29.

Ets banlieue Sud proche Paris *rech. Comptable qualifié (e)* (connais. comptab. hospitalière) rémunér. suivant la convention collective nationale du 31-10-51. Ecr. *nº* 20.893 Ctrale d'Annonces 121, rue de Réaumur, Paris-2e.

COLLABORATEUR très grand standing, pr contacts ht niveau. Tél. : 283-46-73/228-46-74 h. b.

Centre de FORMATION CONTINUE CADRES recherche

COLLABORATEUR

- Environ 30 ans.
- *Maîtrise gestion ou Sc. Eco, ou équ. Ayt une exp. entrepr. pour étude programmes et* relations avec les entreprises.

Ecr. nº T 11627 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

---

travaux à façon

La Secrétairerie - Tél. 633-19-47, tous travaux de secrétariat sur IBM boule, travail très soigné *et rapide.*

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. *Devis gratuit. 368-47-84, 893-30-02*

---

secrétaires

Société de Prêt-à-Porter Féminin recherche :

UNE JEUNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

TRILINGUE
ANGLAIS - ALLEMAND
CONNAISSANCES DOMAINE EXPORTATION.
Excellente présentation.
Taille 38 souhaitée.
Libre rapidement.
Ecrire à ÉLECTRE,
41, rue de Turenne, Paris (3e).

S.F.T.P.

rue Victor-Hugo - BAGNOLET
Proche Porte Montreuil
recherche :

SECRÉTAIRE DIRECTION

EXPERIMENTEE
ANGLAIS NECESSAIRE.

Ecrire avec C.V. à S.F.T.P., B. P. 116, 93170 BAGNOLET.

SOCIETE RUEIL-MALMAISON
ambiance dynamique et responsable, recherche :

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

anglais impératif, sténographie *française et/ou anglaise. Préférence* 35 ans minimum, maturité. Téléphoner pour prendre R.-V. : 977-92-34 - Poste 34-70.

Recherchons :

STÉNODACTYLO

EXPERIMENTEE.
Libre de suite. Tél. : 265-89-92.

---

demandes d'emploi

Lady, 29 ans, allemande, spécialiste organisation congrès et tourisme, parle et écrit couramment français, anglais, et assure *son secrétariat, excellente présentation,* rech. poste à respons. Possibil. déplacements étranger Ecr. nº 792.099 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Achet. 12 a. exp., spécial. textile IMPORT EXTREME-ORIENT, rech. Free lance achats ou surveill. maille+ts vêtem. P.A.P. Ecr. nº 769, « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

J. F. 27 a., ch. petit emploi : bureau, classement, enregistrement, etc. Libre de suite. Ecr. nº 88.146 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, *Paris-2e.*

CADRE BATIMENT Tous corps d'état
Recherche emploi responsabilité.
Tél. 942-73-34 hres rep. ou soir.

DAME VENDEUSE ts cces sauf ch. pl. alimentation PARIS ou REGION BORDEAUX Ecr. nº T 11.640 *M* Régie-Presse, 85 bis, r. *Réaumur, 75002 Paris.*

ATTACHÉE DIRECTION
Sér. référ. dont 10 ans gestion immobil., connaiss. archit. et constr., rech. poste à respons. Sal. X 13. Ecr. no 794, DEVA, 190, rue de la Convention, Paris (15e), qui transmettra.

CADRE FEMME, 39 ans
MAITRISE DROIT
Etud. toutes proposit. PARIS, en rapport avec formation.
Ecr. nº T 11639 M, Régie-Presse, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

---

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

NEUBAUER PEUGEOT
Vendent
104 et 104 S
D'EXPOSITION - 0 KM.
Garantie totale.
Prix très intéressant.
Téléphone, M. ROLLAND : 766-02-44.

Part. vd pour cause dble emploi DAF 46 (5 CV, 1976, 16.500 km.), 1re main. Prix Argus : 11.300 F. Téléphone : 842-64-00, poste 69, H. de B., ou le soir : 533-78-68.

Vends ALFA-SUD SPRINT 1,3 litre, 1977, état impeccable. Téléphone : 991-11-92.

R 5 GTL, août 1977, 35.000 km, exc. état. Argus 16.100 F. H.B. 405-07-83, apr. 19 h 060-58-01

12 à 16 C.V.

Particulier vend FORD GRANADA L, 2,3 litres, blanche, intérieur noir, 4 portes, juin 77, *34.000 kilomètres* : 22.500 F. Téléphone : 873-58-55.

CAMPING-CAR BEDFORD BENDIX
13 CV, 4 pl., 33.000 km., tr. bon état, 45.000 F. Tél. : 893-29-39.

divers

CONCESSIONNAIRE B.M.W
63, Bd J. Jaurés
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

PRESENTATION ET ESSAIS DE TOUTE LA GAMME B.M.W.
NEUVES ET DISPONIBLES.
Nombreuses occasions.
GARANTIE B.M.W.

B.M.W. OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528 I 1978-1979, peu roulées, garanties. A.P. XV. Téléphone : 533-69-95. 53, rue Desnouettes, Paris-15e.

boxes - vente

PARKINGS à vendre,
114, rue Cardinet.
Mardi, jeudi, de 16 h. à 19 h.

occasions

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50.000 m² sur stock. Tél. : 589-84-64.

PIANOS LABROSSE
10, rue Vivienne, remise, crédit personnalisé - 260-06-39.

LIVRES - Achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e) - 326-68-28.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

AU CŒUR DU MARAIS
5, 7, 9, R. DES TOURNELLES. Rénovation de grande qualité 2-3-4-6 PIECES — duplex. Lundi à vendredi heures bur. et samedi ap.-midi. T. : 274-59-10.

METRO RAMBUTEAU
11, rue Geoffroy-l'Angevin
2 PIECES 40 m2
Exceptionnel. Hauteur sous plafond : 3,50 M. — Bon prix. Téléph. : 278-72-94

5e arrdt.

LUXEMBOURG
PPTAIRE VEND STUDIO ET 2 p. dans imm. refait neuf, tt confort. Téléphone : 723-38-48.

S/BOUL. **ST-GERMAIN** 160 m2 décorés. 1.590.000 F. - 526-28-33.

GOBELINS imm. standing, bon état, 2/3 pièces cft. Visites vendredi 14 à 18 h, samedi 13 à 18 h : 67, boul. Saint-Marcel (4e étage)

69, RUE MOUFFETARD
PETIT APPARTEMENT
45 M² environ. LIVING, + PETITE PIECE, salle de bains, cuisine équipée, chauffage central imm., ascens. 755-98-57 ou 227-91-45

CENSIER-DAUBENTON
Bel imm. pierre de taille, 4e ét. Ascens. 5 p. 120 m2 + service. SOLEIL - 535-86-37

Près Jardin des Plantes
PETIT IMMEUBLE NEUF jamais habité
5 Pces 101 m2 + balc. 11 m2, double séjour + 3 chambres, salle de bains + tches. Parking double. S/place tous les jours, sauf mardi, mercredi, de 10 h. 30 à 13 h. et 14 h. 30 à 19 h. 33, RUE POLIVEAU ou 336-26-88 ou 266-36-36.

7e arrdt.

GRENELLE-INVALIDES calme
7 PIÈCES - 180 m2
étage élevé, ODE. 42-70 soleil.

8e arrdt.

VIIIe - EUROPE
Prop. vd 1er ét., calme, 1 living + 3 chambres, cuisine, bains, tt confort, soigneusement refait. Prix : 780.000 F. Pour renseignements et visite 734-99-75 h.b.

MATHURINS - STUDIO 35 M2, SYMPATHIQUE. 4e ét. 235.000 F - 577-96-85

10e arrdt.

17, r. Civiale, imm. P. de taille, 2e ét. sur rue, sél., chbre, salle de bns, wc, cuis., entrée, chff. centr. indiv. impec. Px 175.000 F. Vis. vendr., sam., 13 h. à 19 h.

12e arrdt.

Mo PICPUS - COURTELINE
Pierre de t. ravalé, beau 4 Pces, cuis., wc, s. de bains, balc., chauff. 490.000 F - 345-82-72

13e arrdt.

ARAGO (près) - STUDIO refait neuf, 4e étage, cuis. équipée, s. d'eau, w.-c., 110.000 F. - 589-49-34.

PLACE D'ITALIE
Bel immeuble rénové
DUPLEX tout confort **320.000 F**
Comprenant : beau living + 2 chambres, dépendance.
POSSIBLE CREDIT
Le propriétaire : 265-11-66

14e arrdt.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du SAINT-GOTHARD
3 PIECES avec terrasse à partir de 530.000 F.
Renseignements sur place tous les jours de 11 heures à 18 h. 30 sauf mercredi et dimanche.
CIME 538-52-52.

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine, imm. neuf 2 p. et 2 p. duplex. S/pl. mardi, merc., jeudi, vendredi, samedi 14 heures à 19 heures. Téléph. : 359-63-63 et 322-04-03.

MONTPARNASSE - Récent. Etage élevé, 6 P. en duplex. 125 m2, living + 4 chambres. Calme et soleil - 705-31-13

14e PERNETY - 4 PIÈCES
85 m2 neuf dans petit immeuble de standing, avec 120.000 F. comptant + crédit. Visible tous les jours de 14 h. 30 à 18 h. 30, 73, rue de GERGOVIE.

15e arrdt.

INVESTISSEZ
en toute sécurité à 2 pas du PONT MIRABEAU dans luxueuse rénovation.
Studettes de 115 à 120.000 F
Grands studios 230.000 F
PROMOTIC 222-42-43

17e arrdt.

P. à P., studio, refait neuf, s. de bains, kitchenette, 95.000 F Tél. : 904-38-83.

17e SQUARE LOUIS-FILLION Living + chbre, tt confort, immeuble récent - 325-32-77.

18e arrdt.

RUE DU MONT-CENIS
IMM. NF, 2 PCES. Px TRES COMPETITIF - 280-23-25.

Montmartre. Vue sur verdure, charm. 3 P., cuis., wc, à rénover, 152.000 F. - Placement exceptionnel - Tél. : 878-41-65.

SACRE-CŒUR STUDIO refait, kitchenette équipée, bains, w.-c. Prix 145.000 F - 766-87-81.

92 Hauts-de-Seine

CLICHY Mo 10 mn bus 74 6e étage sans asc. 3 P. 165.000 F. Bel immeuble. Vue - Calme. — Tél. : 381-89-46.

BOULOGNE Immeuble neuf, standing
Charmant 3 P., 70 m2, beau sél., 2 chambres, balcons, splendide cuisine équipée avec coin dînoir, salle de bains éclairée par lumière du jour. Renseignements et visites sur rendez-vous : 622-35-85, poste 246.

NEUILLY - CHATEAU
Récent, luxueux appt 127 m2 sur jardins + chambre attenante, 2 park., décor ultramoderne. Prix élevé justifié.
EXCLUSIVITE
FRANK ARTHUR - 766-01-69

MEUDON-BELLEVUE
Gd 4 pces, décoration raffinée, vue exceptionnelle, balcon 26 m², parking, 660.000 F. Ce jour, 14 à 17 h., escalier B, 7e étage, 2, RUE DU BEL-AIR ou 588-75-61 LE SOIR.

PONT DE SAINT-CLOUD
Appt neuf dans immeuble ancien
2 PIECES cuisine, bains, 52 M2 ENVIRON
Soleil, vue. 198.000 F. S/place vendredi, samedi 14 h à 18 h : 6, rue Dailly, Saint-Cloud
Tél. : 755-98-57 et 227-91-45

78 - Yvelines

PARLY 2
Dernier étage, plein soleil, près centre commercial, beau 4/5 pièces séjour, 3 chambres, 1 s. bains, cuisine équipée. Cave + parkg. Etat irréprochable.
PRIX : 385.000 F

PARLY 2
Square, piscine.
Bel appartement 3/4 pièces. Séjour, 2 chbres, cuisine équip. Cave + parking.
PRIX : 300.000 F

PARLY 2
Appt 2/3 pièces, Sud-Ouest. Séjour, 1 chbre, cuisine équip. Cave + parking.
PRIX : 245.000 F

C.P.H. IMMOBILIER
Agence de Parly 2
Tél. : 954-54-54

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
Téléphonez ou écrivez
FNAIM
CIMI - Tél. 227-44-44
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

9e arrdt.

Près SQUARE d'ANVERS
Dans bel imm. pierre de taille
5 P. cuis. équipée, s. de bains, plein soleil, parfait état. 700.000 F. - Tél. 285-25-65.

CADET - MAUBEUGE
2/3 p. 53 m2 + grand balcon, cuisine, bains. Refait neuf. Tél. Soleil. Calme. - Vue dégagée. 280.000 F - 265-87-16 (Poste 12) ou 285-87-07 (le soir).

STUDIO tt conft, 2e ét., entrée, cuis. équipée, s. de bs. Prix 130.000 F. Tél. : 797-89-40.

16e arrdt.

PASSY
Original 4/5 Pièces, dernier ét. imm. récent. Plein soleil. Sur Seine et jardin. Balc., terras. Prix : 1.500.000 F - 805-76-04

CHARDON-LAGACHE
Pptaire vend APPT 4 PIECES 112 m2 + terrasse 90 m2. Entièrement rénové. Chff. centr. individuel.
Cadre verdure exceptionnel. S/pl. : samedi, 14 h. à 17 h., 25 bis, rue Chardon-Lagache 723-38-58

VINCENNES face au bois
des appartements clairs et spacieux livrables en juin 79

BALCON : 8,19 m² — CUISINE 15,15 m² — CHAMBRE 1 12,75 m² — CHAMBRE 2 12,24 m² — asc — 4 p — ENTRÉE 7,47 m² — wc 1 — wc 2 — placard — SÉJOUR 29,48 m² — CHAMBRE 3 10,85 m² — BALCON : 14,18 m²
surface totale : 106,77 m² + balcons : 22,37 m²

du studio au 5 pièces avec loggias et larges balcons, façades en pierre de taille.
LE SAINT LOUIS
40, avenue des Minimes (métro Bérault)
visite de l'appartement-décoré tous les jours de 15 h à 19 h sauf mercredi et jeudi
374.94.01 et 227.10.19
réalisation Sogéprom — prevame

Province

Super Lioran (Cantal)
Station d'hiver et d'été
Entre Aurillac et Clermont-Ferrand
Accès direct par SNCF et RN 126.
Face aux 50 km de pistes
réservez dès maintenant
VOTRE STUDIO
VOTRE DUPLEX
Livraison 1er trimestre 1979
(1re tranche)
Renseignements et ventes :
9, avenue Marceau, 75116 Paris, **723.43.06**
ou AGENCE PRADEL
48, rue du Buis, 15000 Aurillac, **(71) 48.01.54**

VAL-D'ISERE
Appartement rez-de-chaussée, 64 m², état neuf, luxueusement meublé et aménagé, parking, 450.000 F.
Téléphoner à M. Brûlé, heures de bureau - (1) 747-79-00.

Urgent. - Vends MARSEILLE Estaque Plage, résid. Saumaty, appartement T5 confort, étage élevé, vue magnifique et impr. sur mer, loggia. 40 unités, sans agence.
Tél. : 16 (91) 46-01-13 46-24-16

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. 566-00-75. rech. Paris 15e et 7e pour bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

constructions neuves

NEUILLY - S/JARDIN
Imm. neuf luxe PLEIN SUD. APPTS DUPLEX TERRASSE. Vis. appt décoré tous les jours 117, bd BINEAU. T. 624-39-49.

6-14, RUE LEIBNITZ (18e)
2 P. 5.500 F/M2
LOGGIAS - BALCONS
Habitables immédiatement
NOUVEAU PRET PIC
Ts les jrs sur RV : 359-63-63 et s/pl. : lundi, 14 h. à 19 h.
EXCEPTIONNEL

locations non meublées Offre

Paris

Mo PLACE-DES-FÊTES
Face sortie COMPANS
Immeuble neuf, prem. location. Garderie d'enfants
— 3 pièces, 71 m2, 1.880 F
— 4 pièces, 91 m2, 2.360 F
— 5 pièces, 108 m2, 2.750 F
parking sous-sol et provisions s/ch. comprises. Visites lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13 heures à 18 heures.
3, RUE DES LILAS
H. LE CLAIR.

8, passage de la Moselle (19e), gd local cclal, cave accessible, cuis. 850 F mens. eau, él., chff. compris. S/pl. vend. 9, 10-16 h.

FACE **PARC MONCEAU**
DECORATION RAFFINEE
LUXE 8 P. 480 M2 + appt serv. 2 garages. Reprise élevé. 9.500 F NET. - ORI : 359-87-52.

locations meublées Offre

Paris

FOCH 4-5 pièces jamais habité, luxueux, soleil, CALME, GD CONFORT - 265-64-11.

MARAIS Exceptionnel Duplex, séjour, 2 ch., cheminée, 2 terrasses, parking, Tél., 5.900 F. - 325-48-82.

locations non meublées Demande

Paris

RÉSIDENCE SERVICE
SPECIALISTE ACCUEIL RESIDENTS ETRANGERS rech. APPTS ET MAISONS. TEL. : 742-62-65.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces PARIS et villa banlieue OUEST. Propriétaire direct - 265-67-77.

Région parisienne

Pr sociétés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech., du STUDIO au 6 pièces, pour cadres étrangers garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 555-86-23.

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES. - LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades - 285-11-08.

immeubles

ACHÈTE EN 48 HEURES
Immeuble libre, Paris ou périphérie. Téléphone, M. Gérard : 563-11-40 (Heures de Bureau), C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris.

hôtels-partic.

Recherchons pour personnalité : Hôtel Particulier ou une grande maison de 500 à 1.000 m2, Paris ou proche banlieue, résidentiel. Ecrire à PROMOTIC, 5, rue Saint-Romain, 75006 Paris, ou téléphone : 222-42-43, p. 25.

Boutiques

VERSAILLES, le meilleur emplacement dans résid. haut stdg. BOUTIQUE avec murs, aménag. pr comm. de luxe. Px 380.000 F MAT IMMOBILIER - 953-22-27.

QUARTIER LATIN - Librairie, galerie, cave du 13e sur cadre exceptionn. pour exposition ou promotion de vente. Téléph. de 12 à 14 heures, 551-98-27.

Immobilier (information)

Vous recherchez un logement ?
INFORMATION LOGEMENT
525.25.25
dispose des renseignements sur 40 000 appartements et pavillons neufs à l'achat. Service gratuit.
49, avenue Kléber, 75116 Paris
Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

locaux commerciaux

Recherche à louer GALERIE de peinture ou local pouvant servir de galerie. Ecr. à 20.946 CENTRALE D'ANNONCES, 121, rue Réaumur, PARIS (2e).

A louer par bail commercial
à BLANC-MESNIL (93)
(Zone industrielle desservie par chemin de fer du Bourget)
Ensemble ou séparément.
LOCAUX
de 450 m2 et 850 m2
av. bureaux, sanitaires, chauffage + cour et parking. Ponts roulants et air comprimé. Téléph. : 284-78-86

CHAMP DE MARS
A vdre 500 m2 locaux commercx actuellement salles de réunion. Libre immédiat. Tél. : 734-63-64

fonds de commerce

Cède, sans agence, coiffure dames avec appartement T3 banlieue MARSEILLE, bord de mer, gros chiffre prouvé 12 unités - Tél. 16 (91) 46-01-13 ou 46-24-16.

bureaux

RUE DE BERRI
100 m2 ENVIRON
K.F.R.
260-67-53

1 à 20 BUREAUX ts quartiers Locations sans pas-de-porte MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

16e LOCATIONS BUREAUX SALLES de REUNIONS MOIS - SEMAINE - JOURNEE Secrétariat - Permanence - Tél. et Télex - Domiciliations Stés - Inscriptions Registres du Commerce et des Métiers. Tél. 520-38-95 / 32-94 / 31-38

domaines

Nos sociétaires proposent :
1) TERRES AGRICOLES payables en 5 ans ;
2) Participation foncière dans dom. av. CHASSE - PECHE ;
3) DEMEURES ANCIENNES parcs, étangs.
Ecr. O.R.P., 78-80, av. Galliéni, 93170 Bagnolet.
T. 360-20-86 et soir (20) 70-16-91.

forêts

COTE-D'OR, DIJON, 150 hectares résineux de 15 ans, en bloc ou en lots Tél. : (4) 441-54-91.

villas

(94) PLESSIS-TREVISE
20 km Paris, région Champigny MAISON SUPERCONFORT
240 m2 utiles, chauff. centr., garage, s. de billard.
SUR 540 m2 TERRAIN
EXCEPTIONNEL - 758.000 F (cause séparation). T. pr R.-VS 370-23-99/370-31-87

LE VESINET Résidentiel Calme, Charmante VILLA ANGLO-NORMANDE Récept., 2 chbres, cuis., bains. Parft état. Cft. Garage. Jardin. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

LA VARENNE
VILLA MANSART - Séjour, bureau, 3 chambres, 2 bains, TOUT CONFORT, garage. Prix 632.000 F - 883-15-50.

CHENNEVIÈRES
Près bord Marne, terrain 1.400 m², séjour avec poutres, cheminée, salle à manger, cuis., 3 chambres, bains, garage, 800.000 F - 883-95-50.

CHAMBOURCY
Exceptionnel, très belle villa récente, living 60 m², 5 chambres, 3 bains, atelier d'artiste, sous-sol complet, garage 2 voitures, 1.050.000 F
H. LE CLAIR - 071-30-02

PARC DE SCEAUX
Près château, maison excellent état, 9 pièces principales, 568 m² de terrain.
Prix : 1.500.000 F
EFIMO, 660-45-96.

VENTE VILLA
ST-NOM-LA-BRETECHE
villa de 220 m2, vaste séjour, coin feu, 5 chambres, 3 salles de bains, cuisine équipée, + lingerie, garage 2 voitures.
PRIX : 810.000 F.

ST-NOM-LA-BRETECHE
pavillon de plain-pied sur 800 m2, terrains clos, séjour double, coin feu, 3 chambres, 1 salle de bains + 1 salle d'eau. Possibilité agrandir.
PRIX : 665.000 F.

C.P.H. IMMOBILIER
Agence de Parly-2.
Tél. : 954-54-54

terrains

GROUPE NEGOFIA
rech. terrains toutes régions, ttes superficies pour création de LOTISSEMENTS - Paiement comptant au meilleur prix. 39, rue des Mathurins, Paris (8e) - Téléph. 266-57-22.

MANCHE - 20 km MER
Rég. ISIGNY - Vend 10 ha terr. pour CARAVANING 1re catégor.

5 km BAYEUX
Terrain à bâtir, joli cadre de 1.400 à 1.800 m2. T. (31) 97-33-12
AGENCE DE LA MER
14750 ST-AUBIN-SUR-MER

propriétés

A vdre, Sochaux, terr. 26.000 m2, situé 200 m. échangeurs A-36, 800 m. usine Peugeot, viabilisé, park., construct. anc., 8 appart., baux 1 an résiliable, situation 1er ordre, possibilité hôtel ou promotion luxe 780 m2 ou amélioration construction actuelle. Tél. : (81) 94-48-72, de 8 à 9 h.

LOT, Partic. vend proximité de CAHORS Propriété à rénover, 4 hectares, 400.000 F. Ecrire : no 71.822, PUB. ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, Paris (2e).

Rég. GISORS BELLE PPTE NORMANDE
Hall, gd séj., cheminée, salon, cuis., 2 chbres, bains, chauffage, mais. amis 3 pces, gd jardin OMBRAGE, PELOUSE 2.800 m2. Ensemble impeccable. 580.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20

ENTRE PAU et LOURDES
PARTICULIER VEND
Grande MAISON MAITRES
Bord rivière à truites, gd conft.
40 PCES Nombrx sanit. 1 ha ½ AVEC ILE 800 m2
- Nombreuses pièces, boiseries, cheminées monumentales.
CONVIENDRAIT MAISON REPOS RETRAITE ou COLLECTIVITES
LIBRE A LA VENTE
Tél. (93) 32-83-05

20 min. TGV, aut. A6, N. 6, près Mercurey, maison bourguignonne 17 s., partie château, cheminée Renaissance restaurée, plafond chêne à la française, tour carrée, 2 greniers aménageables, s. de garde + pièce rest. + 1 P. indép. habit. + s. de bs + cellier/buanderie + 2 gar. avec greniers + chff. centr. fonte fuel, tél., sanit., 1.100 m² terrain clos. Px 615.000 F. Tél. (85) 47-34-44.

GRIMAUD (vieux village)
vue imprenable sur mer vieille maison restaurée, jardin + maison d'amis, réception + 4 chambres, 3 salles de bains, chff. central. 747-42-74 ou 745-06-93.

VENTE AUX ENCHERES
GARCHES
— Propriété 1.816 m2, maison 8 p. + pavillon gardien 3 p., garage.
— 2 terrains à bâtir 1.000 m2 chacun.
Téléphone : 602-70-10, poste 14.

RÉG. D'ALBY-CORDES
nombreuses demeures anciennes de caractère avec terrain à partir de 200.000 F. restaurées ou à restaurer av. ou sans notre concours. Rens. sur place P. BARRIER, 81170 Cordes. Tél. (63) 56-02-07 ou Paris sur rendez-vous.

LE VESINET RESIDENTIEL
5' R.E.R. - S/PARC 2.300 m2 Réception 100 m2, 5 chambres, 4 bains. Pavillon gardiens. Garage 4 voitures. Piscine. IMMOB. OUEST - 976-18-18

Superbe bastide gardoise 18 Pièces, cour intérieure, dépendances sur 7.500 m2. Prix 725.000 F. Téléphone : (66) 82-22-05, avant 18 heures, ou : (94) 71-14-30.

pavillons

PR. BUTTES-CHAUMONT, pav. 4 P., cuis., jard., total 220 m2, site protégé. Calme. - 239-03-12.

BOURG-LA-REINE. Maison en pierre, 6 Pièces, sur 422 m2 de terrain. Prix : 800.000 francs. EFIMO : 660-45-96.

FONTAINEBLEAU. — Maison, 5 Pièces, confort, garage, jardin 200 m2, 365.000 F. — 233-75-79.

PARIS-XXe. - Particulier vend pavillon 4-5 Pièces, jardin. Téléphone : 366-89-27.

COURBEVOIE 5' de la DEFENSE
PAV. s/sous-sol + maisonnette, S/beau terr. clos 400 m2, 2 gar. 550.000 F. - Pptaire — 823-11-01.

maisons de campagne

Basses-Cévennes, rég. Le Vigan, vends mas cévenol, 10 Pièces, sur caves voûtées, nombreuses dépendances, terrain attenant de 5 hectares, bordé par rivière : 320.000 F, 80 % crédit possible. Catry, jeudi, Tél. : (91) 54-92-93, jours suivants : (66) 22-20-92, ou : (66) 22-15-73, Montaren.

BELLE MAISON. — Cuisine, séjour, 3 chambres, chauffage central, garage, jardin 1.200 m2. — Prix : 270.000 francs. Agence Beaulieu, à Amboise, Téléphone : (47) 57-14-89. Pour visiter : M. PETIT (18) Achères. Tél. (36) 26-91-30.

Cause mutation vds maison de camp., porte SOLOGNE 138 km., sur 4.500 m2, boisé, 250.000 F. Téléphone : 825-02-19.

A vendre, dans l'Yonne, 100 km. de Paris, belle maison de campagne, granges, dépendances, tr. belle cave, jardin 250 m2. Cabinet RENARD - Pont-sur-Yonne. PRIX : 200.000 FRANCS. Tél. : (86) 67-02-73.

viagers

Rech. pour clients sérx viagers, libres ou occup., 12e ou limitr. Etude Bel-Air, 61, avenue Dr-Arnold-Netter (12e). - 307-76-62.

LIBRE, avant PACY-S/EURE, jard. 2.000 m2, mais. camp., cft. Cpt 200.000 F + 2.475 F/mois. Viagers F. CRUZ : 266-19-00.

Société spécialiste Viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie (8e) 266-19-00
Prix, indexation et garanties. ETUDE GRATUITE, DISCRETE

villégiatures

PARIS-LONDRES (centre)
Aller et retour avion + autocar 295 F tarif visite. T. 203-46-80 ou aérop. Beauvais (16-4) 445-81-06.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE sur saisie immob. au Palais de Just. de VERSAILLES, 3, place A.-Mignot, le mercr. 21 MARS 1979, à 10 h. EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT
UNE CAVE - 2 Emplacements non couverts pour voitures. Dans un ens. immob. sis
à l'ETANG-LA-VILLE (78)
Route de Saint-Germain, Chemin départ. 161 et Route du Chancelier-Séguier
M. à P. : 80.000 F
S'adres. pour rens. à Me Maurice COYDON, avocat à Versailles, 65, bd de la Reine. Tél. 951-21-93 et 953-45-60 au Greffe du Trib. de Gde Instance de Versailles et sur les lieux pr vis.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE au Tribunal de GRANDE INSTANCE de Paris, le JEUDI 29 MARS 1979 à 14 h. en un seul lot
UN APPARTEMENT
au 3e étage d'un immeuble
SIS à PARIS (10e)
226, RUE LA FAYETTE
comprenant une entrée, 4 Pièces, cuisine, W.C., débarras, formant le lot no 13 du règlement de coprop. Au sous-sol, une cave portant le no 1 et formant le lot de coprop. no 36.
MISE A PRIX : 60.000 F
Pour tous renseignements, s'adresser à Me JACQUES SCHMIDT, avocat 17, r. Faraday, 75017 PARIS. 227-71-10 et sur place pour visiter.

VENTE SUR CONVERSION de saisie au Tribunal de Gde Inst. ORLEANS, le vendredi 16 mars 1979, à 14 heures
UN MAGASIN
Au Centre Commercial Point Mil
à ST-JEAN-LA-RUELLE (Loiret)
d'une contenance totale de 19 m2
MISE A PRIX : 55.000 FRANCS
Les Enchères ne seront reçues que par le ministère d'avocat près le Tribunal d'ORLEANS. Consignation pour enchérir : 20.000 F. S'adresser pour les renseignements à Me PIOUX, avocat à ORLEANS, tél. : 62-68-69 ; Me VALENTIN, avocat à ORLEANS, tél. : 87-33-68

Vte Tribunal Evry (91), 20 mars, 14 h.
APPART. F 4, 2e ét., Vue dég. (imm. 5 étages). ASC. PARKING
2, rue Lefebvre **GRIGNY-2 (91)**
MISE A PRIX : 80.000 FRANCS
Renseignements : S.C.P.
Ellul - Grimal, av. - 077-96-10

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à VERSAILLES, 3, place A.-Mignot, le MERCREDI 21 MARS 1979, à 10 h. - EN UN LOT
VILLA avec JARDIN à VILLENNES-SUR-SEINE (78)
16, rue des Iselles (contenance totale de 917 m2)
Mise à prix : 125.000 F - S'adresser à Me COYDON, avocat
à VERSAILLES, 65, bd de la Reine, tél. 953-45-60 et 951-21-93 ; au greffe du Tribunal de Grande Instance à VERSAILLES ; sur les lieux pour vis.

Vente sur licit. au Palais de Justice à Paris, le lundi 26 mars 1979, à 14 h.
EN DEUX LOTS
Premier lot
UNE MAISON à SOLERS (Seine-et-Marne)
avec cours et jardin
33, Grande-Rue - MISE A PRIX : 70.000 FRANCS
Deuxième lot
UN IMMEUBLE SIS A PARIS (11e)
209, rue du Faubourg-Saint-Antoine
comprenant plusieurs bâtiments avec cours entre eux
Mise à Prix : 200.000 F
S'adresser à Mes Lucien et Etienne KLING, avocats à 75017 Paris, 5, rue du Colonel-Moll, tél. 380-11-32 ; Me Joël HAROCHE, avocat à Paris, 29, bd de Courcelles, tél. 267-09-69 ; Me François RAVETON, avocat à Paris, 8, rue de Castellane, tél. 265-38-09 ; à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil - PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

LA VILLE DE PARIS
vend LIBRES aux enchères publiques
3 APPARTEMENTS, 3 CHAMBRES, 1 STUDIO
à PARIS, entre
LE BOULEVARD SUCHET et LE CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL
le MARDI 27 MARS 1979 à la CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS. Renseignements : Me Yves BONNEL, notaire, 79, boulevard Malesherbes. 75008 PARIS, tél. 296-16-08, poste 173.

VENTE sur surenchère du dixième au Palais de Justice à VERSAILLES, le MERCREDI 21 MARS 1979, à 10 heures - EN UN SEUL LOT, d'une
MAISON sise AUX MUREAUX (78)
76, rue Paul-Doumer
Mise à prix : 396.000 F - S'adresser à Me COYDON, avocat
à VERSAILLES, 65, bd de la Reine, tél. 951-21-93 et 953-45-60 ; au greffe du Trib. de Grande Instance à VERSAILLES ; sur les lieux pour visiter.

هكذا من الأصل

Le Monde

équipement

URBANISME

Les associations inquiètes des nouveaux pouvoirs des maires sur l'aménagement de leur commune

ET LA VOIX DES HABITANTS ?

Avant même que soit connu dans le détail le projet de loi sur l'urbanisme qui doit accompagner la réforme des collectivités locales, les associations écologiques expriment leur inquiétude et leurs exigences à propos du transfert aux maires des pouvoirs sur l'aménagement de leur commune.

Permis de construire délivrés par les maires, suppression des procédures d'aménagement urbain, globalisation des subventions d'équipements, réforme des relations entre les communes et les agents techniques de l'État... le « volet » urbanisme de la réforme des collectivités locales, préparée par le gouvernement, est l'un des plus importants dans ses conséquences sur la gestion quotidienne du cadre de vie.

Après avoir été rappelé à l'ordre par le président de la République à l'automne dernier pour sa réticence à décentraliser les pouvoirs aux maires, le ministère de l'environnement et du cadre de vie prépare sagement le projet de loi séparé sur l'urbanisme. A terme, en 1981, toutes les subventions prévues par le ministère (réserves foncières, aménagement urbain, espaces verts, logement) seraient incluses dans une enveloppe globale, à l'exception de l'assainissement. Les procédures d'aménagement diverses et compartimentées (rénovation urbaine de 1958, restauration immobilière de 1962, résorption des tandis de 1970) seraient supprimées et le maire disposerait de moyens d'intervention banalisés pour aménager sa commune : préemption en cas de vente d'immeubles ou de terrains, mise en demeure de faire exécuter des travaux, etc.

Dans les communes de plus de dix mille habitants munies d'un plan d'occupation des sols approuvé, les permis de construire seraient délivrés par le maire et en son nom, alors qu'ils le sont actuellement au nom de l'État. Celui-ci serait donc responsable de leur légalité devant les tribunaux administratifs. Mais l'exercice de ce pouvoir à double tranchant serait facultatif, « à la carte », et pourrait être remis en cause après chaque nouvelle élection.

Pour faciliter l'exercice des mêmes responsabilités dans les petites communes sans plan d'urbanisme, l'instruction des permis de construire serait inversée : alors que les maires donnent actuellement un avis « aveugle » sans connaître le dossier, ils seraient consultés en fin de course, après que l'administration départementale leur aura fait connaître l'état des règlements en vigueur pour tel ou tel terrain.

Enfin, bien que cet aspect des choses ne soit pas inclus dans le projet de loi lui-même, la réforme des collectivités locales implique celle de l'intervention des corps techniques de l'État. Le Syndicat autonome des ingénieurs des ponts-et-chaussées, tout comme celui des ingénieurs des travaux publics de l'État, ont pris position en faveur de la réforme et approuvent pleinement dans leurs motions et communiqués l'exercice des responsabilités d'urbanisme par les maires.

Il est évident, toutefois, que le nouveau partage des pouvoirs nécessitera une définition des relations entre les communes et les services de l'État, et même un transfert de certains personnels aux communes. Les directions de l'équipement devraient, dit-on, devenir des agences de services pour les collectivités locales. Il faudra sans doute aller plus loin. La suppression des normes et du contrôle technique *a priori*, la globalisation des subventions qui lèvera l'ambiguïté du pouvoir des services techniques en matière financière et leur regrettable situation de « juge et partie » ne suffiront pas. Certains pensent que la rémunération des ingénieurs de l'État par les collectivités locales devrait tère complètement supprimée. Les ingénieurs eux-mêmes le souhaitent, à condition, on s'en doute, que leur pouvoir d'achat soit maintenu.

Un « contre-poids » démocratique

Si les ingénieurs approuvent apparemment les réformes en préparation, le point de vue des associations d'environnement est plus mitigé. Dans une déclaration remise à la presse, le comité de la Charte de la nature, qui groupe vingt-deux associations, indique qu'il « *n'est pas opposé à une extension de l'autorité des élus locaux* ». Mais il demande qu'on renforce « *le contrepoids démocratique indispensable que sont les pouvoirs individuels des habitants et les moyens d'action de leurs associations* ». A défaut, « *l'extension des attributions des collectivités locales serait dans beaucoup de communes une catastrophe pour l'environnement* ». Les associations ne font pas confiance aux maires — à tous les maires — et rappellent que « *de nombreuses municipalités, par indifférence ou sous la pression d'intérêts puissants, laissent saccager le cadre de vie collectif. Libéré d'une tutelle administrative excessive, le pouvoir municipal risque de devenir tyrannique* », estime le comité de la Charte de la nature.

Le nouveau pouvoir des élus locaux doit être encadré, sur le plan national, par des directives d'aménagement qui détermineraient les grands équipements (axes routiers, canaux, etc.), les zones de protection (sites, espaces verts, eaux souterraines), l'aménagement des zones sensibles (littoral, montagne...). Le comité de la Charte de la nature réclame aussi une réforme foncière créant une « *compensation financière entre les gardiens de l'espace naturel et ceux qui le bâtissent* », sinon, la pression des électeurs poussera les maires à déclarer constructibles la plupart des espaces libres de leur commune.

A l'autre bout de la chaîne, des pouvoirs accrus d'information, de contrôle et de décision sont nécessaires selon le comité de la Charte pour les associations et les individus : informations sur les projets, auditions publiques et enquêtes publiques améliorées, participation des associations à toutes les commissions et, surtout, possibilité de référendum communal.

Promis dans le programme de Blois, le référendum communal a été limité dans le projet de loi-cadre à une initiative qui serait prise par le conseil municipal. On imagine mal comment une municipalité, placée devant un choix délicat, choisirait cette voie périlleuse. Les associations réclament, au contraire, la possibilité pour la population (un cinquième des électeurs) d'obtenir l'organisation d'un référendum, soit pour rejeter une délibération prise par le conseil municipal, soit pour faire adopter une proposition.

Le pouvoir d'aménager l'espace met en jeu des intérêts nombreux et puissants : « *L'attribution d'affectations à l'espace ouvre la porte d'un coffre-fort*, note M. Antoine Givaudan, dans *la Question communale* (1). *Il est préférable qu'il y ait deux clés et que chacune d'elle ne soit pas dans la même main.* »

Le chef du service de l'urbanisme au ministère de l'environnement et du cadre de vie fait allusion dans ce livre au pouvoir partagé entre l'État, défenseur de l'intérêt général, et la commune. Les associations revendiquent une troisième clé : celle de la serrure de sûreté.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) *La Question communale*. Éditions de la Revue politique et parlementaire.

ENVIRONNEMENT

Des services départementaux de l'architecture sont créés

L'organisation des services locaux du ministère de l'environnement et du cadre de vie est précisée par deux décrets publiés au *Journal officiel* du 7 mars, comme M. Michel d'Ornano l'avait annoncé lors de sa conférence de presse du 28 février dernier.

Le premier concerne les services départementaux de l'architecture, indépendants des directions de l'équipement, qui ont pour mission de « *promouvoir une architecture et un urbanisme de qualité s'intégrant harmonieusement dans le milieu environnant* ». D'une part, les architectes des bâtiments de France qui seront affectés à ces nouveaux services conservent leur pouvoir propre d'autorisation et d'avis en application des lois de 1913 sur les monuments historiques et de 1930 sur la protection des sites.

D'autre part, le service départemental est chargé de mettre en œuvre l'aide architecturale, de participer à l'élaboration des documents d'urbanisme, de donner des avis sur les autorisations de construire ou de lotir, d'appliquer la législation protégeant les monuments historiques ou les sites *et les secteurs gardés*.

Le second décret institue des délégués régionaux à l'architecture et à l'environnement qui coordonnent l'action en matière de protection des sites et des monuments, mais aussi de protection de la nature, de pollution, et qui donnent des avis sur les études d'impact. Ces délégués remplacent les conservateurs régionaux des bâtiments de France (dont quelques-uns ont été affectés au ministère de la culture) et les délégués régionaux à l'environnement institués en 1971.

[La liste des nouveaux délégués a été rendue publique par le ministre : elle comprend huit anciens conservateurs, huit ex-délégués à l'environnement et des inspecteurs généraux.

Des chargés de mission auprès des préfets devraient par ailleurs être nommés, avait annoncé M. d'Ornano en septembre dernier. Vingt postes ont été réservés, trois seulement ont été pourvus jusqu'à présent.

Enfin, les services départementaux de l'architecture, dont le directeur ne sera pas obligatoirement un architecte, comprendront dans un premier temps un personnel très réduit : les architectes des bâtiments de France et dans certains cas leurs adjoints (cinquante nouveaux postes ont été inscrits au budget), leur secrétaire et un dessinateur. Des *transferts de personnel des D. D. E.* (la plus petite compte au moins cent employés) seraient nécessaires pour accroître l'efficacité de ces nouveaux services. — M. Ch.]

PRESSE

Une enquête de « la Croix » sur la distribution des journaux aux abonnés

Le quotidien *la Croix*, qui est essentiellement diffusé par la poste, a demandé à ses cent mille abonnés de répondre à un questionnaire sur la réception de leurs journaux des 2 et 3 février 1979.

Dans ses numéros des 7 et 8 mars, notre confrère analyse et commente les résultats de cette consultation.

Vingt-huit mille quatre cent quatre-vingt-six réponses ont été reçues mais, comme certains lecteurs n'ont renvoyé que l'un ou l'autre des deux bulletins, *la Croix* estime à près de vingt mille le nombre d'abonnés qui ont participé à l'enquête.

Près de 90 % des lecteurs ont reçu leur journal au jour dit, c'est-à-dire le lendemain de sa *remise à la poste pour expédition*, mais 10,4 % ont reçu avec retard le journal du vendredi 2 février et 10,1 % celui du samedi 3 février. Les cartes publiées par *la Croix* font cependant apparaître une considérable disparité entre les départements. Pour certains (Allier, Dordogne, Meuse, Haute-Saône), tous les numéros sont parvenus au jour dit ; dans d'autres (entre autres le Calvados, la Corse, la Gironde), plus du tiers des exemplaires ont été retardés de vingt-quatre heures ou plus.

Cette étude conduit *la Croix* à conclure notamment :

« *Peut-on compter sur une meilleure distribution au cours des prochains mois, des prochaines années ? Vers quelle amélioration du service, un meilleur partage de la technologie entre la poste et les télécommunications peut-il conduire ? Quelles vont être les politiques en ce qui concerne les effectifs, la formation, la poursuite de l'automatisation ?* (...).

» *Des réponses claires, en termes de choix politiques, économiques et budgétaires, s'imposent : puissent-elles rassurer, redonner confiance, tant aux postiers qu'à tous les utilisateurs.* »

Dans le numéro du 8 mars, M. Norbert Segard, secrétaire d'État aux postes et télécommunications, en indiquant qu'il a pris connaissance avec intérêt des résultats de cette enquête, semble avoir pris conscience des difficultés révélées et soucieux d'y apporter des solutions, puisqu'il écrit :

« *La poste, qui utilisera de plus en plus les techniques nouvelles de communication, restera pendant de longues années irremplaçable dans son rôle traditionnel, tout spécialement pour la diffusion de la presse écrite. Il s'agit là d'une contribution essentielle à la vie sociale du pays, et c'est pourquoi le fonctionnement du service postal doit faire l'objet d'une attention particulière. Cette préoccupation répond, j'en suis convaincu, à votre souhait et aux attentes du public et, naturellement, de vos abonnés.* »

L'AVENIR DE « NORD-MATIN »
Une lettre de M. Jacques Piette

Nous recevons de M. Jacques Piette, conseiller général (P.S.), maire d'Hénin-Beaumont, la lettre suivante :

Dans votre numéro daté du 3 mars 1979, vous me mettez directement en cause relativement à la situation du journal *Nord-Matin* dans la région Nord – Pas-de-Calais.

Je vous demande de bien vouloir rectifier auprès de vos lecteurs le paragraphe final, dans lequel je suis nommément visé, qui est tout à fait contraire à la vérité et dont je vois encore mal l'intérêt qu'a eu votre informateur à travestir la réalité à ce point.

Il est vrai qu'en 1969, sur le mandat unanime des deux fédérations Nord - Pas-de-Calais du parti socialiste, j'ai négocié avec M. Hersant, alors député F.G.D.S., la poursuite de l'activité de *Nord-Matin*, préservant la ligne politique du journal dans le cadre d'un contrat dont j'étais cosignataire pour le compte du parti socialiste.

Depuis plus d'un an, c'est M. Mauroy, député, maire de Lille, qui est chargé des négociations avec M. Hersant. J'ai refusé, pour ma part, depuis longtemps, d'y être mêlé.

Votre information pourrait laisser croire que j'ai eu quelques contacts, directs ou indirects, avec M. Hersant, ce qui est contraire à la vérité.

Les adjudications en forêt de Rambouillet

L'O.N.F. VA PROCÉDER A DE NOUVELLES CONCERTATIONS

L'Office national des forêts (O.N.F.) annonce, dans un communiqué, qu'il va procéder à « *de nouvelles concertations* » avec les élus et les associations, après avoir décidé le report des adjudications des lots de chasse en forêt domaniale de Rambouillet et Fontainebleau (*le Monde* des 7 et 8 mars). L'O.N.F. précise qu'il va également poursuivre l'information du public et fixer ultérieurement la date des prochaines locations de chasse en forêt de Rambouillet.

« *L'accueil du public a toujours été et demeure l'objectif prioritaire assigné à la forêt domaniale de Rambouillet, comme à toutes les forêts domaniales de la région Ile-de-France* », souligne l'Office, mais, dit-il, cette fonction « *ne peut masquer l'absolue nécessité d'y contrôler le développement de la faune sauvage* », au moyen « *d'une chasse rationnelle* », pour assurer les grands équilibres naturels en l'absence de prédateurs.

L'O.N.F. rappelle que, pour 1979, il a été prévu en forêt de Rambouillet de « *limiter la chasse à tir à 11 900 hectares et que 1 600 hectares seront mis en réserve pour la première fois* ». La chasse sera autorisée deux jours par semaine et le nombre de chasseurs ramené de six cents à quatre cents. La décision de l'O.N.F. avait soulevé une vive opposition parmi les élus, les associations et les utilisateurs de la forêt pour qui, au contraire, la nouvelle politique cynégétique de l'Office revient à « *étendre de 5 000 à 11 900 hectares le domaine chassable* ».

PRÉCISIONS

C'est par erreur qu'il a été écrit dans *le Monde* du 8 mars, à propos de la chasse en forêt de Rambouillet : « *Depuis l'an dernier, les chasseurs ont renoncé aux chevrotines qui blessaient souvent le gibier sans le tuer, leur préférant désormais des balles à plus longue portée.* » Or, le tir aux chevrotines est interdit en France depuis 1972.

C'est également par erreur que le caractère « sélectif » du tir en battue a été mentionné dans le même article. En effet, par définition, aucune sélection ne peut être faite sérieusement dans ce type de tir, puisqu'il consiste à faire feu sur un animal en pleine course et, à ce titre, difficile à identifier en ce qui concerne son sexe ou âge.

Les seuls procédés efficaces sont le tir à l'approche ou le tir au mirador. — C. L.

ÉTOURNEAUX SUR CANAPÉ

(De notre correspondant.)

Le Mans. — *Commen: s'en débarrasser ? Cette fois encore, des milliers d'étourneaux, aussi voraces que des sauterelles d'Egypte, s'étaient abattus sur les vignes de la Sarthe, à l'heure où les grappes mûrissent. Excédés, les vignerons avaient tout envisagé pour détruire ces « rapaces », jusqu'à faire sauter leurs « dortoirs » à la dynamite, puisque ces oiseaux échappaient avec une déconcertante désinvolture à tous les moyens de dissuasion. Mais les pouvoirs publics s'y étaient refusés.*

Emu de cette situation, le traiteur du banquet de l'annuel Foire aux vins des vallées du Loir et de la Dême, avec la complicité du directeur du laboratoire œnologique de l'association viticole et de quelques vignerons, a servi des... étourneaux. Sur lit de raisin, s'il vous plaît, comme des cailles sur canapé. Le raffinement, comme la surprise, pour les officiels dont le député de la circonscription, M. Bertrand de Maigret, furent extrêmes, car c'était là — enfin ! — l'occasion d'avoir le dernier mot sur ces prédateurs insolents. Qui sait si, demain, après les rillettes du Mans et les poulets de Loué, la Sarthe ne deviendra pas exportatrice de pâté d'étourneaux ? — J. B.

SUISSE : UNE JOURNÉE SANS AUTOMOBILE

Les parlementaires suisses ont approuvé, le mardi 6 mars, un projet tendant à interrompre toute circulation automobile sur le territoire de la Confédération pendant un jour par an, le troisième dimanche de septembre, jour du jeûne fédérale et de fête religieuse traditionnelle.



économie

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Usinor : les mesures de licenciement seront gelées pendant la durée des négociations

C'est au terme d'une journée de négociations particulièrement mouvementées, assombries par les graves incidents survenus à Denain et marquées par le départ de la délégation de la C.G.T., que la direction d'Usinor a annoncé la suspension temporaire des mesures de restructuration du groupe antérieurement arrêtées (voir ci-dessous), en fait un « gel » des licenciements pendant toute la durée des négociations.

La réunion entre M. Claude Etchegaray, président d'Usinor, et les syndicats, qui faisait suite à celle tenue la veille entre M. Jacques Mayoux, président de Sacilor, et ces mêmes syndicats, avait commencé normalement : exposé par les syndicats de leur contre-plan, prévoyant, notamment, pour la C.G.T., le maintien des unités existantes à Longwy et à Denain grâce à une relance de la consommation française d'acier, et pour la C.F.D.T. et la C.G.C., un aménagement fondamental du plan de restructuration, subordonné à une « véritable » reconversion. De son côté, M. Etchegaray avait entrepris d'exposer en détail son plan aux syndicats, *« pour la première fois »*, soulignait-il.

Soudain, vers 13 heures, parvenait la nouvelle des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre à Denain, qui provoquait une forte émotion. La délégation de la C.G.T., estimant *« qu'il n'était pas possible de continuer à discuter avec M. Claude Etchegaray au moment où les ouvriers d'Usinor-Denain se font matraquer par la police »*, décidait de quitter la salle de négociation, ajoutant : *« Il n'est pas question de rompre définitivement les discussions, mais nous ne pouvons par continuer à siéger avant que la police n'ait évacué Denain. »*

Cette attitude était vivement dénoncée par les autres syndicats : pour la C.F.D.T., M. Jacques Chérèque manifestait vigoureusement son indignation, estimant que jamais la situation n'avait été aussi « bonne » pour négocier : *« C'est une occasion fabuleuse pour prouver au patronat que ça risque de casser. »*

M. Marchelli, pour la C.G.C., qualifiait de « scandaleuse » l'attitude de la C.G.T. Une heure après, et en l'absence de la C.G.T., la négociation reprenait, la direction d'Usinor étant pratiquement mise en demeure de formuler des propositions « concrètes ». M. Claude Etchegaray se retirait alors avec ses collaborateurs pour donner de nombreux coups de téléphone (il est à penser qu'il a consulté les pouvoirs publics).

Vers 18 h. 30, il revenait en séance pour formuler ses propositions, une première version était rejetée au profit de la suivante : *« Les négociations actuellement en cours entre la direction d'Usinor* et les syndicats montrent qu'il *est possible que des modifications soient apportées au plan de restructuration. La direction d'Usinor décide, en conséquence, qu'aucune mesure antérieurement arrêtée ne sera rendue opératoire tant que la négociation sur les problèmes industriels et sociaux ne sera pas terminée. »* Une nouvelle réunion était fixée pour le vendredi 9 mars 1979 à 9 heures, la C.G.T. ayant fait connaître qu'elle y participerait.

La C.F.D.T. et la C.G.C. marquaient leur satisfaction au soir de cette longue journée, l'interprétant comme un « recul » du patronat. Ne se font-elles pas quelques illusions ? M. Etchegaray a bien précisé que si de *« petites modifications étaient acceptées »*, elles ne toucheraient pas à l'essentiel, à savoir la nécessité de retrouver l'équilibre financier du groupe, encore en déficit très lourd en 1979 (cinq cents millions de francs) après la perte de un milliard deux cents millions de francs en 1978. Tout au plus, quelques aménagements pourront être trouvés du côté de Rehon, où le projet d'association avec Cockerill, pour produire de l'acier pour Longwy, pourrait être aménagé, et rendu « plus sûr ».

Quant à la supression des opérations de licenciements, au dire même du P.-D.G. d'Usinor, elle ne saurait se prolonger longtemps au-delà des échéances fixées par les conventions après les décisions de décembre 1978 : fin mars pour la Lorraine et fin avril pour le Nord. Il s'agit simplement de « retarder la pendule » pendant les négociations de façon à ne pas anticiper sur les « modifications » éventuellement accordées. Le principe même des licenciements n'est pas remis en cause, a averti M. Etchegaray qui réaffirme *« la marge de manœuvre est étroite, car nous n'avons pas de réservoir financier derrière nous pour y puiser indéfiniment »*. — F.R.

LONGWY : une bataille gagnée mais pas la guerre

De notre correspondant

Metz. — L'annonce de la suspension du plan de restructuration d'Usinor a été accueillie avec beaucoup de prudence par les milieux syndicaux de Longwy. La C.G.T. se refuse à tout commentaire et attend les informations en provenance de sa centrale à Paris. La C.F.D.T. estime que cette décision *« n'empêchera pas les militants de poursuivre leur lutte »*, notamment au travers d'*« opérations coup de poing »*.

Pour F.O., *« il ne faut pas croire que tout peut changer. Une suspension est normale lorsque les deux parties négocient. Il en avait été de même en 1977. Nous attendons que M. Etchegaray revienne sur ses décisions industrielles à Longwy, qu'il prolonge la vie de l'usine de la Chiers jusqu'à la création d'entreprises de diversification, et qu'il reconsidère le projet de construction de l'aciérie d'Usinor. »*

C'est *« une première victoire de toute la population du bassin de Longwy (...) »*, indique la FEN, qui met en garde contre la démobilisation. La C.G.C., en revanche, paraît plus optimiste : *« Cela devrait être susceptible de calmer un peu la tension actuelle. »*

Au sein de la population, qui vit depuis plus de trois mois dans un climat de tension extrême, les commentaires sont rares, la crainte d'être à nouveau déçu engendrant une certaine réserve. *« C'est une bataille gagnée, mais pas la guerre »*, déclare un sidérurgiste. Commentaire d'un autre ouvrier : *« Il s'agit d'une manœuvre d'apaisement à la suite des événements de Denain, et après ceux du 24 février à Longwy. »*

La région de Longwy avait, elle aussi, connu une nouvelle journée d'effervescence mercredi. Dans la matinée, un millier d'ouvriers d'Usinor, en majorité cégétistes, avaient perforé en plusieurs endroits une conduite alimentant en gaz naturel la nouvelle chaufferie de l'usine de Mont-Saint-Martin.

Dans l'après-midi, toujours à Longwy, cinq cents ouvriers appartenant à la C.F.D.T. ont commencé l'occupation d'une société immobilière qui gère quelque cinq mille logements sociaux, pour *« protester contre les prochaines hausses de loyer prévues par cette société créée grâce à des fonds de la sidérurgie »*. Auparavant, ces mêmes manifestants avaient intercepté un camion allemand transportant une cuve de scories destinée à l'aciérie de cockerie Le Rehon. Enfin, un groupe de jeunes militants C.G.T. a occupé pour la troisième fois le tribunal d'instance, pour protester *« contre les mesures répressives »* à Denain. — CH. B.

JOHNNY HALLYDAY A LONGWY

Sous la conduite d'une centaine de militants C.F.D.T., qui étaient venus l'attendre à son hôtel après le spectacle qu'il donnait à Metz, le chanteur Johnny Hallyday a visité, dans la nuit du 7 au 8 mars, les installations d'Usinor et de la Chiers à Longwy.

L'artiste s'est déclaré « surpris » par cette promenade nocturne, qui a duré de 1 h. 30 à 3 h. 30 du matin, mais il s'est prêté de bonne grâce à la demande des sidérurgistes, affirmant que si sa présence pouvait les aider, il en serait « ravi ». De leur côté, les responsables C.F.D.T. ont assuré qu'ils avaient voulu montrer que « l'on peut faire autre chose, pour sensibiliser l'opinion publique, que de se heurter aux forces de l'ordre ».

Nouveaux affrontements à Denain entre manifestants et forces de l'ordre

(Suite de la première page.)

Sur la radio de bord, une voix grésillante a « passé » un appel d'urgence. Là-bas, à proximité du commissariat de police, assiégé depuis le matin, plusieurs policiers, C.R.S. ou gendarmes mobiles venaient d'être blessés par balles.

C'est ainsi que l'on a appris qu'il y avait eu des coups de feu. Personne ne les avait entendus. Qui l'aurait pu, quand, au fracas des grenades offensives lancées par les forces de l'ordre, répondait celui des explosions de dizaines de bouteilles de camping-gaz placées par les manifestants dans des bottes de paille enflammées. Personne n'a vu non plus quels étaient le ou les tireurs, sans doute cachés dans un des multiples chantiers du centre ville.

Mais chacun, depuis des heures, savait et sentait que cela pouvait arriver, que cela risquait d'arriver. Notamment après que, dans la soirée, une armurerie eut été attaquée, en vain semble-t-il, par des manifestants incontrôlés ; mais aussi parce que des hommes pondérés, des hommes sensés, responsables syndicaux et élus politiques, n'avaient cessé de faire part de leurs inquiétudes et de leurs craintes *« de ne plus pouvoir retenir les gens, de voir les fusils sortir cette nuit »*.

Les « provocations » policières de la veille

Pourquoi alors ce débordement, cette manifestation prolongée tournant à l'insurrection ? Au départ, semble-t-il, il y eut ce qui s'était passé la veille, mardi soir 6 mars. Comme chaque jour depuis des semaines, des ouvriers d'Usinor-Denain étaient partis en « opération ». Cette fois-ci, il s'agissait de bloquer à la frontière des camions ou des wagons chargés d'acier étranger. Des heurts devaient alors se produire entre forces de l'ordre et manifestants à Saint-Amand-les-Eaux. Selon les syndicalistes, ces heurts auraient été délibérément provoqués par le commissaire de police de Denain, l'ordre de charger ayant été donné alors que *« les C.R.S. et les ouvriers bavardaient tranquillement »*.

Après quelques affrontements vifs mais brefs — notamment lorsqu'une centaine de manifestants attaquèrent le commissariat de police de la ville, — le calme revenait. C'est après que se serait situé le plus grave incident. Deux autocars transportant les sidérurgistes d'Usinor-Denain auraient été interceptés sur le chemin du retour, en forêt de Hasnon, par les forces de l'ordre. Là, brisant les vitres du premier autocar à coups de crosse de fusil, les C.R.S. auraient lancé à l'intérieur des grenades lacrymogènes et empêché les passagers de descendre. Ensuite, ils les auraient fait sortir un à un, les molestant au passage, puis les obligeant à se soumettre — mains appuyées sur le capot des véhicules — à des fouilles à corps, un peu comme celles que l'on fait subir à des malfaiteurs arrêtés après un hold-up.

Ces faits seraient évidemment extrêmement graves s'ils devaient s'avérer. Or, là-dessus, force est de reconnaître que tous les témoignages recueillis auprès des manifestants concordent.

D'ailleurs, mercredi 7 mars, à 8 heures, les 1 500 à 1 600 ouvriers du poste du matin à Usinor-Denain ne prenaient pas le travail, mais participaient, dans l'enceinte de l'usine, à un meeting pour *« décider la riposte »*. Selon les responsables de l'intersyndicale d'Usinor (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C.), décision fut prise par les ouvriers de sortir avec le matériel lourd et d'aller *« couper »* l'autoroute Paris-Bruxelles. Selon les responsables des forces de l'ordre, c'est en fait le commissariat de police de Denain, fortement gardé par un quadruple cordon de C.R.S., qui constituait l'objectif des manifestants.

Très vite, les premiers heurts se produisaient et n'allaient plus cesser de la journée. Au harcèlement des manifestants — plusieurs milliers, dont quelques centaines armés de barres de fer, de boulons, de lance-pierres, — les forces de l'ordre répondaient par des tirs de grenades lacrymogènes et de grenades au clore, ainsi que par des charges limitées. Les policiers se contentaient de repousser la manifestation, sans essayer de véritablement la briser.

Deux incidents plus graves devaient se produire : l'un à midi et demi, à la sortie des douze cents élèves du collège d'enseignement secondaire situé à proximité du commissariat ; les manifestants, à la demande des responsables syndicaux, se retiraient *« pour ne pas mêler les enfants à l'affaire »*, tandis que, sur ordre de leurs officiers, C.R.S. et gendarmes mobiles remontaient dans les cars. Or, là encore, de très graves accusations ont été portées, lors d'une conférence de presse, par les responsables syndicaux C.F.D.T. et C.G.T. Ils affirment, en effet, que le commissaire de police de Denain aurait, en leur présence, ordonné aux forces de l'ordre de redescendre des cars et de disperser les manifestants, alors que de nombreux enfants se trouvaient là.

L'officier commandant l'ensemble des troupes lui aurait dit, devant témoins : *« Soit, mais vous en prenez la responsabilité. »*

Les tirs de grenades lacrymogènes ont alors repris, provoquant la très vive colère des manifestants et une intervention solennelle du maire auprès du sous-préfet de Valenciennes.

Le second affrontement sérieux devait se produire, aux environs de 16 heures, lorsque les manifestants, précédés par un bulldozer, voulurent tenter de forcer l'accès au commissariat.

Le reste du temps, la situation semblait devoir se figer entre les manifestants occupant le centre de la ville, érigeant des mini-barrages avec des matériaux de fortune, et les forces de l'ordre, qui, elles, restaient sur la défensive.

Vers 18 heures, à la mairie de Denain, le maire, M. Henri Fièves (P.C.), trois députés communistes, MM. Gustave Ansart, Claude Wargnies et Georges Hage, ainsi que les délégués de l'intersyndicale, donnaient une conférence de presse, pour dénoncer, comme M. Henri Fièves, *« ces événements très douloureux dans une ville qui n'avait pas connu un seul incident de ce type depuis trente et un ans »*, ou stigmatiser *« le comportement inadmissible du commissaire de police »*, invité *« à changer le plus rapidement possible d'affectation et de domicile »*, ou pour souligner, comme M. Ansart, que *« les provocateurs et les violents étaient ceux qui, le 12 décembre dernier, avaient annoncé cinq mille licenciements. Denain était calme quand on a agressé les travailleurs »*.

Derrière ces mots, une inquiétude, presque une certitude : celle de ne pouvoir ramener à la raison quelques centaines de manifestants, visiblement peu disposés à entendre encore les appels au calme. *« Parce que*, dira plus tard M. Ansart, *sans pour autant justifier ce recours à la violence, à force de ne pas les écouter, on a tiré ces hommes vers la violence. Parce que ce ne sont pas des gens qui font de la dentelle ici, mais des sidérurgistes qui se disent : on nous prend notre travail et maintenant on nous tape dessus ; cela ne va plus. »*

De fait, les sidérurgistes, après une réunion à la mairie, allaient essayer vainement d'arrêter la manifestation. Dans un tract distribué vers 20 heures, l'intersyndicale appelait les travailleurs à *« rentrer immédiatement dans l'entreprise pour l'occuper »*. Elle proposait en outre l'organisation d'une *« immense manifestation le samedi 10 mars à 17 heures, à Denain »*, et annonçait la suspension, décidée à Paris, du plan de restructuration d'Usinor. La distribution de ce tract devait donner lieu à des scènes étonnantes. Certains manifestants n'en prenaient même pas connaissance, froissant et piétinant la feuille en hurlant *« qu'il n'était plus temps de discuter, mais d'y aller »*.

Un millier d'irréductibles allaient tenir la rue des heures encore. Des jeunes, bien sûr, manifestement incontrôlés par les syndicats, notamment ce groupe d'une centaine de jeunes gens très organisés, « marchant » au sifflet et fabriquant à la chaîne des sortes de cocktails Molotov avec des canettes de bière vides remplies d'essence, enflammées et lancées par dizaines sur les forces de l'ordre. Mais aussi des hommes d'âge mûr, des pères de famille, sidérurgistes de toute évidence, avec le casque de chantier sur la tête, la barre de fer à la main et la fronde dans la poche. Ceux-là n'étaient ni moins nombreux ni moins déterminés, toujours en première ligne, pour charger les policiers.

D'heure en heure, la tension allait ainsi s'accroître, jusqu'aux coups de feu de 22 h. 45. Et ensuite jusqu'à ce qu'au prix de plusieurs charges violentes les forces de l'ordre réussissent à disperser vers une heure du matin les derniers manifestants. Un calme précaire revenait sur Denain. Le bilan était lourd : une trentaine de blessés chez les manifestants, dont deux gravement : l'un la main arrachée devait être amputé jeudi matin, l'autre le pied déchiqueté (l'un des deux ayant peut-être été atteint par balle), une quinzaine de blessés chez les policiers, dont sept atteints par balles sans parler des dégâts matériels, voitures incendiées, vitrines et carreaux brisés panneaux de signalisation arrachés.

PIERRE GEORGES.

A temps de crise, plan de crise ?

Qu'un manifestant en vienne à tirer par balles sur les forces de l'ordre et qu'un groupe de cent personnes tente de dévaliser une armurerie montre à quel degré de détérioration des relations sociales on est arrivé dans les zones sidérurgiques menacées par un chômage massif. Inadmissible, cette violence l'est assurément. Les syndicats eux-mêmes ont condamné le recours à ces procédés tout à fait opposés à l'action, même la plus dure, des centrales ouvrières. Certes, un seul manifestant a tiré, et les commentaires iront bon train sur l'identité et l'orientation politique de ce contestataire. Mais ce serait une erreur de limiter la réflexion à ce seul acte de violence.

A Denain, et récemment à Longwy, des centaines de manifestants ont mis à sac des locaux patronaux, bloqué des routes et des voies ferrées, lancé des pierres, manié les barres de fer. Cette violence — qui, à tout moment, peut déboucher sur les excès de révolutionnaires ou de nihilistes — est d'une gravité dont il importe plus que jamais de rechercher les causes pour y remédier, plutôt que de se lamenter sur l'immaturité de minoritaires ou de se contenter de comprendre, comme l'a déclaré M. Boulin, « le drame de certaines familles ».

La violence est bien née, au départ, du côté des gestionnaires de l'industrie et des responsables gouvernementaux. Alors qu'en République fédérale d'Allemagne les compressions de personnel, avant de devenir effectives, font l'objet de longues négociations à la fois économiques et sociales, en France, les pouvoirs publics croient encore possible de couper en rondelles les discussions. La récente initiative — trop tardive — de M. Barre d'organiser des négociations démontre une nouvelle fois qu'une méthode qui consiste à faire promener les syndicats du ministère du travail à celui de l'industrie, avant de les envoyer dans les sièges sociaux des firmes sidérurgiques, est une formule inadaptée. Le temps passé à reporter les palabres d'un service à l'autre exaspère l'angoisse des salariés menacés de chômage et de leurs familles, alimentant la montée de la violence.

Le moment est venu — s'il n'est pas trop tard déjà — d'engager rapidement et au finish de véritables négociations tripartites Etat-employeurs-syndicats et d'envisager la mise en place d'un véritable plan de crise. Pour la sidérurgie ? Sans aucun doute. Mais ce serait une nouvelle erreur de s'en tenir là, en sous-estimant la gravité du chômage dans d'autres départements, tels que la Loire, la Loire-Atlantique, la Seine-Maritime. Et de négliger les protestations de plus en plus vives des employés de l'assurance, des postiers, des cheminots, qui dénoncent l'insuffisance du personnel et s'inquiètent des projets de réduction d'effectifs.

Trop tarder n'arrange rien. On le voit bien. Réduire les dimensions du problème à régler, pas davantage.

JEAN-PIERRE DUMONT.

● C.G.T. : *Provocation gouvernementale.* — Réclamant le retrait immédiat des forces de police à Denain, la fédération de la métallurgie C.G.T. estime que *« c'est par la provocation et des affrontements, sans doute sanglants, que le gouvernement et le patronat voudraient désormais mettre les travailleurs à genoux »*.

● *F.O. : Eviter la violence.* — Demandant aux militants de se tenir en dehors des manifestations violentes, M. Bergeron souligne que les organisations Force ouvrière entendent poursuivre les négociations.

● C.F.T.C. : *Prise de conscience nécessaire.* — Lançant un appel à la responsabilité de tous, la C.F.T.C. demande *« aux pouvoirs publics et au patronat de prendre d'urgence des mesures comportant des garanties effectives pour les salariés »*.

● *SYNDICAT AUTONOME DES POLICIERS EN CIVIL : Inquiétude.* — M. Waterlos, secrétaire général de ce syndicat, se demande si des actes de provocation ne sont pas commis dans des manifestations par des éléments incontrôlés pour chercher à aggraver la tension entre les travailleurs et des policiers dont ce n'est pas le travail de frapper sur eux.

L'ÉVOLUTION DES CONFLITS

• S.N.C.F. : le conseil d'administration de la société nationale approuve le contrat d'entreprise avec l'État

La situation redevient normale sur l'ensemble du réseau de la S.N.C.F., depuis le jeudi 8 mars à 6 heures, après la grève de trente-quatre heures des cheminots. Selon les syndicats, cet arrêt de travail a été suivi de 80 % à 90 % ; la direction de la société nationale parle, pour sa part, d'une « forte participation ».

L'ensemble des syndicats avaient appelé leurs mandants à cesser le travail pour manifester leur hostilité au contrat d'entreprise que la société nationale vient de négocier avec l'Etat pour la période de 1979-1982 et que son conseil d'administration a approuvé mercredi 7 mars.

Dans un communiqué, la S.N.C.F. assure que, dans le cadre de ce contrat, *« elle poursuivra le développement de ses activités, continuera d'améliorer la qualité du service et de moderniser son exploitation, en même temps que seront créées les conditions d'un retour progressif à l'équilibre financier »*. Quant aux *« transferts sur route »*, ils ne pourront concerner au maximum, d'ici à 1982, que 5 % du trafic omnibus, soit 0,5 % du trafic total des voyageurs, précise-t-elle *« Et ils donneront lieu aux concertations utiles. »*

L'amélioration de la productivité *« sera la conséquence à la fois d'une bonne adaptation des moyens de la S.N.C.F. à l'évolution du trafic, d'investissements élevés et d'un effort permanent d'organisation »*. *« Cette amélioration*, indique la société nationale, *n'implique à l'évidence aucun licenciement et, compte tenu des départs à la retraite, l'entreprise continuera à procéder à des embauches importantes : 40 000 environ en quatre ans. »*

De son côté, la coordination inter-régionale des mouvements écologistes (CIME) estime que la grève des syndicats de cheminots doit constituer *« une sonnette d'alarme »* pour le gouvernement. La CIME veut lancer un mouvement *« de grève de la gratuité »* invitant les usagers à ne plus payer leur titre de transport et les agents S.N.C.F. à ne plus exercer de contrôles auprès des passagers. Cette association vient, d'autre part, de créer *« un comité national de la bataille du rail »* qui se propose *« de faire une critique en règle de la politique S.N.C.F. »* et demandera que soit établi *« un schéma inter-régional des transports »*.

CORRESPONDANCE

Faut-il fermer les lignes omnibus ?

Un des points très controversés du contrat d'entreprise entre l'Etat et la S.N.C.F. est celui des lignes omnibus. Après la publication dans le Monde *du 23 février d'un reportage sur « L'autorail le plus cher de France », celui de Felletin-Ussel, dans le Limousin, un de nos lecteurs, M. Hubert Perrot, nous écrit :*

Il est évident qu'il est aberrant de faire circuler un engin de 825 chevaux dont la capacité du seul élément moteur utilisé est de cinquante personnes sur un itinéraire dont les courbes ne permettent pas à ce puissant matériel de dépasser le 40 kilomètres-heure, et où le trafic ne nécessite pas d'utiliser la capacité de remorquage de l'élément tracteur. Pourquoi la S.N.C.F. n'étudierait-elle pas des matériels adaptés à un petit rayon de courbes, tels par exemple des autocars mis sur rail comme il en existait avant 1939 ? Elle objecte à cela des questions de sécurité dont on voit mal comment elle pourrait être compromise puisque le risque d'accident sur rail (peu fréquenté en outre) est infiniment moindre que sur route, spécialement dans un pays de verglas ou de neige...

En considération du coût du autrement qu'à fonds perdus, et supporté par les contribuables, il eût peut-être fallu se préoccuper, avant d'envisager des solutions drastiques, de savoir comment les subventions à l'exploitation omnibus auraient pu être utilisées autrement qu'à fonds perdu, et sans permettre aucune amélioration à terme, par exemple en servant à améliorer la ligne et à acquérir du matériel spécifique : avec 3.460 millions de francs on peut payer des annuités d'emprunt et améliorer l'exploitation...

Comment l'Etat et les collectivités intéressées peuvent-ils apprécier l'ensemble des facteurs d'un tel problème de manière à le régler convenablement ? Il ne semble pas qu'ils en aient les possibilités actuellement. Sinon, au lieu de se satisfaire du transfert vers des capacités accrues de déneigement routier (qui ne régleront pas tout dans ce pays rude) de la subvention au trafic omnibus proposé à l'établissement public régional, on se serait posé l'ensemble des questions évoquées plus haut, spécialement quand on ne cesse de souligner le caractère essentiel du désenclavement du Massif Central. On se serait demandé aussi comment favoriser le retour au chemin de fer de certains trafics marchandises, en particulier de celui du camp militaire de La Courtine auquel cette ligne est nécessaire, le coût additionnel d'une exploitation voyageurs étant alors beaucoup plus faible. Ceci dépassait évidemment la compétence organique du conseil régional, voire de la mission et des services régionaux où, ingénieurs des ponts et chaussées aidant, on peut avoir une tendance disons « structurelle » à raisonner en programmes de déneigement ou de voirie...

L'utilisation convenable de certaines infrastructures, qui ont le mérite d'exister au service de la « France pauvre » ou des agglomérations urbaines, est à ce prix, qui est finalement celui d'une analyse intellectuelle correcte et de décisions politiques ou administratives honnêtement prises...

La rentabilité économique et sociale globale va au-delà d'une rentabilité exclusivement comptable, et ce serait une mission intéressante pour la S.N.C.F. que d'être le préposé majeur d'établissements publics régionaux ou de collectivités locales pouvant faire œuvre utile en matière de transport collectif, comme certains d'entre eux ont déjà montré que l'on pouvait le faire en donnant un contenu positif à la décentralisation.

• P.T.T. : légère reprise dans les centres de tri

Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des P.T.T. ont organisé, lundi matin 8 mars, une manifestation devant le secrétariat d'Etat aux P.T.T. pour soutenir leurs revendications en matière d'effectifs, de rémunération et de conditions de travail.

La grève se poursuit dans les centres de tri postaux de la région parisienne. En banlieue, huit centres sont touchés : Bobigny, Créteil, Evry, Issy-les-Moulineaux, Melun, Orly, Pontoise et Trappes. Dans la capitale, des débrayages de solidarité ont eu lieu à Brune, Paris-Est, Tolbiac, Paris-Nord, Austerlitz, Landy, Saint-Lazare et Pantin. Selon les syndicats, la participation à ces arrêts de travail varie de 60 à 70 %. On notait au secrétariat d'Etat une diminution du pourcentage des grévistes parmi les brigades de nuit. Dans certains centres, on en aurait comptabilisé moins de 30 %.

Dans une lettre ouverte au secrétaire d'Etat aux P.T.T., M. Bernard Hugo, sénateur, conseiller général et maire (P.C.) de Trappes (Yvelines), accuse celui-ci *« d'être responsable des perturbations provoquées par la grève des employés du centre de tri de Trappe las du silence de l'administration à leurs préoccupations légitimes »*.

Un mécontentement profond à la limite de l'explosion sociale

nous déclare le secrétaire général de la C.F.D.T.-P.T.T.

M. E. Le Beller, secrétaire général de la C.F.D.T.-P.T.T. a répondu aux questions que nous lui avons posées sur l'actuelle grève dans les P.T.T.

« Quelle est l'origine de ce mouvement ?

— Ce qui se passe dans les centres de tri de la région parisienne, particulièrement en banlieue, traduit un climat de mécontentement très profond dans les P.T.T., toujours à la limite de l'explosion sociale. La C.F.D.T. est consciente, toutefois, des inégalités qui existent selon les secteurs au niveau de la combativité.

» La tension demeure néanmoins forte. En moyenne vingt à vingt-cinq grèves locales toutes les semaines depuis le 1er janvier. En 1978, la progression des conflits a été importante, en augmentation de 70 % par rapport à l'année précédente, cela à la poste comme dans le téléphone. Ces grèves locales se caractérisent par le fait : qu'elles deviennent de plus en plus longues et dures, qu'elles posent la question des effectifs liée à une demande de réduction du temps de travail.

» Les responsables locaux de l'administration perçoivent rarement à temps la gravité et les enjeux de la situation. En effet, bien souvent, le conflit éclate sur un aspect apparemment secondaire. Ainsi à Trappes où, la grève a démarré à partir du refus d'un agent que l'on voulait changer de poste de travail pour la cinquième fois dans la même vacation. L'incident cachait un mécontentement plus en profondeur : un établissement sans règlement intérieur depuis trois ans, avec des effectifs insuffisants en nombre et insuffisamment formés, des jeunes enfermés dans un ghetto, objet de tracasseries incessantes, etc.

— Ces grèves ont paru surprendre ?

» La C.F.D.T. affirme depuis longtemps que le problème numéro un des P.T.T., c'est d'abord un problème social et ensuite un problème de moyens. Le 12 décembre dernier, à grand renfort de publicité, M. Segard, secrétaire d'Etat, annonçait aux organisations syndicales sa décision d'ouvrir des négociations sur tout ce qui concernait *« les conditions de vie et de travail des agents »*. Nous pensons que les grèves nationales d'octobre et de novembre avaient conduit le ministre à s'engager en ce sens, devant le Parlement, lors du débat budgétaire. Est-ce parce que la tension sociale baissait un peu que l'administration a bloqué la discus*sions des revendications ? Trois mois après la décision du ministre nous n'avons pas progressé d'un pouce...*

— Les postiers dans leur ensemble ne paraissent pas très mobilisés ?

— La mobilisation est peut-être encore insuffisante pour créer un rapport de forces irréversible. Dans ce cas, les décisions de grèves pour la fin de ce mois se justifient amplement. De plus, la C.F.D.T. constate la persistance de conflits de personnes, au plus haut niveau, entre les « patrons » des P.T.T. Pourtant, nous présentons des revendications simples, négociables pour peu qu'on le veuille, et qui portent sur l'organisation, la durée, les conditions du travail, l'harmonisation des horaires, le droit au samedi et la nécessaire revalorisation de la profession.

— Les moyens de satisfaire ces revendications ?

— Les P.T.T. manquent de bras, toute le monde le sait : du courrier non distribué quand il n'y a pas de « facteurs », un service de réclamations et de renseignements téléphoniques très mal assuré, etc. La C.F.D.T. et la C.G.T. réclament cinquante mille emplois de titulaires supplémentaires. Est-ce scandaleux de proposer de créer des postes de travail là où cela s'avère possible et nécessaire, quand on connaît un niveau de chômage aussi élevé ?

» Quant au financement de ces emplois, la C.F.D.T. l'a étudié avec soin. Il n'est pas insurmontable, sans recourir à des augmentations de tarifs. En effet, par manque de bras, les P.T.T. ne peuvent remplir convenablement ni leur mission sociale ni leur rôle économique. D'importants besoins s'expriment, ils demeurent non satisfaits, d'o perte de recettes. Les recettes qui justement permettraient d'embaucher cinquante mille jeunes agents supplémentaires. »

● *M. J. Monnot*, chirurgien orthopédiste, nous écrit pour souligner certaines conséquences dramatiques de la grève des services postaux : *« Certaines pièces d'examen de tumeur pour étude microscopique sont bloquées au centre de tri. Songez à l'angoisse des malades qui attendent un tel résultat. »*

Dieppe, ville morte

Cent quatre-vingt-six entreprises ont été fermées en trois ans en Haute-Normandie

Tous les accès de la ville de Dieppe sont bloqués ce jeudi 8 mars depuis 6 heures par des syndicalistes C.G.T. qui interdisent tout passage. La C.G.T. a lancé cette opération « ville morte » dans le cadre de la semaine d'action qu'elle organise contre la politique du gouvernement en matière d'emploi. Une trentaine d'autres manifestations doivent être organisées dans les villes normandes.

L'action de la C.G.T. à Dieppe est critiquée par la C.F.D.T., la FEN, le R.P.R. et les commerçants de la ville ; ces derniers ont annoncé au contraire leur intention de vendre leurs articles 10 % moins cher ce jeudi.

Divergeant sur les modalités de l'action à mener, les syndicats sont cependant d'accord pour dénoncer l'aggravation du chômage, qui est considérable en Haute-Normandie. On comptait dans cette région 13 000 demandeurs d'emploi en 1973, 23 000 deux ans plus tard et près de 53 000 aujourd'hui : 7,35 % de la population active, au lieu de 6,1 % dans l'ensemble de la France... Lentement mais sûrement, l'économie de la Haute-Normandie s'est peu à peu dégradée pour se situer, depuis deux ans, en tête de la progression du nombre des chômeurs. Le front social est cependant resté calme, quelques actions sporadiques — qui ont entraîné récemment l'affrontement de manifestants avec les forces de l'ordre (le Monde du 23 février) — ne pouvant masquer le silence des syndicats désunis et souvent démunis en raison de la passivité de la majorité des salariés.

De notre correspondant

Rouen. — *« La Lorraine, le Pas-de-Calais ! C'est effectivement un drame pour beaucoup. Mais eux, au moins, subissent une crise qui attire les feux de l'actualité. Chez nous, la situation est pratiquement aussi dramatique, mais personne n'en parle ! »* Le ton est amer chez cet ancien militant de la C.G.T., licencié voilà douze mois pour raison économique. L'esprit reste lucide : *« Tant que l'automobile et la pétrochimie ne seront pas touchées, le sous-emploi restera discret. »*

Les chiffres lui donnent raison. Dans ces points forts du développement économique régional, si l'on n'a guère embauché, on n'a pas non plus licencié. Mais les mises en préretraite ont sérieusement dégraissé les effectifs, et les intérimaires permettent de modeler en douceur les fluctuations du marché. En fait, si certains secteurs sont particulièrement affectés dans la région, comme le textile, la métallurige ou la papeterie, c'est d'abord un extrême émiettement géographique qui caractérise les suppressions d'emplois enregistrés depuis 1975. *« Avec des licenciements en crottes de bique comme cela,* dit crûment un délégué de la C.F.D.T., *il est difficile d'appeler à l'action, surtout lorsque, dans la moitié des usines concernées, le taux de syndicalisation est nul ou négligeable. »*

Imagée, l'expression ne manque pas de justesse. En trois ans, 186 entreprises ont dû cesser définitivement leurs activités, dont 140 en Seine-Maritime. Avec, en moyenne, une trentaine de licenciements à chaque fois, hormis quelques « pointes », comme la Manufactures de vêtements, à Elbeuf, les Papeteries de l'Epte ou UGECO, à Louviers. Au total, 6 000 suppressions d'emplois — sur les 23 000 comptabilisées dans la même période par les services officiels — accompagnées d'actions syndicales limitées, rarement efficaces, même dans les régions les plus touchées comme celles du littoral, d'Elbeuf, de la vallée de l'Austreberthe ou de Bolbec, en Seine-Maritime, ou comme celles de Bernay ou de Pont-Audemer, dans l'Eure.

Face à cette situation, les élus régionaux et départementaux n'ont pas manqué de réagir. 25 millions de francs ont été débloqués par le conseil général et le conseil régional pour *« faciliter la création de nouvelles entreprises, maintenir le tissu industriel et aider au financement des P.M.E. »*.

« Un programme sans commune mesure avec l'action nécessaire », avait souligné à l'époque M. Laurent Fabius, au nom du groupe socialiste du conseil régional, regrettant que l'on propose *« un saupoudrage là où il aurait fallu une stratégie »*. A la préfecture, cependant, on se plaît à souligner la *« cohérence des plans mis en place »*, même si l'on reconnaît finalement leur faible rendement : 1 372 emplois créés grâce aux primes régionales, moins de 1 000 maintenus grâce au Fonds de garantie... 48 proposés grâce aux primes à l'installation d'entreprises artisanales. Les sommes allouées sont d'ailleurs loin d'être dépensées, alors que, s'il le fallait, le préfet ne cache pas qu'il n'aurait sans doute aucun mal à débloquer d'autres fonds. Dans ses services, malgré tout, on se refuse à ne voir dans le triste état de l'économie régionale que le reflet de la crise. *« Les événements de 1974 sont parfois venus sanctionner plus vite que prévu une mauvaise gestion*, répète-t-on dans l'administration. *Il n'est donc pas question d'entretenir gracieusement aux frais du contribuable des entreprises gérées par des dirigeants qui n'ont pas su tenir compte des réalités et se sont parfois appuyés sans effort — ou sans talent — sur une prospérité dont ils avaient seulement hérité. »* On s'interdit en revanche d'évoquer l'avenir, même si l'on ne manque pas de se féliciter de la prochaine création de 300 emplois à Barentin, grâce à un accord conclu avec le groupe G.T.E. Sylvania.

De nouvelles menaces

M. André Thiollent, secrétaire de l'union départementale C.F.D.T., entend, lui, au contraire, parler du futur. Il veut dire *« haut et fort »* les menaces qui pèsent sur les secteurs de la construction navale (Dubigeon-Normandie), des piles (165 licenciements déjà annoncés à Louviers), du téléphone (chez Ericson, le chômage partiel sévit pour près de 1 500 employés), de la métallurgie (190 licenciements prévus aux Fonderies lorraines), du textile, etc. *« Au total, ce sont plus de 7 000 emplois qui sont menacés, si l'on tient compte de l'agonie probable du port de Dieppe, après le transfert au Havre du déchargement des bananes »*, explique-t-il avec passion avant d'analyser les causes de cette situation : *« La crise, qui a touché la Haute-Normandie plus tardivement que d'autres régions, est venue mettre à mal le schéma d'aménagement de la Basse-Seine, qui était déjà en lui-même une aberration puisqu'il concentrait la croissance sur le fleuve et les grandes agglomérations, au détriment des zones rurales. Des investissements extraordinaires ont été faits dans le domaine du développement routier et des zones industrielles sans que l'on sache si les entreprises viendraient et sans se préoccuper de certains secteurs. Aujourd'hui, la DATAR, pourtant responsable en partie de ces erreurs, persiste à voir en la Haute-Normandie une région toujours riche et refuse d'une manière absolue d'y orienter tout emploi, exception faite de la ville nouvelle du Vaudreuil.*

» L'Etat agit comme s'il avait abandonné toute idée d'ordonnancement des choses, se contentant d'un soutien aux P.M.E., qui n'est pas sans arrière-pensée politique, et sans tenir compte du taux exceptionnellement élevé (près de 54 %) du chômage féminin ». Inutile donc, pour André Thiollent, de polémiquer sur les chiffres ou de *« défiler pour le principe »*. La C.F.D.T. — qui a demandé à rencontrer, dans les prochains jours, les partis de gauche — doit d'abord peser sur les entreprises menacées pour imposer des diversifications d'activité, que ce soit dans la téléphonie ou la réparation navale. *« Il faut dépasser le stade de la dénonciation globale et proposer des alternatives rigoureuses. »* Pas question donc, pour l'instant, de participer à *« une grande marche »* comme l'aurait souhaité la C.G.T. Pas question non plus donc de participer, en Seine-Maritime à la *« semaine de lutte »* de la C.G.T., qui comprend, ce jeudi, un ensemble de manifestations et d'arrêts de travail dans toute la région.

A Dieppe, le secrétaire local de la C.G.T. a d'ores et déjà annoncé l'occupation prochaine de la sous-préfecture et de la chambre de commerce. *« Dans une région où 48 % des salariés gagnent moins de 2 400 francs par mois, la colère gronde. C'est notre rôle*, explique M. Serge Laloyer, secrétaire de l'union départementale C.G.T., *de la faire s'exprimer de façon très massive. »*

MARC LECARPENTIER.

AFFAIRES

Rhône-Poulenc construit uue nouvelle usine près de Lyon...

De notre correspondant régional

Lyon. — La société Rhône-Poulenc va entreprendre dès l'automne 1979, sur la commune de Saint-Clair-du-Rhône (Isère), au sud de Lyon — où elle possède déjà une installation de ce type, — la construction d'une nouvelle unité de production d'A.M.T.P. (aldéhyde méthylthiopropionique), matière première entrant dans la fabrication de la méthionine. Cet investissement de 150 millions de francs fera appel à un procédé original de synthèse évitant la détention et la manipulation d'acroléine, matière première dont la production par la société Puck, à Pierre-Bénite (Rhône), a été maintes fois dénoncée au cours des derniers mois à la suite de plusieurs accidents survenus au cours de la fabrication. L'usine d'A.M.T.P. de Rhône-Poulenc devrait être achevée en 1981 et atteindre progressivement sa pleine capacité de production, soit 37 000 *tonnes*-an. Elle créera directement une trentaine d'emplois.

La méthionine est un acide aminé obtenu ici par synthèse. Elle sert à renforcer en vitamines l'alimentation animale accélérant ainsi le processus de constitution des protides. Elle est utilisée actuellement couramment dans l'élevage des poulets et elle devrait l'être sous peu dans celui des porcs et des bovins. Le développement du marché a été très rapide au cours des dernières années. Il représente aujourd'hui dans le monde 100 000 tonnes-an dont 40 % fabriqués par Rhône-Poulenc S.A. Mais les dirigeants de la société estiment que la demande pourrait encore doubler au cours des cinq prochaines années. Les deux unités de fabrication de méthionine installées à Roussillon (Isère), capacité 45 000 tonnes-an et à Commentry (Allier), capacité 50 000 tonnes, sont exploitées par la société A.E.C. (Alimentation équilibrée de Commentry), filiale à 100 % du groupe Rhône-Poulenc.

L'usine de Commentry continuera à être approvisionnée en acroléine par l'usine de Pierre-Bénite, l'accroissement du marché de l'A.M.T.P. ne mettant pas en cause l'existence de cette unité de production et le contrat de longue durée qui permet à P.C.U.K. de vendre à Rhône-Poulenc 85 % de l'acroléine fabriqué à Pierre-Bénite. — B. E.

...et renonce à acquérir Polychrome aux États-Unis

Le groupe Rhône-Poulenc et la société japonaise Daï Nippon ne se battront pas pour le contrôle de la firme américaine Polychrome (*le Monde* des 23 février et 1er mars) : un accord est intervenu entre les deux protagonistes et Rhône-Poulenc renonce à l'O.P.A. lancée sur le capital de Polychrome pour porter de 40 à 60 % sa participation. Daï Nippon porte à 26 dollars son offre d'achat des actions Polychrome et Rhône-Poulenc accepte de lui céder les 973 000 titres détenus par sa filiale américaine. Les actions judiciaires entreprises seront abandonnées.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

LEROY-SOMER RENFORCE SES LIENS AVEC LE GROUPE AMÉRICAIN SOLAREX

La société française Leroy-Somer vient de signer avec la firme américaine Solarex Corporation une série d'accords qui renforcent sa présence dans la filière solaire photovoltaïque. La société d'Angoulême prend, en effet, une participation de près de 15 % dans le capital de Solarex Corporation (U.S.A.) et une participation de 30 % — ce qui en fait l'actionnaire principal — dans Solarex S.A., société créée en Suisse pour exploiter la licence Solarex en Europe et en Afrique ; enfin, Leroy-Somer prend le contrôle à 70 % de la société France Photon, filiale créée avec Solarex en 1978 pour assurer la fabrication à Angoulême des panneaux solaires.

Leroy-Somer possédait déjà 30 % du capital de la Semix, filiale de Solarex, chargée d'industrialiser la fabrication du silicium semi-cristallin, nouveau matériau de base pour les cellules solaires.

Leroy-Somer, qui s'était déjà largement engagée dans la filière photovoltaïque par l'industrialisation en série des pompes solaires (grâce à sa filiale Pompes Guinard) et par la construction de plusieurs centaines de panneaux solaires, porte ainsi à 30 millions de francs les investissements engagés par le groupe en 1979 pour s'assurer la maîtrise de cette filière.

Solarex est la seule société mondiale entièrement spécialisée dans la filière photovoltaïque pour l'exploitation de l'énergie solaire. Elle a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de l'ordre de 60 millions de francs avec deux cents personnes, dont cinquante chercheurs. Elle a produit en 1978 400 kilowatts, ce qui en fait la première société mondiale pour cette filière devant Solar Power (Exxon) et R.T.C., du groupe Philips (120 kW).

Leroy-Somer estime que ces accords lui donnent « *l'accès immédiat aux résultats de recherche de Solarex et le rôle de pivot européen pour le développement, l'industrialisation et la commercialisation de la technologie mise au point par son partenaire* ».

Alors qu'avait été explorée principalement en France — grâce notamment à la SOFRETES — la filière thermodynamique, l'abaissement spectaculaire du prix des cellules photovoltaïques (1) a amené, en 1978, les pouvoirs publics à lancer un « plan photovoltaïque » comme il y a un « plan composant ». Quatre millions de francs devaient y être consacrés en 1978-1979. Il s'agit d'assurer un marché et, par là même, de susciter une concurrence à Radiotechnique Compelec (R.T.C.) du groupe Philips, pionnier européen du photovoltaïque. Ce plan a pour principale conséquence d'amener les entreprises françaises à acquérir la technologie américaine. Ainsi, outre Leroy-Somer et Solarex, Thomson et Exxon, d'une part, la Compagnie générale d'électricité et la quatrième société mondiale, Sensor Technology, d'autre part, ont signé des accords ces derniers mois. Ces sociétés tentent de se placer sur un marché qui devrait connaître une expansion exceptionnelle d'ici quelques années.

(1) Les photopiles convertissent directement l'énergie lumineuse en énergie électrique. L'effet photovoltaïque se manifeste au sein d'un matériau semi-conducteur, actuellement le silicium monocristallin.

● *Thomson C.S.F. achète une société américaine.* — Thomson C.S.F. va acquérir la division « Transistor » de la société américaine « Solid State Scientific ». La société, qui poursuivra ses activités traditionnelles, diffusera sur le marché américain de nouveaux composants et dispositifs hyperfréquences fabriqués en France et aux Etats-Unis, tandis que Thomson assurera la distribution dans le reste du monde des produits spécifiques de cette division. Le chiffre d'affaires devrait atteindre 8 millions de dollars en 1979.

MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

L'avance se poursuit

La reprise amorcée ces derniers jours s'est poursuivie jeudi, l'indice « F.T. » des industrielles retrouvant le niveau de 500 pour la première fois depuis octobre dernier. Hausse des industrielles des pétroles et irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) : 238 75 contre 242 25

VALEURS	CLÔTURE 7/3	COURS 8/3
Beecham	662	686
British Petroleum (1)	10 64	10 23/32
Courtaulds	119	112
De Beers	444 ...	446 ..
Imperial Chemical	396 ...	400 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	292 ...	294 ...
Shell	658 ...	665 ...
Vickers	179	181
War Loan 3 1/2 %	33 3/8	33 3/4
*West Driefontein	29 5/8	29 3/4
*Western Holding	26 3/16	26 5/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE. — Bénéfice net de l'exercice 1978 : 78,95 millions de francs contre 76,71 millions en 1977. Le dividende global a été fixé à 12,75 F contre 12 F.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES. — Le bénéfice net réalisé par la maison mère en 1978 s'est élevé à 286 millions de francs contre 201 millions en 1977. Selon des estimations provisoires, le résultat consolidé du groupe Total devrait être supérieur à celui de 1977 et faire ressortir une marge brute d'autofinancement d'environ 3 200 millions de francs contre 2 873 millions en 1977. Dividende global : 15 F contre 14,10 F pour les actions anciennes et 7,50 F pour les actions créées en 1978.

UNION CORPORATION. — L'exercice 1978 s'est soldé par un bénéfice net attribuable de 62,52 millions de rands pour le groupe contre 37,74 millions en 1977. Le dividende total de l'exercice ressort à 47 cents contre 38 cents.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3/4 %

NEW-YORK

La hausse reprend

Interrompu mardi, séance de consolidation des gains, le mouvement de redressement a repris de plus belle mercredi au New-York Stock Exchange. A l'issue d'une séance plus active que les précédentes (28,99 millions d'actions ont changé de main contre 24,59 millions la veille), l'indice Dow Jones s'est encore adjugé 7,71 points avant de s'établir à 834,29.

Pourtant, le nombre de valeurs en baisse est resté assez important (390 contre 1 015 hausses), ce qui semble indiquer que les investisseurs institutionnels (caisses de retraite, fonds mutuels, etc.) se sont d'abord employés à faire remonter les cours des titres qui servent de référence au Dow Jones.

Cela dit, les propos assez optimistes tenus par M. Kahn à propos de l'inflation cette année ont certainement incité des opérateurs privés à l'investissement. D'autres préféraient attendre la publication, jeudi, de l'indice des prix de gros pour février. Certains parlaient d'une hausse de 0,8 à 1,4 % contre 1,3 % en janvier...

VALEURS	COURS 6/3	COURS 7/3
Alcoa	54	55 1/2
A.T.T.	61 7/8	61 1/2
Boeing	65 3/8	66 ...
Chase Manhattan Bank	30	30 ...
Du Pont de Nemours	132 1/2	133 1/4
Eastman Kodak	61 1/8	61 1/4
Exxon	51 1/4	51 5/8
Ford	41 3/4	42 ...
General Electric	46 3/8	46 5/8
General Foods	32 7/8	32 3/4
General Motors	54 7/8	55 1/2
Goodyear	16 5/8	18 3/4
I.B.M.	303 7/8	304 3/4
I.T.T.	28	28 ...
Kennecott	22 3/4	23 ...
Mobil Oil	72 3/8	72 3/8
Pfizer	31 5/8	31 5/8
Schlumberger	98 1/2	100 ...
Texaco	24 3/4	24 7/8
U.A.L. Inc.	25 3/8	26 1/8
Union Carbide	37 7/8	38 1/4
U.S. Steel	23 1/8	23 7/8
Westinghouse	18 3/8	18 7/8
Xerox	54 1/2	55 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/3	8/3
1 dollar (en yens)	204 55	203 66

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —	UN MOIS Rep. + ou Dép. —	DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —	DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —	SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	SIX MOIS Rep. + ou Dép. —
$ E.-U.	4,2645	4,2705	— 145	— 130	— 275	— 250	— 750	— 690
$ can.	3,5910	3,5975	— 160	— 120	— 280	— 225	— 680	— 595
Yen (100)	2,0930	2,0985	+ 35	+ 75	+ 100	+ 140	+ 225	+ 390
DM	2,3060	2,3110	+ 40	+ 75	+ 105	+ 145	+ 325	+ 395
Florin	2,1345	2,1390	— 25	— 10	— 30	— 10	+ 10	+ 55
F. B. (100)	14,5560	14,5815	— 125	0	— 195	— 90	— 455	— 70
F. S.	2,5600	2,5655	+ 135	+ 170	+ 295	+ 335	+ 865	+ 940
L. (1 000)	5,0815	5,0900	— 215	— 160	— 420	— 345	—1280	—1160
£	8,6915	8,7055	— 470	— 410	— 855	— 760	—2035	—1850

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 7/8	4 1/4	3 7/8	4 1/4	3 15/16	4 5/16	4 7/16	4 11/16
$ E.-U.	3 9/16	3 15/16	10 3/16	10 9/16	10 3/8	10 3/4	10 1/2	11 1/2
Florin	7 1/4	7 7/8	7	7 1/2	7 1/8	7 9/16	7 1/8	7 9/16
F. B. (100)	6 1/4	7 3/4	6 3/4	7 1/2	7	7 3/4	7 1/2	8 1/2
F. S.	— 1/8	+ 1/4	0	3/8	0	3/8	7/16	13/16
L. (1 000)	8 3/4	10 1/4	10 3/4	12 1/4	11	12	12 1/8	12 7/8
£	12 1/4	13 1/4	12 3/8	13 1/4	12 7/16	14 3/16	12 1/8	12 7/8
Fr. franç.	6 5/16	6 13/16	7	7 1/2	7 5/8	8 1/8	8 7/16	8 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TRANSPORTS

ZEEBRUGGE-DUNKERQUE : deux rivaux sur la mer du Nord

L'important, c'est d'être le moins cher

De notre envoyé spécial

Zeebrugge. — Vouloir réduire le prix des produits importés en France : bien. Chercher à gagner des devises et à exporter, sur un marché mondial de plus en plus concurrentiel, des marchandises très élaborées : encore mieux. Publier en fin d'année des statistiques flatteuses du commerce extérieur : voilà un objectif excellent. Mais cette politique implique qu'à tous les maillons de la chaîne entre l'usine française de fabrication et le pays acheteur — ou vice versa — les efforts de compétitivité ne soient pas relâchés. Et comme une très large partie du commerce extérieur français passe par les ports maritimes, il est fondamental que ces outils commerciaux soient en mesure d'accomplir leurs meilleures performances.

De même qu'il existe entre les producteurs français ou allemands de machines-outils, par exemple, une vive compétition pour remporter des commandes à l'étranger ou sur leur propre marché intérieur, de même la lutte est rude entre Marseille et Gênes, Le Havre et Dunkerque, ou Dunkerque et les ports du Benelux pour drainer les marchandises produites ou importées en Europe occidentale. Pour un industriel ou un négociant, il n'est pas indifférent que le coût de passage d'une tonne de marchandises par un port coûte ici 6 francs, là 10 et ailleurs 12. Ce qui explique qu'une usine clés en main fabriquée dans l'est de la France et destinée, disons, à l'Inde, puisse transiter par Anvers plutôt que par Le Havre et que les laines des filateurs de Roubaix-Tourcoing viennent par Flessingue ou Zeebrugge plutôt que par Dunkerque. Rentabilité oblige.

Du coup, le dynamisme et la réputation propre des ports, indépendamment de leur « nationalité », déterminent les grands courants d'échanges maritimes intercontinentaux. Et lorsqu'un port est délaissé au profit d'un voisin par les armateurs groupés dans les consortiums « plurinationaux », il éprouve des difficultés considérables pour se replacer dans le circuit et, en définitive (s'il n'a pas pris la précaution de diversifier ses activités), pour ne pas péricliter.

Il en va ainsi des activités portuaires (mais aussi des transports routiers, aériens, voire ferroviaires) comme des activités proprement industrielles. Le client français choisira des chaussures italiennes si — à qualité égale — le prix est plus avantageux, ou le téléviseur japonais. Les ports français doivent améliorer leur politique commerciale, pour mieux se vendre, c'est-à-dire pour convaincre les armateurs, les chargeurs, les transitaires, qu'ils sont aussi attractifs que leurs voisins concurrents.

C'est dans le nord-ouest européen que la concurrence portuaire est la plus vive. Les services des douanes évaluent à 14,8 millions de tonnes en 1977 (+ 26 % par rapport à 1976) le trafic total français qui est détourné vers des ports étrangers, dont un quart au moins devrait « naturellement » passer par Dunkerque. Volume et recettes non négligeables lorsque l'on sait que ce port a enregistré en 1978 un trafic total de 35,6 millions de tonnes, en sensible augmentation par rapport à la bonne année de référence de 1974. Mais comment expliquer à un industriel alsacien qui, par le Rhin, est aux portes de Rotterdam ou d'Anvers, qu'il lui faut changer d'habitude et aller fréquenter le port des Flandres françaises !

Le président et le directeur du Port autonome de Dunkerque, MM. Jean Lefol et Michel Pechère, ont pourtant pu présenter un bilan satisfaisant pour 1978. *« Par rapport à la plupart des autres ports français, qui ont régressé, Dunkerque a progressé, lui, de 9 %. C'est un port qui a du répondant »*, ont-ils souligné. Le trafic des marchandises diverses et générales, c'est-à-dire celles qui, en aval et en amont, fournissent le plus de travail à de nombreuses professions, s'est accru de 23 %. Il faut en rendre responsables des infrastructures modernes, des conditions nautiques favorables et, surtout, se plaisent à souligner avec insistance les responsables, la *« sérénité retrouvée du climat social »*.

Le champion de l'alliance objective

Il est vrai qu'après les longues grèves de 1977 des accords qualifiés d'*« exemplaires »*, car tournés vers la productivité, ont été signés entre les dockers et les entrepreneurs de manutention. *« Les dockers sont C.G.T. et communistes, pas nous. Mais lorsque l'intérêt du port est en jeu, ils savent discuter et parvenir avec nous à un résultat. Les dockers sont ici des hommes pratiques, intelligents. Leur secrétaire, M. Gouvart, est à mes yeux le champion de l'« alliance objective » avec les organisations professionnelles et les dirigeants »*, nous déclare sans ambages M. Lefol. Résultat : le chiffre d'affaires du port a progressé en un an de 21 %.

Le rapport entre la dette (remboursement d'emprunts) et les recettes d'exploitation est tombé de 4,22 en 1974 à 3,11 l'an dernier. Des succès sont à noter pour les trafics de produits métallurgiques grâce à la mise en service récente du terminal aux aciers, des sucres, et les échanges avec la Grande-Bretagne, le Nigéria et Israël et la mer Rouge. Dans un domaine annexe, Dunkerque dispose désormais d'une grande et très moderne forme de radoub et il n'est pas impossible que les chantiers de France Dunkerque (groupe Empain-Schneider), qui résistent mieux que d'autres à la crise maritime, créent sur le terrain occupé par la C.F.E.M. une entreprise de démolition navale, qui bénéficierait d'ailleurs de subventions de la C.E.E.

Le gros point noir — et les autorités ne songent nullement à le nier, — ce sont les détournements de trafic vers l'étranger et la mauvaise utilisation du nouveau port ouest, près de la centrale de Gravelines, où ont été dépensés depuis cinq ou six ans des centaines de millions. Mille hectares de terrains au moins y sont disponibles, prêts pour l'industrie. Les bassins sont équipés, le canal à grand gabarit est tout proche. *« Il est anormal, cela nous fait mal au cœur, de voir les grands navires porte-conteneurs aller ailleurs que dans le port ouest »*, s'insurge M. Pechère. A l'importation, des trafics de céréales, de zinc, de plomb, de laines échappent à Dunkerque et vont à Rotterdam. A l'exportation, l'attraction d'Anvers est puissante, car c'est autant un vaste marché pour les produits métallurgiques qu'un grand port. Mais la faiblesse de Dunkerque apparaît la plus grave dans le trafic par conteneurs qui se développe à un rythme considérable dans le monde entier. Le concurrent, l'ennemi, c'est Zeebrugge.

« Bruges sur mer » a traité l'an dernier 13,4 millions de tonnes de marchandises, et 8,8 si l'on excepte les importations de pétrole brut. Aussi bien dans les relations courtes avec la Grande-Bretagne que dans le trafic par conteneurs au long cours, Zeebrugge tend à grignoter peu à peu sur les fonds de commerce de ses voisins, c'est-à-dire Dunkerque et Le Havre, mais aussi Anvers et Rotterdam. Sur les lignes lointaines, le tonnage de marchandises en conteneurs s'est accru ici de 46 % en un an. Sur les 8 millions de tonnes (hors pétrole) traitées à Zeebrugge, 30 % seulement sont à destination belge et le reste part vers l'Europe, jusqu'au fond de l'Autriche. Les grandes conférences d'armateurs desservant par navires porte-conteneurs ultra-modernes la côte occidentale d'Afrique, l'Afrique du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'ouest des Etats-Unis, les Caraïbes, les pays arabes, ont choisi Zeebrugge comme l'un des points d'éclatement privilégiés en Europe. *« Mais nous avons encore des trous et nous nous emploierons à les combler*, avertit M. Maurice Michiels, directeur général du port. *Il s'agit de dessertes de l'Extrême-Orient, de la côte est des Etats-Unis, de l'Amérique du Sud. »*

Pourquoi un succès si probant dans les trafics les plus nobles, assurés par les porte-conteneurs, ces chevaliers de la mer de l'ère moderne ? Un très bon réseau de transports vers l'arrière-pays, une politique « compréhensive » des chemins de fer belges et britanniques, un climat social irréprochable (pas de grève depuis plus de quarante ans et les ouvriers du port travaillent de jour comme de nuit), des équipements dernier cri comme ce ponton flottant et mobile conçu par la firme Mac Gregor, une société de gestion (1) qui fait des bénéfices et qui les réinvestit dans un fonds d'industrialisation, enfin des avantages évidents sur Anvers, qui lui est port d'estuaire.

Où installer les réservoirs de méthane ?

C'est pourquoi le gouvernement belge a décidé pour Zeebrugge un programme d'investissements considérable : 45 milliards de francs belges sur la période 1978-1983. On construira une nouvelle écluse donnant accès, pour des navires de 125 000 tonnes, à une zone industrielle de 1 000 hectares. Le canal Baudouin sera élargi. En mer, on construit deux digues qui permettront de créer à nouveau des terre-pleins et des bassins dans un avant-port. C'est là que devrait être installé un terminal recevant, à partir de 1983, 5 milliards de mètres cubes par an de gaz algérien. (Mais, vu l'hostilité de certaines stations touristiques proches et la « surdensité » sur le littoral belge, le gouvernement n'a pas encore choisi le site définitif pour le stockage du méthane.)

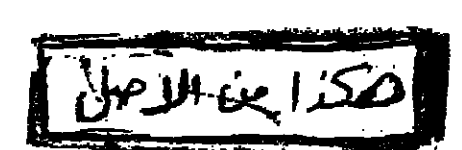
Piqués au vif, et conscients du danger, les responsables de Dunkerque ont décidé de riposter. *« Nous ne croyons pas que l'investissement lourd est une fin en soi. Faisons maintenant une pause dans les gros travaux. Il faut gérer le port autonome comme une entreprise privée »*, dit M. Lefol. Dunkerque dispose d'immenses espaces qu'il faut valoriser. Car des hectares aménagés sans usines, ce sont d'énormes frais financiers qui saignent une trésorerie. Une tonne détournée coûte 60 F en devises et 200 F si le transporteur est étranger.

C'est pourquoi un appel est lancé d'abord aux armateurs français dont la fréquentation de Dunkerque a diminué de quelque 30 % en quatre ans. Il ne faut pas que Dunkerque se transforme peu à peu en un port de trafics industriels lourds (charbon, minerais, pétrole) ou de navires-charters. Autrement dit, les dirigeants du port autonome doivent eux-mêmes, si nécessaire, discuter directement avec ceux qui décident, c'est-à-dire les armateurs, les exportateurs et les importateurs, et se lancer dans une politique commerciale plus incisive.

Mais il importe que ces initiatives soient appuyées par l'Etat, qui a trop tendance à considérer Dunkerque (qui n'est ni La Ciotat, ni Longwy, ni Denain) comme un îlot de relative prospérité. Tant il est vrai que, dans la guerre économique mondiale, on doit à la fois — qu'il s'agisse d'usines, de régions ou de ports — sauver les plus déshérités et encourager les plus dynamiques à être encore plus forts.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le port de Zeebrugge est géré par une société anonyme, la Compagnie des installations maritimes de Bruges, dont les deux tiers du capital sont détenus par l'Etat belge et un tiers par la ville de Bruges, à la différence par exemple d'Anvers qui est un port municipal.



(Publicité)

AVIS

OBJET : Département de l'Ain
Ligne électrique à 2 x 400 kV GÉNISSIAT-VIELMOULIN
Demande de déclaration d'utilité publique

Publicité de l'étude d'impact

Le Préfet de l'Ain communique :

Une instruction adminisrattive est ouverte sur la demande présentée par Electricité de France en vue de la déclaration d'utilité publique de la ligne 2 x 400 kV d'interconnexion Région Rhône-Alpes-Région Parisienne, tronçon GÉNISSIAT-VIELMOULIN.

Conformément au décret n° 77.1141 du 12 octobre 1977, le dossier présenté par Electricité de France comporte une étude d'impact.

Pendant deux mois à dater du 21 mars 1979 le public pourra en prendre connaissance aux lieux, jours et heures ci-après :

à la Préfecture de BOURG-EN-BRESSE (S.C.A.E.)
tous les jours de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 18 heures
sauf le samedi

à la Sous-Préfecture de NANTUA
tous les jours de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 18 heures
sauf le samedi

à la Mairie de NANTUA
tous les jours de 9 heures à 12 heures
et de 15 heures à 18 heures
sauf le samedi

à la Mairie de BRENOD
les lundi et mardi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ;
les mercredi, vendredi, samedi, de 8 heures à 12 heures

à la Mairie d'OYONNAX
tous les jours de 8 heures à 12 heures
et de 14 heures à 18 heures
sauf le samedi

à la Mairie de BELLEGARDE-SUR-VALSERINE
les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi d 9 h. à 12 hurs et de 14 h. à 18 heures et le samedi matin de 9h. à 12 h.
tous les jours de 10 h. à 12 heures sauf le mercredi.

à la Mairie d'IZERNORE
tous les jours de 10 heures à 12 heures

au Service interdépartemental de l'Industrie et des Mines Rhône-Alpes Division du Contrôle de l'Electricité, 3, rue de la Liberté à GRENOBLE

tous les jours de 8 heures 30 à 12 heures
et de 13 heures à 17 heures.

Il pourra faire part de ses observations éventuelles sur un registre prévu à cet effet.

Visa de M. le Préfet,
Par délégation du Préfet,
le secrétaire général de l'Ain,
Signé : G. PEYRONNE.

ÉTRANGER

Soumis à la pression du F.M.I.

Le gouvernement portugais doit présenter un projet de budget équilibré

De notre correspondant

Lisbonne. — Le Parlement portugais doit discuter, à partir du 13 mars, les projets de budget et de plan pour 1979. Les débats, qui s'annoncent houleux, marqueront la première épreuve de force entre le gouvernement de M. Mota Pinto — dont le programme politique a été approuvé en décembre par une faible majorité de députés — et les partis politiques, en particulier le P.S. et le P.C.

Le résultat du vote aura une signification surtout politique, traduisant l'attitude des organisations portugaises à l'égard de l'exécutif.

Mais ce vote sera également lourd de conséquences économiques et financières, les deux documents ayant été élaborés dans la hantise des négociations avec le F.M.I.

Une délégation du Fonds analyse, depuis le 7 février, l'« *état de santé* » de l'économie portugaise. Les réunions se succèdent, discrètement, au siège de la Banque centrale à Lisbonne. Objectif : la signature d'un nouvel accord qui prolonge celui conclu pour un an en 1978. En cas de succès des conversations, le Portugal pourrait bénéficier d'une troisième tranche de crédit d'environ 50 millions de dollars.

L'inexistence d'un plan à moyen terme rend impossible l'accès à d'autres modalités plus importantes, qui seraient destinées à financer des réformes structurelles de l'économie. Il ne parait pas probable que le Portugal puisse avoir accès au fonds spécial constitué récemment par des pays exportateurs de pétrole et des pays industrialisés, dans le but de compenser l'aggravation des déficits dus à la hausse du prix du brut. L'accord avec le F.M.I. a ainsi une valeur plutôt symbolique, le « *certificat de confiance* » délivré par cette organisation donnant la possibilité au gouvernement de Lisbonne de recourir, une fois de plus, à des prêts négociés bilatéralement avec d'autres pays.

Face aux exigences des experts du F.M.I., les autorités portugaises disposent d'un argument de taille : le déficit de la balance des paiements a enregistré, à la fin de 1978, une diminution très substantielle. Il a même été inférieur à la somme de 1 million de dollars prévue dans la « *lettre d'intention* » envoyée au siège du Fonds monétaire en mai de l'année dernière. Les exportations ont progressé d'environ 18 %, alors que l'augmentation des importations n'a que très légèrement dépassé les 5 %.

Les travailleurs émigrés, attirés par des taux d'intérêt élevés (de 20 à 22 %) et par la dévaluation de l'escudo (environ 30 %), ont considérablement approvisionné en devises étrangères les coffres des banques. De janvier à novembre 1978, ils ont envoyé au Portugal, selon des sources officielles, 1 600 millions de dollars, c'est-à-dire 45 % de plus que l'année précédente. La dévaluation a joué aussi un rôle très important dans le secteur du tourisme, dont les recettes ont dépassé les estimations les plus optimistes : le solde positif a été de 421 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 57 % par rapport à 1977.

Ces résultats risquent pourtant de ne pas se reproduire au cours de 1979. Les sommes envoyées par les émigrés représentent, dans beaucoup de cas, une épargne de plusieurs années. Ils gardaient alors leurs économies à l'étranger, le système politique de l'époque ne leur inspirant pas suffisamment confiance. En outre, il est fort probable que le gouvernement portugais soit obligé de modérer le taux de dévaluation — actuellement de 1,25 % par mois — en raison des effets négatifs qu'il provoque sur les prix des produits importés.

Enfin, l'amélioration de la balance commerciale s'explique, au moins en partie, par des facteurs conjoncturels. 16 % du déficit enregistré en 1977 étaient dûs à la formation spéculative de stocks, à la sous-facturation des produits exportés et à la surfacturation des articles importés. Le contingentement des importations, décrété en 1978 par le ministre socialiste des finances, M. Constancio, a obligé les entreprises à puiser dans les stocks disponibles. Par ailleurs l'élévation des taux d'intérêt et les difficultés dans l'accès au crédit ont amené les industriels à investir davantage de capitaux propres et, en conséquence, à alimenter plus modérément leurs comptes à l'étranger.

Une hausse des impôts

Toutefois, pour les négociateurs portugais, les plus grandes difficultés viendront sans doute de l'aggravation du déficit global du budget de l'Etat qui, en 1978, a dépassé de loin toutes les prévisions : 1 800 millions de dollars au lieu de 1 500 millions estimés. Ainsi, le total de la dette publique, interne et externe, atteint aujourd'hui, d'après le ministre des finances, M. Nunes, 6.600 millions de dollars. Le service de la dette est passé de 290 millions en 1977 à 540 millions en 1978. On l'estime pour 1979 à 781 millions, ce qui correspond à 20,2 % des recettes courantes prévues dans le budget pour cette année.

Dans ces conditions, le gouvernement s'est engagé auprès du F.M.I. à présenter pour 1979 un projet de budget équilibré. Comment pense-t-il y parvenir ? D'abord à travers la hausse généralisée des impôts, qui atteindra toutes les catégories socio-professionnelles. En cas de déficit courant à la fin de l'année — chose pratiquement certaine, — l'Etat prélèvera 56 % du treizième mois de tous les travailleurs salariés. Le gouvernement annonce, en outre, une série de mesures pour combattre la fraude fiscale : les recettes des impôts, en 1978, ont été inférieures de 330 millions de dollars au total prévu. La seule non-application de la T.V.A. par les marchands ambulants a représenté une perte de 125 millions.

Parallèlement à l'augmentation des recettes, le gouvernement se dispose à restreindre drastiquement les dépenses, en particulier dans des secteurs qui touchent directement les couches de la population les plus défavorisées. La somme destinée à combler le déficit des entreprises nationalisées, qui a été en 1978 de 242 millions de dollars, sera réduite de moitié. Cette opération ne laissera pas d'avoir des incidences sur le prix des transports publics, dont le déficit a été, l'année dernière, de 165 millions de dollars. Certains projets de construction et de modernisation d'hôpitaux seront abandonnés, le budget qui leur était destiné devant revenir de 1 430 millions de dollars à 550 millions.

Le gouvernement pense aussi limiter l'application de la loi de décentralisation financière au bénéfice des collectivités locales. L'application intégrale de cette loi, qui doit être mise en exécution à partir de 1979, coûterait à l'administration centrale environ 350 millions de dollars.

Le fonds de ravitaillement, qui sert à financer le panier de la ménagère (ensemble de produits alimentaires de base dont les prix sont subventionnés par l'Etat), ne recevra que 150 millions de dollars, alors que la somme attribuée en 1978 était de 220 millions. Au cas où le projet de budget serait accepté, on assisterait, les mois prochains, à l'augmentation du prix de certains produits, comme le poisson, le pain, les farines, le riz, les œufs, le poulet, la viande de porc.

Devant cette perspective de flambée des prix, comment le cabinet de M. Mota Pinto peut-il songer à diminuer le taux d'inflation qui a été, en 1978, de 22,6 % ? Le seul remède indiqué jusqu'à présent, inscrit d'ailleurs dans le projet de plan soumis à l'Assemblée, consiste à limiter à 18 % les augmentations de salaires. La dégradation du pouvoir d'achat a été, au cours des deux dernières années, de 25 % et, selon le rapport de la Banque portugaise de l'Atlantique, les salaires réels sont actuellement inférieurs à ce qu'ils étaient en 1973. La part des salaires dans le revenu national ne cesse de diminuer depuis 1975 : 51,6 % en 1973, 57 % en 1974 (année de la « révolution des œillets »), 68,9 % en 1975, 66,6 % en 1976 et 60 % en 1977. En 1978, ce taux ne dépasserait pas les 50 %, pense-t-on dans les organismes officiels.

En dehors de l'attitude qu'ils prendront au Parlement, presque tous les partis s'insurgent contre la politique financière annoncée par le gouvernement. Il est vrai que la proximité d'élections n'incite pas les organisations politiques à assumer la responsabilité de l'adoption de mesures hautement impopulaires.

Selon M. Sousa Gomes, dirigeant socialiste et ancien ministre de l'économie et du plan, les projets sont « *décevants* ». « *L'actuelle politique de droite*, a-t-il considéré, *provoque un virage à gauche qui risque de déborder le P.S. Aussi le gouvernement ne peut-il pas compter sur une grande bienveillance de notre part.* » Pour le député communiste, M. Carvalhas, ancien secrétaire d'Etat au travail, le budget manifeste « *la volonté du gouvernement d'aggraver les conditions de vie des travailleurs et de rendre plus facile l'accumulation de capitaux portugais et étrangers* ». Plus amère encore est le jugement porté par l'économiste M. Sousa Franco, ancien président de la commission politique du parti social démocratique : « *Ce projet de budget*, a-t-il dit, *est celui de notre pauvreté, de notre misère et de notre absence de liberté de décision.* »

JOSE REBELO.

MARCHÉ COMMUN

La mise en œuvre du S.M.E. et le compromis sur les montants compensatoires

Le système monétaire européen fonctionnera probablement à partir du 14 mars

La décision de M. Giscard d'Estaing de « lever la réserve » exprimée fin décembre par la France à l'entrée en vigueur du Système monétaire européen va probablement permettre au S.M.E. de fonctionner à partir de mercredi matin 14 mars. Le « feu vert » ne peut en effet être décidé que par l'ensemble des participants, qui précisément se trouveront réunis à Paris lundi après-midi 12 mars, et mardi matin 13 mars, pour le Conseil européen. La volonté du président de la République, après sa déclaration au conseil des ministres du mercredi 7 mars (« en raison de l'accord politique sur le démantèlement des montants compensatoires intervenu entre les huit pays participant au Système monétaire européen, la France lève sa réserve et va proposer à ses partenaires l'entrée en vigueur du Système monétaire européen à partir de la semaine prochaine »), montre en tout cas clairement que du côté français on est bien décidé maintenant à ne plus faire traîner les choses.

Un autre problème va être de savoir comment va fonctionner pratiquement le S.M.E. Une grille de parités bilatérales va devoir être établie, exprimant la valeur de chaque monnaie par rapport aux autres, de même que devra être déterminée la valeur de chaque monnaie dans la nouvelle unité commune, l'ECU. Il est probable — si l'on s'en tient au processus qui avait été retenu fin décembre avant que ne soient annoncés la « réserve » française et l'ajournement de la mise en vigueur du S.M.E. — que les parités bilatérales, comme la valeur de chaque monnaie par rapport à l'ECU, seront établies d'après les cours sur les marchés des changes de la veille du jour de mise en route, c'est-à-dire du 13 mars, si le S.M.E. doit effectivement fonctionner le 14.

« Tout est réglé et nous soumettrons les orientations que nous avons dégagées à l'approbation des chefs d'Etat et de gouvernement qui se réuniront lundi et mardi prochains », a déclaré M. René Monory, à l'issue d'une réunion de deux heures des six ministres européens, tenue à Washington, à l'occasion du Comité intérimaire du F.M.I. La Grande-Bretagne, qui ne participera pas, pour le moment, au Système monétaire européen, était néanmoins représentée à cette réunion informelle par le gouverneur de la Banque centrale et le directeur du Trésor. M. Hans Matthoeffer, ministre ouest-allemand des finances, a confirmé que les ministres et gouverneurs des banques centrales étaient tombés d'accord sur une procédure permettant la fixation des taux de change entre les monnaies participant au Système monétaire européen. « Il y a eu des petits problèmes techniques avec l'Irlande et l'Italie », a-t-il toutefois précisé.

LONDRES : un mauvais présage pour la continuité de notre présence dans la C.E.E.

De notre correspondant

Londres. — S'adressant aux Communes puis à la presse, M. John Silkin, ministre de l'agriculture, a souligné mercredi 7 mars, que les accords intervenus cette semaine au conseil des ministres de Bruxelles n'affectaient pas la décision de la Grande-Bretagne de poursuivre ses efforts pour bloquer les prix agricoles communautaires. Les décisions sur la « livre verte », a précisé M. Silkin, ne sauraient avoir un effet sur la fixation des prix communautaires pour la prochaine campagne. « *Dans ces conditions, aucun chantage, aucune pression ne pourront être exercés contre nous.* », a-t-il dit.

Le ministre de l'agriculture, dont les déclarations ont été saluées par des murmures approbateurs de tous les députés, a indiqué qu'il avait refusé d'accepter les propositions de la Commission pour la disparition semi-automatique des montants compensatoires. Cette formule, a-t-il ajouté, aurait préjugé notre ferme intention d'empêcher une hausse des prix communautaires avant que ne soient éliminés les surplus des produits agricoles. « *C'est pourquoi j'ai refusé d'accepter ces propositions, à moins qu'elles ne soient liées à une décision de bloquer les prix communautaires.* »

Pour M. Silkin, l'accord intervenu entre les huit autres partenaires de la Grande-Bretagne n'est qu'un *gentleman agreement* sans valeur du point de vue de la loi communautaire. La Grande-Bretagne n'a pas accepté la réduction automatique de la « livre verte », a souligné M. Silkin qui, plus tard, a indiqué à la presse que son collègue allemand, M. Ertl, estimait également que l'élimination des montants compensatoires ne devait pas affecter les revenus des agriculteurs. En tout cas, M. Silkin ne voit pas comment l'accord des Huit pourra être appliqué tant que la Grande-Bretagne continuera à bloquer toute hausse des prix agricoles communautaires.

Quant à la dévaluation de 5 % de la « livre verte », M. Silkin pense qu'elle entrera en application à la fin de ce mois, après la réunion des ministres de l'agriculture de la Communauté, le 26 mars. Il a indiqué que les prix de soutien pour les agriculteurs britanniques augmenteraient de 5,3 %. Le budget d'une famille de trois personnes augmenterait de 17 pence par semaine.

Commentant les déclarations de M. Silkin, le *Financial Times* souligne que le principe d'un blocage des prix, en tout cas pour les produits en surplus, est maintenant largement accepté. « *Il serait peu sage de la part de M. Silkin de poursuivre son objectif d'un blocage total jusqu'à empêcher une hausse des prix pour les produits courants, pour lesquels il serait utile d'ajuster les parités.* »

Le *Daily Telegraph* donne raison à M. Silkin de s'être opposé au *gentleman agreement* impliquant une hausse des prix agricoles communs. Mais le journal déplore que « *les discussions de Bruxelles n'ont en rien affaibli les principes fondamentaux de la politique agricole commune* ».

D'autre part, dans son éditorial financier, le même journal craint que la Grande-Bretagne ne soit accusée de vouloir délibérément retarder la mise en vigueur du système monétaire européen.

HENRI PIERRE.

RÉACTIONS ET COMMENTAIRES

● BONN : optimisme et approbation.

« *Le gouvernement ouest-allemand est optimiste quant à la mise en place « prochaine » du système monétaire européen* », a déclaré, mercredi après-midi 7 mars le porte-parole du gouvernement.

Son communiqué indique que la Communauté européenne a prouvé par sa décision de mettre en place le S.M.E. qu'elle sait s'adapter aux problèmes du temps et négocier en conséquence. Cela donnera une impulsion déterminante au processus d'intégration européenne, la R.F.A. poursuit le communiqué, espère que la Grande-Bretagne adhérera à ce système.

« *Le système monétaire qui va être mis en place va contribuer à créer en Europe une zone de stabilité qui sera un élément déterminant pour, notamment, un retour au plein emploi et une réduction des disparités régionales en Europe.* »

● BRUXELLES : une zone de stabilité monétaire.

M. Henri Simonet, ministre des affaires étrangères, s'est réjoui de la décision française. Cette décision, a-t-il précisé, va dans le sens de la création d'une zone de stabilité monétaire en Europe.

Par ailleurs, au ministère belge des finances, on déclare que les huit pays de la C.E.E. (la Grande-Bretagne a réservé sa décision) participant à ce système devront « *s'efforcer de trouver une solution aux problèmes qui dépassent le cadre immédiat de l'accord, à savoir la création du Fonds monétaire européen et le rôle à accorder à l'ECU* ».

Un « serpent » amélioré

C'est le 5 décembre dernier qu'a été approuvé le système monétaire européen (S.M.E.), qui vise à limiter et à contrôler les fluctuations des monnaies des pays participants, les Neuf moins la Grande-Bretagne. L'entrée en vigueur de ce système, prévue pour le 1er janvier, a été retardée par la délicate question du devenir des montants compensatoires monétaires (M.C.M.). Le compromis trouvé mardi soir permet de penser que le S.M.E. fonctionnera rapidement.

L'un des éléments nouveaux du dispositif est l'ECU (European Currency Unit), qui s'apparente aux droits de tirage spéciaux (D.T.S.) sur le Fonds monétaire international. Comme les D.T.S., en effet, la valeur de l'ECU est calculée en additionnant la valeur des monnaies participant au système, affectées chacune d'un coefficient tenant compte à la fois de l'importance du produit national brut et du commerce extérieur de chacun des pays.

Lorsque le S.M.E. entrera en vigueur, des « taux-pivots » — en fait des parités — seront déterminés pour chaque monnaie par rapport à l'ECU. Ces taux-pivots feront apparaître des parités bilatérales (ce qui, dans la pratique, sera l'élément essentiel), par exemple, un deutschemark = 2,30 F. A partir de ces parités seront fixées des marges *de fluctuation (de plus ou moins 2,25 %)* entre devises, marges qui seront, dans un premier temps, portées à 6 % pour l'Italie.

Comme dans le « serpent » actuel, des cours d'intervention — plafond et plancher — seront donc fixés entre toutes les monnaies du système. Reprenons l'exemple évoqué plus haut. Si la parité du deutschemark en France est de 2,30 F (1 DM = 2,30 F), les cours d'intervention seront respectivement à Paris de 2,35175 F (cours plafond) et de 2,24825 F (cours plancher). Imaginons que le cours du deutschemark monte et atteigne 2,35175, la Banque de France sera tenue d'intervenir en vendant des deutschemark (et donc en achetant des francs). Pour ce faire, elle pourra soit puiser dans ses réserves en devises, soit emprunter des deutschemarks de la Bundesbank, remboursables en quarante-cinq jours. Au bout de ce délai, la Banque de France peut obtenir, pour effectuer son remboursement, des concours à six mois (renouvelables une fois) du Fonds d'investissement européen (voir plus loin).

Un Fonds d'intervention de 120 milliards

Une nouveauté importante est également apportée avec l'institution d'un « indicateur de divergence », destiné à détecter les *mouvements d'une monnaie par* rapport au système tout entier, mouvements qui risqueraient, par leur ampleur, de le déstabiliser. De quoi s'agit-il ? Dès que le cours d'une devise aura varié des trois quarts de la marge maximum autorisée (soit 1,70 % environ) par rapport à l'ensemble des monnaies du système (en fait par rapport à l'ECU, pivot central), les autorités du pays concerné devront en principe prendre des mesures adéquates (« présomption d'action »), qui pourront revêtir diverses formes : interventions sur le marché des changes, concours du Fonds, mesures de politique monétaire et économique intérieure, voire, le cas échéant, modification des taux-pivots, ce qui revient à dévaluer ou à réévaluer une monnaie. Au cas où aucune mesure ne serait prise, l'Etat en question devra s'en expliquer. Ce dispositif constituera donc un « clignotant » ou une « sonnette ». Il sera réexaminé au bout de six mois de fonctionnement.

Autre pièce maîtresse du système, la création d'un Fonds d'intervention, doté de 25 milliards d'ECU (environ 120 milliards de francs ou 32,5 milliards de dollars), répartis à raison de 14 milliards d'ECU pour le soutien monétaire à court terme (à moins d'un an) et 11 milliards pour les concours financiers à moyen terme. Ce fonds sera alimenté par la remise de 20 % *des avoirs en or et des réserves* en dollars des banques centrales des pays membres du S.M.E.

Les organisations agricoles dénoncent l'attitude de la Grande-Bretagne

Les organisations professionnelles ont généralement accueilli favorablement le compromis intervenu le 6 mars, à Bruxelles, sur les montants compensatoires monétaires, mais s'inquiètent de l'attitude britannique.

Le président de l'assemblée permanente des chambre d'agriculture, M. Perrin, se réjouit ainsi de l'accord politique réalisé à huit, mais s'interroge « *sur la valeur d'un contrat qui n'aurait pas de fondements juridiques du fait du blocage britanique. De plus, je reste préoccupé par le renvoi de la négociation concernant le stock des M.C.M. existants à la discussion sur les prix agricoles* ».

Même satisfaction chez M. Debatisse, le président de la Fédération des exploitants, pour qui l'accord sur le démantèlement est une garantie pour l'avenir. « *Si on l'avait eu auparavant*, nous a-t-il déclaré, *nous n'aurions pas les difficultés que nous connaissons aujourd'hui. La position britanique*, ajoute M. Debatisse, *est incompréhensible et à la limite scandaleuse. Quant à la dévaluation du franc vert de 3,6 %, il est évident que le syndicalisme ne peut s'en contenter. Il faudra, soit par une dévaluation supplémentaire, soit par une hausse en unité de compte, obtenir un chiffre d'augmentation des prix agricoles supérieur. Enfin, si la Grande-Bretagne bloque toute hausse en unité de compte, nous serons amenés à demander au gouvernement français qu'il se retourne vers l'Allemagne pour que celle-ci fasse pression sur les Britanniques. Sinon je souhaite que le gouvernement allemand démontre que son engagement n'est pas seulement théorique en procédant à un démantèlement des M.C.M. d'au moins 2 %.* »

Le Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.) a « *pris acte* », dans un communiqué, des résultats des discussions de Bruxelles et de « *la volonté commune d'aboutir - manifestée par la majorité des pays de la Communauté économique - eropéenne* ».

Cependant, les jeunes agriculteurs « *condamnent l'attitude négative de la Grande-Bretagne, qui remet en cause l'existence même du Marché commun agricole* ». « *Ils ne peuvent admettre en particulier les raisons fallacieuses invoquées pour bloquer toute progression des prix communs dans l'immédiat et dans l'avenir* », et précisent qu'« *ils prendront les moyens nécessaires pour empêcher le gel des prix qu'un seul Etat membre veut leur imposer* ».

De son côté, le MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux) affirme que « *les décisions bruxelloises sur les M.C.M. n'ont rien à voir avec les exigences des producteurs, à savoir suppression totale et immédiate des M.C.M. Les promesses que contiennent ces décisions sont le témoin de l'embarras dans lequel les manifestations paysannes ont mis le gouvernement français et justifient les inquiétudes pour le rattrapage du retard accumulé depuis 1973 sur les prix agricoles* ». Le MODEF, en conséquence, appelle à des manifestations le 28 mars.

Dans les milieux de l'élevage, le sentiment prévaut que le résultat obtenu par la France n'est pas très glorieux dans la mesure où les exigences de Paris sur le démantèlement des nouveaux M.C.M. sont singulièrement amenuisées. Le résultat est certes plus favorable pour les producteurs de porcs, qui obtiennent la suppression totale des M.C.M., mais ceux-ci restent réservés sur l'aboutissement de la réforme du mode de calcul de ces montants pour la viande porcine, promise par la commission européenne.

Enfin, il faut noter que le bureau européen des unions de consommateurs s'est prononcé en faveur d'un gel des prix agricoles, du démantèlement graduel des M.C.M. afin qu'il n'ait pas d'incidence sur les prix à la consommation, et pour l'octroi d'aides directes à certains petits producteurs.

LE CERCLE VICIEUX

En vertu de l'accord réalisé à Bruxelles, si le mark monte, les prix agricoles allemands ne bougeront pas. Pour y parvenir, sans instituer de nouveaux montants compensatoires monétaires, il faudra augmenter les prix agricoles dans tous les pays de la Communauté. La partie paraît jouable dans la mesure où la confiance dans les vertus du système monétaire européen est totale.

Mais que se passerait-il si des nouveaux troubles monétaires intervenaient, hypothèse que nul ne peut rejeter, tant apparaît préoccupante l'évolution des prix du pétrole ?

La conjugaison du déficit de la balance commerciale et de l'inflation n'aurait-elle pas les mêmes effets que précédemment, la défiance, pour les monnaies faibles entraînant la réévaluation des monnaies fortes ? Dans cette hypothèse, les paysans français seraient en droit d'exiger, pour protéger leur revenu et leur compétitivité, le respect de l'accord du 6 mars. C'est-à-dire qu'ils demanderaient, alors que l'inflation reste forte, des hausses de prix en unités de compte, donc pour toute la Communauté, qui seraient répercutées sur les prix à la consommation, confortant ainsi l'inflation qui entraînerait la dépréciation du franc qui...

On connaissait déjà les effets pervers des montants compensatoires. L'Europe connaîtra-t-elle aussi le cercle vicieux du démantèlement semi-automatique ? — J. G.

● *La motion finale, adoptée par le deuxième congrès mondial des Jeunes Agriculteurs*, demande à « *tous les pays de mettre tout en œuvre pour réduire les dépenses en armements et affecter les ressources consécutives à l'investissement pour le développement agricole* ».

Réunissant à Paris, du 5 au 7 mars, les délégations de quarante pays, ce congrès a été l'occasion, pour les Jeunes Agriculteurs, de demander un infléchissement des politiques agricoles en leur faveur. Ils souhaitent, en outre, être invités à la conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural qui se déroulera en juillet, et que soit créé au sein des Nations unies un organisme chargé d'étudier les problèmes des Jeunes Agriculteurs.

MONNAIES

LE DIRECTEUR DU F.M.I. S'INQUIÈTE DE L'INFLATION AUX ÉTATS-UNIS

M. de Larosière, directeur général du Fonds monétaire international, s'est inquiété le 7 mars, lors de la réunion à Washington du comité intérimaire du F.M.I., de l'aggravation au cours des derniers mois de la situation économique internationale. M. de Larosière a centré son intervention sur les Etats-Unis et la nécessité qu'il y a d'y réduire l'inflation. « Si les Américains ne parviennent pas à réduire leur taux d'inflation, désormais supérieur à 10 %, a-t-il dit, une récession mondiale pourrait s'ensuivre. »

Le comité intérimaire, présidé par M. Healey, chancelier de l'échiquier britannique, a d'ailleurs révisé en baisse les prévisions de croissance dans les pays industrialisés pour 1980-1981 (4,25 % au lieu de 4,50 % prévus en septembre 1978). M. Healey a expliqué cette révision par la persistance de l'inflation dans certains pays et par la hausse des prix du pétrole. Pour 1979, le F.M.I. prévoit une croissance de l'ordre de 3,7 %, sans grand changement par rapport aux taux des deux années précédentes. — (A.F.P., Reuter.)

● *La productivité américaine* n'a augmenté que de 1,1 % aux Etats-Unis en 1978, soit le taux le plus faible depuis 1974. Après avoir diminué de 3,8 % en 1974 en raison de la récession, elle avait progressé de 3,1 % en 1975 et 1976, pour retomber à 1,2 % en 1977. Dans leur rapport annuel les conseillers économiques de la Maison Blanche estimaient que ce ralentissement était une des causes de l'accélération de l'inflation. Selon les observateurs, un redressement est peu probable en 1979 dans la mesure où le taux de croissance de l'économie américaine devrait diminuer sensiblement par rapport à 1978. — *(A.F.P.)*

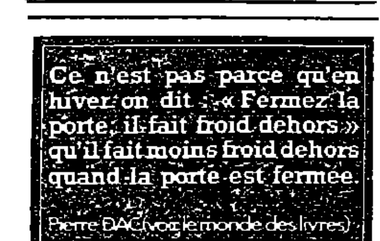
● *Projets d'investissements dans les pays de l'ASEAN.* — Trois cents d'affaires et hauts fonctionnaires européens ont entamé, le 26 février, viennent de se réunir avec leurs homologues des cinq pays membres de l'Association des nations du sud-est asiatique (ASEAN) en vue de mettre au point le financement de projets dans la région. La délégation européenne comprend, outre des délégués de la C.E.E., des représentants de l'Espagne et de l'Autriche. Selon un porte-parole de l'ASEAN — qui regroupe l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et les Philippines, — l'association a choisi cent quatre-vingt-dix-sept projets de développement, dont la moitié en Indonésie. La C.E.E. est actuellement le troisième investisseur en Asie du Sud-Est, après le Japon et les Etats-Unis. Une réunion du même genre s'était tenue à Bruxelles en 1977. — *(Reuter)*.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Une mise au point de l'U.A.P. sur la reprise du travail.* — A la suite de l'information donnée dans *le Monde* du 8 mars concernant la grève totale des établissements Le Peletier de l'U.A.P., la direction signale qu'aucun mot d'ordre de grève n'a été lancé par les syndicats depuis mardi. Les centres Le Peletier, Italiens, Haussmann refonctionnent, ils sont ouverts aux intermédiaires et au public. La direction de l'U.A.P. et les syndicats sont actuellement en négociations sur les thèmes des revendications.





Le numéro du « Monde » daté 8 mars 1979 a été tiré à 576 138 exemplaires.

A B C D E F G

LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING A BUCAREST

Français et Roumains entendent donner une nouvelle impulsion à leur coopération économique

De notre envoyé spécial

Bucarest. — M. Giscard d'Estaing est arrivé ce jeudi 8 mars, à 12 h. 35, à Bucarest. Il consacrera son après-midi à un premier entretien avec M. Ceausescu, chef du parti et de l'Etat roumains. Un second aura lieu vendredi matin et un troisième dans la soirée au château de Sinaïa, à 120 kilomètres de la capitale.

Selon l'agence roumaine de presse Agerpress, les entretiens « donneront une nouvelle impulsion aux relations entre les deux pays (...) et ouvriront de nouvelles et vastes perspectives à l'accroissement d'une collaboration équitable et mutuellement avantageuse ».

La partie économique du voyage sera importante. Les exportations françaises vers la Roumanie progressent plus rapidement que celles de ses principaux concurrents occidentaux. La France est devenue, depuis 1976, le second fournisseur occidental de la Roumanie. Elle vient loin derrière l'Allemagne fédérale, mais l'écart diminue. Jusqu'en 1972, la Roumanie a été le premier partenaire commercial de la France à l'Est, après l'U.R.S.S., mais elle a été distancée depuis par la Pologne.

Les exportations françaises, qui étaient de 866 millions de francs en 1975, sont passées à 1 347 000 000 en 1977 et ont progressé de 20 % pendant les dix premiers mois de l'an dernier. Les importations françaises de Roumanie sont passées de 747 000 000 de francs en 1975 à 893 000 000 en 1977. Elles ont sensiblement augmenté en 1978, mais insuffisamment pour réduire l'excédent français.

La coopération industrielle progresse elle aussi. La Roumanie est le premier client des machines outils françaises. La plupart des automobiles fabriquées en Roumanie sont de conception française. Renault coopère avec les Roumains depuis dix ans (produisant la Renault 12 sous le nom de Dacia) et un accord conclu en juin dernier prévoit le doublement de la production et la fabrication et le montage de Renault 20. Citroën construit à Craïova une usine qui produira cent trente mille véhicules en 1981 : la Olicit fabriquera un modèle nouveau, qui était resté jusqu'alors dans les cartons de Citroën. Des hélicoptères Alouette et Puma et des ordinateurs sont également construits en Roumanie sous licence française. M. Giscard d'Estaing visitera vendredi une usine qui exporte, sous le nom de Félix-56, des ordinateurs sous licence française Iris II en Hongrie, en Syrie et en Chine. Des conversations sont en cours pour étendre la coopération aux télécommunications, à la pétrochimie et en matière d'équipement paranucléaire (complément des centrales nucléaires fournies par le Canada).

MAURICE DELARUE.

LES MANIFESTATIONS DE ROUMAINS SUR L'ESPLANADE DES INVALIDES

Parmi les Roumains qui manifestent sur l'esplanade du Trocadéro depuis le 1er mars pour obtenir du gouvernement roumain la venue de leurs familles en France (*le Monde* du 6 mars), se trouvent M. et Mme Atanasiu, qui entendent attirer l'attention sur quatre de leurs amis. Il s'agit de :

— M. Cicerone Ioanitoiu, professeur d'histoire, qui ne peut enseigner (il fut emprisonné de 1948 à 1964 en tant que membre du parti paysan), de sa femme et de ses deux enfants ;

— Mme Maria Oprina, écrouée depuis septembre 1978 pour avoir écrit une lettre à Radio Europe libre, dans laquelle elle marquait son désir d'émigrer, qui n'a été ni jugée ni même interrogée ;

— M. Florian Rosescu, cameraman à la télévision roumaine, qui est dans la même situation que Mme Oprina ;

— M. Octavian Giurca, chassé de la faculté d'électronique en fin d'études pour avoir voulu se rendre chez l'écrivain Paul Goma, en 1977, pour signer la lettre à la conférence de Belgrade.

Rappelons que les diverses conventions internationales signées par le gouvernement roumain prévoient le droit pour chaque être humain de choisir le lieu de sa résidence.

A. M. B.

A Strasbourg

La première conférence européenne des ministres responsables de la sécurité sociale s'est fixé deux objectifs : réduire les coûts, mais maintenir les droits

De notre correspondant

Strasbourg. — Le financement de la Sécurité sociale, les moyens de rendre plus économique la délivrance de soins médicaux, ainsi que les rôles respectifs de la politique de santé et des soins médicaux, ont été au centre de la première conférence des ministres responsables de la Sécurité sociale, les 6 et 7 mars à Strasbourg. La rencontre se déroulait à l'initiative du gouvernement belge, dans le cadre du Conseil de l'Europe. Les constatations des vingt et un ministres participants vont être soumises pour étude et élaboration de propositions pratiques à des commissions d'experts.

Les modes de financement des systèmes de Sécurité sociale, tous les participants en ont été d'accord, doivent être revus pour aboutir à une meilleure équité et une plus grande efficacité dans la distribution des ressources nationales. Dans cette perspective, il s'agit d'étudier les relations entre financement autonome par cotisations d'employeurs et de salariés et l'apport de l'Etat, l'appel à une fiscalisation progressive des recettes soit par impôt direct ou indirect, le déplafonnement des cotisations, la répartition entre recettes émanant des cotisations des travailleurs et des contributions patronales.

Ces études sont d'autant plus urgentes que l'augmentation, au niveau européen, du coût de la sécurité sociale apparaît inéluctable et plus forte que la croissance de la production. Dès lors, des économies s'imposent. « *On est arrivé à peu près à la limite du prélèvement possible des cotisations,* a indiqué Mme Simone Veil, ministre de la santé, au cours d'une conférence de presse. *Tous les participants ont été d'accord pour que la protection sociale soit considérée comme un droit acquis, mais ils ont souligné la nécessité de mener des efforts très importants pour que les coûts n'augmentent plus aussi vite. Il faudrait à tout le moins les stabiliser au niveau de l'évolution de la production.* »

Les études à mener doivent déterminer dans quelle mesure les économies à réaliser peuvent découler de l'amélioration de l'organisation des services de santé, d'un contrôle étatique, du coût des produits pharmaceutiques et des soins médicaux, de la lutte contre la surconsommation médicale comme de la recherche du système le plus efficace entre soins hospitaliers et soins à domicile. Sur ce dernier point, Mme Simone Veil, qui avait plaidé devant les ministres pour la revalorisation de la fonction des médecins généralistes, a déclaré : « *Si d'une façon générale les médecins français étaient mieux préparés à une prise en charge globale de leurs malades, notamment des personnes âgées, une part importante des soins médicaux pourrait être délivrée à domicile plutôt qu'à l'hôpital ; dans certains cas, il ne serait pas nécessaire de faire procéder à des investigations coûteuses ou de recourir à l'hospitalisation.* » Dans cette perspective, elle a demandé de faire modifier les programmes des études médicales.

La prochaine réunion des ministres responsables de la sécurité sociale se déroulera en 1980 en Espagne.

JEAN-CLAUDE HAHN.

Les élections européennes

LES P.C. FRANÇAIS ET ALLEMAND ADOPTENT UNE DÉCLARATION COMMUNE

Le P.C.F. et le parti communiste allemand ont publié, le mardi 6 mars, une déclaration commune dans laquelle ils définissent leur position en vue du scrutin européen du 10 juin.

« *Les usines sont fermées, des dizaines de milliers de travailleurs sont licenciés, des vastes régions sont conduites au marasme et au déclin,* notent-ils. *Tels sont les résultats de la politique menée par les gouvernements avec la complicité des institutions de la C.E.E.*

» *Les deux partis constatent avec préoccupation que, aujourd'hui, le gouvernement à direction social-démocrate de Helmut Schmidt et le gouvernement réactionnaire de Giscard d'Estaing veulent aller encore plus loin. Avec la bénédiction de l'impérialisme américain, ils se font les champions de l'intégration supranationale européenne et atlantique, dont ils veulent accélérer le processus en prenant appui sur les élections directes de l'Assemblée européenne et sur les projets d'élargissement de la C.E.E.* »

M. Yvan Charpentié va quitter la présidence de la C.G.C.

M. Yvan Charpentié, président de la C.G.C., ne demandera pas le renouvellement de son mandat lors du prochain congrès confédéral qui se tiendra à Versailles, du 26 au 29 avril. Il a annoncé cette décision au cours d'une réunion de dirigeants de la C.G.C., le 7 mars, et se refuse à tout commentaire.

Au début de 1979, démentie par M. Charpentié, la rumeur avait déjà couru qu'il ne se représenterait pas et pourrait être candidat aux élections pour le Parlement européen, dans une liste patronnée par l'Elysée.

Depuis le tumultueux congrès extraordinaire que la C.G.C. avait tenu à la fin d'octobre 1978, les militants et dirigeants de l'organisation de cadres étaient conscients de l'urgence de mettre fin aux querelles de personnes et à celles qui visaient notamment le paiement des cotisations à des taux différents selon les fédérations et l'abonnement obligatoire à l'organe confédéral *Cadres et maîtrise*.

Un certain nombre de contestataires avaient tenté de rétablir la cohésion en mettant en avant une présidence de M. Jean Menu (mines et atome), candidat malheureux, il y a quatre ans, devant M. Charpentié. Celui-ci, de son côté, il y a quelques semaines, avait créé un regroupement des dirigeants des douze fédérations les plus importantes (où siégeaient parfois des animateurs du premier groupe). Un accord paraissait réalisé sur les questions de cotisation et de représentativité des différentes organisations. M. Charpentié se serait représenté, en compagnie de M. de Santis (V.R.P.) au poste de délégué général, et de M. Marchelli (métallurgie) à celui de secrétaire général. Ainsi étaient éliminés les deux actuels titulaires : M. Corentin Calvez (qui passait pour être un candidat au Parlement européen), et M. Jean Menin. Ce dernier a réagi avec vigueur.

La nécessité de réunir, dans le « triumvirat » de direction, les principaux courants de la confédération rend probable la candidature de MM. Marchelli et De Santis. Quant au poste de président, M. Jean Menu pourrait accepter à présent de s'y présenter, étant entendu, sur sa demande, qu'il n'en prendrait la responsabilité que pour une durée limitée.

Cependant, certains éléments de la C.G.C. songent à la candidature de M. Henri Borde-Pagès, qui appartient à la même fédération que M. Menu, mais est son cadet d'une dizaine d'années. — J. R.

LA NOUVELLE POLITIQUE PÉTROLIÈRE IRANIENNE

● **Les prix seront fonction du marché.**

● **Les accords de troc seront abandonnés.**

M. Nazih, président de la compagnie nationale iranienne des pétroles, a annoncé le 8 mars à Téhéran les grandes lignes de la nouvelle politique pétrolière de son pays. Le but à court terme, a-t-il dit, est de produire 3 millions de barils par jour (l'Iran produit actuellement 1,9 million de barils par jour). Le gouvernement décidera ensuite, en prenant pour critère les intérêts iraniens, s'il convient d'augmenter ou de diminuer la production.

« *Le consortium occidental est pratiquement mort à nos yeux* », a ajouté M. Nazih. Des négociations ont d'ailleurs commencé entre certains de ses membres, puis individuellement, et la NIOC, qui a adopté « *une politique très ouverte* ». Achats « *spot* » ou contrats à terme sont proposés aux compagnies. « *Les prix seront fonction du marché et continueront d'être calculés en dollars.* »

Les accords de troc, nombreux sous l'ancien régime, « *seront très rapidement abandonnés* ». « *Les ambassadeurs de plusieurs pays m'ont interrogé à ce sujet,* a précisé le président de la NIOC, *et ont été avertis de notre position. Nous préférons que notre pétrole nous soit payé.* »

« *L'Iran a toujours été un membre très actif de l'OPEP et le restera* » a encore affirmé M. Nazih avant d'ajouter que la NIOC n'avait pas besoin d'experts étrangers mais qu'elle en recruterait si le besoin s'en faisait sentir.

Il a annoncé la reprise prochaine des exportations de gaz naturel à destination de l'U.R.S.S. « *Mais la construction du nouveau gazoduc « IGAT 2 » vers l'U.R.S.S. et l'Europe sera soumise à réexamen.* »

La Compagnie de tankers, formée entre la NIOC et B.P., continuera d'exister, mais les trois grandes sociétés nationales iraniennes de pétrole, de gaz et de pétrochimie sont appelés à fusionner. — (*A.F.P.*)

La convocation du Parlement

CENT SEIZE DÉPUTÉS R.P.R. SUR CENT CINQUANTE-CINQ ONT ENVOYÉ UNE DEMANDE

Le bureau de l'Assemblée nationale s'est réuni, jeudi matin 8 mars, à l'hôtel de Lassay. Il a constaté que la présidence avait été saisie par 315 députés d'une demande valable de convocation du Parlement en session extraordinaire sur un ordre du jour déterminé. Il a pris acte que les conditions fixées par la Constitution se trouvaient réunies, la majorité requise était de 246.

M. Chaban-Delmas devait en informer donc dès jeudi le président de la République. Ce dernier ayant indiqué, mercredi soir, qu'il donnerait sa réponse lundi, on évoquait, à l'hôtel de Lassay, l'hypothèse selon laquelle le Parlement pourrait être convoqué e mercredi 14 mars. Dans les couloirs du Palais-Bourbon, on précisait également que les demandes reçues émaneraient de 116 R.P.R. (sur 155), de 113 socialistes et radicaux de gauche (sur 114) et de 86 communistes (sur 86).

DÉTRUIRE VAN GOGH

« Je veux détruire Van Gogh parce que l'art m'a détruit moi-même. » *Au nom de cette logique vengeresse et iconoclaste, un peintre hollandais, âgé de trente-trois ans, a, par deux fois en un an, tenté d'endommager des œuvres de ce peintre. Le 25 avril 1978, il s'en était pris à* l'Autoportrait au chapeau gris *du musée Van-Gogh d'Amsterdam, peint à Paris en 1887, qu'il avait gravement abîmé. Jugé irresponsable après avoir donné cette « explication », il avait échappé à la justice.*

Pour persister et signer d'aussi étrange façon, il a tracé, mercredi 7 mars, une estafilade de vingt centimètres, à l'aide d'une clef, sur un important tableau de 1885, les Mangeurs de pommes de terre. *Cette seconde destruction est moins grave. Le destructeur a été arrêté.*

La vocation d'exutoire de Vincent Van Gogh paraît illimitée : au début du mois d'avril 1978, un autre peintre, ulcéré par un refus de subvention, avait lacéré la Berceuse *du même peintre, symbole involontaire de l'impossible condition de peintre...*

● *Le Syndicat national indépendant et professionnel des compagnies républicaines de sécurité* « félicite les fonctionnaires des compagnies engagées lors des durs affrontements de la nuit du 7 mars à Denain, au cours desquels six camarades ont été blessés par balles. » « Grâce à leur sang-froid, *déclare le syndicat,* le pire a été évité une nouvelle fois. Sans vouloir ignorer l'importance des problèmes des sidérurgistes menacés dans leur emploi, il considère que, quelle que soit leur juste motivation, elle ne peut en aucun cas justifier des fusillades qui, dans l'escalade de la violence, pourraient présenter un grave danger pour les institutions républicaines et la démocratie.

